

LE GOC Hervé

Mémoire de maîtrise d'histoire contemporaine

**L'Association Générale des Etudiantes
et Etudiants Rennais de 1919 à 1940**

**Un exemple du corporatisme étudiantin de
l'entre-deux-guerres**

Directeur de recherche : M. Gilbert NICOLAS

Remerciements à

Jérôme, pour tes précieuses assistance matérielle et aide technique en informatique. Merci aussi à Bouig.

Pierre, pour le traitement informatique des illustrations.

MM. Piron et Le Goux pour m'avoir accueilli et fait partager vos souvenirs d'étudiants rennais.

M. Forquignon, responsable des associations à la préfecture d'Ille-et-Vilaine.

Mme Somborne, responsable de la bibliothèque de l'UFRAPS de Rennes.

M. Lucas, responsable de la bibliothèque de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts, pour m'avoir spontanément communiqué quelques résultats de vos recherches.

Et tous les autres qui m'avez apporté aide et soutien.

Dédicace

A tous ceux qui, un peu, beaucoup ou passionnément, ont fait, font ou feront vivre le mouvement associatif étudiantin.

Abréviations utilisées dans les notes

ADIV	Archives départementales d'Ille-et-Vilaine
AMR	Archives municipales de Rennes
BMR	Bibliothèque municipale (centrale) de Rennes (rue de la Borderie)
BURH	Bibliothèque universitaire de Rennes, place Hoche
BURV	Bibliothèque universitaire de Rennes, Villejean
PIV	Préfecture d'Ille-et-Vilaine

INTRODUCTION

Pour un étudiant rennais en histoire, se plonger dans l'étude historique de ses homologues d'avant-guerre apparaît, somme toute, comme un choix délibéré. Pourtant, le hasard peut être considéré ici comme une importante base de départ. Le fait d'apprendre, de manière fortuite, l'existence et la conservation du journal *L'A*, organe de l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais, est ainsi à l'origine de cette étude.

Le dépouillement du « Premier journal du monde (par ordre alphabétique) » a représenté une partie non négligeable des recherches. Il est vrai que la source s'est rapidement révélée être fondamentale. Elle offre, en effet, une mine de renseignements riches et diversifiés. La relative régularité de parution de *L'A* et ses dix ou douze numéros annuels représentent le premier point positif. Les sujets traités représentent une autre satisfaction : ils concernent l'ensemble des domaines de la vie des étudiants rennais mais aussi, parfois, français. D'ailleurs, *L'A* semble être devenu rapidement une référence au sein de la presse estudiantine nationale de l'époque. Plusieurs témoignages le confirment. Cependant, il convient de toujours garder à l'esprit la partialité de cette publication. La vision qu'elle nous donne est celle d'étudiants qui relatent leur propre vécu.

Sous bien des aspects, évoquer le milieu associatif des étudiants de l'entre-deux-guerres permet de mettre à jour les racines d'une réalité encore palpable aujourd'hui. Et si les héritages avivent la curiosité, les changements, inévitables au fil des années, représentent également un attrait : le visage de Rennes et de son Université a, ainsi, considérablement changé depuis 1919. Pour ne prendre qu'un exemple simple des permanences et des mutations, les bâtiments universitaires semblent tout indiqués. Ils existent toujours mais ont tous changé de fonction.

Les limites chronologiques du sujet semblent assez « naturelles ». Les deux guerres mondiales, en effet, sont fréquemment retenues comme des temps de rupture. Pourtant, la guerre peut ne représenter, tout au plus, qu'une parenthèse ou un temps mort au cours d'une évolution. Le choix de la période 1919-1940 répond donc à d'autres arguments. D'abord, la ville de Rennes change peu d'une guerre à l'autre. Grossièrement, sa population passe de 80 000 à 100 000 habitants. Ensuite, l'année 1919, début de la période, est marquée par la renaissance de l'Association Générale des Etudiants Rennais après un sommeil de cinq ans dû à la guerre. Mais surtout, cette renaissance coïncide avec la naissance du journal *L'A*, dont nous avons vu l'importance. Au terme de l'étude, l'année 1940 replonge l'Association et son organe dans la torpeur.

L'unité de la période se trouve renforcée par un trait caractéristique du mouvement associatif des étudiants français de l'époque : le corporatisme. L'étude de « l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais de 1919 à 1940 » représente donc, à l'échelle d'une ville universitaire, « un exemple du corporatisme estudiantin de l'entre-deux-guerres ». Celui-ci se définit globalement par la défense des intérêts des étudiants et le souci d'échapper à toute politisation. On peut y ajouter une dimension « folklorique » par laquelle l'étudiant cherche à préserver un certain nombre de caractères qui lui sont traditionnellement attachés, comme la gaieté ou l'exubérance. Cette définition reste valable de 1919 à 1940.

Cela dit, la remise à l'honneur, en 1944, à Rennes comme ailleurs, du corporatisme estudiantin, est à souligner. Mais il n'a pas été traité ici, parce que c'est chose faite dans un mémoire de DES de 1970. C'est pour une raison différente que les origines de l'A.G.E.R., de 1887 jusqu'à la Première Guerre mondiale, ne font l'objet que d'un court développement. Pour cette période, en effet, la faiblesse de la documentation concernant l'Association contraste trop nettement avec la richesse des sources de l'entre-deux-guerres. De ce fait, le déséquilibre risquait de concerner également l'étude.

Pour la période 1919-1940, les sources présentent un certain nombre de lacunes. Ainsi, aucun registre d'inscription des adhérents de l'A n'entre dans l'élaboration du travail qui suit, faute d'en avoir trouvé. De la même façon, pas un cahier de comptes de l'Association ne figure dans les archives publiques. Un seul registre des séances de délibérations est accessible et ne concerne que les années 1922 à 1934.

Pour commencer l'étude de l'A.G.E.R., le cadre du sujet est volontairement assoupli. La limite de 1919 est repoussée en amont et celle de Rennes élargie. Dès lors, s'affichent en perspective les « origines, contexte et organisation de l'Association Générale des Etudiants de Rennes ». Le décor est planté et le corporatisme estudiantin des années 20 et 30 peut révéler ses caractéristiques.

Mais, prise sous un angle strictement local, la vie de l'Association Générale rennaise ne dévoile pas toutes ses dimensions. L'Association possède aussi une existence nationale. Entre les deux guerres, en effet, l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France fédère toutes les A.G.E. françaises. Et son activité est incontournable. Certes, les échelles sont différentes, l'une locale et l'autre nationale, mais « l'A.G.E.R. et l'U.N.E.F. » participent donc ensemble du même mouvement.

Enfin, d'une guerre à l'autre, on ne peut manquer d'observer « le maintien du folklore ». Héritage de la période précédente et caractéristique d'un certain esprit de l'étudiant, la dimension folklorique occupe une large place parmi les nombreuses activités corporatives de l'A. Et cette face joyeuse de l'étudiant complète sa face studieuse pour lui donner cette personnalité si attachante.

**PREMIERE PARTIE : ORIGINES, CONTEXTE ET
ORGANISATION DE L'ASSOCIATION GENERALE
DES ETUDIANTS DE RENNES**

En 1919, l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais reprend vie. Née à la fin du XIX^e siècle, elle possède donc déjà un passé qu'il convient d'évoquer. Une fois posé ce contexte historique, apparaît le cadre géographique composé des établissements d'enseignement supérieur de Rennes. Ce décor reste le même de 1919 à 1940, avec seulement quelques créations supplémentaires. Il ne reste ensuite qu'à présenter les acteurs principaux, à savoir les étudiants rennais.

Ces différents points de repère mis en place, l'Association Générale devient l'objet essentiel. Son organisation est détaillée sous deux aspects. Ce sont d'abord les textes statutaires et réglementaires qui en constituent l'ossature. Ensuite, les faits quotidiens et les membres de l'Association influent sur le fonctionnement de cette dernière.

Enfin, pour compléter le portrait de l'A.G.E.R., deux éléments prennent une dimension incontournable. Le premier est la Maison des Etudiants, symbole du regroupement des étudiants rennais et centre de leur vie associative. Le deuxième élément est le journal *L'A*. L'organe de l'Association offre aux étudiants une tribune pour commenter leurs activités et exprimer leur verve.

I. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A RENNES A PARTIR DU XIX^e SIECLE

L'enseignement supérieur à Rennes constitue, de façon logique, le cadre de l'étude de l'Association Générale des Etudiants Rennais. En effet, dans la capitale bretonne comme dans les autres villes universitaires françaises, l'émergence de l'enseignement supérieur s'accompagne de la naissance du mouvement associatif des étudiants. Des origines à l'entre-deux-guerres, en passant des locaux aux effectifs estudiantins rennais, le contexte est mis en place ici.

A. Aux origines

Les entorses faites aux limites chronologiques et géographiques du sujet doivent permettre d'éclairer ensuite certaines réalités de l'entre-deux-guerres.

Emergence de l'enseignement supérieur et naissance des associations d'étudiants

Au XIX^e siècle, une vaste réorganisation marque l'enseignement en France. C'est le cas en particulier pour le primaire et le secondaire. Mais l'enseignement supérieur est également concerné. Ainsi le 17 mars 1808, un décret impérial fixe notamment l'organisation des facultés de droit, médecine, sciences, lettres et théologie. Cependant, ce n'est que vers 1880 qu'émerge véritablement le « haut » enseignement. Jusqu'alors, seules deux facultés comptent réellement : celles de médecine et de droit. Mais leur tâche reste étroitement professionnelle. Quant aux facultés de lettres et de sciences, elles se contentent de fournir des jurys de baccalauréat. Les différents établissements supérieurs n'ont, de surcroît, aucun lien organique entre eux et sont géographiquement séparés. De ce fait, le sentiment collectif d'appartenir à une même communauté n'existe pas.

Vers 1880 donc, après une longue stagnation, tout change. A l'origine du mouvement réformateur, se trouve un groupe d'universitaires réunis dans la Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur. Son secrétaire n'est autre que Ernest Lavisse. Avec plusieurs confrères – comme Ch. Seignobos ou G. Monod –, il a fréquenté les universités allemandes après la guerre de 1870-1871. Impressionnés par l'organisation des institutions militaires, civiles et intellectuelles d'outre-Rhin, ils y ont vu l'explication de la victoire de l'Allemagne. De ce modèle, ils tirent des applications devant assurer le redressement de la France¹. D'autres grands noms participent aux réformes. Et leurs débats sont repris, dès 1881, dans l'organe de la Société, la *Revue internationale de l'enseignement*. Outre la solidarité unissant cette génération d'universitaires, des liens étroits existent aussi avec le monde politique et l'administration. Bref, dans les années 1880-1900, les conditions sont réunies pour l'édification de l'enseignement supérieur.

Les facultés ont un premier organe commun à partir de 1885, dans le Conseil des Facultés. La loi de finance de 1889 leur donne l'autonomie financière. Mais c'est la loi du 10 juillet 1896 qui les groupe en restituant à ce corps le nom d'Université, administrée par un conseil que préside le recteur de l'académie et dotée d'un budget particulier. Les études supérieures se développent. Crédits et locaux sont obtenus. Le nombre des maîtres et des étudiants ne cesse de croître. Une véritable unité du milieu estudiantin se forge alors et les associations d'étudiants apparaissent.

¹ BOURDE Guy et MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Le Seuil, coll. Point Histoire, 1990, 415 p., p. 181 à 214

Bien sûr, des groupements estudiantins ont existé auparavant, et ce, dès l'Université médiévale. Plusieurs siècles après, certains étudiants se réclament encore les héritiers des escoliers du Moyen Age, de Rabelais ou de François Villon. Mais les deux époques sont difficilement comparables. A Rennes, on n'oublie pas non plus qu'en 1756, les étudiants en droit ont fondé leur corporation et qu'ils ont participé aux heurts de la Révolution². Au XIX^e siècle, d'autres groupes d'étudiants se forment. Leurs batailles sont celles de 1830 ou de 1848. Mais leur engagement n'est pas celui d'un « corps ». Ils agissent en citoyens auprès d'autres membres de la société. Et c'est bien là une différence notable avec les associations des années 1880. Car ce n'est qu'en cette fin de siècle que les étudiants prennent conscience qu'ils forment un ensemble.

Mais pouvait-il en être autrement ? En effet, si l'on suit Antoine Prost, la naissance de l'étudiant n'intervient qu'en 1877³. Avant, l'étudiant en lettres ou en sciences n'existe pas. La définition du *Littré* ne mentionne que ceux en droit ou en médecine. Mais le 3 novembre 1877, un arrêté crée 300 bourses de licence et des maîtres de conférence pour enseigner aux boursiers. Selon Prost, on peut seulement alors parler d'étudiants. Un enseignement cohérent est organisé qui leur est réservé. 200 bourses d'agrégation, créées en 1880, complètent celles de licence.

L'émergence de l'enseignement supérieur, son organisation et sa cohérence, la naissance et la multiplication des étudiants, la prise de conscience de leur unité collective, favorisent donc l'apparition des associations d'étudiants. D'autres facteurs favorables interviennent. La France est en paix et la III^e République est une période de stabilisation du régime politique. Les libertés démocratiques, en particulier, sont instaurées même si la liberté d'association n'est reconnue de façon officielle qu'en 1901.

Alors, par delà les différences disciplinaires, partout en France, dans chaque université, les étudiants se regroupent. Ainsi en 1877, se fonde à Nancy, l'Union des étudiants qui deviendra Cercle des Etudiants puis Société générale des Etudiants. A Lille, l'Union des Etudiants de l'Etat est fondée en 1881⁴. Viennent ensuite Bordeaux en 1882, Paris en 1884, Rennes en 1887, Lyon en 1888, etc.

A Paris, l'Association Générale des Etudiants se constitue dans un climat « à la fois patriotique et paternaliste⁵ ». Elle bénéficie du patronage de personnalités comme G. Monod ou E. Lavissee, nommé président d'honneur. L'A.G. de Paris, comme d'autres en province d'ailleurs, se trouve donc pleinement impliquée dans le vaste mouvement de refonte de l'enseignement supérieur. Les discours « débonnaires, graves et moralisateurs⁶ », prononcés par Lavissee, le rappellent aux étudiants lors des assemblées générales ou des fêtes de l'A. Pour ses banquets, le directeur de l'enseignement supérieur n'hésite ni à se déplacer, ni à « porter des toasts paternels⁷ ». Enfin, l'A.G. de Paris est représentée, avec son drapeau, aux grandes manifestations officielles, que ce soit l'inauguration de la nouvelle Sorbonne ou les fêtes du 14 Juillet.

Les Associations Générales s'organisent chacune à sa manière et conservent un fort particularisme local. Au-delà de celui-ci pourtant, des constantes se retrouvent dans les différentes villes universitaires françaises. En premier lieu, la « belle époque » marque de son empreinte la jeunesse « dorée » des Universités. Les étudiants appartiennent en effet en grande majorité à la bourgeoisie, à l'élite dirigeante. Même si des exceptions viennent confirmer la règle, la vie facile est le lot général. L'esprit libre de tout souci financier, le père banquier ou riche commerçant pourvoyant aux besoins, l'étudiant vient passer à la faculté les

² [sans auteur] « Les Etudiants de Rennes », *L'A* n° 9 J. 1^{er} mai 1924, p. 4

³ PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2^e éd. 1970, 526 p., p. 223 et suivantes

⁴ ADIV – M 269 : lettres des maires de Nancy et de Lille

⁵ PROST A., op. cit., p. 223 et suivantes

⁶ Ibid.

⁷ Ibid.

plus belles années de sa vie. Son avenir professionnel est déjà tracé : sa famille entretient des relations qui permettront de lui trouver un emploi et une épouse.

En attendant, les A.G.E. s'occupent de lui fournir les occasions de retrouver ses pairs et de se détendre. Dans cette optique, leur tâche essentielle voire unique est de mettre sur pied un certain nombre de festivités. Les monômes et les bals de l'A en sont les principales. Ces occasions, où d'autres, permettent à l'étudiant d'effrayer le « bourgeois », d'exercer ses talents de chansonnier ou de faire la cour aux « grisettes ». La littérature de l'époque offre plusieurs exemples de cet étudiant menant la « vie de Bohème », au quartier latin notamment. Dès lors, on comprend que le qualificatif « folklorique » ait été attribué à cette époque du mouvement estudiantin⁸. Cette époque prend fin avec la Première Guerre mondiale.

Une ou des A.G.E.R. ?

De l'histoire de l'Association Générale des Etudiants Rennais des origines, nous ne connaissons que des bribes. Les documents collectés sont, en effet, peu nombreux. Ils ne permettent pas de retracer de façon complète la vie ou plutôt les vies de l'Association. Seuls certains jalons sont donc présentés ici.

L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants de Rennes ou l'A, comme on la nomme communément, est fondée en 1887. Plusieurs documents mentionnent cette date et en premier lieu le *Bulletin artistique et littéraire* de l'A.G.E.R. datant de 1898⁹. 1887 est aussi la date que gardent en mémoire et nous communiquent les membres de l'A.G.E. de Rennes en 1932, par l'intermédiaire de leur annuaire¹⁰. Ce dernier d'ailleurs, malgré son nom, ne paraîtra que cette seule fois. Ainsi, les informations qu'il nous apporte, notamment sur l'histoire de l'Association, sont d'autant plus précieuses qu'elles sont rares. Mais cela ne va pas sans poser le problème de leur exactitude. Il est difficile, en effet, de faire des recoupements et des comparaisons avec des sources de première main.

Les premiers documents officiels attestant l'existence de l'Association que j'ai pu trouver remontent au début de l'année 1889¹¹. Ils citent l'Association Générale mais sans en donner plus de détail. En l'absence d'éléments plus anciens, il est ici délicat d'évoquer le mode de fonctionnement de l'A.G.E.R. ou les conditions de sa naissance. On peut seulement replacer celle-ci dans le vaste mouvement de regroupement des étudiants dans des cadres similaires.

Une autre étape de l'histoire de l'Association est présentée, une nouvelle fois, par l'annuaire de 1932. Il est question de l'affaire Dreyfus. Pendant cette période, les étudiants rennais se déchirent, à l'image des autres composantes de la société française. Leur association souffre alors du mélange de la politique et des préoccupations purement corporatistes. C'est du moins ce qu'affirment les étudiants de 1932. Il faut préciser que pour eux, nous le verrons, l'apolitisme est une condition fondamentale de leur vie associative. Il ne doit souffrir aucune exception car il garantit la cohésion.

Nous retrouvons d'ailleurs cette notion dans un Extrait des statuts de l'A.G.E.R. publié en 1904¹². Ainsi « l'Association s'interdit toute discussion politique et religieuse ». Le petit livret rappelle aussi la date de fondation de 1887 et situe le siège de l'A au 1 quai

⁸ BORELLA François et de LA FOURNIERE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Le Seuil, 1967, 188 p. pp. 34 à 38

⁹ ADIV – 3 Per 629 : Association Générale des Etudiants – *Bulletin artistique et littéraire* (Rennes) n° 1 de janvier 1898

¹⁰ ADIV – 2 Per 876 : A.G.E.R. Annuaire de 1932. Imp. de L'Ouest-Eclair

¹¹ AMR – R 82 : Lettres

¹² BMR – 34 735 : Association Générale des Etudiants de Rennes – Extraits des statuts 1904

Lamennais. Mais le plus intéressant réside dans les buts et l'administration présentés dans le « Résumé des statuts¹³ ».

« L'Association a pour but :

1° De faciliter les relations, respectueusement amicales, entre les Professeurs et les Etudiants ;

2° De resserrer les liens de solidarité et de camaraderie entre la jeunesse des différentes Facultés ou Ecoles [...]

3° De grouper les Etudiants dans l'intérêt de leurs études, d'entretenir chez eux l'esprit de corps, les sentiments d'honneur et de patriotisme ;

4° De prendre en main la défense de leurs intérêts légitimes ; de leur permettre, au moyen de l'Association, de réaliser toute une série d'avantages et d'économies sur leurs dépenses. »

Avec l'alinéa 3, nous retrouvons une atmosphère proche de celle qui règne au moment des naissances d'associations d'étudiants : conscience d'une unité collective et patriotisme. Quant au premier alinéa, il sous-entend un certain paternalisme, comparable à celui qui existe à l'A.G.E. de Paris au moment de sa fondation. D'ailleurs le paragraphe relatif à l'administration de l'A.G.E.R. souligne le contrôle au moins théorique sinon réel exercé par les professeurs :

« La gestion des intérêts de l'Association est confiée à deux Assemblées :

1° Une Commission consultative composée de professeurs.

2° Un Comité d'Etudiants.

La Commission consultative [...] a pour but d'approuver les décisions prises par le Comité, d'examiner les comptes du Trésorier, de donner son avis sur toutes les questions importantes. »

Dans l'historique de l'annuaire de 1932, l'autre étape présentée est celle de 1910. C'est alors que les étudiants commencent à penser à une association corporative groupant les corporations déjà existantes : celles du droit, des lettres – dont on nous précise qu'elle fut fondée en 1905 –, de médecine, des sciences. Et l'année 1912 marque la fondation de cette association fédérale. Mais ce résumé, proposé en 1932, n'est pas exactement conforme à la réalité.

Il est vrai qu'en 1911, l'Association Générale n'existe plus, « l'A a sombré¹⁴ ». Les étudiants sont dispersés dans différents groupements politiques ou corporatistes. Mais des signes existent de leur volonté de se rejoindre, de s'entendre¹⁵. Et la naissance d'un journal étudiantin, *Le Cri des Ecoles*, à la rentrée 1910, est un de ces signes. Pour aider les étudiants à se rassembler après les cours, le maire leur promet un foyer.

Et c'est le 28 novembre 1912 que leurs délégués se réunissent à la Halle-aux-Toiles « pour fixer l'attribution des locaux donnés par la Municipalité¹⁶ ». Ce ne sont pas seulement les membres de corporatives, mais aussi ceux de groupes politiques ou d'autres étudiants qui sont désormais réunis sous le même toit. Leur association est la Maison des Etudiants. Commence pour eux le véritable apprentissage de la cohabitation.

Mais la guerre éclate et marque une période de « cinq [ans] de léthargie involontaire et de silence imposé¹⁷ ». En 1920, un article de *L'A* souligne « les louables efforts » et le

¹³ BMR – 34 735 : Extraits des statuts 1904, p. 6

¹⁴ F. Q., « On nous loge », *Le Cri des Ecoles* N° 4, 15 février 1911, p. 1

¹⁵ QUESSETTE F., « Entre Etudiants », *Le Cri des Ecoles* N° 2, 11 janvier 1911, p. 1

¹⁶ Gozirié, « Autour d'un Foyer », *Le Cri des Ecoles* N° 23, 12 décembre 1912, p. 1

¹⁷ L'Astronome, « Les astres au firmament rennais : VI – Monsieur Raoul Félix, président de l'A.G.E. », *L'A* n° 6 L. 8 mars 1920, p. 2

« mérite des camarades Tromeur, Le Gall et Delalande auxquels revient la gloire de n'avoir pas laissé – aux temps difficiles de 1917, 1918, 1919 – l'Association complètement mourir¹⁸ ».

Facultés, écoles et instituts rennais

Du début du XIX^e siècle à la veille de la Première Guerre mondiale, l'histoire et la géographie des établissements d'enseignement supérieur de Rennes sont loin d'être figées. Une certaine stabilité marque cependant l'entre-deux-guerres.

Dès 1803, une Ecole de Médecine départementale est instituée en 1803. Elle devient successivement Ecole secondaire de Médecine en 1820, Ecole préparatoire de Médecine et de Pharmacie en 1841, puis Ecole de plein exercice en 1896. Une Faculté de Droit est fondée en 1806. Une Faculté des Lettres est instituée, une première fois, en 1810. Supprimée au lendemain de l'Empire, elle est rétablie en 1839 avec cinq chaires. Et en 1881, on commence d'augmenter le nombre de chaires et les enseignements. La Faculté des Sciences est créée en 1840, avec cinq chaires dont le nombre va s'accroître surtout après 1878¹⁹.

Sans lien entre elles pendant longtemps, ces facultés et écoles ont un premier organe commun à partir de 1885, dans le Conseil des Facultés. La loi de 1896 les groupe en Université.

Installées d'abord dans divers locaux mal appropriés, les facultés et l'Ecole de Médecine de Rennes sont réunies, en 1855, dans le Palais universitaire spécialement construit pour elles. A la fin du siècle, elles s'y trouvent à l'étroit. La Faculté des Sciences en sort la première et s'installe de 1896 à 1910 dans le Palais des Sciences construit place Pasteur²⁰. Deux annexes y seront ajoutées, en 1903 et 1928. En 1938, rue du Thabor, la construction d'un Institut de Géologie est achevée. Comme pour la Faculté des Sciences, l'année 1896 marque pour l'Ecole de Médecine, l'occupation de ses nouveaux bâtiments, boulevard Laënnec.

Mais revenons un moment sur les « palais ». Partout en France, de tels édifices sont en chantier. La volonté de constituer un véritable enseignement supérieur s'accompagne d'un immense effort pour le loger. Paris en est un exemple : la construction de la Sorbonne débute en 1885 pour s'achever en 1889. La participation considérable des villes « témoigne de l'ampleur du mouvement suscité par l'enseignement supérieur²¹ ». L'emplacement choisi et le style monumental des constructions « confirment l'importance accordée à l'entreprise²² ».

Ainsi, à Rennes, l'axe de la Vilaine est mis en valeur « en tirant partie de la perspective rectiligne créée par la canalisation de la rivière²³ ». Les nouveaux bâtiments doivent soutenir la comparaison avec les réalisations prestigieuses des XVII^e et XVIII^e siècles et du second Empire. On érige donc le Palais universitaire puis celui des Sciences, achevé en 1888. Du même mouvement fait également partie l'édification du Palais du Commerce. C'est en 1887 que sa première pierre est posée.

Profitant de la loi de Séparation de décembre 1905, la municipalité opère un transfert massif de locaux en faveur de l'Université et de l'enseignement public. En 1911, dans le Palais universitaire ne restent que les appartements et les bureaux du recteur d'académie, avec

¹⁸ L'Astronome, « Les astres au firmament rennais : VI – Monsieur Raoul Félix, président de l'A.G.E. », *L'A* n° 6 L. 8 mars 1920, p. 2

¹⁹ Académie de Rennes – Célébration du V^e centenaire de la fondation de l'Université 1461-1961, Rennes, Imprimeries Simon

²⁰ MEYER Jean (dir.), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1972, 496 p., pp. 391 et suivantes

²¹ PROST A., *Hist. de l'enseignement*, p. 223 et suivantes

²² Ibid.

²³ MEYER J. (dir.), *Histoire de Rennes*, pp. 391 et suivantes

les musées des beaux-arts, d'archéologie et d'histoire naturelle de la ville de Rennes. La Faculté de Droit est transférée dans l'hôtel de l'Archevêché, place Saint Melaine. Celle des Lettres s'installe avec les bibliothèques universitaire et municipale dans les locaux et les jardins du Grand Séminaire, place Hoche²⁴.

Tous les établissements universitaires occupent donc désormais la place qu'ils vont garder jusqu'en 1940. Deux autres établissements anciens ne dépendent pas de l'Université même s'ils appartiennent à l'enseignement supérieur. Leur situation géographique est également stable entre les deux guerres.

Le premier est l'Ecole des Beaux-Arts. Sa création intervient en 1881, à la suite d'une convention conclue entre la municipalité rennaise et l'administration des beaux-arts. L'école occupe successivement la Halle-aux-Toiles, l'hôtel des Postes et enfin l'ancien couvent, rue Hoche, où elle est encore. Les cours s'y multiplient et se diversifient de telle façon qu'en 1905, une Ecole Régionale d'Architecture est fondée²⁵.

Le deuxième établissement est l'Ecole Nationale d'Agriculture. Elle s'installe à Rennes, en 1896, route de Saint-Brieuc²⁶.

De nouvelles créations marquent aussi la période de l'entre-deux-guerres. L'Institut de Géologie, achevé en 1938, a déjà été évoqué. Toujours dans le cadre de l'Université, l'Institut Polytechnique de Bretagne (I.P.B.) est créé en 1919 avec ses deux sections, commerciale et industrielle. Situé 23 rue Victor Hugo²⁷, il est inauguré officiellement en février 1920²⁸.

En 1929, c'est l'Institut Régional d'Education Physique (I.R.E.P.) qui voit le jour. En effet, « pour permettre le développement de l'éducation physique en France, le Ministère a créé un certain nombre d'Instituts régionaux, rattachés aux Universités et établis dans les principales villes sièges de Faculté ou d'Ecole de Médecine²⁹ ». Il n'en existe qu'un dans l'Ouest, valable pour les académies de Rennes et de Caen. Son siège est à Rennes et ses cours débutent en décembre 1929.

Enfin, en 1930, l'Ecole de Chirurgie dentaire et de Stomatologie est créée, quai Lamennais³⁰. Une grande partie de ses enseignants sont des professeurs de l'Ecole de Médecine.

Pour la période de l'entre-deux-guerres, la géographie des établissements d'enseignement supérieur est désormais posée. Il reste à connaître l'importance de la jeunesse qui fréquente ces lieux.

B. La population estudiantine de Rennes de 1919 à 1940

Le recensement des étudiants rennais, même incomplet, permet d'aborder la place de cette jeunesse à l'Université ou dans la ville.

²⁴ MEYER J. (dir.), *Histoire de Rennes*, pp. 391 et suivantes

²⁵ BURV – 19 209 : Rennes – Ecole des Beaux-Arts, Cinquantenaire 1881-1931, livre d'or

²⁶ BMR : 46 964 : Ecole Nationale d'Agriculture, Rennes – album photographique.

BMR : 45 632 : Ecole Nationale d'Agriculture, 1926

²⁷ [sans auteur] « Institut Polytechnique », *L'A* n° 5 J. 2 février 1922, p. 4

²⁸ [sans auteur] « A l'Institut Polytechnique », *L'A* n° 5 L. 23 février 1920, p. 2

²⁹ Docteur LEFEUVRE, Professeur de physiologie, Directeur de l'Institut Régional, « L'Institut Régional d'Education Physique des Académies de Rennes et de Caen – I. Organisation actuelle », *L'A* n° 4 J. 29 janvier 1931, p. 6 et

du même auteur, « L'Institut Régional d'Education Physique des Académies de Rennes et de Caen – II. Réformes et améliorations à envisager », *L'A* n° 5 J. 12 février 1931, p. 6

³⁰ Docteur LE NORCY et M. HOUALET, directeurs de l'Ecole Dentaire, « L'Ecole de chirurgie dentaire et de stomatologie de Rennes », *L'A* N° 1 J. 4 décembre 1930, p. 6

Les effectifs estudiantins à l'Université de Rennes

	Droit	Science	Lettres	Médecine	Pharmacie	I.R.E.P.	TOTAUX
(1917-1918)	231	124	85	165			605
1918-1919	357	191	126 (48)	163	53		890
(1919-1920)	558	223	122				903
1920-1921	526	236	138 (43)	156	67		1 123
1921-1922	563	244	178 (78)	128	77		1 190
1922-1923	621	248	199 (76)	123	80		1 271
1923-1924	613	225	186 (67)	116	79		1 219
1924-1925	563	270	203 (88)	97	77		1 210
1925-1926	574	325	208 (94)	76 (5)	92 (24)		1 275
1926-1927	756	342	206 (81)	93 (7)	116 (33)		1 513
1927-1928	931	410	263 (128)	98 (10)	124 (37)		1 826
1928-1929	884	402	293 (159)	125 (10)	159 (54)		1 863
1929-1930	943	422	343 (144)	130 (10)	154 (51)	43	2 035
1930-1931	952	402	379 (170)	155 (8)	164 (57)	26	2 078
1931-1932	930	334	406 (187)	188 (14)	159 (57)	36	2 053
1932-1933	926	360	411 (191)	211 (15)	146 (52)	28	2 082
1933-1934	1 032	370	445 (192)	218 (13)	137 (57)	27	2 229
1934-1935	941	270	412 (201)	237 (16)	149 (53)	18	2 027
1935-1936	1 028	225	360 (177)	270	154	15	2 052
1936-1937	1 035	251	354 (163)	249	151	11	2 051
1937-1938	961	392	405 (207)	229	168	24	2 179
1938-1939	1 019	361	466 (251)	278	154	21	2 299
1939-1940	1 164	550	941 (264)	286	170	21	3 132

N.B. : A côté du nombre d'étudiantes et étudiants par année et discipline, le nombre entre parenthèses donne l'effectif proprement féminin.

Remarques

Les chiffres posent en eux-mêmes un certain nombre de problèmes.

En ce qui concerne les étudiants en droit, deux façons de les dénombrer existent. Le chiffre haut a été retenu. Reprenons les termes du rapport annuel du Conseil de l'Université concernant l'année scolaire 1927-1928³¹ : « Il y a [...] un élément d'incertitude provenant du fait que les chiffres théoriques contiennent un certain nombre d'étudiants signalés comme étant en cours d'étude, mais n'ayant fait en réalité aucun acte de scolarité ». Ainsi, cette catégorie des « étudiants dont les inscriptions prises antérieurement à la présente année scolaire ne sont pas périmées et qui n'ont pas subi d'examen en 1927-1928 » regroupe 438 personnes. Les étudiants ayant fait réellement acte de scolarité sont au nombre de 493. On peut considérer ce chiffre comme le seul vraiment représentatif des étudiants et le retenir comme total des effectifs. Mais si l'on prend en compte tous les étudiants inscrits sans tenir compte du fait qu'ils aient ou non fait acte de scolarité, on aboutit au total de 931 étudiants en droit. C'est le chiffre haut. L'écart entre les deux totaux est ici flagrant. Et la possibilité de deux comptabilités ne va pas sans poser problème.

Ainsi, pour l'année scolaire 1936-1937, le rapport est explicite : « D'une façon générale, il nous paraît utile d'observer ici que l'on pourrait tout aussi légitimement adopter d'autres bases et par suite arriver à un total assez différent. Ainsi dans le calcul des étudiants en Droit l'on n'a pas compris ceux dont les inscriptions, prises antérieurement à la présente année scolaire, ne sont pas périmées, mais qui n'ont pas subi d'examens en 1936-1937. Or le nombre de ces étudiants s'élève à 331 pour la dernière année. Si l'on en tenait compte, l'effectif du Droit s'élèverait à 1 035 ». Quant aux totaux différents obtenus, que ce soit en droit ou pour l'Université entière, « aucune raison décisive ne paraît contraindre à préférer » le chiffre haut au chiffre bas³².

Le décompte des effectifs de la Faculté des Sciences n'est pas plus simple. Toujours pour l'année 1936-1937, on trouve dans le rapport, introduisant l'observation faite pour la Faculté de Droit citée ci-dessus, la précision suivante : « L'on a compté parmi les étudiants de la Faculté des Sciences les étudiants inscrits à la Faculté libre d'Angers qui ont passé des examens de sciences à Rennes, afin de se conformer aux errements antérieurs³³ ». Pour expliquer ces « errements », précisons que du ressort de l'Université de Rennes dépend un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur de Nantes et d'Angers. Ainsi, un décret du 20 juin 1922 rattache aux facultés de sciences et de lettres de Rennes, « les établissements d'enseignement supérieur récemment créés sous des dénominations distinctives, par la ville de Nantes³⁴ » : l'Institut Polytechnique de l'Ouest, l'établissement d'enseignement supérieur des Sciences Naturelles du Muséum de Nantes, l'Institut municipal d'Enseignement des Lettres.

Dans les rapports, les effectifs de sciences mais aussi de médecine incluent donc des étudiants de Nantes et d'Angers. A travers les divers modes de calcul adoptés, je me suis efforcé de faire la part entre les effectifs proprement Rennais et les autres que je ne mentionne pas. Ainsi ne sont pas comptabilisés les étudiants des Institut Polytechnique de l'Ouest et Institut de Sciences Naturelles de Nantes et de la Faculté libre d'Angers. Enfin, on peut noter ici que les étudiants de l'Institut Polytechnique de Bretagne sont comptabilisés pour une part avec ceux de sciences et pour certains avec les étudiants en droit. L'institut comprend en effet une section commerciale et une section industrielle limitée, en 1919, aux industries chimiques. Pour celle-ci, les cours sont ceux que suivent à la Faculté des Sciences les étudiants candidats au diplôme d'ingénieur-chimiste³⁵.

Pour les étudiants en médecine et pharmacie, les chiffres distinguant nettement ceux de Rennes de ceux de Nantes ou Angers, j'ai pu facilement ne retenir que les Rennais.

³¹ BURH – 182 300 : Rapport annuel du Conseil de l'Université 1927-1928, pp. 9 et 10

³² BURH – 182 300 : Rapport annuel 1936-1937, p. 10

³³ Ibid.

³⁴ ADIV – 2 Per 161 : Rapport annuel 1921-1922, p. 3

³⁵ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1918-1919, p. 48

Dans les rapports, l'effectif féminin de la Faculté des Sciences représente une difficulté dans la mesure où il est donné avec le total des effectifs rennais, nantais et angevin confondus. Le détail du nombre d'étudiantes par établissement n'est pas précisé, ce qui rend impossible la présentation de l'effectif féminin proprement rennais. En droit, la difficulté de prendre en compte l'effectif féminin provient du fait que le nombre total des étudiants de la faculté avec lequel le total féminin est donné dans les rapports annuels n'est pas toujours le même. En effet, les étudiants dont les inscriptions précédentes ne sont pas périmées sont parfois écartés du total s'ils ne font pas acte de scolarité. Enfin, en médecine et pharmacie, le nombre d'étudiantes, généralement peu élevé, n'est pas mentionné systématiquement par les rapports. Pour ces raisons, nous n'avons pas une vue d'ensemble précise du nombre de jeunes filles qui fréquentent les facultés rennaises. Seule la Faculté des Lettres fait exception. C'est d'ailleurs un des établissements où les étudiantes sont le mieux représentées par rapport aux garçons.

Les totaux des étudiants de Rennes présentés ici, pour toutes les raisons évoquées précédemment, sont donc assez différents de ceux des rapports. Précisons aussi qu'ils cachent un certain nombre d'individus comptés plusieurs fois. Certains étudiants, en effet, sont inscrits en même temps dans plusieurs disciplines, en vue de passer plusieurs diplômes. Compte tenu des difficultés de dénombrement déjà rencontrées, il m'a semblé inutile de rajouter celle-ci qui, au reste, ne concerne qu'une minorité d'étudiants.

L'ultime remarque consiste à souligner l'absence dans ce tableau des effectifs d'un certain nombre d'établissements d'enseignement supérieur rennais. La source consultée, à savoir les rapports annuels du Conseil de l'Université, n'évoque évidemment que ce qui dépend de l'Université. Or, de son ressort ne font pas partie l'Ecole des Beaux-Arts, l'Ecole Nationale d'Agriculture, le Conservatoire, l'Ecole de Notariat, l'Ecole d'Architecture, les cours de préparation aux Grandes Ecoles et, enfin, l'Ecole de Chirurgie dentaire. Ce sont donc plusieurs dizaines d'étudiants qui échappent au recensement présenté.

Les étudiants à l'Université et dans la ville

Dans un premier temps, nous ne tiendrons compte que de la seule Université. L'évolution de ses effectifs requiert quelques précisions.

Après la Première Guerre, la vie reprend à l'Université. Le rapport du Conseil souligne « une rassurante impression de renaissance³⁶ » pour l'année 1918-1919. Mais cette dernière n'est pas considérée comme normale en raison de la démobilisation trop tardive des professeurs et surtout des étudiants. En droit, comme dans les autres disciplines d'ailleurs, l'effectif continue à s'étoffer. La présence de 35 étudiants serbes, déjà inscrits en 1918, l'explique en partie³⁷. Ils regagnent cependant leur pays à l'été 1919³⁸. Des Américains, plus nombreux, fréquentent aussi les facultés rennaises. Ils sont 61 en droit, 31 en sciences et 35 en lettres³⁹.

L'année 1920-1921 marque le retour définitif à la normale. Les facultés disposent désormais de leurs anciens locaux de façon complète. Celle des Lettres, « à peine rentrée en possession de ceux qu'elle avait dû céder à l'Autorité militaire pendant la guerre, s'était vue obligée de donner asile à l'Ecole primaire supérieure de jeunes filles, dont le bâtiment avait été incendié⁴⁰ ». Mais elle a repris possession de tous ses locaux. Le seul rappel vraiment apparent de la guerre est l'organisation d'examens spéciaux pour les étudiants démobilisés.

³⁶ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1918-1919, p. 22

³⁷ Ibid., p. 31

³⁸ Ibid., p. 17

³⁹ Ibid.

⁴⁰ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1920-1921, p. 3

La vie continue et le nombre d'étudiants progresse assez régulièrement. Mais en 1934-1935, le rapport fait remarquer la baisse importante du nombre des étudiants de la Faculté des Sciences. D'autres établissements sont aussi concernés par la diminution de leurs effectifs. Alors, bien sûr, le creux démographique consécutif au conflit mondial explique le phénomène. Et il n'échappe pas aux membres de l'Université qui rappellent « la faible natalité des années de guerre ». Pourtant, cette explication ne leur suffit pas. Ils y ajoutent « le peu de débouchés offerts aux jeunes gens qui font des études ». La période est marquée, en effet, par les difficultés économiques et le chômage. Le gouvernement lui-même souhaite ralentir fortement les recrutements dans l'administration. Or celle-ci est d'habitude largement ouverte aux étudiants des facultés. Ainsi, dans la mesure où un exemplaire du rapport du Conseil de l'Université est destiné au ministère, l'explication qui y est présentée sonne comme une mise en garde⁴¹.

Enfin, au terme de la période évoquée, la guerre perturbe à nouveau la vie universitaire. Le rapport relatif à l'année 1939-1940 met en relief les « difficultés nées des circonstances, de l'afflux des étudiants réfugiés, du manque de locaux et, plus tard, des faits de guerre⁴² ». Le gonflement des effectifs, particulièrement spectaculaire à la Faculté des Lettres, est donc lié à l'arrivée de réfugiés. Ils affluent du Nord dont Rennes doit recevoir, selon un plan préétabli, les services départementaux et les facultés⁴³.

Voilà donc quelques jalons posés sur cette période de l'entre-deux-guerres. Globalement, l'effectif de l'Université est donc en progression de 1919 à 1940. Et même s'il manque dans le décompte un certain nombre d'établissements, essayons d'estimer le poids des étudiants dans Rennes

Numériquement d'abord, les étudiants forment un petit groupe par rapport à la population rennaise. Pour cette dernière, nous possédons des dénombrements précis lors de quatre années de l'entre-deux-guerres⁴⁴. Leur mise en parallèle avec les effectifs de l'Université est claire :

	Nombre d'habitants à Rennes	Nombre d'étudiants de l'Université
1921	81 241	1 190
1926	83 418	1 513
1931	88 659	2 053
1936	98 538	2 051

En 1939, J. Meyer estime à 4 000 personnes, professeurs compris, les effectifs de l'Université. Et il précise qu'une « bonne partie de ce groupe social provient de l'extérieur de la ville⁴⁵ ». Gardons ce chiffre même s'il est un peu élevé pour la seule Université. En effet, il est basé sur le total présenté dans les rapports annuels du Conseil. Or nous avons vu que ce total englobe les étudiants de Nantes et d'Angers.

⁴¹ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1934-1935, p. 31

⁴² BURH – 182 300 : Rapport annuel 1939-1940

⁴³ SAINCLIVIER Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine 1918-1958, Vie politique et sociale*, Rennes, coll. « Histoire », PUR, 1996, 480 p., p. 219

⁴⁴ MEYER J., *Histoire de Rennes*, p. 385

⁴⁵ MEYER J., *Histoire de Rennes*, p. 385

D'un point de vue économique, le poids des étudiants est difficilement quantifiable. Si l'on suit J. Meyer, nous pouvons l'envisager dans un contexte plus large. Ainsi enseignements supérieur et secondaire réunis apportent environ 5 000 personnes à Rennes, soit 5% de la population. « Cela représente une partie importante du mouvement commercial de la ville⁴⁶ ». Pour cette raison, certaines municipalités se soucient de soutenir les secteurs qui favorisent l'expansion de Rennes. L'industrie lourde est absente, mais une garnison importante, les administrations et l'enseignement représentent une source de dynamisme économique. En outre, le soutien apporté à l'enseignement par certains édiles, comme Le Bastard ou Janvier, s'explique par les valeurs républicaines et laïques qu'ils défendent et partagent avec la majorité des universitaires.

Mais revenons aux étudiants. La politique les intéresse aussi. Jean Meyer évoque d'ailleurs à ce sujet « l'animation qu'amènent au cours de l'année scolaire, dans une ville réservée et secrète, des étudiants fortement intéressés par les luttes politiques du moment⁴⁷ ». Certes, avant la Première Guerre mondiale, ils constituent plusieurs groupements politiques : Groupe Socialiste des Etudiants Rennais, Union Républicaine, Saint-Yves... Mais après-guerre, beaucoup d'étudiants rejoignent les corporations et l'Association Générale. Or, celle-ci prône l'apolitisme, rendant exceptionnelles, en son sein, les manifestations politiques.

Certes, l'animation générée à travers la ville par les étudiants représente un autre indice de la place qu'ils y occupent. Mais bien plus que les luttes politiques, ce sont les festivités qui sont mises à profit par les étudiants pour se montrer aux yeux de la cité. Ainsi, les monômes réunissant plusieurs dizaines voire quelques centaines de personnes et surtout les fêtes du mardi-gras et de la mi-carême sont des temps forts. L'A.G.E.R. est alors sous les feux de l'actualité. Le reste du temps, la présence des étudiants dans Rennes semble peu perceptible⁴⁸.

Et pourtant, l'activité associative des étudiants est structurée et très intense.

⁴⁶ Ibid.

⁴⁷ Ibid.

⁴⁸ Témoignage de M. Piron

II. L'A.G.E.R. : ORGANISATION ET ADMINISTRATION

La première étape pour décrire le fonctionnement d'une association passe par l'examen de ses textes statutaires et réglementaires. L'organisation et l'administration de l'A.G.E.R. apparaissent donc à la lecture de ses statuts. Mais au-delà des textes, ce sont ses membres qui donnent vie à l'A et qui la font évoluer.

A. Dans les textes

En 1919, l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais est reconstituée. Elle semble en fait n'avoir jamais existé : la déclaration de sa constitution, exigée par la loi du 1^{er} juillet 1901 relative aux associations, est faite à la préfecture d'Ille-et-Vilaine le 3 avril 1919. Le récépissé de déclaration porte le numéro 203⁴⁹. Sont également fournis la composition du bureau, dont le président est Delalande, ainsi que deux exemplaires des statuts constitués de dix-sept articles relativement courts. Des statuts plus complets et accompagnés d'un règlement général seront votés par l'assemblée générale de l'A.G.E.R. en avril 1923, sous la présidence du dynamique Colas-Pelletier. Ils seront communiqués à la préfecture avec la formation du bureau. C'est ainsi seulement le 16 mai 1923 que l'annonce de la constitution de l'Association des Etudiantes et Etudiants de Rennes paraît au Journal Officiel⁵⁰.

Les membres, les corporatives et l'Association Générale

Une association, c'est d'abord un ensemble d'individus, de membres. Selon l'article III des statuts d'avril 1919, « pour être membre de l'A il faut et il suffit d'être étudiant à la faculté des Lettres, la faculté des sciences, la faculté de droit, au conservatoire, à l'école de Médecine et de Pharmacie, Ecole nationale d'agriculture, Ecole de Notariat, Ecole des Beaux-arts, et de verser une cotisation annuelle de six francs ». Dans les statuts de 1923, l'article 5 relatif aux membres actifs est affiné et complété. « Pour être membre actif il faut :

1°/ Justifier que l'on est inscrit ou immatriculé en qualité d'Etudiant dans l'une des facultés ou Ecoles de Rennes ». Suit leur énumération dans une liste similaire à celle de 1919 mais où est ôté le conservatoire et sont ajoutés l'Ecole Nationale d'Architecture, l'Institut Polytechnique de Bretagne et les cours de préparation aux Grandes Ecoles.

« 2°/ Etre présenté par deux membres de l'Association.

3°/ Payer chaque année un minimum de droit d'entrée de 1 franc et une cotisation minima de 4 francs. »

La nationalité française n'est pas obligatoire puisque l'article I des statuts de 1919 concerne les « étudiantes et étudiants rennais français ou alliés ». Et le bureau de cette année là, présidé par Delalande, comprend un vice-président américain nommé Laurence⁵¹. A ce sujet, rappelons qu'un certain nombre d'étudiants d'origine américaine et serbe sont présents à Rennes à la fin de la guerre. En 1923, l'admission de l'étudiant étranger est possible même s'il « doit présenter les pièces qui établissent sa nationalité et sa déclaration de séjour » (article 14 du Règlement Général). Mais sa participation à la prise de décision ne peut se faire qu'au niveau de l'assemblée générale. En effet, l'article 12 des statuts précise que « pour être membre du Comité, il faut être membre actif et français ». Outre les membres actifs, l'Association Générale se compose, selon les statuts de 1923 :

⁴⁹ ADIV – 4 M 234 et Préfecture d'Ille-et-Vilaine

⁵⁰ PIV

⁵¹ PIV : Déclaration de la Constitution de l'Association [Générale des Etudiants de Rennes] 1919

– de membres d’honneur dont le titre « est offert par le Président de l’Association, après avis du Comité aux notabilités résidant dans le ressort de l’Université de Rennes. [Ils] fixent eux-mêmes leur cotisation annuelle » (art. 6).

– de membres honoraires qui peuvent être « toute personne qui s’intéresse à l’Association. Le montant de la cotisation annuelle est fixée à un minimum de 20 francs » (art. 7). Notons que, parfois, les présidents de l’A deviennent présidents honoraires l’année qui suit la fin de leur mandat.

– de membres bienfaiteurs dont le titre revient à « toute personne qui acquitte une cotisation définitive d’au moins deux cents francs » (art. 8).

Ceci diffère légèrement de ce que l’on trouve dans les statuts de 1919 où sont absents les membres d’honneur, où la cotisation des membres honoraires n’est que de dix francs et où celle des membres bienfaiteurs doit être supérieure à vingt francs ; le nom des membres bienfaiteurs sera affiché au Cercle de l’A précise aussi l’article IV.

Pour appréhender la manière selon laquelle l’A.G.E.R. est organisée et administrée, les statuts et règlement général de 1923 offrent d’amples détails. « Toute faculté ou école faisant partie de l’Association est organisée en section corporative appelée plus brièvement “ corporative ” » (art. 77 - R.G.). « Les membres actifs de la section corporative se recrutent parmi les Etudiants de la Faculté ou de l’école qu’elle représente. Aucun Etudiant ne peut faire partie de l’Association Générale sans être inscrit à une section corporative et réciproquement » (art. 78 - R.G.).

« Une carte valable pour une année scolaire est délivrée à chaque étudiant dans le courant du mois de son inscription. Cette carte portant sa photographie, lui permet de profiter des avantages énumérés au chapitre I du présent titre. L’année scolaire commence le 1^{er} octobre » (art. 15 - R.G.). « La carte de l’Association Générale est délivrée aux membres actifs de chaque section corporative par son délégué. Cette carte porte obligatoirement au dos le sceau de la section corporative qui l’a délivrée » (art. 79 - R.G.). La carte est celle de l’Union Nationale des Associations d’Etudiants de France à laquelle l’A.G.E.R. est affiliée. En novembre 1926, lors de l’assemblée générale, le prix de la carte est porté à 20 francs⁵². A la rentrée 1931, le comité décide une nouvelle augmentation : la carte coûte désormais 25 francs⁵³.

« La section vote elle-même son règlement », élit son bureau et « possède un budget spécial. Elle fixe elle-même le montant de la cotisation versée par ses membres » (art. 80 et 82 - R.G.). « Les communications entre le Comité de l’Association et les sections corporatives sont faites par l’intermédiaire des Délégués » (art. 81 - R.G.). « Chaque section élit un délégué par 50 membres actifs ou fraction de 50 » (art. 83 - R.G.). « Chaque section corporative peut élire au début de chaque année un nombre de Délégués égal à celui qu’elle avait au Comité l’année précédente sauf à tenir compte pour cette représentation du nombre des membres actifs inscrits à la section au 1^{er} janvier de l’année courante » (art. 84 - R.G.).

« L’Association est administrée par un Comité » (art. 10). « Le Comité est composé de membres élus au scrutin secret pour un an par les membres actifs de chaque section corporative suivant la proportion fixée au Règlement Général » (art. 11). « Les membres sortants sont rééligibles » (art. 12). « Dans la séance qui suit son renouvellement, le Comité nomme son bureau composé de un Président, deux Vice-présidents, un secrétaire général, un secrétaire adjoint, un trésorier général, un trésorier adjoint. Les titulaires de ces fonctions, sauf les adjoints, seront choisis parmi les membres majeurs » (art. 13). Dans les statuts de 1919, l’article IX précise que « aucun membre du bureau ne devra faire partie du bureau d’une autre association comme Président, Vice-président, Secrétaire, Secrétaire adjoint, Trésorier, Trésorier adjoint ». Mais cette restriction a disparue en 1923. Enfin, « Le Comité a

⁵² ADIV – 1 J 40 : Registre des délibérations A.G.E.R. 1922-1934, assemblée générale du 18 novembre 1926

⁵³ Ibid., séance du 13 novembre 1931

pour fonctions principales d'examiner les comptes du trésorier, d'approuver et de voter les dépenses, d'accepter ou de refuser les dons et legs » (art. 15).

« L'Assemblée Générale comprend les membres actifs et se réunit 2 fois par an au début et à la fin de chaque année ». « Elle se réunit extraordinairement soit sur la convocation du Comité, soit sur une demande écrite, signée et adressée au Président par le quart au moins des membres actifs » (art. 20). « Le bureau de l'Assemblée Générale est celui du Comité. Son ordre du jour est réglé par le Comité [...]. L'Assemblée entend les rapports sur la gestion du Comité ; sur la situation financière et morale de l'Association. Elle approuve les comptes de l'exercice clos. L'Assemblée ne peut délibérer valablement que sur l'objet de sa convocation » (art. 21). « Seront inscrits de droit à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale, les propositions et interpellations adressées par lettre au secrétariat du Comité, huit jours au moins avant la réunion de l'Assemblée » (art. 49 - R.G.).

Les membres bénéficient donc des avantages offerts par l'Association ou s'investissent dans les assemblées générales, les comités ou les bureaux. Mais combien sont-ils ? En fait, l'effectif des membres de l'A.G.E.R. n'est connu que par de trop rares et imprécises allusions dans le journal *L'A* ou dans le registre des délibérations de l'Association. Il est pourtant plus que probable que des registres d'inscription des membres aient existé. Faute de les avoir trouvés, il est difficile de tirer des conclusions précises.

Les effectifs de l'A

Retrouvés au hasard des articles de *L'A* et des comptes-rendus des délibérations, les chiffres ci-dessous donnent un aperçu du nombre de membres que compte l'Association Générale des Etudiants Rennais. Cependant, aucun effectif total ne concerne les années vingt.

1 100 membres en juin 1930⁵⁴
1 050 membres en 1931⁵⁵
680 (cartes vendues)⁵⁶ ou 1 200 membres⁵⁷ en février 1932 ?
1 117 membres en juin 1933⁵⁸
1 200 membres en mars 1937⁵⁹
1 100 membres en janvier 1938⁶⁰

Exception faite de celui de 1933, les chiffres semblent arrondis, voire approximatifs. Ainsi, pour 1932, les deux effectifs présentés sont très différents. Le 25 février, un article de *L'A* annonce 1 200 membres à l'Association. Or, ils ne seraient que 680 d'après le total des cartes vendues, total présenté le 26 février lors d'une séance de délibération.

Grossièrement donc, de 1930 à 1938, l'A.G.E.R. regroupe 1 000 à 1 200 étudiants. Cette relative stabilité est à rapprocher de celle des effectifs de l'Université pour la même période. Mais faute d'avoir les effectifs des autres établissements d'enseignement supérieur, il est impossible de conclure sur la représentativité de l'Association Générale au sein du milieu étudiant rennais. Pourtant, un élément permet d'entrevoir le nombre d'étudiants adhérant au mouvement associatif dans telle ou telle discipline : le nombre des délégués au comité de l'A.

En 1920-1921, par exemple, la corporative de médecine envoie trois délégués à l'Association. En fait partie F. Hervé, élu président. Avec un délégué par cinquante membres

⁵⁴ An Diaoul Rû, « La fête des fleurs. En cherrant dans les bégonias », *L'A* n° 12 J. 26 juin 1930, p. 3

⁵⁵ ADIV – 1 J 40 : Registre des délibérations, séance du 26 février 1932

⁵⁶ Ibid.

⁵⁷ [sans auteur] « Etudiants, savez-vous que... », *L'A* n° 5 J. 25 février 1932, p. 11

⁵⁸ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 14 juin 1933

⁵⁹ LOYER Jules-Pierre, président de l'A.G.E.R., « Le restaurant de L'A », *L'A* n° 2 J. 20 janvier 1938, p. 9

⁶⁰ Ibid.

ou fraction de cinquante, la section compte donc de 100 à 150 membres, soit la quasi totalité des 156 étudiants inscrits en médecine. Avec ses deux délégués, la section des étudiants en pharmacie représente aussi la totalité, ou presque, des 67 inscrits à l'école. La corpo juridique, avec trois délégués, regroupe, comme en médecine, 100 à 150 membres. Elle ne représente pourtant qu'1/5^e environ des 526 étudiants inscrits en droit. A l'Ecole des Beaux-Arts, la section rassemble au maximum 50 membres puisqu'elle n'envoie qu'un délégué à l'A. L'école recense pourtant 274 élèves auxquels il faut ajouter 100 jeunes filles⁶¹.

Au total, en 1920-1921, le comité de l'Association Générale de Rennes réunit 17 délégués. Ceux-ci représentent entre 350 et 850 étudiants inscrits dans les différentes sections corporatives. Mais cette fourchette reste bien large. En 1930-1931, elle donne de 800 à 1 450 étudiants à l'A.G.E. de Rennes. Le comité rassemble alors 29 délégués, auxquels il faut ajouter deux déléguées féminines et le président de l'A⁶². Nous savons que cette année là, 1 050 étudiants ont pris leur carte.

200 à 250 d'entre eux appartiennent à la corporative de droit qui compte cinq délégués. Comme en 1920-1921, cela ne représente qu'1/5^e environ des effectifs de la faculté. La section de pharmacie regroupe toujours la totalité des potards et envoie quatre délégués à l'Association Générale. Avec trois représentants, les littéraires se sont hissés au niveau des élèves en agriculture et des carabins. Les élèves des beaux-arts, cette fois associés à ceux du conservatoire, envoient deux délégués⁶³. L'école rassemble alors 189 élèves et 43 demoiselles⁶⁴.

Mais toutes ces données sont trop lacunaires et imprécises. Elles ne peuvent servir, tout au plus, que comme points de repère. Elles permettent cependant de voir qu'en dix ans, entre 1920 et 1930, l'importance numérique de l'Association Générale des Etudiants Rennais s'est accrue. Pour suivre cette croissance, les pratiques évoluent au sein de l'Association. Et les textes qui la régissent doivent être adaptés.

La réforme des statuts

Cinq ans après l'adoption des statuts de 1923, le 30 mai 1928⁶⁵, « l'A.G.E.R. réunie en assemblée générale [apporte], sur la proposition de son président, Jean Léon, quelques modifications à ses statuts ; en voici les deux principales : Les présidents des diverses corporations seront, de droit, membres du Comité de l'A. Les élections des délégués de l'A se feront dans les corporations en fin d'année. Ces nouveaux articles seront mis en vigueur dès la fin de l'année 27-28⁶⁶ ».

Mais c'est en 1931 que s'amorce une véritable réforme des statuts de l'Association Générale. La commission qui doit s'en charger est nommée par le comité le 6 février⁶⁷. Son travail s'étale sur plus d'un an. Les nouveaux statuts sont présentés en séance de délibération le 27 mai 1932⁶⁸. Et « après de courtoises discussions, les statuts adoptés, le Comité [est] unanime à voter les félicitations à la Commission et à son président André Hémerly⁶⁹ ». La

⁶¹ Archives de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Rennes. Recherches de M. Lucas aimablement communiquées.

⁶² ADIV – 1 J 40 : Registre des délibérations A.G.E.R. 1922-1934, séance du 28 janvier 1931

⁶³ Ibid.

⁶⁴ Archives de l'Ecole Régionale des Beaux-Arts de Rennes. Recherches de M. Lucas.

⁶⁵ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 30 mai 1928

⁶⁶ [sans auteur] « Modifications aux statuts de " l'A " », L'A n° 12 J. 21 juin 1928, p. 7

⁶⁷ ADIV – 1 J. 40 : Registre, séance du 6 février 1931

⁶⁸ Ibid., séance du 27 mai 1932

⁶⁹ [sans auteur] « Laius officiel – La Révision des Statuts de l'Association Générale », L'A n° 11 J. 9 juin 1932, p. 11

ratification définitive intervient le 23 novembre 1932, après le vote favorable de l'assemblée générale⁷⁰.

Entre temps, l'annuaire de l'Association a été publié. Les nouveaux statuts y prennent une vingtaine de pages⁷¹. Les modifications apportées entérinent des réalités et des pratiques plus ou moins anciennes. Ainsi, les statuts admettent comme membres de l'A.G. les élèves de l'École dentaire et ceux du « cours supérieur de Musique et de Déclamation » (article 5). Ces derniers, évincés de l'Association en 1923, y sont à nouveau admis depuis mai 1929⁷². Quant à l'École dentaire, elle n'ouvre ses portes qu'en 1930. Mais dès la séance du comité du 20 février 1929, il est décidé que « les étudiants en dentisterie, sur leur demande, feront désormais partie de l'A.G.E.R. et seront rattachés à la corpo de Médecine – Ils sont du reste reconnus par l'U.N. –⁷³ ». ».

Une autre nouveauté aux statuts de 1932 est la rétribution accordée au président de l'A.G.E. de Rennes. « Seul le président reçoit mensuellement, à titre de frais de représentation, la somme de 150 francs, qui peut varier suivant l'avis du Comité » (article 14). L'origine de cette pratique remonte au mois de mars 1928 : lors d'une séance de délibération, le trésorier Dioré et le président Léon discutent « au sujet de notes jugées trop élevées par le trésorier. Après quoi, le comité, pour prévenir tout conflit ultérieur, vote une subvention de 100^F par mois au président⁷⁴ ». Une décision similaire est prise en février de l'année suivante. Une subvention mensuelle, de 150 francs cette fois, est accordée au président Léon⁷⁵. En juin 1930, ce sont 300 francs de subvention qui sont votés au président, « en compensation de ses frais⁷⁶ ».

L'importance reconnue à la fonction présidentielle par ces octrois d'argent, est peut-être le signe de l'importance qu'a prise l'Association Générale. Quoiqu'il en soit, pour les membres de l'Association, « la révision des statuts s'imposait car les anciens statuts étaient désormais un vêtement trop étroit pour ce corps vigoureux⁷⁷ ». Et les différents organes d'administration et de gestion sont réorganisés et renforcés.

Un premier exemple est l'énumération dans les nouveaux textes, des différentes commissions : commissions des comptes, des annales, de la bibliothèque, des fêtes, artistique, de l'ordre intérieur, du journal, des sports et philanthropique. Seule la commission des annales, née avec l'annuaire, est nouvelle. Les autres commissions, sortes de services techniques, sont déjà détaillées dans le comité de 1924-1925⁷⁸. Certaines sont même plus anciennes. En fait, le véritable changement réside dans leur présentation. Elles sont regroupées dans le même chapitre IV du Règlement général qui leur est exclusivement consacré. Cela paraît révélateur de l'importance que les services techniques ont pris ou, au moins, que l'on veut leur donner dans l'organisation de l'Association Générale.

Dans le même ordre d'idée, il faut souligner le renforcement de l'appareil financier de l'A. Les vérifications et contrôles prévus par les textes se multiplient. La commission des comptes se voit dotée de pouvoirs accrus. La commission des fêtes est particulièrement surveillée. Cela s'explique par son activité intense et diversifiée, source importante de revenus pour l'Association. En 1927 par exemple, « les bénéfices réalisés cette année sont dus en grande partie aux recettes de la Mi-Carême, grâce à l'activité du Commissaire des

⁷⁰ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 23 novembre 1932

⁷¹ ADIV – 2 Per 876 : Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais. Annuaire 1932. Imp. de L'Ouest-Eclair, pp. 51 à 72

⁷² ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 31 mai 1929

⁷³ Ibid., séance du 20 février 1929

⁷⁴ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 28 mars 1928

⁷⁵ Ibid., séance du 6 février 1929

⁷⁶ Ibid., séance du 4 juin 1930

⁷⁷ [sans auteur] « Laïus officiel – La Révision des Statuts de l'Association générale », *L'A* n° 11, J. 9 juin 1932, p. 11

⁷⁸ [sans auteur] « Comité de l'A.E.G.R. [sic] », *L'A* n° 1 J. 4 décembre 1924, p. 2

fêtes⁷⁹ ». Les données chiffrées manquent pour aller plus avant dans ce raisonnement. Néanmoins, le caractère gestionnaire qu'a acquis l'A.G.E.R. est sensible.

Pour conclure, si les courts statuts de 1919 marquent l'acte de (re)naissance de l'Association Générale des Etudiants Rennais, ceux de 1932 en représentent la maturité, l'âge adulte. Largement développés, les nouveaux textes sont adaptés aux nouvelles pratiques de l'A.G.E.R. et à son accroissement.

B. Dans les faits : les relations au sein de l'Association

Bien sûr, les textes statutaires donnent une idée de ce que peut être la vie de l'Associations des étudiants rennais. Mais d'autres sources en offrent une approche moins froide et plus quotidienne. Ainsi, le journal *L'A* permet d'aborder les relations qui existent entre les étudiants et entre les différentes corporations. Les lecteurs sont informés des ententes mais aussi des désunions. Pourtant certains aspects « intimes » sont volontairement passés sous silence. Il est alors possible de les mettre à jour par l'intermédiaire du registre des séances de délibération.

Les filles de l'A.G.E.R. ...

Comme l'indique son nom complet, l'Association Générale réunit les étudiantes et les étudiants rennais. Sur le papier, la préséance est donc laissée aux étudiantes. Mais dans la réalité, la place des jeunes filles au sein du milieu associatif est-elle si grande ?

En avril 1919, dans le bureau qui relance l'Association Générale, la vice-présidence est partagée entre quatre étudiants, dont une jeune fille en la personne de Mlle Erard⁸⁰. Mais l'expérience ne semble pas être renouvelée. Pourtant, toujours en 1919, mais dans les corporations cette fois, d'autres jeunes filles participent à la vie associative. En lettres par exemple, la trésorerie est tenue par une demoiselle et en médecine, une étudiante est secrétaire adjointe. En droit, chaque année, une des deux vice-présidences de la corporative est réservée à une fille.

A la rentrée 1922, l'A.G.E.R., avec à sa tête Colas-Pelletier, se préoccupe du sort des jeunes filles qui fréquentent l'Université. Elle souhaite mieux les intégrer à la suite d'un constat⁸¹ :

« [...] Le plus souvent, les étudiantes sont restées étrangères à la vie "escholère". [...] Or plus de 80 Etudiantes sont inscrites dans les différentes Facultés et l'on comprend tout de suite l'opportunité de la création d'un organe de liaison entre ces unités éparses. [...] le Président s'appliqua à démontrer que le groupement d'Etudiantes qu'il s'agissait de constituer ne devait pas exister en-dehors de l'A.G. à l'instar de ce qui a lieu dans les Universités de Paris, de Lyon et de Bordeaux, où le nombre considérable d'Etudiantes permet une association séparée et rattachée au même titre que les Etudiantes à l'U.N. A Rennes, il faut se garder de dissocier des efforts qui tendent manifestement vers les mêmes buts. [...] »

Plusieurs déléguées féminines sont donc ensuite désignées : deux en lettres, une en sciences, en droit, à l'Institut Polytechnique de Bretagne ou en pharmacie. Et une salle de la Maison des Etudiants est mise à leur disposition.

⁷⁹ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 18 mai 1927

⁸⁰ PIV : Statuts de 1919

⁸¹ J. S., « Etudiantes et Etudiants. Un projet qui se réalise », *L'A* n° 2 J. 14 décembre 1922, p. 2

Dans les statuts votés en mars 1923, rien ne vient préciser la situation des jeunes filles au sein de l'Association Générale. Et en décembre 1923, lors de l'assemblée générale, elles ne sont plus que deux déléguées féminines élues pour prendre part au comité de l'A⁸². En décembre 1924, deux étudiantes sont à nouveau élues à l'Association⁸³.

A la rentrée 1925, un changement intervient. Paul Picquenot propose d'élire une présidente étudiante. Dans le but de resserrer le lien entre les étudiantes et le comité de l'A, cette présidente fera partie du bureau de l'A.G.E.R. en tant que vice-présidente⁸⁴. C'est une étudiante en sciences, Mlle Robicault qui « inaugure » la fonction⁸⁵.

Les réalités et les mentalités évoluent lentement. En 1932, l'A.G. de Rennes se dote de nouveaux statuts. Mais ils ne répondent pas à toutes les attentes. En effet, en novembre 1932, lors d'une réunion du comité, Mlle Boudan intervient⁸⁶. La présidente des étudiantes rappelle qu'en juin, la commission de révision des statuts avait décidé d'accorder le droit de vote aux présidente et vice-présidente étudiantes. Or, rien de tel n'apparaît dans les statuts déjà votés et publiés. Et la responsabilité semble en incomber à Tiengou, alors président, qui aurait agi de son propre chef. Mlle Boudan demande donc la révision de l'article 111. Elle désire voir dans les statuts la date et le mode d'élection de la présidente. Elle propose une déléguée pour 20 ou fraction de 20 étudiantes ayant la carte de l'A. Sensible à la demande de Mlle Boudan, le comité accorde à l'unanimité le droit de vote à la présidente. Et son élection aura lieu avant celle du président de l'Association.

Malgré tout, le rôle des jeunes filles au sein de l'A.G.E.R. semble rester marginal. Mais cela n'a rien d'étonnant dans la société française de l'époque ; la femme n'y a pas de droit politique et n'accède que très rarement aux postes à responsabilité.

Les jeunes filles apparaissent même comme des êtres fragiles qu'il faut protéger des agressions d'individus indéliçats. L'anecdote qui suit, évoquée lors d'une séance du comité dans les « questions diverses⁸⁷ » est révélatrice :

« Un groupe de camarades se trouvant aux fenêtres de la salle de lecture a poussé des cris divers au passage de mademoiselle Pochar, étudiante en Sciences. Le camarade Francès est chargé d'une enquête. Une lettre de sympathie sera adressée à mademoiselle Pochar. »

Dans le même ordre d'idée, à l'intérieur de la Maison des Etudiants, il « est rappelé aux Etudiants que l'entrée du Salon des Etudiantes est strictement réservée à ces demoiselles et que pour aucun motif les Etudiants ne doivent y pénétrer⁸⁸ ». Ce rappel fait sans doute suite à une intrusion masculine inconvenante. Car si les étudiantes partagent les bancs de la faculté avec leurs homologues masculins, la mixité a encore des limites.

Les anciens de l'A.G. ...

Après la section féminine de l'A.G.E.R., évoquons aussi celle des anciens. Marcel Colas-Pelletier apporte encore ici sa touche personnelle puisqu'il est à l'origine de « l'A des Anciens », en 1926.

⁸² [sans auteur] « L'Assemblée générale de l'A.G.E.R. », *L'A* n° 1 J. 13 décembre 1923, p. 8

⁸³ [sans auteur] « Elections chez les étudiantes », *L'A* n° 2 J. 18 décembre 1924, p. 7

⁸⁴ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 24 novembre 1925

⁸⁵ [sans auteur] « Bureau et comité de l'A.G.E.R. », *L'A* n° 1 J. 17 décembre 1925, p. 6

⁸⁶ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 29 novembre 1932

⁸⁷ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 18 mars 1924

⁸⁸ [sans auteur] « L'Assemblée générale de l'A.G.E.R. », *L'A* n° 1 J. 13 décembre 1923, p. 8

Cette année-là, la poursuite de ses études de médecine oblige Colas-Pelletier à quitter Rennes prochainement. Il démissionne donc de la présidence de l'A.G. le 18 janvier⁸⁹. Le 19, Asse est élu pour le remplacer⁹⁰. Et le 22 janvier, c'est donc en tant que tout nouvel ancien que l'ex-président présente le projet d'une « A des Anciens »⁹¹.

Mais trois ans s'écourent avant que le projet ne devienne réalité. En effet, ce n'est que le 3 mars 1929 que plusieurs anciens se réunissent sous la présidence de... Colas-Pelletier. Il s'agit donc de mettre sur pied une association des anciens de l'Association Générale rennaise. Un comité provisoire est nommé. Une assemblée générale prochaine devra permettre d'approuver les statuts⁹².

Le 13 juin, un article du journal *L'A* annonce que la « réunion préparatoire de l'A des anciens a eu lieu avec un plein succès⁹³ ». Le président est René Ladam ; Colas-Pelletier et Jean Léon sont nommés vice-présidents. Un comité d'honneur réuni le recteur d'académie, les doyens et directeurs des grandes écoles et le maire de Rennes.

Mais l'activité des anciens semble peu intense. Et en février 1931, si *L'A* rend compte de la dernière réunion, c'est en soulignant la « période de léthargie » qui l'a précédée⁹⁴. Cinq pages sont tout de même consacrées à l'A des Anciens dans l'annuaire de l'A.G.E.R. de 1932⁹⁵. La vie associative en pointillé des anciens ne doit pas surprendre. Ils sont sans doute dispersés géographiquement. Quant à leurs occupations et préoccupations, elles diffèrent désormais de celles qu'ils avaient lorsqu'ils étaient étudiants à Rennes.

... et les autres

Beaucoup plus intense est l'activité de l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais. Le journal *L'A* et le registre des délibérations en fournissent d'abondants détails. Un premier trait, particulièrement frappant, est la grande mobilité des délégués au sein des comités : changements de fonction ou démissions pures et simples sont légions. Ainsi, par exemple, à la rentrée 1923, Hista est nommé au commissariat des sports⁹⁶. Il démissionne de ce poste la semaine suivante et devient commissaire philanthropique adjoint⁹⁷. De nouveau une semaine plus tard, il entre à la commission des fêtes, à la place de Francès, démissionnaire⁹⁸. Et le cas est loin d'être isolé.

La démission peut parfois s'expliquer par des impératifs : les études sont parfois difficiles à concilier avec l'activité associative. Ainsi, en janvier 1926, le président Colas-Pelletier cède sa place parce qu'il doit quitter Rennes pour terminer ses études de médecine. A la rentrée 1927, Dioré ne reste président de l'A que quelques jours. Il explique qu'il démissionne « pour des motifs d'études l'occupant beaucoup⁹⁹ ». Il accepte pourtant, en janvier 1928, la vice-présidence à la place de Boscher, démissionnaire. Il cumule alors cette fonction avec celle d'administrateur général du journal¹⁰⁰ et de trésorier adjoint, puis général¹⁰¹.

⁸⁹ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 18 janvier 1926

⁹⁰ Ibid., séance du 19 janvier 1926

⁹¹ Ibid., séance du 22 janvier 1926

⁹² [sans auteur] « “ L'A ” des Anciens », *L'A* n° 7 J. 7 mars 1929, p. 7

⁹³ L.-A., « L'“ A ” des Anciens », *L'A* n° 12 J. 13 juin 1929, p. 7

⁹⁴ [sans auteur] « L'A des Anciens », *L'A* n° 6 J. 26 février 1931, p. 11

⁹⁵ ADIV – 2 Per 876 : Association Générale des Etudiantes et Etudiants de Rennes. Annuaire 1932, pp. 99 à 104

⁹⁶ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 22 novembre 1923

⁹⁷ Ibid., séance du 30 novembre 1923

⁹⁸ Ibid., séance du 7 décembre 1923

⁹⁹ Ibid., assemblée générale du 21 et séance du 24 novembre 1927

¹⁰⁰ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 11 janvier 1928

¹⁰¹ Ibid., séance du 25 juin 1927

Loin d'être aussi actifs, d'autres membres du comité manquent même singulièrement d'assiduité aux réunions. Ainsi, lors de la séance du 21 janvier 1927, la liste des absents en dénombre dix dont trois seulement sont excusés. Le président « Asse devant le nombre restreint des membres du Comité présents à la séance, s'indigne de la conduite des camarades qui ont été délégués au Comité, mais qui viennent le moins souvent possible à la réunion. Une lettre de blâme leur sera adressée¹⁰² ». Après plusieurs absences non justifiées et conformément aux statuts, les délégués sont déclarés démissionnaires.

Le mécontentement s'adresse aussi parfois à ceux qui ne se montrent pas à la hauteur de leur tâche. Ainsi, le 8 février 1924, le président et le comité de l'A émettent des regrets au sujet de la « non assiduité » des commissaires d'ordre intérieur. A l'unanimité, un avertissement est alors voté à l'encontre du C.O.I. Lecrac¹⁰³. Et parfois, après les reproches vient la démission : en janvier 1927, il est reproché à nouveau à un commissaire d'ordre intérieur son peu de zèle. Il démissionne alors de sa fonction même s'il reste délégué¹⁰⁴.

Dans le cadre cette fois de fautes plus graves, le règlement général de 1923, comme d'ailleurs celui de 1932, prévoit un certain nombre de sanctions. Elles peuvent aller jusqu'à l'exclusion des membres fautifs. Les cas sont cependant exceptionnels. Le plus marquant est peut-être celui de Paul Picquenot. Dès février 1923, il s'investit activement dans la vie associative estudiantine. Il entre au journal *L'A* où il est chargé des abonnements. Il est ensuite administrateur trésorier du journal. Il cumule cette fonction avec celle de vice-président de l'A.G.E.R. en 1924. Il reste à la vice-présidence jusqu'au 18 janvier 1926, date à laquelle il démissionne¹⁰⁵. C'est le même jour que Colas-Pelletier se retire et il propose Picquenot pour le remplacer à la présidence. Ce dernier est élu, mais refuse le poste. Deux mois plus tard, malgré ses excellents états de service, il commet une erreur qui ne lui sera pas pardonnée. Auteur du vol d'une machine à écrire et de deux jeux de balles de billard à l'Association, Picquenot doit s'expliquer devant ses pairs réunis en mars 1926¹⁰⁶. Son exclusion de l'Association Générale est prononcée.

Au-delà de la gestion de cas individuels comme ceux décrits plus haut, l'organisation de l'A.G.E.R. doit aussi permettre d'entretenir ou de rétablir de bonnes relations entre les différents groupes, entre les différentes corporations qui compose l'Association. L'ambiance n'est, en effet, pas toujours détendue.

En début d'année 1921-1922, l'A.G.E. de Rennes obtient des tarifs réduits au théâtre. Ils ne satisfont visiblement pas les étudiants en médecine parmi lesquels « Pierre l'Ermite et Urbain II » prêchent la « croisade contre l'A ». La grogne gagne quelques étudiants en droit et peut-être d'autres. René Dagonne leur répond par le biais du journal. Il cherche à ne pas envenimer le débat tout en essayant de faire taire les mécontents. Il explique qu'il n'appartient pas aux corporations de réclamer des réductions sous peine d'engendrer des tensions entre elles. « Il faut un organisme central. Il faut un ministre des Affaires Etrangères des Etudiants. L'A.G. est là dans ce but. Elle a été créée à cet effet¹⁰⁷ ».

Dagonne répond également aux critiques faites aux membres de l'Association Générale. Ces derniers sont accusés d'être des « autocrates », des « intrigants » et des « profiteurs ». A la première accusation, Dagonne réplique que des élections ont eu lieu. Pour ce qui est des intrigues, il se demande « à quelles hautes destinées les postes que nous occupons auront l'heur de nous conduire ». Quant au terme de profiteur, Dagonne souligne l'existence de frais de représentation pour le président de l'A, frais qui ne lui sont pas

¹⁰² Ibid., séance du 21 janvier 1927

¹⁰³ Ibid., séance du 8 février 1924

¹⁰⁴ Ibid., séance du 17 janvier 1927

¹⁰⁵ Ibid., séance du 18 janvier 1926

¹⁰⁶ Ibid., séance du 24 mars 1926

¹⁰⁷ DAGORNE R., « Quelques mots sur : les réductions au théâtre – les rapports de l'A.G. et des corpos – certaines attaques contre l'A.G. », *L'A* n° 3 J. 5 janvier 1922, p. 8

remboursés. Plus généralement, il rappelle que les avantages fournis par l'A.G.E.R. profitent à tous ses membres¹⁰⁸.

Mais les griefs à l'encontre de l'Association restent toujours un peu les mêmes. Ils sont véhiculés par pure jalousie ou soulevés suite à des erreurs ou des malversations des délégués. En 1936, le trésorier Le Mazou répond à de nouvelles attaques¹⁰⁹ :

« Je suis déjà un vieil étudiant, depuis mon arrivée à Rennes, je fréquente la maison de la rue St Yves. Que de fois n'ai-je pas entendu dire : " l'A est dirigée par des crapules, les étudiants ne sont pas intéressants, ils s'en vont tous les ans avec la caisse. »

Il est facile d'en conclure que l'A est une mauvaise école.

Je ne voudrais pas avoir l'air de répondre à des critiques qui ne nous touchent pas, en proclamant bien haut la vérité sur notre Association.

Depuis deux ans, les étudiants n'épargnant ni leur temps, ni leur travail ont étudié de très près les affaires de l'A. Ils ont découvert que bien des erreurs avaient été commises par leurs camarades.

Elles sont aujourd'hui réparées, il nous est donc agréable de déclarer que l'A.G. se trouve dégagée de toutes les obligations envers qui que ce soit. Mais que tout le monde sache bien que l'A est très sérieusement administrée, qu'elle n'est plus (excusez l'expression) " une vache à lait " et qu'elle ne recevra plus de factures remontant à des origines lointaines et pour le moins obscures.

Que tous les détracteurs de l'A continuent leurs invectives, c'est tout à son honneur ; il en est des associations comme des personnes, celles qui sont médiocres ne sont jamais critiquées. »

Au sein de l'A.G.E.R., des rivalités opposent parfois des corporations entre elles. Et les rapports de force sont souvent révélés lors des élections à l'A. Les enjeux électoraux exacerbent alors les fiertés corporatistes. A la rentrée 1927, par exemple, les étudiants en droit accusent les carabins et potards d'influencer le vote contre eux par leurs cris. Les juristes lancent même l'accusation suprême dans le milieu associatif étudiantin : ils affirment que les étudiants en médecine et en pharmacie sont « dominés par des sentiments politiques¹¹⁰ ». Une autre attaque fait également mouche dans le milieu : « vous n'êtes pas étudiants ». Les élèves en agriculture, en 1938, en sont victimes et protestent par une mise au point dans le journal¹¹¹.

Malgré tout, il ne faudrait pas voir l'Association Générale seulement sous l'angle des conflits et des règlements de compte. Elle sert avant tout à fédérer les énergies et son but le plus visible est d'œuvrer pour le bien-être de ses membres. Ces derniers bénéficient en particulier de leur Maison des Etudiants et de leur journal d'information et de détente : *L'A*.

¹⁰⁸ DAGORNE R., « Quelques mots sur : les réductions au théâtre – les rapports de l'A.G. et des corpos – certaines attaques contre l'A.G. », *L'A* n° 3 J. 5 janvier 1922, p. 8

¹⁰⁹ LE MAZOU R. Y., trésorier général de l'A.G.E.R., « La vérité », *L'A* n° 7 J. 12 mars 1936, p. 4

¹¹⁰ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 21 novembre 1927

¹¹¹ M. T. « Parlons clairement – Lettre ouverte aux étudiants et étudiantes de toutes les corpos », *L'A* n° 1 J. 6 janvier 1938, p. 3

Illustration 1
Le président de l'A.G.E.R., Colas-Pelletier, en 1924.



III. L'A.G.E.R. : UN TOIT ET UNE VOIX

A Rennes, comme dans beaucoup de villes universitaires françaises, l'Association Générale des Etudiants a établi ses quartiers dans la Maison des Etudiants. Les locaux sont mis à la disposition de tous les étudiants rennais dès avant la guerre et leur a permis de se regrouper. Qu'elle soit située rue Chalais ou rue Saint-Yves, la Maison est le cœur de l'activité associative. Quant au journal *L'A*, il en est la voix. Cette voix est écoutée à Rennes mais aussi au-delà. Et partout, son timbre enjoué est particulièrement apprécié.

A. Son siège : la Maison des Etudiants

L'histoire de la Maison des étudiants commence en 1911. Les origines méritent d'être racontées car, sous le toit de sa Maison, la jeunesse des écoles de Rennes se forge une unité.

La Halle-aux-Toiles

En 1911, le maire de Rennes, Jean Janvier, promet aux étudiants de les loger. Il confie à l'un d'eux sa vision des futurs locaux¹¹² :

« Dans les grandes salles de fêtes et de concerts vous serez tous réunis pour la bonne humeur et le plaisir ; [...] Dans les petites salles de réunions et de conférences, vous vous réunirez par groupes d'amis, vous constituerez des petits cercles d'études sociales ou politiques, des petits foyers d'union régionale ou de corporative, vous aurez vos parlottes libres, indépendantes, isolées, et qui sait, peut-être, les cadres finiront-ils par s'élargir et une pensée commune naîtra-t-elle ? »

A l'époque, en effet, les étudiants rennais sont dispersés entre les corporatives et des groupements politiques : Groupe Socialiste des Etudiants Rennais, Fédération des Etudiants Bretons, Union Républicaine, Saint-Yves, Action Française. Et s'ils envisagent « une Entente générale entre étudiants, [ils pensent] qu'elle doit se faire en-dehors de toute politique¹¹³ ». Mais pour l'heure, il s'agit de préparer l'organisation du foyer. Il est prévu de l'installer au troisième étage de l'aile ouest du Palais du Commerce¹¹⁴.

Le 6 avril 1911, les membres du Comité des Fêtes se réunissent. « Ils [ont] été priés par la Municipalité de s'occuper au plus tôt de la constitution d'une Commission qui aurait à étudier, d'accord avec la Commission municipale, l'organisation intérieure du Foyer¹¹⁵ ». Il est décidé que des délégués représenteront les facultés ou écoles de Rennes, mais pas les associations ou corporatives. C'est que le foyer doit accueillir tous les étudiants et pas seulement certains d'entre eux. Par ailleurs, la mention du « Comité des Fêtes » est à souligner. Son nom laisse à penser qu'il a en charge l'organisation des festivités estudiantines. Est-il une survivance de l'A.G.E.R. ? Au moins semble-t-il entretenir un tant soit peu d'unité chez les étudiants et ce, par delà leurs différents groupements.

Dans les facultés et écoles, des élections ont désigné des délégués et *Le Cri des Ecoles*, dans son numéro 9, présente les « Premiers travaux du Comité ». Pour la séance suivante, l'élaboration des statuts du foyer figure au programme. La « commission s'appuiera

¹¹² F. Q., « On nous loge », *Le Cri des Ecoles* N° 4, 15 février 1911, p. 1

¹¹³ QUESSETTE F., « Entre Etudiants », *Le Cri des Ecoles* N° 2, 11 janvier 1911, pp. 1 et 2

¹¹⁴ AMR – M.269 : Rapport du Maire

¹¹⁵ [sans auteur] « Foyer des Etudiants. Election d'un Comité », *Le Cri des Ecoles* N° 8, 3 mai 1911, p. 1

sur les données que lui fourniront les statuts déjà existants des Foyers de Lille, Nancy, Paris, etc...¹¹⁶ » Pour se faire, le maire s'est renseigné auprès de ses homologues. Je n'ai pas trouvé d'exemplaire de la lettre de M. Janvier. Mais les archives ont conservé la lettre du maire de Nancy et celles du maire lillois. Ainsi, à la première, datée du 4 mars 1911, est joint un exemplaire imprimé des statuts de la Société Générale des Etudiants anciennement Union des Etudiant et Cercle des Etudiants, fondée en 1877. Les deux lettres lilloises, datées des 3 et 15 mars, sont accompagnées d'un exemplaire imprimé du Règlement Général de l'Union des Etudiants de l'Etat fondée en 1881, et une notice imprimée et illustrée concernant la Maison des Etudiants à l'Université de Lille¹¹⁷.

L'intérêt porté par M. Janvier aux étudiants est à souligner. Il faut rappeler que la municipalité républicaine de l'époque ne manque aucune occasion d'apporter son soutien à l'enseignement public ; c'est là un moyen de contrer l'influence catholique. Cependant, le maire ne peut tenir sa promesse faite aux étudiants de les installer au troisième étage de l'aile ouest du Palais du Commerce. Ce dernier, dont la construction a débuté en 1887, est loin d'être achevé. L'incendie qui le détruit le 29 juillet 1911 retarde encore les travaux.

En outre, le directeur régional des Postes, estimant déjà que ses services seront trop à l'étroit dans la partie est qui leur est destinée a demandé à louer le troisième étage ouest. Enfin, la présence forcément bruyante des éventuels voisins étudiants représente un obstacle à leur installation. La municipalité cède alors la Halle-aux-Toiles qui devient Maison des Etudiants en 1912¹¹⁸.

Le 28 novembre, les délégués des facultés et écoles s'y réunissent pour fixer l'attribution des locaux. L'Union Républicaine, la corporative de médecine et l'amicale de pharmacie ont chacune une salle que M. Janvier leur a déjà accordé. Cela pose le problème de l'utilité des délégués et rend vifs les débats sur le partage.

En février 1913, *Le Cri des Ecoles* nous apprend que la Maison des Etudiants possède ses statuts, son conseil d'administration et son bureau¹¹⁹. La Maison a donc toutes les caractéristiques d'une association d'étudiants. Mais elle ne s'appelle pas encore Association Générale des Etudiants Rennais.

Ce n'est qu'après la guerre, que ce nom réapparaît. Mais l'adresse de l'A.G.E.R. citée à titre provisoire sur la déclaration de constitution d'association du 3 avril 1919 est : 2, quai Duguay-Trouin. Cependant, rapidement les étudiants reprennent leurs quartiers à la Halle-aux-Toiles. Le premier numéro de *L'A* nous l'indique en première page par son adresse du 2, rue Chalais. Et dès le 9 mars 1920, un bar y est ouvert et sert des consommations à prix réduits¹²⁰.

Les étudiants ne perdent pas l'espoir d'habiter dans le Palais du Commerce, au premier étage du pavillon central cette fois, dès qu'il sera achevé. Pourtant, ils cherchent ailleurs un local qui remplacerait leur vieille Maison. Car celle-ci tombe littéralement en ruine comme nous le montre cette anecdote¹²¹ :

« Un certain après-midi d'octobre dernier, le plafond d'une des salles de la Maison des Etudiants s'écroula rue Chalais. Il menaçait ruine depuis 2 mois. Personne n'était à l'intérieur pendant la catastrophe. Poutres, poutrelles, torchis, plâtras, s'abîmèrent en un fracas [...] tonitruant. L'ami Marchal [...] passait précisément rue Chalais. Un vieux bourgeois, près de lui, eut cette simple phrase à l'adresse d'un vieil autre bourgeois : *Encore*

¹¹⁶ [sans auteur] « Foyer des Etudiants. Premiers travaux du Comité », *Le Cri des Ecoles* N° 9, 17 mai 1911, p. 3

¹¹⁷ AMR – M 269

¹¹⁸ [sans auteur] « La Maison des Etudiants », *L'A* n° 2 J. 15 décembre 1921, p. 4

¹¹⁹ Requiem, « Pour la Maison des Etudiants », *Le Cri des Ecoles* N° 26, 18 février 1913, p. 1

¹²⁰ [sans auteur] « Avis », *L'A* n° 7 L. 22 mars 1920, p. 5

¹²¹ [sans auteur] « Par ci, par "l'A" », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 6

ces cochons d'étudiants qui chahutent ! De cette exclamation on peut, pour le moins, conclure que la gent escholière est chargée parfois de plus de péchés qu'elle n'en commet ! »

Les recherches en vue de s'installer ailleurs échouent. Il faut se résoudre à restaurer la Halle-aux-Toiles et pour cela, obtenir l'accord de la municipalité. L. Prévost président de l'Association Générale est accompagné d'un de ses vice-présidents, R. Dagonne ou F. Aubert, et de Vinot, président de l'association corporative de médecine qui possède une salle de la Halle-aux-Toiles pour local. Une rencontre avec M. Janvier a lieu le 6 décembre 1921. Ce dernier accepte d'ordonner des travaux de rénovation intérieure qui débutent rapidement.

Le 13 janvier 1922, la séance hebdomadaire du comité de l'A.G. se déroule dans la salle rénovée réservée aux délégués. A leur entrée, « ils eurent comme l'impression d'avoir été convoqués à quelque San-Remo ou à quelque Cannes. [...] C'était magnifique ! » nous indique un article de *L'A*¹²². On apprend aussi « qu'une salle de lecture, de travail, de jeux, de correspondance, de concerts, de réunions, d'absorptions d'apéritifs est en train de se créer », et que les « Corps qui détiennent la possession de salles donnant sur le grand couloir ne manqueront pas de procéder, dans leur ressort, aux mises en état désirables. La Corporation de Médecine a déjà commencé et s'occupe activement de sa bibliothèque. Son exemple sera suivi. Et ainsi [la] Maison des Etudiants toute entière – si son extérieur n'est pas très engageant – sera aménagée intérieurement d'une façon très satisfaisante ».

Le dimanche 5 février 1922, la Maison est inaugurée en présence du maire¹²³. A 17h30, « une foule bruyante d'étudiants » se presse. Un apéritif est offert à chacun et un petit concert termine la soirée. Si auparavant l'endroit était lamentable poussant les étudiants à préférer les cafés, ils peuvent dorénavant s'étonner du changement. La salle du comité, aménagée pour les délibérations des 18 membres du comité, contient des tables couvertes de tapis verts et de sous-mains. Dans la salle de lecture, une dizaine de petites tables sont aussi recouvertes de tapis verts. Un bar est installé où il est possible de se faire servir des petits-déjeuners. L'accent est mis sur les efforts financiers consentis par l'Association pour l'aménagement et l'entretien. Il est demandé de respecter le mobilier et le lieu en général. Une surveillance rigoureuse va être instaurée et commence par le contrôle des cartes de membre à l'entrée. Il est hors de question que ceux qui refusent de cotiser à l'A profitent de la Maison.

Un an après, une nouvelle inauguration marque la fin des travaux et accueille des personnalités telles que M. Laurent au nom de la municipalité ou le recteur Gérard-Varet¹²⁴. La Maison des Etudiants compte un « Salon des Etudiantes » dont l'entrée est exclusivement réservée aux demoiselles¹²⁵. Une bibliothèque a aussi trouvé place rue Chalais à l'instigation de Colas-Pelletier. Le 21 décembre 1923, le comité autorise le président à dépenser 3 000 francs pour l'achat de livres et de brochures¹²⁶. La bibliothèque est inaugurée le 3 février¹²⁷ et propose bientôt 500 livres, des journaux et des revues¹²⁸.

Lorsque le Palais du Commerce est achevé, M. Janvier doit admettre l'impossibilité d'y loger les étudiants. La municipalité de Rennes fait alors l'acquisition de l'immeuble situé au 14 rue Saint-Yves. Son propriétaire, M. le Bâtonnier Marcille, qui le loue à la ville contre un loyer annuel de 4 500 francs, accepte de le céder pour 90 000 francs. L'acte de vente est signé le 31 mai 1923 entre M. Marcille et M. Janvier. Affecté pendant de longues années au Conservatoire de musique, il accueille depuis quelques temps la Mutualité. L'immeuble doit

¹²² [sans auteur] « La réorganisation de notre Maison », *L'A* n° 4 J. 19 janvier 1922, p. 1

¹²³ *L'A*, « Inauguration de la Maison des Etudiants », *L'A* n° 6 J. 16 février 1922, p. 4

¹²⁴ [sans auteur] « L'inauguration de la Maison des Etudiants », *L'A* n° 6 J. 22 février 1923 p. 3 et n° 7 J. 8 mars 1923, p. 4

¹²⁵ [sans auteur] « L'Assemblée générale de l'A.G.E.R. », *L'A* n° 1 J. 13 décembre 1923, p. 8

¹²⁶ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 21 décembre 1923

¹²⁷ P'tit Gas, « La bibliothèque – A Colas-Pelletier : Merci ! », *L'A* n° 4 J. 7 février 1924, p.4 et [sans auteur] « L'inauguration de la bibliothèque des Etudiants », p. 8

¹²⁸ [sans auteur] « Bibliothèque », *L'A* n° 7 J. 20 mars 1924, p. 8

être libre lorsque les Sociétés de Secours Mutuels occuperont leurs nouveaux locaux¹²⁹. Il est alors mis gratuitement à la disposition de l'Association Générale des Etudiants¹³⁰.

De la rue Chalais à la rue Saint-Yves

Le 18 novembre 1926, une assemblée générale se tient à l'A, rue Saint-Yves. Elle a pour motif « l'inauguration de la salle des fresques et [le] compte-rendu de l'activité de l'A pendant les vacances ». Le président « Asse adresse ses remerciements à M. Ronsin directeur de l'Ecole des Beaux-Arts qui a permis à ses élèves de venir peindre les fresques de la salle de réunion. Les félicitations sont adressées aux auteurs de ces fresques et à leurs collaborateurs »¹³¹.

Mais ce n'est qu'en décembre 1926 que les étudiants de l'A aménagent dans leur nouvelle Maison de la rue Saint-Yves¹³². Elle offre des locaux plus spacieux. Un poste T.S.F. est installé en 1929¹³³, puis un pick-up l'année suivante¹³⁴.

L'annuaire de 1932 nous permet de visiter les locaux de la Maison des Etudiants¹³⁵. La visite commence au rez-de-chaussée par le restaurant coopératif qui fait la fierté de l'A.G. de Rennes. La salle est éclairée par une vaste verrière centrale. Dans le fond, la grande fresque qui sert de manchette au journal, a été reproduite au mur. Toujours au rez-de-chaussée, se trouvent le salon réservé aux étudiantes, la bibliothèque portant le nom de Colas-Pelletier, le secrétariat abritant les services administratifs de l'Association et, dans une petite salle attenante, le bureau présidentiel. Enfin, la salle des fresques est utilisée lors des réunions corporatives ou comme salle de lecture. Le bar y est implanté. Les murs de cette salle sont ornés des fresques de Mlle O. Villers et de ses collaborateurs, fresques qui retracent les principaux épisodes de la vie estudiantine. L'étage de la Maison accueille la commission des fêtes ainsi que les membres du journal *L'A*.

En 1936, le recteur de l'académie de Rennes, M. Davy, demande à la municipalité de céder l'immeuble de la rue Saint-Yves à l'Université. Il est précisé que l'immeuble garderait sa destination de Maison des Etudiants. Le conseil municipal donne son accord. L'acte de vente de l'immeuble, pour une valeur de 100 000 francs, est donc signé le 30 décembre 1936 par M. Davy et le maire de Rennes, M. Chateau¹³⁶. Ce changement de propriétaire n'affecte en rien la situation des membres de l'A.G.E.R. qui conservent la jouissance de la Maison.

La Maison des Etudiants représente un lien évident entre les étudiants. Ils y viennent des différents établissements de la ville. Ils s'y consacrent aux diverses activités, qu'elles soient alimentaires (restaurant), associatives, récréatives, journalistiques... La Maison symbolise à tel point l'Association Générale que les étudiants l'appellent l'A.

Elle est aussi un trait d'union avec l'extérieur, avec les homologues d'autres villes d'abord. Ainsi, par exemple, des membres de l'Union Nationale y sont reçus en février

¹²⁹ AMR – M 269 : Maison des Etudiants, rue St Yves

Acquisition et affectation de l'immeuble rue Saint-Yves, 14. Rapport de M. le Maire (3 février 1923)
Acte de vente

¹³⁰ AMR – R 82 : Maison des Etudiants et Etudiantes

¹³¹ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 18 novembre 1926

¹³² L'A, « Formez le Monôme ! De la Ruche à Lait à la rue S'-Yves », *L'A* n° 1 Merc. 1^{er} décembre 1926, p. 1 et Setcetiñ Crasel, « Voyage autour de la grande salle », p. 4

¹³³ [sans auteur] « A l'"A" », *L'A* n° 12 J. 13 juin 1929, p. 7

¹³⁴ [sans auteur] « Bruits et Rumeurs de l'A.G. », *L'A* n° 4 J. 6 février 1930, p. 7

¹³⁵ ADIV – 2 Per 171 : Annuaire 1932, pp. 22 et suivantes

¹³⁶ ADIV – M 629 : Lettre du Recteur de l'Académie de Rennes à Monsieur le Maire de Rennes (29 juin 1936)
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal. Séance publique du vendredi 31 juillet 1936
Acte de vente

1925¹³⁷. Les élus rennais reçoivent également un accueil particulier. M. Janvier, notamment, est un hôte de marque. Les étudiants lui doivent beaucoup et ils le savent. Ils l'ont baptisé « père des étudiants ». Ce surnom traduit bien un certain paternalisme, « paternalisme de bon aloi¹³⁸ », typique de la période et qui caractérise les relations entre les étudiants et les autorités ou notabilités « bienfaitrices ». Après M. Janvier, les autorités municipales seront toujours bien reçues.

Concernant l'enseignement supérieur, les professeurs viennent parfois à la Maison. Ils y voient leurs élèves dans un autre contexte que celui des cours même s'ils font souvent le déplacement pour donner des... conférences. Le recteur d'académie ne manque pas non plus de visiter les membres de l'association la plus représentative du milieu estudiantin rennais. La visite prend un relief particulier lorsque le recteur vient d'être nommé. C'est le cas pour M. Davy, accueilli en février 1931¹³⁹ et pour M. Galletier, en décembre 1938¹⁴⁰.

Enfin, les étudiants reçoivent également dans leur Maison les représentants du journal *L'Ouest Eclair*. La collaboration fructueuse entre l'équipe du quotidien local et les étudiants en est confortée. Cette collaboration permet la parution de *L'A*, organe de l'Association Générale. Le journal des étudiants est, en effet, imprimé sur les presses de *L'Ouest Eclair* qui fournit aussi une aide technique, financière et humaine. Nous reparlerons bientôt en détail de *L'A*, « Premier journal du monde (par ordre alphabétique) ». Mais il convient de terminer l'évocation des hôtes de l'A.G.E.R., par ceux, exceptionnels, de l'année 1940.

La France est en guerre en 1939, mais la vie quotidienne n'est pas encore trop perturbée. Les choses changent, en mai, avec l'arrivée, à Rennes, des premiers réfugiés venus du Nord¹⁴¹. Parmi eux, les étudiants belges et lillois sont logés à la Maison des Etudiants où l'on se serre un peu pour « caser tout le monde¹⁴² ».

Mais, rapidement, des hôtes beaucoup plus envahissants arrivent. Les troupes allemandes, en effet, entrent à Rennes le 18 juin. Elles réquisitionnent de nombreux bâtiments municipaux ou universitaires pour installer leur propre administration. La Maison de la rue Saint-Yves n'échappe pas à l'occupation¹⁴³. Les étudiants doivent la quitter et leur vie associative s'endort.

B. Son journal : L'A

La parution du premier numéro du journal *L'A* date du lundi 22 décembre 1919. La naissance de ce bi-mensuel, organe de l'A.G.E.R., accompagne la renaissance de l'activité associative des étudiants rennais après cinq ans de sommeil forcé dû à la guerre¹⁴⁴. Mais un journal fait par les étudiants n'est pas une première à Rennes. Et *L'A* a un ancêtre d'avant-guerre, évoqué comme tel dans deux de ses articles de 1921¹⁴⁵ ; son nom : *Le Cri des Ecoles*. Né en décembre 1910, il a disparu avec la guerre.

¹³⁷ [sans auteur] « Réception du Bureau de l'Union Nationale – Programme » et COLAS-PELLETIER, « Appel aux Etudiants », *L'A* n° 4 J. 29 janvier 1925, p. 5

P. B., « L'U.N. parmi nous », *L'A* n° 5 J. 12 février 1925, p. 5

¹³⁸ C'est ainsi que le qualifie M. Le Goux dans son témoignage

¹³⁹ [sans auteur] « La réception de M. le Recteur d'Académie à "l'A" » *L'A* n° 5 J. 12 février 1931, p. 11

¹⁴⁰ [sans auteur] « Réceptions à l'A », *L'A* n° 2 J. 22 décembre 1938, p. 2

¹⁴¹ SAINCLIVIER J., *L'Ille-et-Vilaine 1918-1958*, pp. 219 et suivantes

¹⁴² *L'A*, « D. H. », *L'A* n° 9 J. 23 mai 1940, p. 2

¹⁴³ Témoignage de M. Piron

¹⁴⁴ *L'Astronome*, « Les astres au firmament rennais : VI – M. Raoul FELIX, Président de l'A.G.E. », *L'A* n° 6 L. 8 mars 1920, p. 2

¹⁴⁵ [sans auteur] « Par ci, par l'A – Un livre », *L'A* n° 11 J. 5 mai 1921, p. 3 et

[sans auteur] « La Maison des Etudiants », *L'A* n° 2 J. 15 décembre 1921, p. 4

Dans les « Prolégomènes¹⁴⁶ », les rédacteurs de *L'A* précisent : « Cette feuille est née de notre certitude qu'il y a de la place à Rennes pour un journal des étudiants, organe de leur Association, défenseur de leurs intérêts, reflet des faces tour à tour studieuses et joyeuses de leur existence ». Le décor est planté et se nomme corporatisme. *L'A*, d'une guerre à l'autre et au rythme plus ou moins régulier de dix ou douze numéros par année universitaire, va donc témoigner de la vie associative des étudiants rennais.

Le journal, ses auteurs, ses lecteurs : succès et déboires

Après la présentation des objectifs du nouveau journal, le premier numéro est l'occasion de solliciter le soutien des lecteurs¹⁴⁷.

« Etudiants ! ne lisez pas le journal qui est entre les mains de votre voisin. Achetez-le pour votre compte personnel. C'est à cette condition que "l'A" vivra. »

L'abonnement est aussi proposé. Il est fixé à 5 francs. C'est beaucoup puisque les 12 numéros, qui vont paraître dans l'année et qui comportent 4, 5 ou 6 pages, coûtent 20 ou 25 centimes l'unité. D'ailleurs, la deuxième année, l'abonnement est réduit à 3 francs. Et la parution se stabilise à 6 pages pour 25 centimes. Les rédacteurs encouragent à s'abonner des lecteurs « qui savent que c'est le fixe qui peut le plus effectivement [les] soutenir¹⁴⁸ ». Un autre soutien souhaité est la collaboration des lecteurs par l'envoi d'articles. Un appel spécifique est même lancé aux « charmantes condisciples les étudiantes¹⁴⁹ ». Tout au long de la période, les appels à l'envoi « de la copie » seront d'ailleurs réitérés.

Malgré un déficit de 35,65 francs la première année¹⁵⁰, *L'A* se développe. Il est imprimé sur les presses du quotidien rennais *L'Ouest Eclair*. Il paraît sur 8 pages dès la troisième année et le numéro 1 de la rentrée 1921 est épuisé en deux jours¹⁵¹. Il faut dire que le journal étudiant est disponible chez plusieurs dépositaires rennais, des buralistes en majorité¹⁵². Et si les étudiants sont les lecteurs privilégiés de *L'A*, les professeurs et plus généralement les Rennais sont des acheteurs potentiels.

Mais la réussite n'empêche pas les problèmes et les critiques. Dès la première année, les rédacteurs de *L'A* éprouvent le besoin de se justifier. En avril, à la suite d'un banquet que se sont offert les responsables du journal, certains étudiants s'insurgent : c'est avec leur argent que cela s'est fait et ils menacent de ne plus acheter *L'A*. Il leur est répondu qu'il faut voir dans le repas comme une sorte de rétribution, une récompense au travail fourni¹⁵³.

En juillet, une nouvelle mise au point est faite¹⁵⁴ :

« Un bruit a circulé récemment dans certains cercles d'étudiants [...]. Quelques inconscients – très peu nombreux au surplus – ont prétendu que l'A ne fut qu'un bon placement pour ses rédacteurs et ses administrateurs et qu'il ne servit qu'à remplir le porte-monnaie de ceux-ci. [...]

¹⁴⁶ *L'A*, « Prolégomènes », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 1

¹⁴⁷ *L'A*, « Par ci, par "L'A" », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 1

¹⁴⁸ [sans auteur] « Administration de notre journal », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 1

¹⁴⁹ *L'A*, « Par ci, par "L'A" », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 1

¹⁵⁰ [sans auteur] « Administration de notre journal », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 1

¹⁵¹ *L'A*, « A nos lecteurs », *L'A* n° 2 J. 15 décembre 1921, p. 2

¹⁵² [sans auteur] « Administration de notre journal », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 1

¹⁵³ Arsène, rouspéteur, « Le billet d'Arsène le rouspéteur », *L'A* n° 8 L. 19 avril 1920, p. 2

¹⁵⁴ Le Comité de Rédaction et d'Administration de l'A, « Mise au point », *L'A* n° 12 J. 1^{er} juillet 1920, p. 4

J'en appelle à ceux qui ont connu nos mille difficultés pour équilibrer la situation financière de ce journal. J'en appelle à l'Association Générale qui contrôle notre caisse indépendante de la sienne [...]. »

Ce contrôle financier de l'A.G.E.R. est normal puisque exercé sur une publication qui est sa voix. Le contrôle des membres du journal est somme toute aussi logique. Mais il peut s'avérer douloureux. Ainsi, à la fin de l'année universitaire 1922, des difficultés opposent le comité de l'Association Générale et le gérant du journal. Ce dernier, René Dagorne, est en poste depuis trois ans. Contraint à la démission, il est suivi par tout le comité de rédaction¹⁵⁵. Une autre affaire, aux multiples rebondissements, empoisonne la vie de l'Association et de son journal de janvier à avril 1923. Là encore, les membres du journal sont mis en cause et sanctionnés. Démissions, blâmes et même exclusions sont prononcés¹⁵⁶.

Alors sans doute ces épisodes ne dévoilent qu'une crise de croissance de l'organe de l'Association Générale rennais. Ils ne remettent pas en cause le succès du journal. Celui-ci est même bientôt reconnu hors des limites de Rennes. En effet, le 3 novembre 1923, à Grenoble, se réunit un comité extraordinaire de l'Union Nationale des Etudiants de France. La création d'un bulletin hebdomadaire de l'U.N. y est notamment évoquée. Et les avis du Rennais Colas-Pelletier sont écoutés « au nom du journal l'A. que l'on appelle partout le prototype des journaux d'Etudiants¹⁵⁷ ».

Les années passent, la collaboration avec *L'Ouest-Eclair* se poursuit et les équipes de rédaction de *L'A* se succèdent, marquant plus ou moins de leur empreinte le journal. Au chapitre des changements, notons que les huit pages de *L'A* coûtent 35 centimes à la rentrée 1925-1926, puis passent à 50 centimes l'année suivante. En 1930, les statuts de l'organe de l'A.G.E.R. sont modifiés¹⁵⁸.

En juin, le numéro 12 offre à lire le bilan de l'année écoulée et la satisfaction du comité de rédaction et d'administration : douze numéros sont parus « avec une régularité quasi satisfaisante » alors « que de nombreuses A.G. attendent encore leur huitième numéro ». Ainsi, malgré « quelques petits retards, l'A était cité au Congrès d'Alger comme le canard le plus régulier ». D'autre part, l'année se termine « non pas avec du déficit, mais avec un bénéfice de plusieurs milliers de francs ». Enfin, les membres du comité soulignent leur attachement pendant l'année « à donner au journal en même temps qu'une présentation claire, un caractère presque exclusivement local »¹⁵⁹.

A la rentrée suivante, *L'A* paraît sur douze pages. On y retrouve la comparaison avec les autres journaux étudiantins français. Mais cette fois, la volonté est d'élargir les vues et thèmes de *L'A*¹⁶⁰ :

« Le journal “ L'A ”, qui tenait déjà une place honorable parmi ses confrères de la presse estudiantine, se classe aujourd'hui dans les tous premiers rangs. Complètement transformé, augmenté de quatre pages, doté de nombreuses rubriques nouvelles et coûtant toujours les traditionnels cinquante centimes, l'organe officiel de l'A.G.E.R. n'entend plus être seulement un satirique local, [...] mais il prétend aussi constituer un journal corporatif d'étudiants, qui [...] les pénètre de cette idée si nécessaire de la solidarité estudiantine nationale comme internationale. »

¹⁵⁵ N.D.L.R., « Faire-part », *L'A* n° 12 J. 13 juillet 1922, p. 2

¹⁵⁶ ADIV – 1 J 40 : Registre des séances de délibération 1922-1934

¹⁵⁷ [sans auteur] « Procès-verbaux des séances du comité extraordinaire du 3 novembre 1923 à Grenoble », *L'A* n° 2 J. 10 janvier 1924, p. 2

¹⁵⁸ ADIV – 1 J 40 : Registre, séances du 4 juin et du 21 novembre 1930

¹⁵⁹ G.F.T., « Au revoir ! », *L'A* n° 12 J. 26 juin 1930, p. 1

¹⁶⁰ [sans auteur] « Laius officiel – De Mars à Décembre », *L'A* n° 2 J. 18 décembre [1930], p. 1

Signe de la place occupée par *L'A*, ses membres sont reconnus auprès des instances estudiantines nationales. En 1931, l'U.N. se réunit en congrès à Caen. Et, « à l'Office de la Presse, les délégués du journal *L'A* [prennent] une part active à la discussion, en particulier sur la création éventuelle d'un bulletin de l'U.N. et, après un échange de vue amical entre les représentants des différents canards, la direction adjointe est confiée à notre camarade Cochet, administrateur du journal *L'A*¹⁶¹ ». En 1933, la direction de l'Office de la Presse Universitaire est confiée à un Rennais, rédacteur en chef de *L'A* l'année précédente : André Mussat¹⁶².

Cependant, la situation du « Premier journal du monde (par ordre alphabétique) » n'est pas idéale dans tous les domaines. Et s'il faut bien reconnaître que les questions d'argent sont assez peu dévoilées aux lecteurs, c'est d'autant plus vrai lorsqu'il s'agit de dettes. Le problème est donc abordé au sein de l'Association lors des réunions du comité. Ainsi, en juin 1932, les délégués apprennent que *L'A* doit 8 000 francs à *L'Ouest-Eclair*¹⁶³. Et en novembre 1933, la dette due au quotidien rennais s'élève à 11 780 francs¹⁶⁴. La collaboration n'est cependant pas remise en cause.

D'ailleurs, *L'A* continue d'être un modèle pour ses confrères nationaux. Et les rédacteurs rennais ne manquent pas les occasions d'en publier des exemples. Deux paraissent dans *L'A* en mars 1934. Un rédacteur du journal *Angers-Etudiant* écrit : « *L'A* de Rennes est un maître journal devant lequel je m'incline [...] ». L'avis de *Strasbourg-Université* est aussi élogieux¹⁶⁵ :

« Comme toujours l'A de Rennes dépasse de loin les autres revues universitaires, si bien que malgré elles, elles font un peu figure de prospectus ! Clichés nombreux, articles amusants, voire intéressants, chroniques bien faites, présentation impeccable... publicité bien fournie... Allons, voilà qui doit susciter de l'émulation chez nous et ailleurs. »

A *L'A*, on répond :

« On ne craint pas de nous jeter des fleurs, à Strasbourg. Et encore des fleurs sans épines... J'hésite à dire "merci" depuis le jour où l'on me répondit : "Non ! c'est cent sous." »

Pourtant ça les vaut bien. »

Mais l'année suivante est marquée par une baisse d'activité sans précédent. Seuls deux numéros paraissent en 1935, le deuxième reproduisant d'ailleurs bon nombre d'articles et d'illustrations du numéro 1. « En plein marasme », telle est jugée la situation des étudiants rennais¹⁶⁶ :

« Tous les jeunes seraient-ils frappés de stupeur ? Aurait-ils jeté leur langue au chat ? [...] »

Les carabins eux-mêmes, dernier rempart du dynamisme estudiantin, méditent et se recueillent [...].

Incertitude, chaos, prophéties lugubres. Bruits de bottes et de guerre [...]. »

« Qu'en penser ? » s'interroge-t-on au journal à la rentrée 1935-1936. Ce qui est sûr c'est que les jeunes doivent montrer qu'ils n'ont pas, « comme on a de plus en plus tendance à le croire, une âme de rond-de-cuire¹⁶⁷ ». C'est chose faite puisque la vie reprend son cours

¹⁶¹ MUSSAT André, « Le XX^e Congrès de l'Union Nationale s'est tenu à Caen du 7 au 13 avril », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1931, p. 6

¹⁶² MUSSAT A.-P., « Le congrès de l'Union Nationale des Etudiants – Pau 18 avril-23 avril », *L'A* n° 10 J. 4 mai 1933, p. 4

¹⁶³ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 28 juin 1932

¹⁶⁴ Ibid., séance du 22 novembre 1933

¹⁶⁵ [sans auteur] « Comment nous sommes jugés », *L'A* n° 7 S. 10 mars 1934, p. 2

¹⁶⁶ [sans auteur] « En plein marasme », *L'A* n° 2 J. 28 mars 1935, p. 2

¹⁶⁷ [sans auteur] « Qu'en penser ? », *L'A* n° 1 J. 28 novembre 1935, p. 1

normal, gai et animé. Et au terme de l'année, *L'A* reçoit à nouveau les félicitations d'autres journaux estudiantins¹⁶⁸. « Ce que ses confrères pensent de *L'A* », en 1937, représente deux colonnes de louanges. Elles (ré)confortent d'ailleurs les auteurs rennais face au public qui semble exigeant¹⁶⁹ :

« Quant à vous, chers camarades, *L'A*, que nous publions deux fois par mois, que vous dénigrez peut-être, et auquel vous ne collaborez guère, cet *A*, voyez-vous, n'est pas jugé aussi sévèrement par ses confrères ! »

En 1937-1938, l'organe de l'Association Générale de Rennes coûte désormais 75 centimes. Et l'année suivante, la vingtième depuis sa création, le numéro ne compte plus que huit pages mais coûte un franc. Notons aussi que les numéros 2, 3 et 4 portent la mention erronée de « vingt-neuvième année » (de parution), le numéro 5 celle de « dix-neuvième année », puis les numéros 6 à 10, la mention de « 21^e année ». Le décalage est alors acquis puisque l'année suivante, la 21^e véritable, est considérée comme la 22^e depuis la naissance de *L'A*. Malgré l'entrée en guerre de la France, en septembre 1939, *L'A* continue de paraître. Le conflit et ses conséquences pour les étudiants prennent une place importante dans le journal. Mais si l'humour reste très présent, l'atmosphère est tendue.

L. Muzellec, président de l'A.G.E.R., intervient même dans les colonnes du journal pour regretter le « caractère d'animosité tout à fait contraire à l'esprit estudiantin » présent dans quelques articles. Il trouve « inadmissible que *L'A* devienne un journal de polémique et serve à certains pour régler des rancunes personnelles¹⁷⁰ ». Le rédacteur-en-chef décide la suppression des « on dit... » devenus un terrain d'affrontement pour ceux qui confondent « malice » et « méchanceté »¹⁷¹. La réponse ne se fait pas attendre : « un groupe d'étudiants » signe un article de protestation contre la suppression. Ils reprochent aussi le caractère « fort sérieux » du journal dont la formule est selon eux trop littéraire avec ses deux pages de poésie et sa page littéraire complète¹⁷².

Finir sur cette fausse note pourrait occulter le caractère fondamentalement enjoué de la publication. Car même lorsqu'il se fait sérieux, *L'A* ne veut pas être triste.

« *L'A*, organe de l'A.G. ... est pourtant organe des jeunes ! »

Le journal des étudiants rennais cherche à être le « reflet des faces tour à tour studieuses et joyeuses de leur existence ». Il rejoint en cela le double rôle de l'Association Générale défini en 1920 par son président Raoul Félix : un rôle « d'ordre utilitaire et d'ordre récréatif¹⁷³ ». Dans le cadre studieux et utilitaire, l'organe de l'A.G.E.R. présente les dernières nouvelles de l'Association : formation des bureaux de *L'A* ou de ses sections, comptes-rendus de réunions, bilans des activités, dates des bals ou autres festivités... Mais la vie associative estudiantine a également une dimension nationale et même internationale. *L'A* sert donc à l'occasion de tribune à l'Union Nationale ou à la Confédération Internationale des Etudiants (C.I.E.). Des articles traitent aussi des congrès, de l'avenir professionnel des étudiants, du sport universitaire, des réformes de l'Université... Certains de ces points ont déjà été présentés, les autres feront l'objet d'un développement ultérieur.

A la charnière de l'utilitaire et du récréatif, *L'A* offre ses colonnes aux étudiants qui désirent exprimer leur sens de la critique ou leurs talents de journalistes, d'écrivains ou de poètes. L'actualité du théâtre, du cinéma, des concerts ou de la littérature fait ainsi l'objet

¹⁶⁸ [sans auteur] « Notre A Vit », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 2

¹⁶⁹ [sans auteur] « Ce que ses confrères pensent de *L'A* », *L'A* n° 8 J. 11 mars 1937, p. 7

¹⁷⁰ MUZELLEC L., « Etudiantes et Etudiants », *L'A* n° 6 J. 11 avril 1940, p. 3

¹⁷¹ C. L., « On dit... On dit... », *L'A* n° 7 J. 25 avril 1940, p. 3

¹⁷² Un groupe d'étudiants, « On dit... (suite) », *L'A* n° 8 J. 9 mai 1940, p. 3

¹⁷³ L'Astronome, « Les astres au firmament rennais : VI – Monsieur Raoul FELIX, président de l'A.G.E. », *L'A* n° 6 L. 8 mars 1920, p. 2

d'un traitement plutôt sérieux. C'est le cas aussi de certains articles littéraires. Mais les lecteurs se plaignent parfois de trop de sérieux. Car c'est la « note de jeunesse et de jovialité¹⁷⁴ » de *L'A* qui fait l'unanimité.

Dans ce domaine, tout est possible. Le journal des étudiants peut même se découvrir des origines mythiques¹⁷⁵ :

« QUAND FUT CREE “ L’A ”

En 1918, disent certains. Un autre prétend qu'il fut créé le 7^e jour, car Dieu, contemplant son œuvre, aurait fait alors : “ A, A ! ”

Les Chinois ne donnent pas de date ni les Hindous, ni les Arabes. Mais ils voient dans l'A une manifestation de la Divinité : les uns considèrent l'A comme la toute-puissance, puisque leur Dieu n'est qu'un *bout d'A* ! les autres prennent l'A pour un chameau : *brame A*, les derniers enfin voient l'A comme la béatitude suprême : *Ah ! l'A*.

Quelles lettres de noblesses ! »

Par ailleurs, certains thèmes récurrents apparaissent à la lecture de *L'A*. Ils vont même jusqu'au cliché et composent une partie de « l'esprit étudiantin ». Sans chercher à citer tous ces traits qui participent de la dimension folklorique de l'étudiant, nous en aborderons ici trois importants.

En premier lieu, l'étudiant porte souvent le regard vers le passé et les traditions. Il sait que bien des pratiques sont légitimées par l'ancienneté. Dans ce cadre, le Moyen-Age reste présenté de façon idéalisée comme la période originelle de l'Université¹⁷⁶. Et les étudiants n'ont pas oubliés Rabelais ou Villon, leurs « illustres prédécesseurs ». Des hommages leurs sont rendus et sont alors l'occasion d'exercices de style.

En 1920, venant de l'au-delà, un message signé de feu François Villon accompagne le « Formidable succès du Restaurant des Etudiants¹⁷⁷ ». Dans « Les dictz et faitz héroïques du noble Pantagruel », on apprend « Comment poursuivant leur merveilleux voyage Pantagruel et se compagnons descendirent en l'isle rennoise où furent donnés moult fêtes et divertissements lors de la Mi-Carême dix neuf cent trente et un¹⁷⁸ ». Un auteur écrit la « Ballade des Grandgousiers¹⁷⁹ ». D'autres articles décrivent « Comment fut fait Gunarpe coqu et ce qu'il en advinct¹⁸⁰ » ou « Comment Panurge print le mal italian¹⁸¹ ».

Certaines productions possèdent un style plus débridé. Un deuxième trait de caractère de l'étudiant se compose d'ailleurs d'une certaine truculence dans le propos additionnée d'un brin de provocation. Ce sont là des héritages de la langue et de la pensée rabelaisienne. Ainsi, le ton peut être cru lorsque « La cuite¹⁸² » est le thème ou qu'un auteur fait « L'éloge du pet¹⁸³ ». Dans certains cas, on termine par une « Histoire “ carabinée ” »¹⁸⁴ :

« Un professeur d'anatomie interroge deux étudiantes :
– Quel est l'organe du corps humain qui développe sept fois son volume ?

¹⁷⁴ *L'A*, « Prolégomènes », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 1

¹⁷⁵ [sans auteur] « Quand fut créé “L'A” », *L'A* n° 10 J. 29 avril 1937, p. 1

¹⁷⁶ P. L., « Mœurs étudiantines au Moyen-Age », *L'A* n° 7 Merc. 24 mars 1926, p. 4

¹⁷⁷ [sans auteur] « Formidable succès du Restaurant des Etudiants », *L'A* n° 2 J. 9 décembre 1920, p. 6

¹⁷⁸ [sans auteur] « Les dictz et faitz héroïques du noble Pantagruel », *L'A* n° 7 J. 12 mars 1931, p. 1

¹⁷⁹ EGO Henri, de *Lille-Etudiant*, « Ballade des Grandgousiers », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1931, p. 7

¹⁸⁰ Mo, « Comment fut fait Gunarpe coqu et ce qu'il en advinct », *L'A* n° 6 J. 22 février 1934, p. 6

¹⁸¹ [sans auteur] « Comment Panurge print le mal italian », *L'A* n° 3 J. 7 janvier 1937, p. 9

¹⁸² Jobic, « La cuite – Son utilité purgative, scientifique, artistique et littéraire – Son rôle social et historique », *L'A* n° 8 J. 17 mars 1921, p. 3

¹⁸³ Jed, « L'éloge du pet », *L'A* n° 3 J. 7 janvier 1937, p. 9

¹⁸⁴ Le stagiaire sans service, « Histoire “carabinée” », *L'A* n° 3 J. 9 janvier 1936, p. 6

La première jeune fille pâlit, rougit, verdit et ne répond rien.
La seconde sans se démonter :
– La pupille, Monsieur le professeur !
– Très bien, Mademoiselle, vous aurez un 20... quant à votre amie, elle aura souvent des désillusions ! »

Enfin, un troisième thème dominant est le rôle joué et soigneusement entretenu par l'étudiant : provoquer le bourgeois et défier la police. Le bourgeois fait ainsi l'objet d'une généralisation caricaturale et de fréquentes railleries de la part de la jeunesse des écoles. Surnommé « pékin », il est même parfois dépeint de manière virulente¹⁸⁵. Autre cible de prédilection, le « flic » est régulièrement ridiculisé. « Ennemi » héréditaire de l'étudiant, il est une figure du folklore et, à ce titre, il apparaît sur le dessin d'entête de *L'A*. Les anecdotes sur la police ne manquent pas. En 1938, par exemple, lorsqu'elle perçoit son premier véhicule automobile, l'occasion est trop belle d'ironiser sur « le vernissage du premier car de police secours de la ville de Rennes¹⁸⁶ ».

Mais la liste des victimes tournées en dérision dans les articles du journal étudiant est longue. Même les étudiants sont régulièrement épinglés, notamment dans la fameuse rubrique des « on dit ». Et si la volonté affichée est de proscrire tout portrait blessant, les dérapages existent et ne sont pas toujours contrôlés. Des plaintes arrivent parfois au journal. Mais les frontières demeurent floues entre l'ironie, la causticité et la méchanceté, d'autant que la perception de « l'humour » est différente pour l'auteur et pour la victime.

Alors bien sûr, la place manque pour rendre compte de la diversité des thèmes abordés et des styles utilisés. L'imagination est reine. Les contes côtoient poèmes, feuilletons, chroniques ou entrefilets. L'ironie s'allie à la satire, le ton joyeux au grinçant... Tous les sujets sont susceptibles d'être traités, jusqu'aux plus inattendus. Ici, c'est une statue qui a attiré l'attention de l'auteur¹⁸⁷ :

« Les quelques Rennais intelligents qui osent encore lever le nez ont pu s'apercevoir d'un fait très curieux.

La statue symbolique qui, au Palais du Commerce, vise à représenter la ville de Saint-Malo, tient dans ses bras un morutier non moins symbolique. L'on peut remarquer que dans les voiles du bateau le vent souffle d'un certain côté et du côté contraire dans les cotillons de la femme.

Nous avons été consulter l'architecte qui nous a déclaré qu'un pareil état de choses était simplement destiné à assurer la stabilité de la statue par le jeu des effets contraires.

C'est possible, mais c'est grotesque. »

A la fin des années trente, un étudiant brillant signe ses articles *Le Pohu*. L'écrivain en herbe n'est autre que Pierre Jakez Hélias¹⁸⁸. Une quarantaine d'années plus tard, il se souvient¹⁸⁹ :

« Avec mon ami, presque frère en ce temps là, Louis Le Solleuz, et quelques autres, nous étions en charge de *l'A*, organe des étudiants, premier journal du monde par ordre alphabétique. Nous y avons essayé nos plumes dans tous les genres, les plus prisés étant la satire, le pastiche et la parodie. Nous sommes allés jusqu'à écrire les trois quarts d'un feuilleton qui devait s'appeler *l'Assassinat de la portière*. Si nous ne l'avons pas mené à bien, ce fut parce que nous n'avons jamais trouvé l'assassin – ce sont des choses qui

¹⁸⁵ Leusol, « Qu'est-ce qu'un bourgeois ? », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 2

¹⁸⁶ J. L., « Le vernissage du premier car de police secours de la ville de Rennes », *L'A* n° 8 J. 5 mai 1938, p. 4

¹⁸⁷ [sans auteur] « Par l'A... – Tempête », *L'A* n° 6 J. 6 mars 1930, p. 1

¹⁸⁸ Témoignage de M. Le Goux

¹⁸⁹ HELIAS Pierre Jakez, *Le quêteur de mémoire. Quarante ans de recherches sur les mythes et la civilisation bretonne*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1990, 422 p., pp. 119 et 120

arrivent, même à la justice – ni réussi à savoir si la portière était celle d'une auto ou la concierge d'un immeuble de rapport.

Tout cela n'était pas sérieux aux yeux des forts en thèmes et des bêtes à concours. Nos professeurs nous morigénaient paternellement pour ces divagations extra-universitaires sans prendre en compte que, pour les "littéraires" que nous étions, ces exercices étaient de profitables travaux pratiques. »

P. J. Hélias raconte aussi avoir « fait la connaissance du journaliste qui assurait la locale de l'*Ouest-Eclair*, un nommé Jehan Tholomé¹⁹⁰ ». Ce dernier rédige d'ailleurs un article repris dans *L'A* en mars 1937, dans lequel il évoque sans doute implicitement Hélias parmi les autres rédacteurs du journal des étudiants¹⁹¹ :

« Ainsi je me trouvais en compagnie de l'élite journalistique du moment, de cette phalange qui, deux fois par mois, met le feu à la ville... par ses potins et ses on-dit habilement présentés, par ses grands reportages toujours vécus, ses critiques littéraires et artistiques toujours marquées au bon coin de la satire correcte et amusante... »

Et lorsque J. Tholomé écrit ces lignes, il n'a probablement pas oublié que, quelques années auparavant, lui et ses articles ont été parodiés. En effet, en décembre 1929, la rédaction de *L'A* annonce « qu'au prix de sacrifices importants et courageux », elle s'est assurée « la collaboration régulière du talentueux reporter, à réputation régionale et mondiale, GEANT PTOLEMEE¹⁹² ».

Tous les styles de la presse écrite sont parodiés ; le fait divers par exemple :

« ECRASEE PAR UN TRAMWAY

Rennes, le 28.- Hier, à 17 heures, rue le Bastard, une femme de 67 ans est passée sous un tramway. Celui-ci a pu continuer normalement sa route.

DERNIERE HEURE

Nous apprenons que la vieille femme écrasée par un tramway, rue le Bastard, n'avait que 66 ans.

On croit qu'elle est morte.¹⁹³ »

L'actualité demeure une source intarissable de plaisanterie. Les exemples abondent, qu'il s'agisse de détourner de façon comique des nouvelles rennaises, nationales ou internationales. Ainsi, une information, reprise dans *L'A* en décembre 1933, parle d'un « être fantastique » dans un lac d'Ecosse¹⁹⁴. En janvier suivant, des précisions sont apportées « A propos du Monstre du Loch Ness... »¹⁹⁵ :

« Nous ne voulons pas à l'A commenter cette nouvelle invraisemblable qui nous parvient d'Ecosse. Il ne faut pas que notre bonne foi soit mise en défaut. Et malgré les sacrifices que cela comporte, nous avons envoyé en Ecosse une délégation de contrôle qui comprend cinq P.C.N. parmi les plus forts en zoologie, un reporter et Touzinaud qui prendra des croquis.

Méfions nous de ces genses du Nord. »

¹⁹⁰ HELIAS Pierre Jakez, *Le quêteur de mémoire*, p. 121

¹⁹¹ [sans auteur] « Ce que ses confrères pensent de l'A », *L'A* n° 8 J. 11 mars 1937, p. 7

¹⁹² L'enquêteur : Géant PTOLEMEE, « Monôme 1929. En route pour... s'y taire. Impressions recueillies... émises en boîte par Géant PTOLEMEE », *L'A* n° 1 J. 5 décembre 1929, p. 1

¹⁹³ [sans auteur] « Ecrasée par un tramway », *L'A* n° 10 J. 29 avril 1937, p. 1

¹⁹⁴ Charcel, « Entre vous et moi », *L'A* n° 2 J. 21 décembre 1933, p. 8

¹⁹⁵ [sans auteur] « A propos du Monstre du Loch Ness... », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1934, p. 2

En 1939-1940, l'actualité est évidemment largement marquée par la guerre. Nombre d'articles de l'organe de l'A.G.E.R. en décrivent les conséquences, sérieusement ou de manière comique. L'humour, en effet, malgré la gravité du contexte, n'a pas disparu. Les mobilisés, puis les réfugiés et même l'avenir après la guerre sont évoqués ; la censure également qui touche la presse dès le 1^{er} septembre¹⁹⁶. « L'A rit d'elle¹⁹⁷ » dans ses articles et se pare de larges espaces blancs. Chez ses confrères, des parties entières d'articles disparaissent sous le blanc de la censure. Dans le journal des étudiants aussi... mais peut-être n'est-ce que le résultat d'une nouvelle parodie.

Au terme de cette première partie, nous pouvons déjà retenir plusieurs traits caractéristiques du mouvement associatif des étudiants rennais des années vingt et trente. Certaines racines de l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais plongent dans les dernières années du XIX^e siècle. A cette époque, l'Université, telle que les étudiants de l'entre-deux-guerres la connaissent, est en cours d'édification. A Rennes, la majeure partie des établissements d'enseignement supérieur est en place avant le premier conflit mondial.

C'est aussi avant la guerre, vers 1910, que l'unité associative des étudiants se reforme. La création d'un journal d'étudiants et la Maison que la municipalité donne aux étudiants matérialisent leur regroupement. La déclaration de constitution de l'A.G.E.R., en 1919, est la suite logique du processus. La naissance et le succès d'un nouveau journal et la Maison des Etudiants restent des éléments essentiels de la vie estudiantine de 1919 à 1940.

Durant cette période, les effectifs étudiants ne cessent de croître. Pour la seule Université de Rennes, les chiffres vont de 900 étudiants environ en 1919, à plus de 3 000 en 1940. Il ne faut pas oublier les autres établissements d'enseignement supérieur, mais nous n'en avons pas ici les effectifs. L'Association Générale grandit également, plusieurs indices le confirment, même si un total précis sur chaque année ne peut pas être présenté. Il paraît possible cependant qu'entre un quart et un tiers des étudiants rennais adhèrent à l'A.

L'organisation de l'A.G.E.R. permet de faire face à la gestion du quotidien. Le gonflement des effectifs, les questions financières ou administratives, les conflits internes inhérents à toute vie de groupe, l'attitude à adopter face aux attaques et aux critiques trouvent une solution. Lorsque cela se révèle nécessaire, l'Association fait même peau neuve et adapte ses textes statutaires et réglementaires.

Il existe une autre gestion du quotidien. Visible à travers des actions concrètes, elle vise à améliorer la vie des membres de l'Association. Dans ce domaine, l'A.G. œuvre au niveau de sa ville, bien sûr, mais également au niveau du pays, au sein de l'Union Nationale des Etudiants de France. Nous allons le voir.

¹⁹⁶ SAINCLIVIER J., *L'Ille-et-Vilaine 1918-1958*, pp. 219 et suivantes

¹⁹⁷ [sans auteur] « L'A rit d'elle. Notre enquête sur la censure », *L'A* n° 2 J. 1^{er} février 1940, p. 1

DEUXIEME PARTIE : L'A.G.E.R. ET L'U.N.E.F.

A la fin du XIX^e siècle, dans chaque ville universitaire, les étudiants se regroupent au sein des Associations Générales. Il faut ensuite attendre 1907 pour qu'aboutisse un processus fédérateur analogue mais à l'échelle nationale cette fois. En mai de cette année-là, à Lille, les statuts de l'Union Nationale des Associations Générales d'Etudiants de France sont élaborés. C'est une association régie par la loi de 1901. Notons que, dans le langage courant, cette Union a pris, au moins après la Première Guerre mondiale, la dénomination d'Union Nationale des Etudiants de France ; elle est désignée par les initiales U.N.E.F. ou U.N. tout simplement. L'essentiel de l'encadrement des étudiants étant assumé au niveau local par les A.G.E., le rôle de l'Union Nationale reste secondaire jusqu'à la guerre. Et cette dernière va tout changer.

Les étudiants ont pris une part active et importante au premier conflit mondial. Les mentalités ont changé et une maturité nouvelle habite la jeunesse. Elle est le fruit des atrocités vécues au front, des deuils, des difficultés économiques et matérielles engendrées par la guerre. La solidarité entre les étudiants est devenue une nécessité. Il faut faire face ensemble aux problèmes matériels. C'est ainsi que, localement, les Associations Générales reprennent leurs activités devenues presque vitales. Dans un premier temps, elles retissent les liens entre étudiants. Puis, elles leur proposent un certain nombre d'avantages matériels. Dans ce cadre, l'A de Rennes multiplie les actions. Mais il est des domaines où l'échelon local se révèle trop restreint. Les A.G.E. trouvent alors un relais naturel avec l'Union Nationale. Par le biais de cette dernière, les étudiants en appellent directement au soutien des autorités françaises. La voix de l'U.N.E.F., qui devient rapidement celle de tous les étudiants, se fait désormais entendre régulièrement et notamment une fois par an lors de son congrès.

Les travaux de l'U.N. visent à défendre les intérêts estudiantins. Cette activité purement corporatiste porte sur toutes sortes de sujets ayant trait à l'enseignement supérieur. En outre, après la guerre, les étudiants s'unissent pour vaincre les craintes et les incertitudes qu'ils ont désormais face à l'avenir. La crise des années trente, loin d'améliorer la situation, engendre des problèmes d'emploi. Pour tenter d'y faire face, l'Union Nationale cherche notamment à améliorer l'orientation des étudiants. Et ceux-ci vont même jusqu'à faire grève pour défendre leur avenir professionnel. Mais dans leur activité associative et corporatiste, les étudiants affichent leur apolitisme. Celui-ci doit garantir leur unité. Mais il n'est pas si facile à maintenir.

Une autre préoccupation des étudiants concerne leur santé. Elle est mise en péril par leurs conditions de vie parfois difficiles. A l'époque, la tuberculose notamment fait des ravages. Pour lutter contre ce fléau, une nouvelle fois, les étudiants se mobilisent. Comme dans les autres domaines, ils bénéficient du soutien des autorités dirigeantes et de généreux donateurs. Selon la même logique, et avec des appuis similaires, les étudiants organisent le sport universitaire. La pratique du sport doit être un complément naturel à leur formation intellectuelle.

I. L'A.G.E.R. AFFILIEE A L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE

L'Association Générale des Etudiants Rennais participe pleinement à l'activité de l'U.N.E.F. à laquelle elle est affiliée. Les cartes que l'A distribue à ses membres lui sont d'ailleurs fournies par l'Union Nationale. L'A.G.E.R. se préoccupe de rendre meilleur le quotidien de ses étudiants. Pour ce faire, un certain nombre de décisions lui appartiennent et son prises à l'échelon local, avec souvent la bénédiction ou l'aide directe des autorités. Mais les décisions sont aussi discutées et prises au niveau national. Elles concernent l'ensemble des étudiants.

A. L'amélioration de la vie matérielle

En avril 1919, l'Association Générale des Etudiants Rennais définit ses buts dans l'article 1 de ses statuts. Il s'agit pour elle de « créer et d'entretenir de bonnes relations de camaraderie entre les étudiantes et étudiants rennais français et alliés, de présenter la défense de leurs légitimes intérêts, de commémorer le souvenir des étudiants morts au champ d'honneur, de faire œuvre de bienfaisance en s'associant à toutes les manifestations organisées au profit des œuvres humanitaires. »

Contexte difficile et solidarité

La guerre mondiale qui vient de s'achever est évidemment encore très présente dans les esprits. Nombreux sont les professeurs et les étudiants morts au combat. Certains locaux universitaires comme ceux de la Faculté des Lettres sont encore occupés par les autorités militaires. Des examens spéciaux organisés pour les étudiants démobilisés, la présence en cours de décorés¹ ou de blessés de guerre, d'étudiants américains et serbes sont aussi des rappels de la guerre.

Les anciens combattants désirent garder le souvenir de leurs camarades disparus. Dans *L'A* du 13 juillet 1922², un membre de l'Association écrit en faveur de l'installation, à la Maison des Etudiants, d'une plaque « à la mémoire des Etudiants Rennais » morts victimes de la guerre. Lors de la première séance de rentrée du Comité, le 25 novembre 1922, le nouveau président Colas-Pelletier propose une résolution dans ce sens. Elle est adoptée.

On peut également citer l'inauguration d'une plaque commémorative à la Faculté de Droit le 14 décembre 1922³ et l'inauguration d'un monument aux morts à l'Ecole Nationale d'Agriculture en 1925⁴. Dans le règlement général de l'A de 1923, l'article 32 stipule que l'Association « organise chaque année une cérémonie destinée à glorifier la mémoire des Etudiants “ morts pour la France ” ». Enfin, en 1929, dans la nouvelle Maison de la rue Saint-Yves, le président de l'A est mandaté par le comité pour « l'inauguration d'une plaque commémorative aux étudiants morts pendant la dernière guerre⁵ ».

¹ Aleph, « En zig-zag dans les Facultés – Nouvelles des “lettres” », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 3

² [sans auteur] « A la mémoire des Etudiants Rennais morts victimes de la guerre », *L'A* n° 12 J. 13 juillet 1922, p. 4

³ [sans auteur] « Faculté de Droit – Inauguration d'une plaque commémorative », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1923, p. 8

⁴ *L'A*, « Inauguration du monument aux morts à l'Ecole Nationale d'Agriculture », *L'A* n° 10 J. 14 mai 1925, p. 7

⁵ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 8 mars 1929

Dans un contexte difficile, le réflexe vital mène au regroupement et à l'entraide. Les soucis matériels et financiers préoccupent les étudiants et ils le disent : « La vie chère nous atteint particulièrement, nous qui sommes un capital d'attente [...] la guerre, pour la plupart d'entre nous qui la firent, va prolonger jusqu'aux alentours de la trentaine cette période déjà longue d'activité emmagasinatrice préexistante à l'activité productive et rémunératrice⁶ ».

Un article dans le numéro 10 de *L'A* de mai 1920 est intitulé « O fortunati infortunati⁷ ». Son auteur le dédicace ainsi : « A mes copains de la débîne, en consolation ». Une phrase écrite en majuscule, au milieu de l'article, retient l'attention : « LE COUT DE LA VIE, COMPARATIVEMENT A CE QU'IL ETAIT AVANT LA GUERRE A QUADRUPLE ». En note, ce tableau et une remarque acerbe :

	en 1913	en 1920
Chambre	20 fr.	80 fr.
Pension	50 fr.	200 fr.
Un bock	0 15	0 60
Un cahier	0 10	0 70
Un complet	70 fr.	425 fr.

« N.-B.- Nous ne sommes pas de ceux qui soutiennent que la vie n'a augmenté que de 0 fr.15 depuis un an !!! »

Dans le numéro suivant, daté du 10 juin, un article reprend l'éditorial du *Démocrate d'Ille-et-Vilaine* du 6 juin qui déplore l'impossibilité pour les jeunes de « classes non favorisées » d'étudier en faculté⁸. Le coût élevé de la vie s'accompagne de restrictions diverses. Ainsi un étudiant demande « un peu de feu à la bibliothèque, S.V.P. ». En effet, la salle de lecture où il pensait trouver une atmosphère plus clémente que celle de sa chambre, n'est pas mieux chauffée⁹. Avant d'aborder par le détail les nombreuses réalisations de l'A.G.E.R., laissons la parole au président, Marcel Colas-Pelletier¹⁰ :

« Cette année nous continuerons l'œuvre commencée. Les conditions difficiles de la vie actuelle de l'Etudiant ont rendu nécessaire le développement de l'Association Générale qui donne de nombreux avantages dont profite la collectivité.[...]

Il est en effet nécessaire que l'Etudiant s'organise, se groupe car l'existence de la vie chère rend de plus en plus les études difficiles.

L'Etudiant ne s'attarde plus aux illusions qui enchantèrent ses années de Lycée [...].

Il connaît la valeur du temps et sans se départir de la gaieté, force plus que jamais précieuse, l'esprit de l'Etudiant a subi une transformation.

⁶ R. D., « Questions d'argent », *L'A* n° 3 L. 26 janvier 1920, p. 1

⁷ Le Polymensuellement-fauché, « O Fortunati Infortunati », *L'A* n° 10 J. 27 [mai] 1920, pp. 1 et 2

⁸ [sans auteur] « Les fameuses questions matérielles », (reprise de l'éditorial du *Démocrate d'Ille-et-Vilaine* du 6 juin), *L'A* n° 11 J. 10 juin 1920, p. 4

⁹ Un fervent habitué de la bibli., « Un peu de feu à la bibliothèque, S.V.P. », *L'A* n° 3 J. 6 janvier 1921, p. 3

¹⁰ COLAS-PELLETIER Marcel, Etudiant en Médecine, Président de l'Association générale des Etudiants, « Réalisations et projets », *L'A* n° 1 S. 2 décembre 1922, p. 2

La vie de Bohème chère aux générations précédentes faite de fantaisies, de mélancolie, de caprices et d'insouciance est bien finie.

Certes il existe encore de rares spécimens qui mènent une existence romantique, mais ils sont peu nombreux [...].

Enfin s'il est encore quelques Etudiants fortunés, il en est beaucoup d'autres, et c'est l'immense majorité, dont les familles ne peuvent plus, par suite des événements actuels, supporter de lourds sacrifices pécuniaires.

Combien avons-nous de nos condisciples – hélas – qui sont dans la pénible obligation de chercher des occupations entre leurs heures d'études, diminuant ainsi leurs chances de réussite en fin d'année, ou de pousser l'économie jusqu'à des privations néfastes au point de vue de l'hygiène et de la santé physique et intellectuelle. »

Il va de soi qu'un groupement corporatiste tel que l'A.G.E.R. est tourné d'abord vers la préservation de ses propres intérêts. Mais d'autres préoccupations plus générales l'animent aussi. L'un de ses buts est d'ailleurs d'apporter son aide à des « œuvres humanitaires ». Ainsi, chaque année, un délégué de l'A.G. est chargé d'assurer le service de distribution aux indigents au Fourneau Leperdit. Un séjour au bord de la mer pour un enfant tuberculeux doit être financé par l'Association en 1920¹¹. Une partie des bénéfices réalisés lors des fêtes est reversée à plusieurs œuvres de bienfaisance. Ainsi, dans le compte-rendu de la séance de délibération du 13 avril 1923, la liste d'une vingtaine d'œuvres est dressée. En face de chacune d'elles est inscrite la somme que l'A lui destine. Le total atteint 2 950 francs¹².

Concernant le bien-être matériel des étudiants cette fois, l'A.G.E.R. multiplie les initiatives. La carte de membre permet de bénéficier des avantages proposés par l'A. Dans un premier temps, le plus simple est d'obtenir des réductions chez les commerçants de Rennes. Cela peut se faire sans avance de fonds. Un certain nombre de tailleurs, chapeliers, marchands de chaussures et autres répondent favorablement aux sollicitations et accordent des remises de 5 à 10%. Des réductions sont aussi accordées aux étudiants dans différents bars, au théâtre, dans les cinémas. La liste des établissements et des réductions est disponible au siège de l'A et une partie est parfois publiée dans le journal.

Peu à peu le budget s'étoffe : cotisation des membres, dons et subventions s'additionnent et permettent des réalisations plus ambitieuses. Mais en l'absence des cahiers de compte de l'A.G.E.R., il faut se contenter des rares informations financières glanées dans les sources disponibles. Pour commencer, évoquons la Maison des Etudiants pour souligner le fait qu'elle constitue la base de la vie de l'A en abritant ses membres et une partie de ses activités. Elle participe en cela au bien-être matériel des étudiants.

A la rentrée 1922, un office des placements est organisé¹³. Il est destiné à fournir des répétiteurs, secrétaires, remplaçants, etc. Ces emplois permettent à quelques étudiants de financer leurs études. Dans le même but l'Association propose aussi à ses membres les plus démunis des prêts et des bourses. Les statuts de 1923 les mentionnent, tout comme ils mentionnent un service médical et pharmaceutique. Ainsi, « certaines réductions, concernant les soins médicaux et pharmaceutiques, sont accordés aux membres actifs de l'Association, par des Médecins, Dentistes et Pharmaciens dont la liste est publiée annuellement » (article 8). En 1930, l'A.G. va plus loin et met en place un « Institut prophylactique »¹⁴. Mais sa vie sera courte faute de moyens¹⁵.

¹¹ R. D., « Les étudiants se désintéressent-ils des questions sociales, politiques, économiques...? », *L'A* n° 8 L. 19 avril 1920, p. 1

Le Secrétaire général David, « Compte-rendu de la séance du 3 Décembre », *L'A* n° 2 J. 9 décembre 1920, p. 1

¹² ADIV – 1 J 40

¹³ [sans auteur] « Les nouveaux cadres de l'Association », *L'A* n° 1 S. 2 décembre 1922, p. 8

¹⁴ A. D. R., « L'Institut Prophylactique de l'«A» », *L'A* n° 5 J. 20 février 1930, p. 7

¹⁵ [sans auteur] « Un budget équilibré qui est pourtant un budget indigent », *L'A* n° 4 J. 29 janvier 1931, p. 11

Les restaurants d'étudiants

Accompagnant les problèmes financiers, celui de la nourriture préoccupe particulièrement les étudiants. Dans ce domaine, l'A.G.E.R. va rapidement se doter d'un restaurant. Elle s'inspire en cela de l'exemple d'autres Associations Générales d'Etudiants et bénéficie du soutien de l'Union Nationale.

Dans un article sur « les restaurants coopératifs d'étudiants », un certain Studius nous livre sa réflexion¹⁶. Il prend l'exemple du restaurant de l'A.G. de Bordeaux, l'Escuelle de Rabelais, où le repas coûte 3 francs. L'A.G. traite à forfait avec un restaurateur. L'auteur déclare, qu'à sa connaissance, aucune Association Générale ne possède un restaurant en gestion directe. Plusieurs difficultés expliquent cette situation : ressources limitées des Associations Générales, absence ou insuffisance des aides financières des Pouvoirs publics, rareté des gérants « convenables » et difficultés diverses pour les étudiants de gérer l'affaire eux-mêmes, enfin aléas financiers d'une semblable exploitation. Studius évoque les réflexions du Congrès de l'U.N. sur le sujet. Enfin, il conclut qu'à Rennes, les étudiants n'ont pas les moyens financiers de monter une pension coopérative sans aide. La question est cependant à l'étude et les étudiants donneront ce qu'ils possèdent : « un peu de [leur] temps et beaucoup de [leur] activité. »

Le lundi 22 novembre 1920, le Restaurant Coopératif de l'Université (R.C.U.) ouvre ses portes au Coq d'Or, Galeries Méret¹⁷. La formule est prudente puisque la gestion en a été confiée à un restaurateur et à une commission. Pourtant, le 7 avril 1921, un article de *L'A* traitant « la question du R.C.U. » informe qu'il est tombé. La déception est grande pour les étudiants et les récriminations sont nombreuses. Une protestation est publiée à la une de *L'A* dont l'originale porte « en tout quatre-vingt-onze signatures recueillies le soir du 19 mars où fut lue la protestation ci-dessus au R.C.U., alors que la moitié des pensionnaires ou presque l'avait déjà quitté ». Les étudiants tiennent à préciser qu'ils n'ont pas participé à la direction du restaurant. En effet, « pour le public, c'est le restaurant des Etudiants qui est tombé. Et dans son esprit, ce sont les étudiants qui en assurèrent le fonctionnement ». Ils déplorent le gaspillage des subventions dont le montant total dépassait 40 000 francs. Ils soulignent qu'il leur sera désormais difficile d'obtenir de nouvelles aides. En outre, ils ont dû retourner vers d'autres restaurants plus chers.

A côté de cette expérience malheureuse, une autre réussie permet de répondre aux attentes de quelques étudiants : les élèves de l'Ecole Nationale d'Agriculture ont fondé en 1920 une véritable société coopérative nommée Ruche des Agriculteurs ou Maison familiale¹⁸. La gestion directe de la société est aux mains des élèves et assurée par trois organismes : le bureau est composé d'un gérant, d'un secrétaire-trésorier et d'un magasinier solidairement responsables ; le conseil d'administration contrôle la gestion des membres du bureau et prend de concert avec ceux-ci les décisions qu'ils jugent nécessaires au bon fonctionnement et à la discipline de l'établissement ; l'assemblée générale constituée par tous les coopérateurs élit les membres du bureau et du conseil d'administration, ratifie par son vote les décisions prises par les administrateurs et accorde ou refuse sa confiance au gérant et à ses deux collaborateurs.

La coopérative est en outre placée sous le patronage du directeur de l'Ecole, président d'honneur et d'un professeur, président. Le gérant achète les marchandises auprès de grossistes ou au marché pour les volailles, œufs et légumes frais. On peut ainsi voir le samedi, sur la Place des Lices, le gérant aidé de deux camarades, s'approvisionner en légumes et en charger une petite voiture à bras.

Un apport de 25 francs, remboursé en fin d'année, est demandé à tout élève entrant dans la société. Il permet les premiers achats de mise en route. A la fin de chaque mois, le

¹⁶ Studius, « les restaurants coopératifs d'étudiants », *L'A* n° 11 J. 10 juin 1920, p. 3

¹⁷ [sans auteur] « Le Restaurant coopératif de l'Université », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 1

¹⁸ [sans auteur] « La vie matérielle de l'étudiant – un exemple à suivre », *L'A* n° 10 S. 12 mai 1923, p. 2

montant total des dépenses est réparti entre chaque coopérateur. Ce total comprend les achats et les salaires du personnel de service du restaurant. En outre, les fournisseurs accordent des crédits aux échéances de trente à soixante jours. Ainsi, les denrées sont consommées immédiatement mais ne sont payées qu'en fin de mois. Ce délai permet au trésorier de calculer avec exactitude la quote-part incombant à chaque coopérateur et d'en encaisser le montant.

En 1923, les 95 élèves de l'E.N.A. fréquentant le restaurant ont ainsi dépensé en moyenne 3,75 francs par jour et par estomac. Le logement et le blanchissage sont également proposés aux élèves pour respectivement 5 francs et 6,75 francs mensuels. « En résumé un agricole peut vivre à l'E.N.A. pour la modique somme de 124 fr. 25 par mois ». Ne sont pas pris en compte, évidemment, les frais de vêtement et l'argent de poche. En comparaison, à Rennes, « les restaurateurs prennent des pensionnaires à des prix variant de 180 à 240 fr. par mois, sans le petit déjeuner qui représente une dépense supplémentaire d'au moins 20 francs par mois. Ajoutez à cela le loyer d'une bien modeste chambre de 60 francs et le prix du blanchissage évalué à 15 francs et vous obtenez le total minimum de 275 francs ». Cette longue démonstration a pour but de prouver que l'idée coopérative est applicable à Rennes puisque déjà appliquée. Elle vise à encourager les bonnes volontés afin de mettre en place une structure similaire pour l'ensemble des étudiants rennais.

Mais ceux-ci devront attendre le déménagement de leur Maison vers la rue Saint-Yves avant de bénéficier des avantages d'un restaurant d'étudiant. Une salle au rez-de-chaussée de la nouvelle Maison des Etudiants est prévue pour l'accueillir. En janvier 1927, l'A.G.E.R. se réunit en assemblée générale avec pour objet d'en discuter. Les élèves agricoles apportent leur aide et leurs conseils¹⁹. Et le 24 février, « le conseil d'administration du Restaurant Coopératif convoque la première assemblée générale mensuelle prévue aux statuts²⁰ ». L'assemblée doit rendre compte de la gestion et discuter « certaines questions de détail et d'organisation intérieure²¹ ».

L'annuaire de l'A.G.E.R. de 1932²² nous expose les statuts du restaurant coopératif. Celui-ci fonctionne de façon autonome tout en restant dans le cadre de l'Association. Les coopérateurs doivent être membres de l'A.G. et verser une caution d'entrée. Les membres de l'A.G. non coopérateurs peuvent cependant prendre un ou plusieurs repas rue Saint-Yves dans la mesure des places disponibles et après avoir payé. Pour ce qui est de l'administration, les coopérateurs réunis en assemblée générale élisent deux administrateurs. La direction du restaurant, où ils mangent gratuitement, leur est confiée. Le restaurant étant coopératif ne doit pas faire de bénéfice. 3 000 francs doivent cependant être gardés en fin d'année pour assurer la relance l'année suivante. Une commission de vérification des comptes du restaurant est à l'œuvre chaque trimestre. Elle se compose de trois coopérateurs élus par l'assemblée générale des coopérateurs, du président de l'Association Générale et du président de la commission des comptes de l'Association.

Si l'on en croit *L'A* d'avril 1930²³, l'année a été prospère pour le restaurant. Cela permet de « boucler son budget ». Est-ce à dire que ce n'était pas le cas les premières années ? On peut le supposer car on insiste pour que les étudiants prennent pension au « resto » : « Ils y seront aussi bien servis qu'ailleurs, ils s'y retrouveront entre camarades, ils feront des économies et ils serviront les intérêts de l'A.G.E.R. ». L'appel semble avoir été entendu. En effet, l'année scolaire 1930-1931 voit se confirmer le succès du restaurant coopératif. Plus de 115 repas sont servis midi et soir. Les étudiantes bénéficient aussi des avantages du restaurant dans leur salon transformé en salle à manger à l'heure des repas²⁴.

¹⁹ ADIV – 1 J 40 : Registre, assemblée générale du 10 janvier 1927

²⁰ [sans auteur] « Au Restaurant coopératif », *L'A* n° 6 J. 24 février 1927, p. 7

²¹ Ibid.

²² ADIV – 2 Per 876 : A.G.E.R. Annuaire de 1932, pp. 51 à 72

²³ J. K., « Les créations utiles de l'A.G. », *L'A* n° 8 J. 10 avril 1930, p. 7

²⁴ xxx., « L'œuvre de l'A.G.E.R. », *L'A* n° 12 J. 25 juin 1931, p. 11

Dès le second trimestre, l'inscription de nouveaux coopérateurs n'est plus possible faute de place. Le chiffre d'affaires atteint 280 000 francs. Et si le bénéfice est seulement de 1 300 francs, il s'explique par l'obligation statutaire d'équilibrer le budget. Le paradoxe est qu'il faut donc compter sur l'aide financière de l'Association pour répondre à la demande et développer l'activité du restaurant. La trésorerie générale de l'A.G.E.R. apporte 6 000 francs tirés de la subvention qu'elle a obtenue de la commission des recteurs. Les améliorations concernent l'outillage de la cuisine, le nombre accru des personnels de service, l'agencement de la salle.

En 1931-1932, une moyenne de 140 couverts par repas sont servis. Une trentaine d'étudiantes fréquente la rue Saint-Yves. Un des avantages est de pouvoir y prendre son repas au ticket alors qu'en ville, un restaurateur ne décompte pas un repas qui n'a pas été pris. Pour 5 francs, le menu comprend un hors d'œuvre au choix (potage le soir), deux plats de viande garnis de légumes et un dessert au choix, pain et bière à volonté. L'équivalent en ville revient à 7 francs environ. Les étudiants rennais sont fiers de leur restaurant. Il est pour eux « la démonstration la plus frappante de l'activité de [leur] Association Générale²⁵ ». Mais la situation ne reste pas idyllique.

Ainsi, en 1935-1936, l'Université intervient financièrement pour soutenir le restaurant « qui a donné maints déboires ». Il s'agit pour elle de maintenir « cette œuvre sociale si utile » qui offre aux étudiants, « pour un prix modique, une nourriture saine et abondante²⁶ ». Le déséquilibre budgétaire semble avoir pour origine un certain nombre d'abus voire de malversations. Pour les réprimer, l'A.G. crée un comité de réorganisation. Il s'agit, en effet, d'éviter à tout prix la fermeture du restaurant ou le placement à sa tête d'un gérant non étudiant²⁷. Les étudiants sont une nouvelle fois invités à fréquenter le restaurant de la rue Saint-Yves. « C'est votre devoir et votre avantage » leur affirme le trésorier général Le Mazou²⁸.

En janvier 1938, *L'A* reparle du restaurant coopératif²⁹. Dans un long article, Jules-Pierre Loyer, président de l'Association, fait le sombre bilan du début d'année. Il souligne qu'en ces temps de crise, la nourriture représente près de la moitié du budget mensuel de l'étudiant. Les efforts faits pour le restaurant, notamment ceux de publicité, n'ont permis qu'une trop légère amélioration de la situation. Loyer déplore le fait que sur 1 100 membres de l'A.G.E.R. seule une cinquantaine fréquente régulièrement le restaurant. Il en rappelle les avantages et notamment celui du prix : 6,25 francs par repas. Il insiste sur le devoir et l'intérêt de chacun d'y manger. Il sollicite la participation de tous : une boîte installée dans la salle du restaurant doit recevoir suggestions et réclamations pour permettre « de réprimer certains abus, de faire ou d'autoriser telle ou telle chose ».

En écho au message du président, l'article d'un certain Digabel paraît dans *L'A* du 3 février³⁰. Le titre alarmiste annonce que « l'A.G. se meurt ». Digabel demande à chacun de prendre ses responsabilités. Il donne plusieurs explications à la « décrépitude » du restaurant : une dette de 20 000 francs accumulée depuis plusieurs années, une ouverture tardive qui a obligé les étudiants à prendre pension en novembre dans les restaurants de la ville, « une mauvaise réputation héritée du passé ». Toutefois, l'auteur loue les efforts de Loyer pour rendre le restaurant coopératif plus vivant et plus propre. Mais la collaboration de tous est nécessaire, à plus forte raison celle des délégués. Digabel leur demande de montrer l'exemple en mangeant à l'A. Le premier janvier 1939³¹, le Recteur Galletier, en accord avec le Comité de l'A.G.E.R. réduit le prix du repas de 6,50 à 6 francs.

²⁵ MUSSAT André, « Rapport sur le Restaurant corporatif (suite et fin) », *L'A* n° 9 J. 12 mai 1932, p. 11

²⁶ BURH – 182 300 : Rapport annuel du Conseil de l'Université 1935-1936, pp. 14 et 15

²⁷ SUGIER L., « Création d'un comité de réorganisation », *L'A* n° 5 J. 6 février 1936, p. 9

²⁸ LE MAZOU R. Y., Trésorier de l'A.G.E.R., « Au restaurant coopératif », *L'A* n° 6 J. 20 février 1936, p. 9

²⁹ LOYER J. P., « Le restaurant de l'A », *L'A* n° 2 J. 20 janvier 1938, p. 9

³⁰ DIGABEL, « L'A.G. se meurt », *L'A* n° 3 J. 3 février 1938, p. 8

³¹ [sans auteur] « Restaurant de l'A », *L'A* n° 3 J. 19 janvier 1939, p. 2

La Cité Universitaire

Après la guerre, se loger représente un véritable problème. Les logements sont rares et les loyers souvent prohibitifs. Les propriétaires se montrent souvent très exigeants, parfois trop. Les critiques des étudiants à l'encontre de leur logeuses ne sont d'ailleurs pas rares dans *L'A*. Des efforts sont pourtant faits, comme la construction d'Habitations à Bon Marché (H.B.M.), mais cela reste insuffisant. Les logements restent surpeuplés et souvent insalubres, ce qui favorise le développement de la tuberculose.

Dès la rentrée 1922, l'A.G.E.R. a mis sur pied un office des chambres. Appelé aussi Office de location, il « fonctionne toute l'année, même pendant les vacances. Il se met en rapport avec les propriétaires de chambres garnies, connaît leurs conditions, le confort des pièces disponibles, etc. Il reçoit les demandes des étudiants (qui peuvent préciser le quartier, le prix approximatif, tel autre détail qu'ils désirent). Et l'Office, satisfaisant à ces desiderata, donne aux jeunes gens les addresses désirées³² ». La question est de savoir combien de chambres sont ainsi louées par an ; dans quelle mesure les propriétaires d'appartements connaissent et collaborent à cet Office.

On a vu que l'Université, en la personne de son Recteur, intervient occasionnellement pour soutenir, financièrement notamment, les activités de l'Association Générale. La question de l'alimentation a ainsi trouvé une solution. En ce qui concerne le logement, l'Université prend le relais de l'A, pressée par la demande des étudiants. Elle apporte une réponse spécifique à ce groupe, une réponse déjà proposée ailleurs : la Cité Universitaire.

Le 4 octobre 1931, une cérémonie réunit un certain nombre de personnalités rennaises pour la pose de la première pierre de la Maison des Etudiantes³³. Il ne s'agit pas ici d'un deuxième siège de l'A.G.E.R. qui serait proprement féminin ; le bâtiment est destinée à héberger les étudiantes en chambres individuelles. Tiengou, président de l'A et Mlle Boudan, présidente des étudiantes, représentent l'Association. La ville de Rennes a cédé le terrain sur lequel l'édifice va s'élever, avenue Jules Ferry, face à l'Ecole Primaire Supérieure des filles. Le Conseil général d'Ille-et-Vilaine, le département du Morbihan et l'Etat contribuent au financement.

Une Maison des Etudiants est en projet et doit remplir pour les garçons la même fonction que la Maison des Etudiantes pour les filles. Les deux constructions formeront la Cité Universitaire de Rennes. Certains voient déjà dans la Cité la fin du restaurant coopératif. L'aménagement d'une salle de restaurant est, en effet, prévu dans la Maison des Etudiantes. Pourtant il n'est nullement question de fermer le restaurant de la rue Saint-Yves qui donne alors entière satisfaction. De plus, pour consolider encore l'importance de l'A, on envisage de subordonner l'admission à la Cité à l'adhésion à l'Association Générale ; la pratique existe d'ailleurs dans certaines villes universitaires déjà dotées de cités.

En janvier 1933, *L'A* reprend une enquête sur la jeunesse publiée par *L'Illustration* et passant en revue les cités universitaires de France³⁴. Voici ce qui concerne celle de Rennes :

« Rennes qui compte dans son ressort 2.800 inscriptions dont 668 féminines, et à Rennes même 1.750 étudiants environ (le reste se répartissant entre Nantes, Angers), réalise sous l'impulsion de l'Office départemental d'habitation à bon marché, et du Recteur Davy, un très louable effort. Depuis novembre dernier, la cité de jeunes filles fonctionne. Celle des étudiants actuellement en construction, et qui comprendra 131 chambres coûtera 2.500.000 francs. L'architecte, M. J. Gallacier, modifiant heureusement la conception qui donne à la maison des étudiantes un peu

³² [sans auteur] « Les nouveaux cadres de l'Association », *L'A* n° 1 S. 2 décembre 1922, p. 8

³³ [sans auteur] « Les étudiants et le problème du logement – La première pierre de la Maison des étudiantes est posée », *L'A* n° 1 J. 10 décembre 1931, p. 6

³⁴ [sans auteur] « A propos des cités universitaires », *L'A* n° 4 J. 26 janvier 1933, p. 6

trop l'aspect d'une cité ouvrière, prévoit sur la nouvelle construction un beffroi qui l'apparentera d'assez loin à la cité de Besançon. Il faut en effet que les cités universitaires aient un style personnel.

Si à Rennes, on a un peu oublié cette règle, on a du moins soigné l'aménagement intérieur. L'Université qui a versé à l'Office une subvention de 193.000 fr., complétant 1.743.000 fr. prêtés par l'Etat a fourni le mobilier, et fait décorer la maison par un artiste, M. C. Guillon, qui a voulu faire de chaque chambre tendue de toile de Jouy, un studio intime et vraiment féminin. Le mobilier en accajou verni, aux lignes modernes et sobres apparaît mieux que confortable.

Primitivement on avait prévu un restaurant. Mais il sera remplacé par une salle des fêtes, car l'Association Générale des Etudiants possède dans un vaste et vieil hôtel de la rue St Yves concédé par la Municipalité, le restaurant corporatif sans doute le mieux achalandé et le mieux géré de France. »

Dans son rapport pour l'année 1934-1935, le conseil de l'Université signale que la « construction et l'aménagement des deux cités, masculine et féminine, étant achevés, il n'y a à prévoir que des dépenses d'entretien³⁵ ». Et l'année suivante, on apprend que les « deux Maisons d'Etudiants continuent à fonctionner à la satisfaction, et des usagers, et de l'Université³⁶ ».

Le « Comité d'entr'aide aux étudiants mobilisés »

Avec l'entrée en guerre de la France en 1939 et la mobilisation, celle des étudiants en particulier, la solidarité prend un sens tragique. Les étudiants restés à l'arrière désirent soutenir ceux qui sont partis. Dans cette optique, il s'agit de mettre en place une organisation spécifique. Encore une fois, la preuve va être faite de la capacité des étudiants à se serrer les coudes pour résoudre un problème nouveau.

L'impulsion décisive est donnée à Paris, un dimanche de réveillon froid et brumeux : lors du premier conseil d'administration de l'Union Nationale, une existence réelle est donnée à un concept déjà trouvé et qui s'appelle désormais « Comité d'Entr'aide aux Etudiants mobilisés ». Chaque A.G.E. de province est chargée de la création d'un comité local à l'image de celui de la place Saint Michel. Ainsi, plutôt que de laisser l'initiative et la réalisation au comité parisien, les étudiants optent pour la voie de la décentralisation. Les comités de province collaborent avec Paris tout en conservant une large autonomie³⁷.

A Rennes, les dons doivent être envoyés au 14 rue Saint-Yves. La recette des soirées « aide à entretenir une œuvre belle entre toutes³⁸ ». Outre les colis de nourriture et de vêtements et la correspondance, les mobilisés peuvent recevoir le journal *L'A*³⁹. Tout est fait pour garder des relations étroites entre Rennes et ses mobilisés. Ceux qui rentrent en permission retrouvent l'ambiance des bals et des thés dansants. Leurs uniformes y rappellent cependant la proximité de la guerre⁴⁰.

Ce rappel est bientôt amplifié par les premières arrivées de réfugiés, en mai 1940⁴¹. Malgré la proximité des examens, des étudiants passent la nuit à la gare afin d'apporter leur aide. L'Association Générale, par l'intermédiaire de son journal, tente de mobiliser tout le monde en soulignant que « ceux qui arrivent manquent de tout ». Même les bourgeois,

³⁵ BURH – 182 300 : Rapport annuel du Conseil de l'Université 1934-1935, p. 17

³⁶ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1935-1936, p. 14

³⁷ [sans auteur] « Comité d'entr'aide aux Etudiants mobilisés », *L'A* n° 2 J. 1^{er} février 1940, pp. 1 et 2

³⁸ Le Comité, « Comité d'entr'aide », *L'A* n° 2 J. 1^{er} février 1940, p. 4

³⁹ MUZELLEC L., « Camarades aux armées », *L'A* n° 6 J. 11 avril 1940, p. 2

⁴⁰ [sans auteur] « Punch des Lettres », *L'A* n° 3 J. 15 février 1940, p. 4

⁴¹ *L'A*, « D. H. », *L'A* n° 9 J. 23 mai 1940, p. 2

surnommés Pékins, se voient impliqués : il leur est demandé de mettre un terme à leur curiosité indécente face aux arrivées des réfugiés du nord de l'Europe pour aider et héberger ces derniers⁴².

L'année scolaire 1939-1940 connaît une nette perturbation, cela va sans dire. Le conseil de l'Université, dans son rapport annuel, souligne ainsi ses « difficultés nées des circonstances, de l'afflux des étudiants réfugiés, du manque de locaux et, plus tard, des faits de guerre⁴³ ». Il semble vraisemblable de voir dans ces perturbations sinon la source, du moins l'accentuation de la tension qui règne parmi les étudiants et que nous révèle *L'A*. Cette atmosphère orageuse ternit sensiblement les démonstrations de solidarité. L. Muzellec, président de l'A.G.E.R., intervient lui-même dans les colonnes du journal pour regretter le « caractère d'animosité tout à fait contraire à l'esprit étudiantin⁴⁴ » présents dans quelques articles.

Un long article, dans le numéro 9 de *L'A*⁴⁵, s'étend sur les nombreuses mésententes qui existent entre les étudiants à Rennes. Le dernier numéro du journal est l'occasion de revenir sur les événements de l'année. Plusieurs articles en dressent le bilan. Le président de l'A.G.E.R. relativise les critiques contre l'Association pour mettre en valeur les points positifs. Il met ainsi en évidence la réussite du Comité d'entr'aide aux étudiants mobilisés. Ce comité a bénéficié du soutien du Recteur qui a versé 3 000 francs. S'y sont ajoutés 10 000 francs venant des recettes des matinées et des bals, des collectes et des dons.

Muzellec rappelle aussi qu'il n'y a « pas eu à déplorer à Rennes ce qui s'est passé dans plusieurs villes de province où les A.G. ont été obligées de fermer leurs portes tout au début de la guerre⁴⁶ ». Certes, l'A.G.E.R. a bénéficiée d'un répit. Mais l'arrivée des Allemands à Rennes, le 18 juin, est suivie par la réquisition de la Maison des Etudiants. Comme en 1914, la vie associative étudiantine est interrompue.

D'une guerre à l'autre, l'Association Générale des Etudiants Rennais se bat donc sur tous les fronts pour améliorer le quotidien de ses membres. Son activité est visible et concrète à Rennes mais prend également une dimension nationale au sein de l'Union.

B. Le congrès travail

Après la Première Guerre mondiale, la voix de l'U.N.E.F. se fait désormais entendre régulièrement et devient rapidement celle de tous les étudiants. Sa meilleure tribune est celle de son congrès annuel. Chaque fois, l'A.G.E.R. y délègue quelques-uns de ses membres pour prendre part aux débats.

Les commissions et leurs vœux

Le premier congrès de l'après-guerre, le VIII^e depuis la naissance de l'U.N.E.F., se déroule à Strasbourg en 1919⁴⁷. Le choix de la capitale alsacienne est évidemment hautement symbolique. La région, annexée par l'Allemagne après la défaite française de 1870, vient de rentrer dans le giron de la France. Dans ce contexte, des cérémonies fastueuses marquent l'inauguration officielle de l'Université de Strasbourg. Y sont présents le Président de la République, les maréchaux Joffre, Foch et Pétain, le commissaire général, le préfet, les

⁴² *L'A*, « Ceci s'adresse aux Pékins », *L'A* n° 9 J. 23 mai 1940, p. 1

⁴³ BURH – 182 300 : Rapport annuel 1939-1940

⁴⁴ MUZELLEC L., « Etudiantes et Etudiants », *L'A* n° 6 J. 11 avril 1940, p. 3

⁴⁵ John Barleycorn G.C.V.O., « La situation et l'opinion », *L'A* n° 9 J. 23 mai 1940, p. 6

⁴⁶ MUZELLEC L., « Muzellec vous parle... », *L'A* n° 10 J. 6 juin 1940, pp. 1 et 3

⁴⁷ PREVOST L., « Le Congrès de Strasbourg », *L'A* n° 1 L. 22 déc. 1919, pp. 1 et 2

professeurs, des membres du clergé, des délégations d'étudiants français et étrangers. L'après-midi, le Président de la République ouvre par un discours le congrès des étudiants.

Un des faits marquants est la création d'une « Union internationale entre les étudiants de tous les peuples du monde ». Les étudiants réunis réalisent « ainsi une sorte de “ Société des Nations ” de la jeunesse intellectuelle, d'où devront être exclus les Etudiants ennemis d'hier jusqu'au jour où la “ Société des Nations ”, celle-ci véritable organe d'union entre les peuples, jugera bon d'admettre ces mêmes peuples ennemis en son sein ». Nous voyons ici que la guerre est encore trop proche pour parler de réconciliation. Et surtout, cette dernière n'est envisageable par les étudiants qu'après une décision des gouvernements. Les étudiants réagissent en tant que groupe, celui de la jeunesse intellectuelle, et ce groupe n'envisage pas d'autre attitude que la subordination aux décisions des autorités. D'autres exemples nous le montreront.

Dès son premier numéro, le journal *L'A* présente donc un compte-rendu du congrès de l'U.N. à Strasbourg. De manière similaire, à l'occasion de chaque congrès, *L'A* propose à ses lecteurs, de façon plus ou moins détaillée, les vœux résultant des débats ou les impressions de ses délégués. Il n'est pas question dans ce chapitre de réaliser une étude exhaustive des travaux de l'Union Nationale. Elle exigerait un ouvrage complet. Je m'attacherai à montrer le fonctionnement de l'U.N.E.F. à partir des sources dont je dispose, c'est-à-dire en majorité les articles de *L'A*. Il s'agit donc d'une vision des congrès de l'Union telle que la présentent ses acteurs de l'A.G.E.R.

Au congrès de Strasbourg, l'A.G. de Rennes a envoyé un délégué en la personne de Louis Prévost, étudiant en droit. Son compte-rendu évoque déjà une partie du fonctionnement des congrès de l'U.N. Ainsi, les délégués étudiants venus de diverses Associations Générales se répartissent dans différentes commissions pour travailler. Le congrès de 1920 qui se déroule à Bordeaux, fait l'objet d'un compte-rendu plus détaillé et technique occupant plusieurs pages dans deux numéros de *L'A*⁴⁸. Les renseignements apportés sont donc plus nombreux.

Cinq commissions d'étude sont composées des délégués étudiants présents. Quatre délégués représentent l'A.G.E.R. : Prévost, Dagorne, Rébillard et Demazel⁴⁹. Chaque commission est dotée d'un président d'honneur en la personne d'un parlementaire, et d'un bureau : président, secrétaire, rapporteur général et vice-président. L'objet de la première commission est l'administration des associations d'étudiants. La deuxième s'occupe de la vie matérielle et morale des étudiants ainsi que des questions militaires. La troisième commission a pour objet d'étudier les questions universitaires. La suite du compte-rendu est prévue dans le numéro 12 de *L'A* mais elle ne paraîtra pas. D'après les autres congrès, on peut supposer qu'une des deux commissions qui reste traite des questions sportives.

A la suite des débats, dans chaque commission, des vœux sont formulés. Ils sont destinés à être présentés aux différents ministres par le bureau de l'Union Nationale des Etudiants de France. Il n'est donc pas question pour les étudiants de revendiquer quoi que ce soit. Il s'agit d'émettre des propositions, de faire des demandes polies et de se soumettre au bon vouloir des autorités gouvernementales. Le bureau de l'U.N.E.F. est élu parmi les délégués réunis en assemblée générale lors de chaque congrès. Il est composé d'un président, de quatre vice-présidents, d'un trésorier, d'un secrétaire. Lui est adjoint un commissaire général des sports. Le budget de l'U.N. est assuré par les cotisations que verse chacune des A.G.E. au prorata de ses membres et par les subventions reçues du ministère⁵⁰. Ces dernières sont ensuite partiellement reversées aux Associations Générales.

⁴⁸ [sans auteur] « IX^e Congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France – Vœux et conclusions des cinq Commissions d'Etude », *L'A* n° 10 J. 30 mai 1920, pp. 1 et 3 et *L'A* n° 11 J. 10 juin 1920, p. 5

⁴⁹ [sans auteur] « Par ci, par “l'A” », *L'A* n° 8 L. 19 avril 1920, p. 3

⁵⁰ [sans auteur] « Questions professionnelles », *L'A*, n° 12 J. 19 mai 1921, p. 3

Les premières préoccupations étudiantes, on le voit à Strasbourg, concernent le logement et l'alimentation, besoins vitaux surtout en ces temps difficiles. La multiplication des bourses est également souhaitée afin de permettre aux étudiants pauvres de poursuivre leurs études. Ainsi l'assistance financière de l'Etat est nécessaire à l'Union Nationale et, à travers elle, aux Associations Générales. Les vœux en ce sens seront régulièrement repris lors des congrès suivants.

Dans la même logique, l'autre préoccupation prioritaire pour les étudiants est celle de leur représentation auprès des instances dirigeantes, on l'a déjà évoqué. A Bordeaux, les étudiants demandent ainsi que leurs associations soient reconnues d'utilité publique à l'exemple de l'Association Générale de Paris. L'U.N.E.F. est reconnue d'utilité publique en mai 1929⁵¹. Ils veulent aussi être représentés au sein des conseils de l'Université et des facultés. Cette demande est réitérée lors des congrès de Montpellier en novembre 1921⁵² et de Lyon en mai 1922⁵³.

La conclusion intervient pendant l'été : « les étudiants seront désormais représentés dans les Conseils de l'Université pour le jugement des affaires disciplinaires : dans chaque faculté (médecine, droit, lettres, sciences) et dans chaque école, deux étudiants seront élus parmi les étudiants majeurs et français au scrutin secret⁵⁴ ». C'est peu pour les étudiants pour se faire entendre. Le recours direct auprès des ministères par l'intermédiaire du bureau de leur Union Nationale reste donc leur mode d'action principal. Les vœux définis en congrès sont donc ensuite déposés auprès des autorités compétentes.

Nous avons vu l'intense activité déployée par l'Association Générale des Etudiants Rennais pour apporter un réconfort matériel et financier à ses membres. De façon similaire, dans toutes les A.G. de France, les efforts sont fournis pour répondre aux besoins. A Rennes et ailleurs, des services de logement, de placement, de restaurants sont organisés. Ce mouvement de solidarité est épaulé par le ministère de l'Instruction publique qui obtient un crédit destiné aux œuvres sociales d'étudiants. Ce crédit est de 200 000 francs pour l'année 1921 et de 450 000 francs pour 1922.

Mais l'extension prise par ces œuvres incite le ministère à ne plus verser les subventions directement aux Associations Générales. Afin de répartir au mieux les fonds, la Commission des Recteurs est créée en 1930. Elle est remplacée en 1936, à l'instigation de Jean Zay, par une institution plus importante : le Comité supérieur des œuvres en faveur des étudiants. Il est conçu sous la forme d'une commission rattachée à la Direction de l'enseignement supérieur, mais pourvue d'un secrétariat permanent⁵⁵.

Chaque ville universitaire possède ses propres particularités. S'en dégage un certain nombre de questions et de doléances qui vont étoffer les vœux lors du congrès national. Chaque Association Générale y présente ainsi ses propres revendications. Ces dernières seront retenues si elles correspondent à un besoin général. Ainsi chaque A.G. a intérêt à défendre ses « couleurs » si elle veut que ses préoccupations débouchent sur des réalisations. Ainsi, Colas-Pelletier, délégué au congrès de Clermont-Ferrand de 1923, est « heureux d'apprendre à [ses] amis que tous les vœux formulés par Rennes furent votés à

⁵¹ BORELLA F. et de LA FOURNIERE M., *Le syndicalisme étudiant*, p. 42

⁵² PREVOST Louis, « Après Montpellier – Compte-rendu du X^e Congrès de l'Union Nationale des A. d'Etudiants », *L'A* n° 1 J. 1^{er} décembre 1921, p. 4

⁵³ [sans auteur] « XI^e Congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France », *L'A* n° 11 J. 15 juin 1922, p. 4

⁵⁴ Dr AMABERT, Président de l'U.N., « Questions professionnelles », (Extrait du Bulletin de l'U.N.), *L'A* n° 6 J. 22 février 1923, p. 7

⁵⁵ BORELLA F. et de LA FOURNIERE M., *Le syndicalisme étudiant*, p. 68

l'unanimité⁵⁶ ». De même, dans son compte-rendu du congrès d'Alger de 1930, *L'A* titre : « Tous les vœux de l'A.G.E.R. ont été adoptés⁵⁷ ».

Mais parfois, la demande d'une ville peut être contraire aux intérêts d'une autre. Un bel exemple concerne la création d'une faculté de médecine dans l'Ouest. Dès le congrès de Bordeaux de 1920, un rapport nantais « sur la nécessité de l'établissement d'une Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie à Nantes » est lu dans le cadre de la troisième commission qui traite des questions universitaires⁵⁸. Le débat est lancé et repris par les Rennais dans leur journal sous le titre « Rennes ou Nantes ? », à la rentrée 1920-1921⁵⁹.

Reprenons pour commencer l'explication sur l'organisation de l'enseignement médical français que fournit *L'A* : il existe « des *écoles préparatoires* (Angers, Caen, Rouen, etc.) dans lesquelles on ne peut faire que ses deux premières années d'études ; des *écoles de plein exercice* (Rennes, Nantes, etc.) dans lesquelles on ne peut faire que ses quatre premières années ; des *facultés* dans lesquelles on peut faire toutes ses années (5), passer tous ses examens et auprès desquelles on peut soutenir sa thèse de doctorat. » Or les facultés de médecine les plus proches sont celles de Lille, Paris et Bordeaux. Les étudiants de l'Ouest sont dans l'obligation d'y finir leurs études dont le prix augmente alors avec l'éloignement. L'implantation d'une faculté de médecine dans l'Ouest est donc généralement souhaitée. Le tout est de s'accorder sur la ville d'accueil. Au congrès de Lyon de 1922⁶⁰, le vœu est formulé « que l'Ecole de plein exercice de médecine et de pharmacie de Rennes devienne “ Faculté ” ».

Mais la question est repoussée au début de l'année 1937 : le président de l'A.G.E.R., R.-Y. Le Mazou, annonce, dans *L'A* du 4 février⁶¹, la création prochaine de la faculté de médecine à Nantes. Il déplore « l'exode des carabins » Rennais. Dans le numéro du 18 février, *L'A* contient trois articles sur le sujet⁶². Les arguments avancés sont d'abord économiques. Les étudiants verront augmenter le coût de leur scolarité s'ils doivent s'éloigner. Les commerçants de Rennes perdront une part de la manne financière apportée par les étudiants. L'A.G.E.R. quant à elle, perdra aussi une partie de ses adhérents.

En effet, on craint que l'édification d'une faculté de médecine à Nantes entraîne à terme la mort de l'Ecole de plein exercice de Rennes, les carabins préférant suivre l'intégralité de leur cursus dans le même établissement et surtout dans la même ville. Une réunion générale en mars doit permettre au carabins Rennais de discuter de leur « rôle devant la menace d'une Faculté de Médecine à Nantes⁶³ ». En avril, un nouvel article concerne « La “ future ” Faculté de Médecine ». L'auteur insiste cette fois sur les arguments historiques qui font de Rennes, contrairement à Nantes, un centre universitaire et la capitale intellectuelle de la Bretagne⁶⁴.

Dans cet exemple l'U.N.E.F. joue son rôle de représentation des étudiants en tranchant un problème entre deux villes universitaires. Un vœu, en faveur de Rennes, est pour l'Union une sorte de conclusion au différent opposant Nantais et Rennais. L'affaire, semble-t-il, est

⁵⁶ LANGLOIS Lucien, rapporteur général du congrès, « XII^e Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France. Rapport général », *L'A* n° 12 J. 21 juin 1923, p. 1

⁵⁷ COATANLEM Henri, Vice-président de l'A.G.E.R., Président de la Corporation de Pharmacie, « Le XIX^e Congrès National de l'U.N. s'est réuni à Alger du 6 au 15 avril », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1930, p. 6

⁵⁸ [sans auteur] « IX^e Congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France. Vœux et conclusions des cinq Commissions d'Etude (Suite) », *L'A* n° 11 J. 10 juin 1920, p. 5

⁵⁹ D., « Rennes ou Nantes ? », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920 et n° 2 J. 9 décembre 1920, p. 2

⁶⁰ [sans auteur] « XI^e Congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France », *L'A* n° 11 J. 15 juin 1922, p. 4

⁶¹ LE MAZOU R.-Y., Président de l'A.G.E.R., « L'exode des carabins », *L'A* n° 5 J. 4 février 1937, p. 1

⁶² DEPASSE Jean, interne à l'Hôtel-Dieu, « L'école se meurt – L'école est morte. Il n'est de salut que dans le statu quo », *L'A* n° 6 J. 18 Février 1937, p. 2 et MARIO, « A propos de la Faculté de Médecine », p. 5

⁶³ [sans auteur] « Avis aux carabins », *L'A* n° 8 J. 11 mars 1937, p. 2

⁶⁴ [sans auteur] « La “future” Faculté de Médecine – Un peu d'histoire », *L'A* n° 10 J. 29 avril 1937, p. 10

laissée ensuite entre les mains des autorités, quelles qu'elles soient. Lorsque l'affaire resurgit, l'U.N. ne semble pas devoir intervenir. Les pouvoirs locaux s'en sont saisis et l'ultime décision leur appartient.

La présence d'un certain « esprit de clocher » n'est donc pas sans conséquences. D'ailleurs, en 1923, un article destiné « aux congressistes⁶⁵ » exprime la déception des délégués rennais, Colas-Pelletier et Lecun. Ils ont « été très peïnés par l'inqualifiable attitude d'individus qui se sont montrés honteusement jaloux de l'estime et de la considération dont Rennes avait su s'entourer au sein de l'Union Nationale ». Ils ont « pu remarquer en outre que les rivalités de régions, les politiques de couloirs, les fausses amitiés, les campagnes navrantes régnaient en maîtresses chéries ».

Dans ces luttes d'influence au sein de l'Union, il est toujours intéressant pour une A.G. d'obtenir un siège au bureau ou dans un comité. Et Colas-Pelletier obtient l'une des quatre vice-présidences au congrès de Paris en 1924⁶⁶. L'une des réunions de bureau de l'U.N.E.F. se tient d'ailleurs à Rennes au début de l'année 1925⁶⁷. Cependant, mises à part quelques exceptions comme celle citée précédemment, Rennes ne semble pas jouer un rôle national de premier plan puisqu'elle n'obtient que peu de postes au bureau. L'A.G.E.R. sait pourtant se faire entendre et ce d'autant plus qu'elle va rester loyale envers l'U.N. lors de la tourmente du début des années trente.

Les tensions et la désunion de l'Union

Le journal de l'A.G.E.R. va se faire l'écho d'un certain nombre d'événements qui vont nuire à la cohésion de l'U.N.E.F. pendant quelques années. Les articles d'André Mussat notamment vont se multiplier. A la base, des problèmes agitent l'A.G.E. de Paris. Mais ils se répercutent à l'U.N.E.F. lors du congrès d'Alger en 1930. Henri Coatanlem, délégué rennais, relate les faits intervenus lors de l'assemblée générale du 11 avril⁶⁸ :

« [...] un vif débat s'engage sur les incidents de Paris. [...] Dijon, président de l'A.G. de Paris, donne ses explications qu'il tire d'un volumineux dossier. Baugier, président de la nouvelle A.G. de Paris, attaque Dijon. Ripostes, attaques et contre-attaques s'échangent. Le brouhaha dure quelques temps. Cet incident orageux énerve l'assistance dont une majorité se manifeste contre les agissements indignes et reconnus coupables des Parisiens dont l'A.G. est devenue l'organe d'un groupement politique. [...] Il s'ensuit qu'une motion proposée par Rennes, Dijon et Poitiers, demandant l'exclusion de l'A.G. de Paris, est déposée. [Elle] est votée par 110 voix contre 74. [...] Ensuite, le congrès a voté l'admission à l'intérieur de l'U.N. de l'Association corporative des Etudiants de Paris, nouvellement constituée sous la présidence de notre camarade Baugier. »

L'année suivante, dans un compte-rendu du congrès de Caen, André Mussat évoque les débats, calmes cette fois, pour la réintégration de l'A.G. de Paris⁶⁹ :

« [...] comme les étudiants parisiens représentent près de la moitié de la population universitaire de France, il est à souhaiter que les différentes associations (Amicales corporatives, A.G., A. corporative) fusionnent dans un groupement fédératif purement estudiantin, en dehors des querelles

⁶⁵ [sans auteur] « Aux congressistes », *L'A* n° 12 J. 21 juin 1923, p. 2

⁶⁶ [sans auteur] « XIII^e Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France », *L'A* n° 11 J. 5 juin 1924, p. 1

⁶⁷ P. B., « L'U.N. parmi nous », *L'A* n° 5 J. 12 février 1925, p. 5

⁶⁸ COATANLEM Henri, Vice-président de l'A.G.E.R., Président de la corporation de Pharmacie, « Le XIX^e Congrès National de l'U.N. s'est réuni à Alger du 6 au 15 avril », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1930, p. 6

⁶⁹ MUSSAT André, « Le XX^e Congrès de l'Union Nationale s'est tenu à Caen du 7 au 13 avril », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1931, p. 6

politiques. Et l'on clôt le débat en chargeant le bureau de l'U.N. d'agir en ce sens. »

Mais d'autres querelles séparent les étudiants au sein de l'U.N. Ainsi, Mussat vise des étudiants « du côté de Toulouse ou d'ailleurs » et parle « des éternels démolisseurs ». Il poursuit en parlant de l'A.G.E.R. :

« [...] notre politique envers l'U.N. est simple : la faire connaître afin de grandir son rôle dans la vie estudiantine française. Pour cela, l'A. de Rennes a toujours largement ouvert ses colonnes à tout ce qui regarde les importantes questions. Et ceux qui, avec un facile dédain, nous traitent de dociles exécuteurs de l'U.N., feraient mieux de collaborer à l'œuvre commune que d'essayer de démolir ce que leurs anciens ont péniblement édifié. »

Le congrès de 1932 se déroule à Nice dans une « ambiance détestable⁷⁰ ». A tel point que l'U.N.E.F. se scinde en deux : l'A.G. de Paris dont le cas n'est toujours pas résolu, celles de Toulouse et de Lille qui la défendent, celles de Nancy, Grenoble, Besançon, Amiens, Tours et Casablanca entrent en dissidence. La base des problèmes semble se trouver dans des querelles de personnes notamment pour obtenir des sièges à l'Union Nationale. D'ailleurs, après le congrès, l'A.G. de Nancy, réunie en assemblée générale, refuse de suivre son président Cherrey et maintient son affiliation à l'Union Nationale. Tous les prétextes sont bons pour ceux qui veulent exprimer leur rancœur et critiquer les dirigeants de l'U.N. : l'affaire de l'A.G. de Paris, celle du sanatorium, etc.

Rennes, quant à elle, ne cesse de crier haut et fort son attachement à l'Union. *L'A* voit paraître un ou plusieurs articles concernant l'U.N. dans presque tous ses numéros. Dans le 12^e, Mussat s'en excuse presque. Et dans le n°1 de l'année 1932-1933, on peut lire : « [...] L'an passé, l'A était considéré comme organe officieux de l'U.N. Maintenant, celle-ci possède un journal officiel : *L'Université de France*. Aussi cette année, les questions d'U.N. et de C.I.E. ne demanderont sans doute pas de s'étendre au-delà de la page habituelle [...] »⁷¹.

En fait les articles traitant de l'U.N. restent nombreux et A. P. Mussat est toujours aussi prolixe. Il apprend aux lecteurs de *L'A* qu'à Marseille, fin mars, un accord a été conclu entre les associations adhérentes à l'U.N. et les associations dissidentes. L'accord prévoit la réintégration des dissidentes sur les bases suivantes : cessation de toute polémique, réforme des statuts de l'U.N., élection au congrès de Pau d'un bureau de six membres (4 des associations adhérentes, 2 des associations dissidentes).

Et à Pau, en avril 1933, après de légères modifications, l'accord est ratifié à l'unanimité. Les réformes de statuts sont aussi votées et les élections, malgré une atmosphère chargée, entérinent l'union ou plutôt la réunification⁷². En 1934, l'A.G. de Paris est dissoute et on parle d'une fédération⁷³. Celle-ci est intégrée à l'Union en 1937 au congrès de Vichy, l'U.N. voulant « marquer par là qu'elle réalisait l'union de tous les étudiants de France⁷⁴. »

Pourtant, si des tensions existent au sein de l'U.N.E.F, son travail n'en est que ralenti. Et bon nombre d'avancées sont à mettre à son actif.

⁷⁰ TIENGOU A., Président de l'A.G.E.R., « Laius officiel – L'A.G. de Rennes au Congrès de Nice », *L'A* n° 8 J. 21 avril 1932, p. 11

⁷¹ [sans auteur] « Numéro 1 », *L'A* n° 1 J. 1^{er} décembre 1932, p. 1

⁷² MUSSAT André-Paul, Directeur de l'Office de Presse Universitaire, « Bilan », *L'A* n° 10 J. 1^{er} juin 1933, p. 4

⁷³ [sans auteur] « L'A.G. de Paris est dissoute », *L'A* n° 10 J. 31 mai 1934, p. 4 et [sans auteur] « Zig-zag corporatif », p. 6

⁷⁴ M. X., « Le Congrès travaille », *L'A* n° 10 J. 29 avril 1937, p. 3

II. LA DEFENSE DES INTERETS ESTUDIANTINS

Le corporatisme de l'A.G.E.R. ou de l'U.N.E.F. a déjà révélé un de ses aspects dans l'activité visant à l'amélioration de la vie quotidienne des étudiants. Au-delà, il consiste aussi à défendre tous les intérêts de l'étudiant et notamment ceux qui sont liés à son avenir. Or, durant la période de l'entre-deux-guerres, trouver un emploi, même pour un jeune diplômé, est devenu un problème. Les A.G. et l'Union Nationale vont s'attacher à le résoudre. Elles utilisent différents moyens, y compris la contestation, ce qui est nouveau. Mais dans tous les cas, le mouvement associatif étudiant réaffirme son apolitisme.

A. L'avenir professionnel

L'étudiant d'après-guerre se différencie de ses prédécesseurs. Il semble doté d'une maturité nouvelle née des épreuves de la guerre et des difficultés matérielles du quotidien. Désormais, il est également préoccupé par son avenir. L'Union Nationale des Etudiants de France se penche sur le problème déjà abordé au niveau des Associations Générales.

L'orientation professionnelle et le B.U.S.

Les A.G.E. ont mis en place, dès le début des années 1920, des services de placement. Ils sont destinés à tisser un réseau de solidarité visant à faciliter, pour les étudiants, l'accès aux emplois. Mais le placement des jeunes diplômés semble devenir toujours plus difficile pour deux raisons principales : l'augmentation des effectifs dans l'enseignement supérieur et le rétrécissement du marché du travail provoqué par les difficultés économiques.

Un article de *L'A* de février 1928⁷⁵, nous parle de la volonté de l'U.N.E.F. de dresser des statistiques donnant annuellement :

« 1° Le nombre d'étudiants travaillant en vue de telle profession, ce qu'elle espère obtenir par l'intermédiaire du ministère de l'Instruction publique ;

2° Le nombre des demandes adressées aux employeurs par les diplômés des Facultés ou grandes Ecoles, en les classant par professions et en séparant dans chaque catégorie, les jeunes filles et les jeunes gens ;

3° Avec la même classification, le nombre de demandes satisfaites.
[...]

C'est évidemment une œuvre de longue haleine et pour mener à bien sa tâche, l'*Union Nationale des Etudiants* se permet de faire appel à l'obligeante collaboration des organisations syndicales et corporatives, aux patrons, aux intellectuels salariés. »

Lors du XIX^e congrès de l'Union Nationale qui se tient à Alger en avril 1930, Mlle Bernson présente un rapport sur l'Office de documentation professionnelle. Le rapport est très applaudi⁷⁶. L'année suivante, au congrès de Caen, la déléguée du Cercle de Strasbourg

⁷⁵ [sans auteur] « Les préoccupations professionnelles des étudiants », *L'A* n° 6 J. 23 février 1928, p. 4

⁷⁶ COATANLEM Henri, Vice-président de l'A.G.E.R., Président de la Corporation de Pharmacie, « Le XIX^e Congrès National de l'U.N. s'est réuni à Alger du 6 au 15 avril », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1930, p. 6

présente à nouveau un rapport⁷⁷. Elle signe également un article repris dans *L'A* du 15 mai où elle expose but, plan d'action et résultats de l'Office⁷⁸.

Le but est de faciliter l'orientation des étudiants mais aussi des futurs étudiants « complétant leurs études secondaires ou primaires supérieures avant d'entrer en Faculté ou dans les Ecoles ». Pour cela, il faut dresser un tableau de la situation du « marché du travail intellectuel ». « Il importe de savoir si la carrière choisie offrira, à la fin des études, un débouché relativement aisé car il faut craindre l'embouteillage dû au grand nombre de tendances parallèles, d'où résulte immédiatement, par suite de la concurrence, un abaissement du salaire accordé. On voit le danger de stagnation ou de non réussite qui menace les mal informés ». L'U.N. se propose donc de rassembler ces informations.

« Ce travail, en voie d'organisation déjà assez avancée pour les travailleurs manuels, n'a été qu'ébauché à peine pour les intellectuels ». R. Bernson souligne l'étendue de la tâche et les difficultés déjà rencontrées. Les dix-huit premiers mois lui ont permis de se rendre compte qu'un certain nombre d'objectifs théoriques étaient plus ou moins irréalisables dans la pratique. En effet, l'expérience montre que la collecte d'informations en des lieux très divers est longue. De nombreuses visites et de multiples rappels ne suffisent pourtant pas toujours à obtenir ce qu'on cherche. Ainsi, « rares sont les enquêtes qui apportent des résultats à peu près complets ». Alors on s'adapte aux réalités.

Dès le congrès d'Alger, Mlle Bernson a proposé de publier un ouvrage présentant les résultats obtenus par l'Office. Il s'agit de le diffuser largement pour toucher tous les futurs étudiants. L'idée n'est pas nouvelle car « une publication de ce genre a été faite à l'étranger, avec rééditions annuelles, et a obtenu un grand succès. » Ce projet d'édition est en voie de réalisation. Le deuxième moyen de communiquer les résultats d'enquêtes est d'utiliser les Associations Générales comme relais. Le projet est de créer dans chaque A.G. un centre de documentation réunissant des ouvrages que l'Office de documentation procurerait à des conditions spéciales.

Mais face à l'absence de réponse, le projet est remis à plus tard. L'Office se contente donc de faire parvenir aux Associations des programmes de concours, des notices relatives à certaines carrières administratives ainsi que des circulaires trimestrielles les informant de l'ouverture d'enquêtes et de l'état du « marché du travail intellectuel » d'une façon aussi précise que les données le permettent.

Le bureau de l'U.N. décide « de presser la publication du livre de Mlle Bernson sur la documentation professionnelle⁷⁹ ». L'urgence se comprend si l'on restitue le contexte. La crise économique de 1929 a de graves répercussions sur le marché du travail. Certaines catégories d'étudiants à la recherche d'un emploi rencontrent de réelles difficultés. Pour y remédier, le besoin de statistiques d'orientation destinées au placement des diplômés se fait sentir. Mais tout est à faire dans ce domaine et l'Office de documentation professionnelle s'en occupe.

Il est bientôt relayé par le Bureau Universitaire de Statistique (B.U.S.) créé en 1933⁸⁰. En 1938, Jules-Pierre Loyer, alors président de l'A.G.E.R., présente le B.U.S. dans un article aux lecteurs de *L'A*. On apprend qu'il est né sur l'initiative de l'U.N.E.F., de la Confédération des Travailleurs Intellectuels et de la Fédération des Associations de Parents d'élèves de l'enseignement secondaire. Son but est de « fournir aux étudiants et élèves des Universités, des Grandes Ecoles et des Ecoles techniques, des renseignements utiles sur l'état du marché

⁷⁷ MUSSAT André, « Le XX^e Congrès de l'Union Nationale s'est tenu à Caen du 7 au 13 avril », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1931, p. 6

⁷⁸ BERNSON R., Déléguée du Cercle de Strasbourg, « L'Office de Documentation Professionnelle et l'U.N. », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1931, p. 6

⁷⁹ [sans auteur] « L'œuvre de l'Union Nationale depuis le Congrès de Caen », *L'A* n° 1 J. 10 décembre 1931, p. 7

⁸⁰ BORELLA F. et de LA FOURNIERE M., *Le syndicalisme étudiant*, p. 73

du travail intellectuel, ainsi que sur ses besoins réels, par la publication régulière de statistiques concernant les effectifs scolaires, les besoins des professions libérales et des cadres de l'industrie et du commerce. Le B.U.S. pourra ainsi conseiller sur les meilleurs débouchés susceptibles de leur offrir une situation⁸¹. »

Son action consiste à collecter les informations auprès des groupements professionnels, des autorités locales ou des particuliers et à les publier, à organiser des conférences et des cours, à constituer des comités locaux au sein des Associations Générales. Ces diverses activités sont orchestrées par un secrétariat général. Des circulaires bi-mensuelles paraissent afin d'assurer une large diffusion des données recueillies. Le président Loyer précise qu'elles sont accessibles à l'Association.

Loyer émet aussi le vœu d'organiser un « centre local de documentation » suivant l'exemple des essais tentés à Montpellier, Tours, Dijon, Amiens. En fait, c'est le rectorat qui va prendre les choses en mains. En 1936-1937, « conformément aux prescriptions ministérielles, un service [est] installé dans les bureau du Rectorat, sous la direction de M. Moine, pour établir la liaison avec le B.U.S. de Paris, et pour centraliser à l'usage des étudiants tous les renseignements de documentation et d'orientation professionnelle de nature à les intéresser. Ce service se charge de diffuser toutes les circulaires du B.U.S. et de donner des renseignements à tous les étudiants qui lui en demandent. Il provoque dès maintenant une correspondance très active⁸². » De cette manière, le B.U.S. va permettre à de nombreux étudiants de s'orienter et de trouver des débouchés. Notons que son impact a été fort et durable puisqu'il existe toujours après la guerre.

La grève

Toujours dans le registre des préoccupations des étudiants français face à leur avenir professionnel, un autre moyen peut être utilisé pour obtenir satisfaction : la grève. Il s'agit là, somme toute, d'une action peu usitée. En effet, on a pu voir que les étudiants privilégient le recours aux autorités locales ou nationales sous la forme de vœux polis dont les résultats sont attendus patiemment. Or, en mai 1933, les étudiants français descendent dans la rue pour défendre leurs intérêts corporatistes.

A Rennes, c'est une première, ce qui donne un relief particulier à l'événement. Un article paru dans *L'A* et que nous devons à la plume d'André-Paul Mussat, nous fournit « explications et éclaircissements » sur les causes du mouvement et sur son déroulement à Rennes⁸³. Le point de départ du mouvement est la parution, au Journal officiel du 2 janvier 1933, d'un décret signé par MM. Boncour et Chéron. Ce décret suspend jusqu'au 31 décembre 1933 les concours aux fonctions publiques et les nominations de fonctionnaires. Les Associations Générales et leur Union Nationale protestent alors auprès des ministres. Ils ne peuvent accepter que l'Etat règle ses problèmes budgétaires en prenant pour cible la jeunesse universitaire. Des décrets de dérogation leurs sont promis et les étudiants patientent.

Ces décrets, arrêtés pour la plupart au ministère du Budget, tardent à paraître et ne satisfont pas les étudiants. Au congrès de l'U.N., à Pau, en avril, la question du décret Chéron est examinée par chaque office central. L'office central des études de droit, particulièrement concerné, émet un certain nombre de propositions à partir desquelles un accord se dégage rapidement. Et l'U.N. décide la poursuite des démarches du secrétariat général auprès des ministères compétents, l'envoi de pétitions et la tenue à la rentrée, si la situation s'y prête, de manifestations de mécontentement selon des formes laissées à l'appréciation de chaque Association Générale.

⁸¹ LOYER Jules-Pierre, Président de l'A.G., « Une création intéressante de l'U.N. des Etudiants – Le Bureau Universitaire de Statistique », *L'A* n° 3 J. 3 février 1938, p. 8

⁸² BURH – 182 300 : Rapport annuel du Conseil de l'Université 1936-1937, pp. 14 et 15

⁸³ MUSSAT André-Paul, « Pourquoi la grève ? – Explications et éclaircissements », *L'A* n° 11 J. 18 mai 1933, p. 4

C'est ainsi qu'à Rennes, le soir du mercredi 3 mai, le président du droit, Chapel, appelle l'A.G.E.R. à la grève. Le fait qu'aucun élément nouveau n'ait été apporté par le gouvernement motive cette demande. Or, depuis le congrès de Pau, seuls les offices du droit et de médecine ont pris une décision sur la grève. Les autres organes responsables de l'Union Nationale ne s'occupe pas de la situation. Le secrétariat général semble même ne pas vouloir la grève et poursuit son activité pour obtenir des dérogations auprès des ministres concernés. Face à ce manque de clarté de l'U.N.E.F., Lejeune, président de l'Association Générale de Rennes, s'associe aux paroles de Chapel en demandant simplement d'attendre le lendemain pour prendre les décisions définitives.

Le 4 donc, les représentants de toutes les corporations de Rennes sont réunis. La grève est votée à l'unanimité, le courrier n'ayant apporté aucune nouvelle précision. Les étudiants rennais prennent donc leurs propres responsabilités « en accord avec les décisions de Pau, en accord avec la volonté des étudiants français⁸⁴. » Le programme du lendemain est fixé. Des tracts expliquant l'ordre de grève aux étudiants sont imprimés. Les autorisations sont obtenues auprès de la municipalité⁸⁵. Le vendredi 5 mai, un millier d'étudiants rennais de toutes les corporations se regroupent. Dans les facultés vides, les piquets de grève en béret sont en place, les cours sont suspendus, la bibliothèque est désertée. Une réunion se tient au Palais Saint-Georges où les présidents Lejeune et Chapel prennent la parole. L'assemblée vote ensuite à l'unanimité l'ordre du jour. Puis, vers 11h30 :

« le drapeau de l'Association est déployé, les pancartes s'agitent, le cortège se forme. En rang par trois, les étudiants défilent et [ont] la bonne surprise de constater un groupe compact d'étudiantes emmené par leur présidente, coiffée de son béret des grands jours. Deux cents, trois cents... avait pensé le Comité. Il y [a] là un bon millier d'étudiantes et d'étudiants qui, groupés derrière leur Comité aux bérets surchargés d'insignes, derrière l'écharpe violette de Lejeune et l'écharpe rouge de Chapel, se [mettent] à défiler silencieusement. Les braves bourgeois rennais n'en [reviennent] pas : pensez donc, pas de chanson, pas de chahut. C'était donc vrai, il existe une Association des Etudiants⁸⁶. »

Plusieurs remarques peuvent être faites à propos des événements. Tout d'abord, c'est la première fois que l'A.G.E.R. prend « la responsabilité d'un ordre de grève générale à propos d'une question de défense corporative ». En second lieu il faut noter que l'Association, « groupant 1200 étudiants sur 1750 inscrits » dans les facultés et écoles, représente vraiment les étudiants rennais. La grève massivement suivie en apporte une preuve éclatante. Troisièmement, les étudiants de Paris, Grenoble, Toulouse, Bordeaux, Dijon et Strasbourg ont également marqué leur contestation face au décret Chéron. Une telle démonstration de solidarité entre étudiants devient ainsi une démonstration de force. Enfin, Mussat se réjouit du mouvement, parce qu'il prêche avec quelques autres et « depuis des années l'action syndicale ».

Dans un article publié dans *L'A*, en mai 1926, il exposait sa pensée⁸⁷ :

« L'activité de l'Union Nationale doit être syndicale. Elle doit tendre non seulement à défendre les droits acquis, mais également à collaborer aux réformes nécessaires. Et nous ne saurions trop protester à ce sujet contre un certain autoritarisme qui exclurait la consultation des intéressés. [...] »

Et la conclusion est toujours la même : SOUTENEZ VOS CORPORATIONS, VOTRE ASSOCIATION GENERALE, VOTRE UNION NATIONALE.

⁸⁴ MUSSAT André-Paul, « Pourquoi la grève ? – Explications et éclaircissements », *L'A* n° 11 J. 18 mai 1933, p. 4

⁸⁵ AMR – R 82 : lettres

⁸⁶ MUSSAT André-Paul, « Pourquoi la grève ? – Explications et éclaircissements », *L'A* n° 11 J. 18 mai 1933, p. 4

⁸⁷ MUSSAT A., « Laius officiel – Quelques questions corporatives », *L'A* n° 10 J. 26 mai 1932, p. 11

Sans cela, ne vous plaignez pas. »

L'idée a fait son chemin, semble-t-il, puisque nous la retrouvons, sous une forme extrême, dans l'action représentée par la grève.

Mussat souligne la nouveauté du mouvement en précisant que les étudiants ont suivi l'exemple des fonctionnaires. Et s'il se justifie c'est qu'il sait « bien que certains pensent peut-être que les procédés de grève sont indignes des intellectuels. » Il ajoute : « Des intellectuels du dix-neuvième siècle peut-être. Mais nous ne sommes pas responsables des conditions de vie qui nous poussent à adopter des moyens plébeyens. Et, pour ma part, je ne crois pas que ce soit un mal, même faute, que d'affirmer la vigueur du syndicalisme universitaire et de développer le sentiment d'association chez les intellectuels⁸⁸. »

Il faut souligner le fait que le 5 mai, les étudiants rennais assemblés votent « une motion exprimant une fois de plus combien l'A.G. [est] éloignée de toute arrière-pensée politique ».

B. L'apolitisme affiché

L'une des principales caractéristiques du mouvement associatif étudiantin de l'entre-deux-guerres est la volonté de rester à l'écart de tout débat politique. Il s'agit d'une constante sur l'ensemble de la période. Nous avons pu voir que les étudiants ne sont pas pour autant coupés de leur époque et de la vie réelle. Cependant si le fait de ne pas s'engager politiquement possède ses avantages, il s'avère parfois difficile à réaliser ou à assumer.

Dès la première page du numéro 1 de *L'A*, quatre petites lignes signées « Les Etudiants » soulignent une volonté de neutralité⁸⁹ :

« L'A récalcitre aux colorants
Confessionnels et politiques.
Nos principes sont différents,
Mais notre journal est unique ! »

Les statuts de l'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais sont également très clairs sur ce point. Ceux de 1919⁹⁰ précisent, dans l'article XII, que « les questions politiques et religieuses sont interdites à l'association ». Dans les statuts datés de 1923⁹¹, l'article 3 souligne que « l'Association n'a aucun caractère politique ni religieux ». Mais pour autant, « les étudiants se désintéressent-ils des questions sociales, politiques, économiques...? » En avril 1920, R. Dagorne, rédacteur à *L'A*, répond à cette question dont il a fait le titre d'un de ses articles :

« Nous vivons encore à l'Association Générale sur le principe de l'Union sacrée. Permanence au sein d'un monde qui déjà s'en est dégagé d'un esprit dont le règne fut bref ! Aucun des groupements d'étudiants d'avant-guerre (Union républicaine, Groupe socialiste...) ne s'est reconstitué. Ce n'est pas à dire qu'il n'est pas parmi nous des monarchistes, des républicains, des socialistes. Ce n'est pas à dire que certains n'ont pas une opinion sur les grèves, sur notre situation financière, sur la vie chère, sur la Société des Nations, sur l'Allemagne, sur la Russie, sur l'Angleterre, sur l'Amérique, sur la Syrie, etc., etc.... Mais c'est-à-dire que d'autres ont sur les mêmes objets en bloc, ou sur des points de détail de ces mêmes

⁸⁸ MUSSAT André-Paul, « Pourquoi la grève ? – Explications et éclaircissements », *L'A* n° 11 J. 18 mai 1933, p. 4

⁸⁹ Les Etudiants, « Par ci, par "l'A" », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 1

⁹⁰ PIV : Statuts de l'A.G.E.R. 1919

⁹¹ PIV : Statuts de l'A.G.E.R. 1923

objets, des opinions toutes opposées ou toutes différentes. Aussi l'Association, fidèle à son épithète de *générale*, et son organe officiel, de près comme de loin, ont répugné à aborder, dans leur sein, l'examen de matières qui n'étaient pas de leur ressort et dont la discussion était susceptible de nous partager.⁹² »

Or une certaine agitation se développe bientôt au sein de l'A.G.E.R. et du journal. Et dans le numéro de *L'A* du 30 avril, le comité de rédaction rappelle, sans les détailler, que « des événements [...] avaient jeté la zizanie parmi les étudiants. [...] L'entente qui s'est faite, pour être durable, implique l'abandon de toute discussion politique ou sociale aiguë dans l'Association et dans les colonnes de son journal⁹³. »

On voit à travers cet exemple qu'un effort doit parfois être fait afin de ne pas succomber aux tentations politiques. C'est le cas au niveau local, au sein des Associations Générales. Il s'agit presque d'une question de survie. En effet, les étudiants doivent rester unis. Leurs intérêts ne seront défendus que s'ils constituent un front commun. Or faire de la politique est pour eux prendre le risque de se désunir.

C'est aussi une réalité au niveau national dans le cadre de l'Union Nationale des Etudiants de France. Un article de *L'A* de mai 1927⁹⁴ dresse un compte-rendu du Congrès de Strasbourg. On y trouve notamment cette mise au point :

« Quelques jours après le Congrès, qui fut cette année particulièrement brillant, étant donné le caractère patriotique qu'il présentait, certains journaux de Paris n'ont pas craint de mettre le nez, très inconsidérément du reste, dans nos intérêts d'étudiants, allant même jusqu'à dévoiler au grand public certains incidents personnels qui ont illustré la physionomie du congrès délibérant, mais qui, quoique publics, n'auraient pas dû dépasser les limites de l'assemblée. [...] »

Je veux parler spécialement de l'*Œuvre et du Charivari*. [...] Chacun d'eux croit voir dans l'élection du nouveau Comité de l'U.N. une manœuvre politique, et ceci parce que X..., Y..., Z..., ont telle opinion de parti.

Nous protestons.

Car chacun, il me semble, a le droit d'avoir quelques opinions politiques. [...] Je pense que les seules couleurs du nouveau Comité de l'U.N. sont les trois couleurs : bleu, blanc, rouge, qui flottent au-dessus de nos têtes à tous. »

On peut se demander si cette protestation ne cache pas une volonté de dissimuler de réelles dissensions politiques ou, tout au moins, de les minimiser. En effet, les graves difficultés qui agitent l'Union Nationale au début des années trente et que l'on a déjà évoquées précédemment, s'expliquent en partie par le non respect de la neutralité politique. Ainsi, au congrès d'Alger, l'Association Générale de Paris est dénoncée pour être devenue l'organe d'un groupement politique. Elle « est exclue de l'U.N. pour manœuvres politiques⁹⁵ ».

La tourmente et les soupçons fondés ou non touchent également certains étudiants influents dans le mouvement associatif. Ils sont parfois accusés de se servir de l'U.N. comme tremplin vers une carrière par l'obtention de postes importants au bureau de l'Union. Ainsi, lors du Congrès de Pau de 1933, Moy, secrétaire général en fin de mandat, dément « l'information selon laquelle il accepterait un poste au ministère de l'Education Nationale,

⁹² DAGORNE R., « Les étudiants se désintéressent-ils des questions sociales, politiques, économiques... ? », *L'A* n° 8 L. 19 avril 1920, p. 1

⁹³ Le Comité de Rédaction, « Note », *L'A* n° 9 V. 30 avril 1920, p. 1

⁹⁴ R. T., « Autour du "Congrès Tricolore" », *L'A* n° 11 Merc. 25 mai 1927, p. 4

⁹⁵ COATANLEM Henri, Vice-président de l'A.G.E.R., Président de la Corporation de Pharmacie, « Le XIX^e Congrès National de l'U.N. s'est réuni à Alger du 6 au 15 avril », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1930, p. 6

aux services nouvellement créés de l'Orientation professionnelle. » Et Mussat, a qui l'on doit le compte-rendu ajoute que ce « démenti a déçu certainement par sa netteté pas mal de calomniateurs avoués ou non⁹⁶. »

Revenons à Rennes où, à la fin de l'année 1933, un événement secoue toute la population et n'épargne pas la communauté estudiantine. « *La Terre des Prêtres*, pièce à thèse où on asticote vertement le clergé a provoqué un beau chahut » peut-on lire dans *L'A*⁹⁷. Dans le numéro suivant, Jean Bouic signe une « mise au point » en ces termes : « Le Président de l'A, ému des polémiques soulevées par la représentation de la *Terre des Prêtres*, et des articles tendancieux de certains journalistes, proteste de la neutralité absolue de l'Association Générale des Etudiants et du journal *L'A*, tant en matière politique que religieuse⁹⁸. » Pierre Jakez Hélias est alors étudiant à Rennes. Voici comment il présente la situation, quelques années plus tard :

« Mais la longue et violente bataille livrée autour du livre d'Yves Le Febvre, la *Terre des prêtres*, était autrement considérable à mes yeux. Cet ouvrage d'un magistrat anticlérical et jacobin avait été ressenti par le clergé et une grande part de l'obédience catholique comme une profanation des valeurs spirituelles et une attaque en règle contre le pouvoir temporel de l'Eglise en Bretagne où les prêtres semblaient intouchables. Ce qu'ils n'étaient pas au premier chef pour les catholiques modérés. Toujours est-il qu'on en tira une pièce de théâtre fort médiocre qui déchaîna les passions à travers l'ancienne province de la reine Anne. Les tenants de l'Eglise d'un côté, les Comités de défense laïque de l'autre s'affrontèrent durement à l'occasion de chaque séance dans les villes et bourgades du Finistère. Ce fut là le dernier épisode vraiment dramatique, par sa durée et ses excès, de la lutte traditionnelle entre les Rouges et les Blancs. Le sommet de la crise, inscrite elle-même dans un phénomène plus large, fut atteint, le 23 novembre 1933, lors de la représentation de Rennes. Les forces de l'ordre durent encore charger pour dégager la place de la Mairie. La guerre chaude et froide n'en cessa pas pour autant. Gendarmes et gardes mobiles intervinrent en d'autres endroits pendant l'année suivante. Les ténors politiques s'employèrent à mettre de l'huile sur l'un et l'autre feu, sommés qu'ils étaient de prendre parti. Calotins et bouffeurs de curés se déchaînaient de toutes parts et sans arrêt tandis que des courants raisonnables et clairvoyants, à gauche, à droite et entre les deux, cherchaient vainement à calmer les esprits. En fin de compte, l'effervescence finit par tomber d'elle-même. Les combattants en vinrent à convenir que l'affaire ne valait pas la peine que l'on se livrât à de pareils excès de langage, d'écriture et de voies de faits. Yves Le Febvre, l'auteur, magistrat à Amiens, ne s'était jamais déplacé pour voir jouer la pièce, plutôt mal d'ailleurs au témoignage de ceux qui l'ont vue et entendue malgré le climat d'émeute qui régnait autour des salles et quelquefois à l'intérieur. Mais la pièce en elle-même avait-elle tant d'importance ? Elle n'était qu'un détonateur d'abord et un prétexte ensuite pour régler des comptes en cours⁹⁹. »

Pierre Jakez Hélias est président de la corporation des étudiants en lettres à la fin des années trente. Plusieurs dizaines d'années plus tard, il relate l'agitation politique de l'époque :

« La ville de Rennes, si assoupie qu'elle parût dans ces années-là, n'avait pas tiré un trait sur son passé frondeur. C'était de là qu'était partie la Révolte du papier timbré (1675) dont le Pays Bigouden devait payer le prix

⁹⁶ MUSSAT A. P., « Le Congrès de l'Union Nationale des Etudiants. Pau 18 avril – 23 avril », *L'A* n° 10 J. 4 mai 1933, p. 4

⁹⁷ [sans auteur] « Terre des prêtres », *L'A* n° 1 J. 7 décembre 1933, p. 2

⁹⁸ BOUIC J., « Mise au point », *L'A* n° 2 J. 21 décembre 1933, p. 2

⁹⁹ HELIAS P.-J., *Le quêteur de mémoire*, pp. 127-128

le plus fort. Elle ne prenait pas souvent des coups de sang, mais se montrait ferme et déterminée quand sa résolution était prise. Les étudiants descendaient volontiers dans la rue, quelquefois pour de simple monôme revendicatifs à la bonne franquette, mais aussi quand leurs convictions politiques étaient en jeu. Nous avons connu quelques batailles rangées, dans le centre ville, contre les camelots du roi et les croix de feu du colonel de La Rocque. De ce dernier, nous avons travesti le nom pour en faire le roconel de la Loque. Il ne reste pas grand souvenir de ces échauffourées. Or, au premier rang des manifestants, je me suis heurté aux gardes à cheval sans pouvoir reculer pour deux raisons majeures : il y avait une foule derrière nous qui nous poussait inexorablement vers les cavaliers casqués. Pas de repli possible, nous étions déjà sous les naseaux des montures. Et j'étais au nombre des présidents de corporations dont le point d'honneur consistait à marcher en tête de leurs troupes. Cet héroïsme obligé m'a valu un coup de plat de sabre, heureusement resté au fourreau. La tête sonnante et vacillant sur mes jambes, je me suis retrouvé à l'hôpital pour quelques heures, le temps pour les toubibs de s'assurer que je n'avais rien d'abîmé, ce qui sera confirmé, quelques jours plus tard, par un nouvel examen de ma caboche¹⁰⁰. »

Ce témoignage montre que les étudiants prennent une part active aux manifestations politiques. Et les représentants du mouvement associatif n'en sont pas absents, bien au contraire. Ils sont ainsi en contradiction avec la ligne officielle qui demande de respecter la neutralité politique.

La politique internationale est un sujet sans doute moins sensible que la politique française. Les étudiants rennais en parlent plus librement. Les régimes italien et allemand et les grands événements des années vingt et trente font l'objet d'une attention particulière. Dans *L'A* de décembre 1922, par exemple, un article commente de façon humoristique « Le fascisme à Rennes¹⁰¹ ». En janvier 1934, une parodie d'enquête permet de répondre à la question : « Que pensez-vous d'Hitler ?¹⁰² ». Là encore, l'humour sert à dédramatiser le sujet et à éviter le débat sérieux et passionné.

La dérision n'empêche pourtant pas la critique et les jeux de mots cachent parfois de tristes réalités :

« Avec cette sacrée manie de saluer à la romaine pour tout et pour rien, chaque Allemand n'est plus maintenant qu'un nazi à tic¹⁰³. »

A plusieurs reprises, les exigences ou les réalisations belliqueuses de l'Italie sont dénoncées mais toujours sur le mode de la plaisanterie. En 1930, un conflit imaginaire éclate entre l'Italie et la « République cessonienne »¹⁰⁴. En 1935, un reportage ironique du journal des étudiants rennais parle d'Adis-Ababa et dénonce ainsi la politique italienne en Ethiopie¹⁰⁵. En 1938, les étudiants rennais descendent dans la rue pour un défilé humoristique¹⁰⁶. Les photos publiées dans *L'A* permettent de lire certains panneaux portés par les étudiants : « Rhum aux Bretons », « L'Ethiopie aux Bretons »,... En mars 1939, une

¹⁰⁰ HELIAS P.-J., *Le quêteur de mémoire*, p. 125

¹⁰¹ Phi-Phi, « Le fascisme à Rennes – Notre enquête sur les Chemises Noires », *L'A* n° 1 S. 2 décembre 1922, p. 4

¹⁰² Loucky et Loucky associés, « Que pensez-vous d'Hitler ? », *L'A* n° 4 J. 25 janvier 1934, p. 2

¹⁰³ Charcel, « Entre vous et moi », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1934, p. 1

¹⁰⁴ *L'A*, « La guerre !!! », *L'A* n° 11 J 29 mai 1930, p. 1

¹⁰⁵ [sans auteur] « A Adis-Ababa », *L'A* n° 1 J. 28 novembre 1935, p. 1

¹⁰⁶ [sans auteur] « Rennes envahie ! ou notre manifestation vue par un bourgeois », *L'A* n° 2 J. 22 décembre 1938, pp. 1 et 2

nouvelle « Levée de boucliers » contre l'Italie et son Duce se traduit en écrits ironiques et en photographies dans l'organe de l'A¹⁰⁷.

Quelques années auparavant, pourtant, certains étudiants rennais ont fait le voyage en Italie afin de rencontrer leurs homologues transalpins. En mai 1934, les élèves de l'École d'Agriculture sont reçus dans un « Groupe Universitaire Fasciste ». Ils sont surtout sensibles aux progrès de l'agriculture italienne. De son voyage quelques mois plus tôt, le littéraire André Mussat tire des conclusions plus critiques, visibles en... italiennes. Mussat évoque d'abord le système fasciste que lui a présenté un certain Giacomini, secrétaire du « Gruppi Universati Fasciste » de Venise. Puis il termine ainsi¹⁰⁸ :

« [...] »

Depuis quelques années, les étudiants français ont constitué un véritable syndicalisme, à base de discipline *librement* consentie. Ce syndicalisme a à son actif bien des réalisations auxquelles les Italiens commencent à songer : maisons des étudiants, cités universitaires, restaurants coopératifs. La plupart des G.U.F. sont installés dans la Fédération fasciste, alors que chez nous, toutes les Associations d'étudiants ont leur immeuble propre.

A côté de cela, du point de vue matériel, nous avons à profiter de l'expérience italienne, *surtout pour le sport universitaire*.

Du point de vue intellectuel, rien de commun : pas de possibilité de comparaison. Liberté, neutralité politique, autant de principes qui creusent un fossé entre les Italiens et nous. Mais ce fossé, quoi qu'en pensent certains, n'est pas infranchissable. A-t-on le droit d'isoler deux jeunesse ardentes, surtout quand leurs conceptions de vie, leur philosophie de l'existence de la vie collective et individuelle, sont *violemment* opposées ? Mais pour que les contacts soient fructueux, il faut que les étudiants s'imprègnent chaque jour un peu plus de l'idée de solidarité. Et nous demandons à nos camarades italiens de quitter un instant cette attitude de dureté romaine : nous les connaissons, nous les estimons, quoique parfois ils en pensent. »

Outre l'intérêt du texte de nous présenter l'opinion d'un étudiant français sur le régime italien, nous retrouvons la notion de syndicalisme qui semble chère à Mussat. Mais la notion ne comporte pas de dimension politique ou, du moins n'est-elle pas encore proclamée. Dans le milieu étudiant de l'époque, l'apolitisme est une règle, même si chacun sait que l'exception la confirme.

L'apolitisme affiché, même s'il est donc pas toujours respecté, évite la dislocation du mouvement associatif étudiant. Cela permet à ce dernier de mener à bien de grandes réalisations. Deux d'entre elles concernent la santé.

¹⁰⁷ [sans auteur] « Levée de boucliers », *L'A* n° 6 J. 2 mars 1939, pp. 1 à 3

¹⁰⁸ MUSSAT A. P., directeur de l'Office de Presse Universitaire, « Les “ Gruppi Universati Fascistes ” », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1934, p. 5

III. UN CORPS SAIN

Les jeunes travailleurs intellectuels que sont les étudiants sont particulièrement sensibles à l'adage : « un esprit sain dans un corps sain ». Dans le cadre général de l'amélioration de leur bien-être matériel, dont nous avons déjà parlé, ils vont se préoccuper de leur santé. Le rôle moteur, dans ce domaine, revient à l'U.N.E.F. à travers deux réalisations d'ampleur : la construction d'un sanatorium pour les étudiants et la réorganisation du sport universitaire. Mais si l'initiative revient à l'Union Nationale, au niveau local, les Associations Générales d'Etudiants ne restent pas inactives. L'exemple de celle de Rennes en est une illustration.

A. Le Sanatorium des Etudiants tuberculeux

Parmi les réalisations de l'Union Nationale des Etudiants de France, la mise en œuvre du sanatorium universitaire est marquante. Après avoir répondu aux problèmes du logement, de la nourriture, des difficultés financières des moins favorisés, il s'agit de compléter les mesures d'aide sociale en faveur des étudiants en leur apportant des réponses dans le domaine de la santé. A l'époque, la tuberculose fait des ravages et touche notamment les étudiants. Il est décidé de leur construire un sanatorium.

A l'origine du projet, on trouve un vœu émis lors du XII^e Congrès de l'U.N. qui se tient à Clermont-Ferrand en mai 1923. Il concerne la création, « dans le plus court délai », d'un sanatorium universitaire destiné exclusivement aux étudiants¹⁰⁹. Le 3 octobre, un comité extraordinaire de l'U.N. est réuni à Grenoble. Le docteur Amabert, président honoraire de l'Union Nationale et médecin des hôpitaux de Grenoble, y présente un rapport sur le sanatorium universitaire¹¹⁰. En ce qui concerne le financement, proposition est faite d'une participation des étudiants sous la forme d'une cotisation ou par l'organisation de manifestations en faveur de l'œuvre.

Dans *L'A* de décembre 1923¹¹¹, les Rennais obtiennent des détails sur le projet du sanatorium à travers un article signé du docteur Amabert. Ce dernier justifie la création par l'incapacité des sanatoria français de l'époque de suffire à leur tâche. Pour les malades, il en résulte souvent des mois d'attente avant d'être admis dans l'un d'eux. Pour y remédier d'autres groupes socio-professionnels ont ouvert la voie. Ainsi, les instituteurs comme les cheminots bénéficient de leur propre sanatorium. Celui de l'Association minière et métallurgique est en construction et celui de l'enseignement secondaire en projet.

Mais l'Union Nationale des Etudiants n'a aucune ressource, la cotisation annuelle de ses 20 000 membres étant entièrement absorbée par sa gestion ordinaire. Le projet établi, un devis de 2 500 000 francs est donc présenté « aux Pouvoirs publics et à tous ceux qu'intéresse la vie universitaire ». Pour l'administration du sanatorium, un comité a été constitué sous le haut patronage du président de la République, du président du Conseil et des ministres de l'Intérieur, de l'Instruction publique et de l'Hygiène, et sous la présidence d'honneur de Léon Bourgeois. En font aussi partie les recteurs de toutes les Universités de France, « et tous ceux, Médecins ou autres, que leur activité dans la lutte antituberculeuse a signalés aux feux du pays ». Le professeur Léon Bernard préside la commission médicale du comité.

¹⁰⁹ [sans auteur] « XII^e Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France », *L'A* n° 12 J. 21 juin 1923, p. 1

¹¹⁰ [sans auteur] « Questions professionnelles – Procès-verbaux des séances du comité extraordinaire du 23 novembre 1923 à Grenoble », *L'A* n° 3 J. 24 janvier 1924, p. 5

¹¹¹ Docteur AMABERT, Président honoraire de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France, Médecin des Hôpitaux de Grenoble, « Un Sanatorium Universitaire », *L'A* n° 1 J. 13 décembre 1923, p. 2

Le projet fixe deux objectifs au sanatorium universitaire : guérir, évidemment, mais également permettre aux étudiants de poursuivre leurs études. Pour finir, le docteur Amabert souligne les difficultés qu'il reste à surmonter. Il rappelle notamment, qu'une fois le sanatorium terminé, il « restera à constituer une caisse de Prêts d'honneur ou de Bourses, destinée à pourvoir aux frais d'hospitalisation de nos camarades peu fortunés ». Il sait la nécessité de recourir « maintes fois encore et dans une large mesure aux Pouvoirs publics, aux collectivités, aux puissances financières ».

L'A du 15 mai 1924 nous apprend que le « Gouvernement accorde une subvention de 1 250 000 francs à répartir sur deux années. Les devis d'architecte et d'entrepreneur sont terminés, le terrain choisi » à Saint-Hilaire-du-Touvet (Isère), au lieu-dit Les Petites-Roches, à 1 200 mètres d'altitude. Il reste aux étudiants à trouver 1 250 000 francs¹¹².

Ceux de Rennes n'ont pas perdu de temps. En effet, le Bal de l'A, qui vient de se tenir dans les salons de l'Hôtel de Ville, a permis de collecter environ 3 000 francs au profit du Sanatorium des étudiants tuberculeux¹¹³. D'autres initiatives suivront. Ainsi, par exemple, les Cunelli, orchestre d'étudiants dirigé par Le Cun, organisent des bals en faveur du sanatorium, à Laval en mars et à Vitré en avril 1926¹¹⁴.

Lors du XVII^e congrès de l'U.N.E.F. qui a lieu à Grenoble, en mai 1928, les délégués peuvent constater l'état d'avancement des travaux en cours du sanatorium grâce à une visite aux Petites-Roches dirigée par le docteur Amabert¹¹⁵.

Cependant, la situation va se dégrader. Au congrès de Caen de 1931 et alors que l'Union Nationale est dans la tourmente, un débat capital concerne le Sanatorium des étudiants. Ce dernier, depuis quelque temps déjà, est au centre d'une polémique et la grande presse en a parlé¹¹⁶. En mai 1932, dans les colonnes de *L'A*, André Mussat expose « la vérité sur le sana¹¹⁷ ». Les étudiants rennais doivent la connaître, eux qui participent de façon régulière au financement depuis le début. De quoi s'agit-il ? Deux docteurs et anciens de l'U.N., Amabert et Crouzat, sont les animateurs de l'œuvre, soutenue par le sénateur Honnorat, président du Conseil national de la lutte contre la tuberculose et bienfaiteur de la Cité Universitaire de Paris. Or une brouille oppose ces deux docteurs et marque le début des difficultés.

« En octobre 1929, Amabert, sur les instances de Saurin [président de l'U.N.E.F.], décide de faire fonctionner le Conseil d'administration qui n'avait jamais été réuni ». D'après les statuts arrêtés en Conseil d'Etat, le président est d'office le recteur d'académie de Grenoble, en l'occurrence M. Guy. « Or le docteur Amabert n'a pas porté ces statuts à la connaissance du recteur Guy, lequel a déclaré en prendre connaissance pour la première fois en fin avril 1932 ! Amabert se bombarde président du Conseil d'administration afin de pouvoir continuer sans contrôle la politique personnelle qui a mené le sanatorium au bord de l'abîme ».

En effet, les retards s'accumulent et la gestion semble aléatoire. A la fin de 1930, Gabriel Moy, secrétaire général de l'U.N., alerte le Bureau. Les démarches effectuées soulignent les carences de la gestion du sanatorium : « des devis à quelques mois d'intervalle donnaient des différences de millions ». M. Honnorat refuse de donner de nouveaux crédits. Au congrès de Caen, l'assemblée générale est saisie de l'affaire. Pour dégager les responsabilités et prouver au grand public qu'ils sont capables de mener à bien leur œuvre, les

¹¹² COLAS-PELLETIER Marcel, Etudiant en Médecine, Président des Etudiants de Rennes, « Le Sanatorium Universitaire », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1924, p. 1

¹¹³ Ibid., pp. 3 et 8

¹¹⁴ [sans auteur] « Les Bals pour le Sanatorium », *L'A* n° 8 Merc. 21 avril 1926, p. 5

¹¹⁵ F., « 17^e Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France (suite) », *L'A* n° 12 J. 21 juin 1928, p. 6

¹¹⁶ MUSSAT André, « Le XX^e Congrès de l'Union Nationale s'est tenu à Caen du 7 au 13 avril », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1931, p. 6

¹¹⁷ MUSSAT P.-A., « La vérité sur le Sana », *L'A* n° 9 J. 12 mai 1932, p. 6

étudiants demandent une enquête officielle. M. Blaisot, ministre de la Santé publique, les soutient. L'enquête administrative s'étend sur une grande partie de l'année 1931 et le début de 1932. Quelques membres de l'U.N., comme Moy ou Lecornu, s'activent pour trouver des solutions.

Au congrès de Nice, les débats portant sur le sanatorium sont l'occasion de virulents règlements de compte personnels. Néanmoins, une motion déposée par Laffite de Bordeaux, même si elle n'est pas votée par tous, met un terme à l'affaire. L'enquête terminée, on conclut que les délégués étudiants ont fait leur devoir, le ministre de la Santé publique est remercié ainsi que les personnalités qui se sont occupées du sanatorium. En outre, la confiance est accordée au « prochain Conseil d'administration pour, d'accord avec le Bureau de l'U.N., mener à bien cette grande œuvre d'entr'aide estudiantine ». Après le congrès, ce conseil, désormais conforme aux statuts, se réunit sous la présidence du recteur Guy. De nouveaux crédits sont obtenus. Enfin, « la Commission des Recteurs a constaté que des erreurs de gestion avaient été commises », ce qui n'est pas surprenant. Dès lors, les polémiques cessent.

En février 1933, le sanatorium des étudiants tuberculeux ouvre enfin. En 1938, le journal de l'A.G.E.R. propose à ses lecteurs, tout au long de l'année, des articles sur la lutte contre la tuberculose. L'un d'eux¹¹⁸ nous expose en détail le fonctionnement du sanatorium. Nous apprenons ainsi qu'aux Petites-Roches, le bâtiment principal abrite 150 étudiants. 30 étudiantes sont logées dans un pavillon annexe. Beaucoup sont assistés en raison du prix élevé de l'hospitalisation. Ils bénéficient de la loi Honnorat (7 septembre 1919) et ainsi ne paient « que le prix de journée de leur hôpital de rattachement, prix généralement inférieur à celui du sanatorium. Et, dans le cas où l'étudiant démuné de ressources ou ne pouvant bénéficier des lois d'assistance ne peut s'acquitter intégralement des frais de séjour, l'assistance médicale gratuite et un fonds de séjour [secours ?] alimenté par l'Etat, les collectivités et les donateurs privés prennent en charge partiellement ou en totalité la pension du malade ».

Au sana, la vie s'est organisée. Le 12 février 1934, une association, Les étudiants au sanatorium, est créée. Elle groupe les étudiants en soin et ceux déjà sortis de Saint-Hilaire, mais également ceux d'autres stations de cure. Le but est d'aider moralement et matériellement les étudiants malades, notamment par des liens établis avec leurs camarades des universités et grâce à une caisse d'entraide. L'accent est mis sur les possibilités offertes aux malades d'entretenir au mieux, selon leur état de santé, leur activité intellectuelle. Pour cela, ils disposent d'une bibliothèque générale alimentée par les dons des universités, des A.G., d'écrivains... En 1938, la bibliothèque contient environ 11 000 ouvrages.

A ce sujet, l'Association Générale de Rennes participe, comme d'autres, à la grande œuvre sociale. Cette occupation sérieuse n'empêche pas les étudiants de garder le sens de l'humour, même un peu noir¹¹⁹ :

« *On dit que...* l'affiche du Sana des étudiants qui est située dans le restau ne présente plus, une punaise d'en-haut ayant cédé, que l'image d'un malade, avec au-dessus la légende : « Aidez-nous à l'achever »... Brrr ! »

En janvier 1937, le président Le Mazou écrit dans *L'A*¹²⁰ : « Tous les ans, nous pensons à nos camarades malades. Cette année, grâce à l'intelligente activité de J.P. Gasnier, président de la commission des fêtes, et Le Chat, trésorier de cette même commission, nous avons pu offrir à la bibliothèque du Sanatorium un nombre important de volumes ».

Deux bibliothèques de travail sont aussi ouvertes, composées d'ouvrages juridiques pour l'une et médicaux pour l'autre. Des cours sont assurés par des professeurs délégués par

¹¹⁸ GODFRAIN A., Directeur d'*Existences*, « Le Sanatorium des Etudiants de France », *L'A* n° 6 J. 24 mars 1938, p. 12

¹¹⁹ [sans auteur] « On dit », *L'A* n° 6 J. 22 février 1934, p. 2

¹²⁰ LE MAZOU R.-Y., « Une grande œuvre sociale », *L'A* n° 3 J. 7 janvier 1937, p. 7

l'Université. Des malades en fin d'études ou déjà diplômés organisent aussi des cercles d'études ou des conférences. Un atelier accueille les élèves des beaux-arts. Des laboratoires permettent aux carabins et aux scientifiques d'effectuer leurs travaux pratiques. « Enfin, une station météorologique en relations téléphoniques avec l'O.N.M. de Lyon est, elle aussi, confiée à des étudiants en sciences ». Les distractions ne sont pas oubliées et sont variées : conférences de personnalités des arts, du spectacle, de la politique, concerts, jeux, fêtes et même séances de cinéma deux fois par semaine grâce à « une installation très moderne ».

La mise en place de ces conditions permettant aux malades de poursuivre leurs études justifiait à elle seule la création d'un sanatorium réservé uniquement aux étudiants. Elle permet d'éviter le désœuvrement en vigueur dans les sanas classiques et source de difficultés. Moralement reconforté, actif, l'étudiant pense à son avenir une fois guéri et le prépare. Mais pour cela, il faut combattre les idées reçues. Il faut convaincre que le tuberculeux n'est pas incurable, que guéri, il n'est ni contagieux, ni incapable de reprendre une activité normale. La campagne de sensibilisation passe notamment par la parution trimestrielle de la revue *Existence*. Conçue par l'Association Les Etudiants au Sanatorium, elle bénéficie de la collaboration de grands spécialistes de la tuberculose. Et, petit à petit, les mentalités changent.

B. Le sport chez les étudiants

Exutoire parfait pour la jeunesse estudiantine soumise pendant de longues heures au travail intellectuel, le sport occupe une place importante parmi les doléances de son mouvement associatif. Comme dans les autres domaines déjà évoqués, l'Union Nationale des Associations d'Etudiants multiplie les démarches destinées à toujours améliorer la situation. Elle organise ainsi progressivement le sport universitaire. Au niveau local, les réalités semblent variables tant au plan de la pratique que des infrastructures. A Rennes, les efforts de l'A.G. pour développer et organiser les activités sportives en son sein, connaissent des fortunes diverses. Mais revenons un peu en arrière.

Le sport universitaire en France

En 1889, l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques (U.S.F.S.A.) est créée. Sa domination sur le sport français est hégémonique. Le sport des scolaires y est rattaché mais il va rester confidentiel : il souffre du manque de moyens matériels et financiers, de la faiblesse de son encadrement, de l'improvisation de ses compétitions. S'il trouve une véritable organisation, c'est hors de l'Ecole publique, au sein des patronages laïques et catholiques dont les rivalités scolaires sont sources de dynamisme.

Après la guerre, le sport suscite un enthousiasme nouveau de la part d'un public plus large. La presse en témoigne qui voit paraître articles sportifs et journaux spécialisés toujours plus nombreux. On y trouve des comptes-rendus de combats de boxe, du Tour de France, de rencontres internationales de football ou d'athlétisme. L'écho des Jeux Inter Alliés de 1919 et des VII^e Jeux Olympiques d'Anvers, l'année suivante, attire enfin l'attention des pouvoirs politiques français. Ils sont sensibles au rôle d'ambassadeur de la France que jouent leurs athlètes. Par ailleurs, la force des athlètes anglo-saxons démontre l'importance de l'éducation physique à l'école. Bientôt, en 1924, les Jeux Olympiques se dérouleront en France, à Paris et à Chamonix.

Les étudiants ont déjà pris l'initiative. En 1919, le congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France se tient à Strasbourg en présence de délégués étudiants de différents pays d'Europe. Une Confédération Internationale des Etudiants (C.E.I.) est créée et présidée par le Français Jean Gérard, également président de l'Union Nationale. L'Union des étudiants français se dote d'un organe sportif, le Commissariat général des sports, que préside Jean Petitjean. En effet, vif est le désir des étudiants français d'échapper à la tutelle de l'U.S.F.S.A. et de se démarquer du sport civil. Cette volonté de posséder une organisation propre est loin

d'être unique à l'époque. Le sport ouvrier, à peine constitué, s'est divisé selon des affinités idéologiques. Le sport catholique possède sa propre fédération. Et depuis 1917, les sportives sont regroupées dans une Fédération des Sociétés Féminines Sportives de France.

En 1920, l'U.S.F.S.A. se disloque et disparaît. Les diverses disciplines sportives sont désormais libres et se regroupent au sein de fédérations autonomes. Le Commissariat des sports de l'U.N.E.F. regroupe à cette date 12 clubs universitaires (B.E.C., P.U.C., L.E.C. ...). Le 1^{er} septembre 1920, il est, « sous le n° 8.257, reconnu du Ministère de la Guerre et chargé officiellement par ce département et par celui de l'Instruction Publique, de l'organisation sportive dans l'Université de France¹²¹ ». Malgré tout, le sport universitaire reste marginal au sein du mouvement sportif français.

En 1923, se tient à Paris un congrès international du sport universitaire. A cette occasion, le premier stade universitaire européen, à savoir celui de La Porte Dorée (Le Parc des Sports), construit pour le Paris-Université-Club par la ville, est inauguré par le ministre de l'Intérieur, M. Maunoury. Les sommités du sport, hommes politiques, journalistes ou médecins, Français ou membres des délégations étrangères, débattent des questions posées par la pratique du sport à l'école et à l'Université. Et les étudiants fondent un Commissariat International du Sport Universitaire sur le modèle français. Jean Petitjean en est d'ailleurs élu président.

Au XII^e Congrès de l'U.N.E.F. à Clermont-Ferrand, en mai 1923, les étudiants demandent la suppression, dans les facultés, des cours et travaux pratiques du jeudi après-midi, pour permettre aux étudiants sportifs de prendre part à l'entraînement de leur club¹²². C'est en 1925 que la circulaire du 19 janvier va instaurer la demi journée de plein air du jeudi après-midi. Le Commissariat Général des Sports doit « se mettre en rapport immédiat avec les pouvoirs publics et les fédérations sportives spécialisées, en vue de donner au sport universitaire son autonomie, sous la forme d'une fédération, seul moyen de développer le sport scolaire et universitaire en France ». « Le Comité [du Commissariat] désire la meilleure entente possible avec les fédérations sportives, mais il veut pouvoir organiser lui-même ses réunions sportives, choisir ses dates et avoir son autonomie financière. »

Au début de l'année 1925, le Bureau de l'U.N. se réunit à Rennes¹²³. Et Jean Petitjean fait un discours aux sportifs de l'A.G.E.R. :

« De partout nous recevons des encouragements pour créer la Fédération Sportive Universitaire de France. La plupart des dirigeants de Fédérations et de grands clubs sont partisans de cette formule. Ils ne cachent pas que les Fédérations et les clubs ne peuvent s'occuper de développer le sport dans les écoles et les Facultés. Les Fédérations n'en ont pas le temps, les clubs eux sont atteints de la championnisme aiguë.

Il est donc nécessaire que le sport universitaire soit dirigé par des universitaires. [...]

La formule est : La Fédération autonome, mais acceptant les Règlements techniques des Fédérations spécialisées. [...]

Les joueurs scolaires et universitaires font du sport dans le club de l'Université, qui ne prend part qu'aux championnats scolaires et universitaires, aux matches amicaux et qui ne devient plus ainsi un adversaire. Une fois leurs études terminées, les scolaires et universitaires vont dans le club de leur choix, avantage énorme pour le sport français.

Les championnats scolaires et universitaires deviendront, comme en Angleterre, plein d'intérêt. On fera du meilleur jeu. Il y aura plus de

¹²¹ MOTHE Bernard, Président de l'A.G.E. de Bordeaux et de l'U.N.E.F., « Sports universitaires », (extrait de *L'Ouest en Plein Air*), *L'A* n°10 J. 21 avril 1921, p. 4

¹²² LANGLOIS Lucien, rapporteur général du congrès, « XII^e Congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France. Rapport général », *L'A* n° 12 J. 21 juin 1923, p. 2

¹²³ Boum, « Jean Petitjean à Rennes », *L'A* n° 5 J. 12 février 1925, p. 6

pratiquants. Cela deviendra quelque chose de défendre son collège, sa faculté, son université. [...]

Le résultat pour les clubs français sera de recevoir une pépinière de jeunes athlètes tout formés ; pour les Fédérations de la graine d'internationaux... Regardez donc les pays où le sport universitaire est développé [comme aux Etats-Unis et en Angleterre]. »

L'organisation des compétitions des scolaires et des universitaires reste aléatoire. Ces derniers doivent passer par l'intermédiaire des différentes fédérations sportives et l'entente est parfois difficile. Malgré les obstacles, les étudiants mettent sur pied des rencontres sportives nationales mais aussi internationales. Sur le modèle français, la C.I.E. représente le sport universitaire au plan international. Et l'olympisme sert également de référence. Les rencontres internationales se succèdent.

En mai 1923, les Olympiades universitaires se déroulent à Paris¹²⁴. Les Jeux universitaires internationaux de Rome en 1927 et les premiers Jeux universitaires d'hiver à Cortina d'Ampezzo en 1929, sont l'occasion pour le régime fasciste italien de faire sa propagande. Les étudiants français sont fascinés par l'organisation et le dynamisme de leurs homologues transalpins. En 1930 les Jeux universitaires internationaux ont lieu à Darmstadt. Pour ceux-ci, *L'A* reprend un article de P. Perriau, paru dans *Le R.U.A.*, organe du Racing Universitaire d'Alger¹²⁵ :

« Ce qui m'a le plus frappé à Darmstadt, aux Jeux Universitaires Internationaux, ce n'est pas la discipline sportive des athlètes et du public allemands ; ce n'est pas non plus l'amour-propre national des Italiens ; ce n'est pas enfin la merveilleuse organisation que nous montrèrent nos hôtes, mais c'est bien les moyens dont disposent les étudiants allemands pour pratiquer les sports, tous les sports.[Suit une description des installations : terrains, piscine, vestiaires...] Or en France, qu'avons nous ? Rien, absolument rien. Il n'est pas une Université, pas un lycée, pas un Collège, qui possède un terrain de sports, même mauvais. »

La comparaison avec l'Italie et l'Allemagne, on le voit, n'est pas en faveur du sport français.

L'idée d'une fédération du sport universitaire fait son chemin. A Bordeaux, l'association des Amis du Sport soutient le Bordeaux Etudiant Club. Sa revue *Le Sport Universitaire* déplore l'indifférence de l'Etat. Les Amis du Sport insistent pour que les universitaires conservent l'esprit de l'amateurisme, échappent à la tentation des clubs civils et suivent la préparation militaire. Leur influence est certaine puisque leur bulletin devient celui de l'U.N.E.F., le 1^{er} janvier 1931. A partir de cette même année, le Commissariat des sports de l'U.N. reçoit une subvention annuelle de 25 000 francs du ministère de l'Instruction publique. Au congrès de Caen, il prend la dénomination d'Office du Sport Universitaire (O.S.U.). La fédération existe donc désormais, même si elle a laissé de côté les scolaires. Elle est reconnue des fédérations et du ministère de l'Instruction publique en août.

Avec l'arrivée au pouvoir du Front Populaire, le sport doit remplir un rôle sanitaire et social. Jean Zay veut également le soustraire à la tutelle de l'Armée. Les Jeux Universitaires internationaux de Paris, en 1937, sont un succès. Mais ils révèlent une fois encore la faiblesse du sport français. Enfin en 1938, le gouvernement crée l'Office du Sport Scolaire et Universitaire (O.S.S.U.) qui remplace l'O.S.U.

Il s'agit d'une organisation nationale où sont représentés les sportifs, étudiants, médecins, administrateurs et les services du ministère de l'Education Nationale. Si cette création marque la séparation du sport scolaire et du sport civil, l'O.S.S.U. n'est pas un rival

¹²⁴ A. B., « Chronique sportive », *L'A* n° 11 J. 31 mai 1923, p. 6

¹²⁵ PERRIAU P., « Nécessité des stades universitaires », (extrait du *R.U.A.*), *L'A* n° 6 J. 26 février 1931, p. 7

des fédérations sportives civiles. Elle doit, au contraire, leur fournir du sang neuf. Malgré les bonnes intentions, il reste à combler le retard au niveau des infrastructures, à se montrer plus généreux sur le plan budgétaire, ce que le contexte international freine, pour que l'O.S.S.U. puisse fonctionner pleinement, puis prendre son essor.

Concernant l'encadrement des scolaires, il faut attendre 1927 et la création des Instituts Régionaux d'Education Physique, puis 1933 et celle de l'Ecole Normale d'Education Physique à Paris pour avoir une véritable formation des professeurs. Mais leur nombre reste trop faible et leur motivation est bien peu développée. Les élèves sont ainsi souvent livrés à eux-mêmes ou encadrés par des sous-officiers. A Rennes, c'est en décembre 1929 que débudent les cours de l'Institut Régional d'Education Physique. Rattaché à l'Université de Rennes, il concerne les académies de Rennes et de Caen¹²⁶.

A Rennes : S.R.U.C. et R.E.C.

Dès le premier numéro de *L'A* en 1919¹²⁷, un article sur « le sport » nous indique que le S.R.U.C. existe avant la guerre. Ce Stade-Rennais-Université-Club, malgré son nom, n'est pas un club purement universitaire. Il n'en existe pas à Rennes. Il accueille cependant de nombreux étudiants rennais. Et *L'A* consacre sa dixième chronique traitant des personnalités de la ville, « les astres au firmament rennais », au président du S.R.U.C., M. Deleusme-Bétin¹²⁸.

Les étudiants trouvent le moyen de jouer entre eux. Les étudiants en P.C.N. (sciences Physiques-Chimie et Naturelles) sont ainsi les premiers à former une équipe de football¹²⁹. Puis une équipe de football-association est composée d'éléments de toutes les facultés sous le nom d'Universitaire Rennais. Pour l'anecdote, elle bat l'équipe du 41^e Régiment d'Infanterie le 12 février¹³⁰.

A la rentrée 1920, l'A.G.E.R. décide de se doter d'une Commission des sports sur le modèle de l'Union Nationale¹³¹. Sept délégués sportifs sont élus le 9 décembre, en pharmacie, médecine, droit, agriculture, sciences, I.P.B., notariat¹³². Dans les facultés, les étudiants forment des équipes de football et se rencontrent dans un championnat où elles se disputent la coupe Durocher.

Ancien carabin rennais, Albert Durocher commandait l'équipe du Football-Club Rennais en 1902-1903. A cette époque, ce club composé d'étudiants remporte le premier championnat de Bretagne de football. Mais A. Durocher meurt prématurément en 1906. L'année suivante le Comité de Bretagne de l'U.S.F.S.A. crée une coupe portant son nom, destinée aux équipes de seconde vue et aux scolaires. Pendant la guerre, le S.R.U.C. remporte la coupe. Ensuite sur proposition de M. J. Gemain, président de la commission universitaire de la Ligue de l'Ouest de Football-Association (L.O.F.A.), la Coupe Durocher devient l'enjeu du championnat de football interfaculté. Elle est remportée pour la première fois en 1921 par le « onze » de médecine¹³³.

¹²⁶ Docteur LEFEUVRE, Professeur de physiologie, Directeur de l'Institut Régional, « L'Institut Régional d'Education Physique des Académies de Rennes et de Caen – I. Organisation actuelle », *L'A* n° 4 J. 29 janvier 1931, p. 6 et

du même auteur, « L'Institut Régional d'Education Physique des Académies de Rennes et de Caen – II. Réformes et améliorations à envisager », *L'A* n° 5 J. 12 février 1931, p. 6

¹²⁷ D., « Le sport – Un arrière de classe », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 3

¹²⁸ L'astronome, « Les astres au firmament rennais : X – M. Deleusme-Bétin, président du " Stade-Rennais-Université-Club " » *L'A* n° 11 J.10 juin 1920, p. 2

¹²⁹ [sans auteur ni titre] *L'A* n° 3 L. 26 janvier 1920, p. 2

¹³⁰ [sans auteur] « Nouvelles sportives », *L'A* n° 5 L. 23 février 1920, p. 2

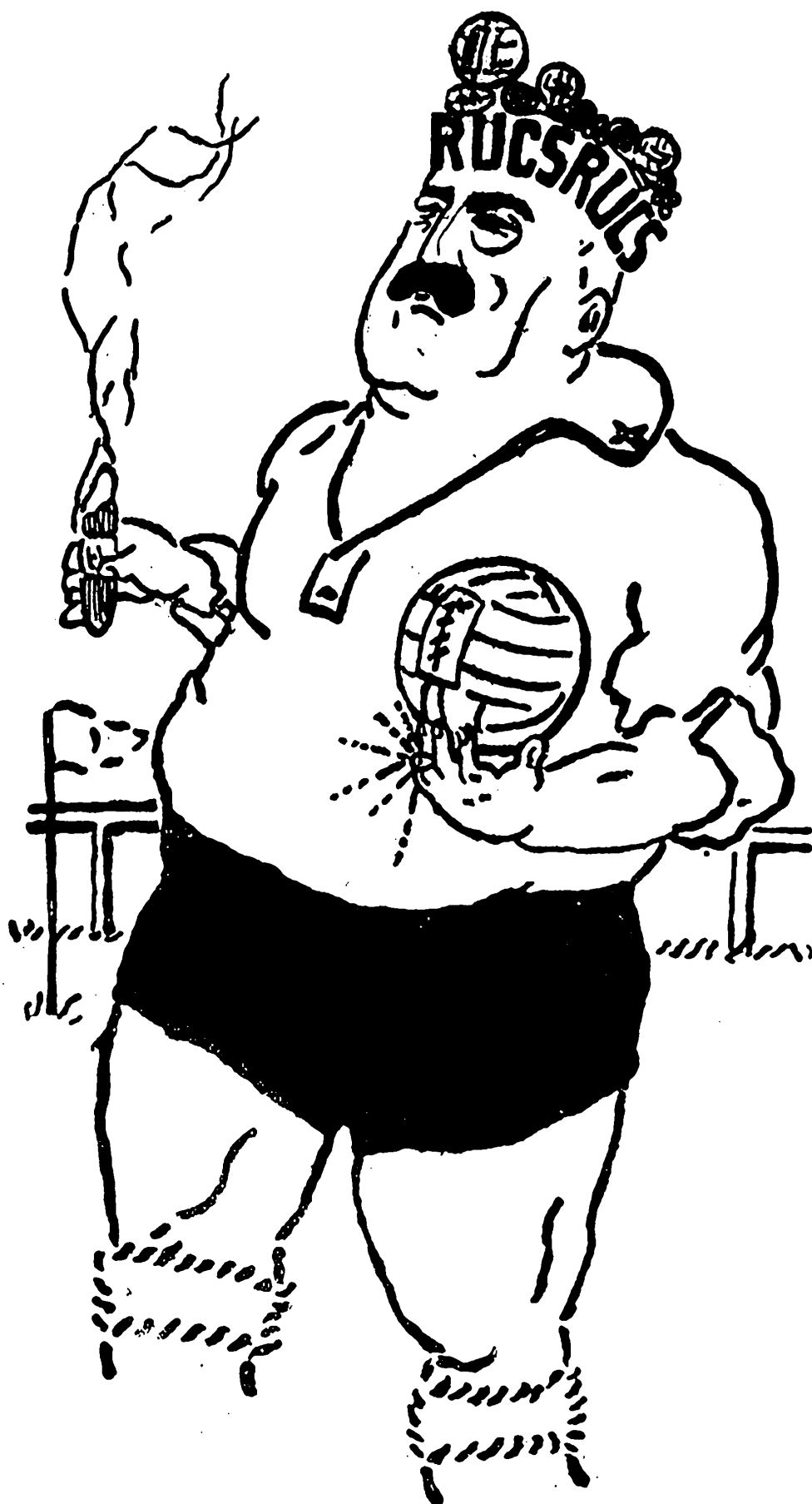
¹³¹ [sans auteur] « Le sport chez les étudiants – Note », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 4

¹³² [sans auteur] « Le sport chez les étudiants – Délégués sportifs », *L'A* n° 3 J. 6 janvier 1921, p. 4

¹³³ [sans auteur] « Coupe Durocher », *L'A* n° 4 J. 19 janvier 1922, p. 7

Illustration 2

M. Deleusme-Bétin, président du Stade-Rennais-Université-Club.



Pour répondre aux demandes de l'U.N.E.F. qui organise différents championnats, l'A.G.E.R. décide de se doter d'un club et pour cela de recréer le Rennes-Etudiant-Club. Les étudiants rennais ont en effet déjà fait du sport sous ce nom avant la guerre. *Le Cri des Ecoles*¹³⁴ mentionne le Rennes Etudiant's Club en mars 1914. Mais en 1922, le R.E.C. n'existe que sur le papier¹³⁵. Après sa victoire dans la coupe Durocher, l'équipe de l'Ecole de Médecine et de Pharmacie représente l'A.G. de Rennes en finale du championnat de France de football universitaire. Face au Montpellier Université Club, l'équipe rennaise l'emporte sur le score de 3 à 1¹³⁶.

En avril 1923, l'A.G.E.R., on l'a vu, est dotée de nouveaux statuts. Par la même occasion, le R.E.C. reçoit officiellement les siens. Le club fait tout son possible pour participer aux compétitions mais ses moyens financiers sont limités. Il ne possède pas non plus de terrain en propre et doit compter sur l'accueil des autres clubs rennais. En 1925, le championnat de France universitaire de football-association est remplacé par une Coupe de France qui met aux prises les sélections de chaque académie. Quatre districts sont définis : celui de Rennes regroupe aussi Paris, Rouen, Caen, Lille.

A la rentrée 1925, le R.E.C. disparaît. C'est le S.R.U.C. qui devient le club sportif de l'A. Les étudiants sont représentés dans le comité par leur président Colas-Pelletier qui est vice-président du club, par Lagrée, président de la section athlétisme, par Y. Lebreton, commissaire général des sports de l'A.G.E.R. et d'autres¹³⁷.

En 1926, l'équipe de l'académie de Rennes est une nouvelle fois championne de France en battant Nancy par 1 à 0¹³⁸. En 1931, elle bat Montpellier en finale par 4 buts à 0¹³⁹. En 1936, la sélection universitaire de Rennes est une nouvelle fois championne de France¹⁴⁰. Cependant, les victoires sur le terrain n'effacent pas les problèmes.

De la rentrée 1930 à 1932, une série d'articles parus dans *L'A* et signés Jo Le Floch puis El Flocovitch ou Flocovitch, révèle une tension certaine avec le Commissariat des sports de l'Union Nationale. On reproche aux sportifs rennais de ne pas avoir un club exclusivement étudiants. Ceux-ci se défendent en accusant l'U.N.E.F. de ne rien faire pour les aider. Ils n'ont pas de terrains, pas d'argent et ont résolu le problème en s'alliant avec un club civil. L'important était de résoudre au mieux la situation afin de se faire plaisir en faisant du sport. Mais des problèmes relationnels existent également entre les étudiants rennais et la L.O.F.A. ou avec M. Gémain de la Ligue de Bretagne d'Athlétisme (L.B.A.) qui font souhaiter de voir le sport universitaire indépendant¹⁴¹.

En 1932, de nouveaux statuts permettent au R.E.C. de prendre un nouveau départ. Le 30 novembre, il est vivant sous le n° 654¹⁴². Mais le club sportif des étudiants rennais ne fait que vivoter car il souffre des mêmes maux qu'avant. Ainsi en 1935, un article de *L'A* nous éclaire sur ses difficultés¹⁴³. Le manque de moyens financiers n'est apparemment pas une bonne excuse pour expliquer la situation du club. En revanche, il existe un manque de continuité dans l'organisation et le soutien des étudiants est faible. L'explication tient à une

¹³⁴ [sans auteur] « La Maison qui voyage », *Le Cri des Ecoles* N° 35, 8 mars 1914, p. 1 et A. Soce, « Le coin sportif », p. 3

¹³⁵ PASCALIE Jacques, « Le Rennes-Etudiant-Club », *L'A* n° 4 J. 19 janvier 1922, p. 7

¹³⁶ Vlan, « Champions de France ! », *L'A* n° 10, 25 mai 1922, p. 6

¹³⁷ Boum, « Stade Rennais U.C. », *L'A* n° 1 J. 17 décembre 1925, p. 6

¹³⁸ [sans auteur] « Champions de France ! », *L'A* n° 10 Merc. 2 juin 1926, pp. 1 et 6

¹³⁹ [sans auteur] « Rennes champion de France universitaire de football-association », *L'A* n° 11 J. 4 juin 1931, p. 1 et [sans auteur] « L'Université de Rennes Champion de France de Football », p. 6

¹⁴⁰ [sans auteur] « Le R.E.C. », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 12

¹⁴¹ El Flocovitch, « Oh ! oh ! oh ! M. Gémain a sa combine », *L'A* n° 11 J. 4 juin 1931, p. 10 et

[sans auteur] « Le sport universitaire et la L.B.A. », *L'A* n° 12 J. 25 juin 1931, p. 10

¹⁴² Le Secrétaire Trésorier du R.E.C., « La vie au R.E.C. », *L'A* n° 2 J. 15 décembre 1932, p. 12

¹⁴³ Un Réciste, « R.E.C. », *L'A* n° 1 J. 7 février 1935, p. 11

rentrée tardive qui entraîne l'inscription des sportifs dans les autres clubs. Et ces clubs assurent aux sportifs un match tous les dimanches, ce que le R.E.C. ne peut promettre.

En 1936, l'Université met le terrain des sports de Courtemanche à la disposition des étudiants. Il est réservé au R.E.C. deux jours par semaine¹⁴⁴. Le succès de cette mesure ne semble pas certain. Par ailleurs, les articles sportifs ont tendance à se raréfier dans *L'A*. Est-ce le signe du désintérêt des étudiants ? On peut le penser, d'autant qu'en janvier 1939¹⁴⁵, un article « Le R.E.C. pas mort ! » reprend les arguments cités précédemment qui expliquent les difficultés du club. Malgré celles-ci, selon l'article, le club vit.

Si dans l'histoire du sport universitaire rennais le football tient une place privilégiée, les autres sports n'en sont pas pour autant oubliés. L'aviron est ainsi une activité fort prisée dans les années vingt. Les étudiants pratiquent ce sport dans le cadre de la Société des Régates Rennaises. Une Coupe des Ecoles leur est réservée depuis 1901. Il s'agit d'une course dans laquelle s'affrontent des équipes de quatre rameurs en yole de mer, une équipe par faculté ou école¹⁴⁶.

En 1922, Patay peut annoncer « une bonne nouvelle » : « le Championnat [de France] Universitaire, Challenge Glandaz, se disputera chaque année à Versailles au mois de mai [...]. Il est ouvert aux équipes des Associations d'étudiants affiliées à l'Union Nationale, entraînées et présentées par les Sociétés d'Aviron ». Cette dernière précision doit éviter que ne se présente une équipe de « cafouilloux » car « l'aviron est un sport trop coûteux et trop délicat tant dans son style que dans l'entretien du matériel pour que les associations d'étudiants puissent se passer de l'aide des sociétés d'aviron¹⁴⁷ ».

Et en 1924, les « Agris » qui ont dominés les épreuves des Régates Rennaises remportent le championnat de France¹⁴⁸. L'année suivante, à Rennes, c'est encore une équipe d'étudiants agricoles qui remporte la Coupe des Ecoles mais sous le nom du R.E.C. et devant l'équipe de... l'Ecole d'Agriculture¹⁴⁹.

L'athlétisme a aussi les faveurs des étudiants. Il est d'ailleurs souvent lié au football. Ce dernier est pratiqué l'hiver, puis avec l'arrivée des beaux jours, certains joueurs fréquentent les pistes d'athlétisme. En mai 1923, Lagrée et Le Floch vont défendre les couleurs du R.E.C. aux Olympiades Universitaires à Paris¹⁵⁰. Mais c'est un étudiant en droit, Fernand Aupinel qui laisse la marque la plus profonde. Secrétaire du Rennes-Etudiants-Club en 1924-1925¹⁵¹, il remporte cette année-là le championnat de France universitaire de saut en hauteur. Sous le maillot vert et blanc du R.E.C., il franchit la barre à 1,72 m¹⁵². En mai 1925, à Grenoble, il se classe deuxième¹⁵³. L'année suivante, il récupère son titre de champion de France avec un saut d'1,75 m¹⁵⁴. Quelques semaines après, il remporte les championnats de Bretagne en sautant 1,77 m et, en longueur, 6,51 m¹⁵⁵. En 1927, Aupinel participe aux Jeux Internationaux Universitaires à Rome. Il prend la troisième place du concours du saut en hauteur en passant la barre placée à 1,83 m. Le premier, le Hongrois Orban, a sauté 1,86 m¹⁵⁶.

¹⁴⁴ [sans auteur] « Le R.E.C. », *L'A* n° 7 J. 12 mars 1936, p. 4

¹⁴⁵ H. P., « Le R.E.C. pas mort ! – Essai ... et but ! », *L'A* n° 3 J. 19 janvier 1939, p. 5

¹⁴⁶ Hydrophile, « Le sport chez les étudiants – Rowing », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 4

¹⁴⁷ PATAY, « Aviron – une bonne nouvelle », *L'A* n° 8 J. 16 mars 1922, p. 7

¹⁴⁸ Le même, « Nos Agris sont champions », *L'A* n° 11 J. 5 juin 1924, p. 6

¹⁴⁹ Ma Yole Junior, « Encore un succès du R.E.C. aux régates de Rennes », *L'A* n° 11 J. 28 mai 1925, p. 6

¹⁵⁰ Boum, « Chronique sportive », *L'A* n° 11 J. 31 mai 1923, p. 6

¹⁵¹ Boum, « Rennes-Etudiants-Club », *L'A* n° 1 J. 4 décembre 1924, p. 6

¹⁵² Boum, « Pauline », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1925, p. 6

¹⁵³ J. E. T., « Les championnats de France universitaires », *L'A* n° 11 J. 28 mai 1925, p. 6

¹⁵⁴ Boum, « Athlétisme – Bravo Aupinel ! », *L'A* n° 10 Merc 2 juin 1926, p. 6

¹⁵⁵ [sans auteur] « Athlétisme – Les championnats de Bretagne », *L'A* n° 11 Merc 16 juin 1926, p. 6

¹⁵⁶ [sans auteur] « Les jeux internationaux universitaires », *L'A* n° 1 J. 15 décembre 1927, p. 6

Bien d'autres sports sont pratiqués par les étudiants rennais : rugby, boxe, cyclisme, tennis, basket... Les nombreux comptes-rendus et résultats techniques publiés dans *L'A* en témoignent. En 1934, il existe même une section universitaire de vol à voile affiliée à l'Aéro-Club d'Ille-et-Vilaine et au R.E.C.¹⁵⁷.

Toutes ces activités doivent procurer à l'étudiant une détente nécessaire après les cours ou les examens. Le plaisir est à la base et l'humour n'est jamais très loin. Ainsi, en 1922, alors que Rennes est indéniablement une ville sportive, un sport nouveau voit le jour : l'alpinisme ! Henri Canan signe un article dans *L'A*¹⁵⁸ annonçant la création du Club Alpin Rennais (C.A.R.). Il doit répondre au désir de pratiquer une activité plus qu'originale dans une ville aussi éloignée de la montagne que Rennes. Et c'est l'escalade du Glacier qui est proposée. Mais il n'a rien à voir avec un quelconque amas de glace : c'est le bar situé place de la mairie ! Cet exemple est typique d'une facette de la jeunesse estudiantine que l'on peut nommer « esprit estudiantin ».

Les étudiants de l'A.G.E.R. ou des A.G.E. des autres villes regroupés au sein de l'Union Nationale visent donc les mêmes buts. En premier lieu, les acteurs du mouvement associatif estudiantin cherchent à renforcer la cohésion du corps constitué par la jeunesse des écoles supérieures et des facultés. Ensuite, hantés par le souvenir d'une « vie facile » d'avant-guerre et souffrant de la dureté de celle qu'ils connaissent désormais, les étudiants s'évertuent à améliorer leur quotidien. Ils agissent dans leurs villes respectives mais également à l'échelle de la France et de son Université. Leur Union Nationale est là pour cela, qui leur offre chaque année un congrès pour exprimer leurs revendications et faire avancer les choses.

Mais les étudiants regardent désormais au-delà de leur quotidien car leur avenir, professionnel notamment, les inquiètent. Même pour un jeune diplômé, la recherche d'un emploi n'est plus une tâche aisée. Dans ce domaine aussi, les Associations Générales et l'U.N.E.F. réagissent. L'un de leurs buts consiste à défendre les intérêts des étudiants. Et bien l'intérêt ici est de leur trouver du travail. L'information sur les carrières professionnelles et l'orientation sont améliorées. L'Union Nationale va même jusqu'à utiliser la grève pour voir aboutir ses revendications. Pourtant, cette action, comme les autres d'ailleurs, ne revêt pas un caractère politique. Le corporatisme estudiantin de l'entre-deux-guerres, en effet, se caractérise par son apolitisme. Cette méfiance à l'égard de la politique, héritée de l'avant-guerre, aide les étudiants à rester unis.

Pour terminer l'évocation de l'intense activité qui s'exerce dans le cadre de l'Union Nationale des Etudiants de France, deux réalisations parmi d'autres marquent la période. Elles sont réunies dans cette étude car elles touchent à la santé de l'étudiant. Il s'agit de la construction et de la gestion du Sanatorium pour les étudiants tuberculeux et de la réorganisation du sport universitaire. L'aide de l'Etat, des autorités locales et des donateurs permet aux étudiants de réaliser ces projets ambitieux. Et sur de nombreux sujets ou projets, cette aide, matérielle ou morale, s'avère nécessaire au corporatisme estudiantin.

Il reste à voir, de façon plus détaillée, un caractère fondamental du corporatisme de la jeunesse des écoles. Il a déjà été évoqué sous le nom d'esprit estudiantin. Celui-ci recouvre un ensemble d'activités récréatives et d'attitudes joyeuses, voire exubérantes, attachées à l'étudiant et aux Associations Générales.

¹⁵⁷ Le Comité, « Vol à Voile », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1934, p. 12

¹⁵⁸ Henri Canan, « Un sport nouveau à Rennes », *L'A* n° 2 J. 14 décembre 1922, p. 1

TROISIEME PARTIE : LE MAINTIEN DU FOLKLORE

En 1919, l'étudiant « folklorique » n'a pas disparu, bien au contraire. Même si la guerre l'a rendu plus grave, il reste jeune et « la gaieté est un de [ses] devoirs¹ ». De nombreux écrits rappellent ce caractère enjoué. Ils sonnent comme une justification dans le contexte d'immédiate après-guerre qui ne prête pas vraiment à rire. Nous nous attarderons dans cette partie sur le côté facétieux de la jeunesse universitaire. L'anecdotique est ici de mise et la parole sera souvent laissée aux étudiants. Nous nous attacherons à décrire quelques rites, quelques traditions. Certaines remontent au temps de la naissance des Associations Générales d'Etudiants et attestent donc d'un maintien du folklore.

S'il est une expression qui apparaît souvent pour qualifier l'humour, l'exubérance et la jeunesse de l'étudiant, c'est bien « l'esprit estudiantin ». En fait, cet esprit est partout, dans les écrits et dans les faits. Il règne dans les congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France lorsque les débats sérieux ont cédé la place. Il imprègne les monômes de début d'année et d'autres manifestations joyeuses. Et il marque aussi les festivités.

L'organisation des festivités, à l'A.G.E.R. comme dans les autres Associations Générales, constitue une activité à part entière, au même titre que la défense des intérêts corporatifs ou que l'amélioration des conditions de vie et d'étude. A Rennes, outre la fête du Mardi-Gras, les étudiants mettent sur pied, chaque année, les festivités de la Mi-Carême. Héritage ancien, ce carnaval purement estudiantin remporte un franc succès entre les deux guerres. Par ailleurs, l'A et ses sections corporatives organisent, plus ou moins régulièrement, des bals, des revues théâtrales, des émissions de radio, etc.

Enfin, si l'étudiant se distingue par un esprit qui lui serait propre, il se distingue encore plus nettement par des signes extérieurs. Son béret traditionnel marque ainsi son statut. L'Association Générale est également dotée d'attributs distinctifs. Elle possède ainsi un drapeau et même des armoiries. A cela s'ajoutent des écharpes que portent ses délégués et qui indiquent leur fonction au sein de l'A.

¹ R. D., « La gaieté est un de nos devoirs », *L'A* n° 5 L.23 février 1920, p. 1

I. « L'ESPRIT ESTUDIANTIN »

De tout temps, on a reconnu à la population estudiantine un certain esprit frondeur, enjoué et farceur. Il a été dit aussi que l'étudiant, comme l'artiste d'ailleurs, menait une vie libre, une « vie de Bohème ». Ce caractère traditionnel de l'étudiant, cet « esprit » particulier, donne une dimension supplémentaire à son activité corporatiste, une dimension récréative.

A. Le congrès s'amuse

La deuxième partie nous a entraînés hors de Rennes à travers les congrès de l'Union Nationale des Etudiants de France. Revenons y encore un peu mais changeons d'angle de vue. Nous avons vu des étudiants sérieux participant aux débats. Mais il ne faut pas oublier la deuxième dimension de ces réunions. En effet, si le congrès travaille, le congrès s'amuse aussi.

En conclusion du compte-rendu du Congrès de Montpellier, fin octobre-début novembre 1921, on peut lire dans *L'A*²:

« La Bohème de Murger est bien morte.

La guerre, avec ses conséquences économiques, a, chez l'étudiant plus que dans toute autre profession, occasionné un revirement dont s'étonnent peut-être nos aînés.

Les étudiants ont, en effet, compris que le temps de la folle insouciance était révolu et que, pour résoudre le douloureux problème de la vie, il leur fallait à leur tour, comme l'ouvrier ou le fonctionnaire, s'unir et s'organiser.

Ils n'ont pas pour cela perdu de leur traditionnelle gaieté.

Les organisateurs du 10^e Congrès le savaient bien, eux qui, si judicieusement, avaient su mêler aux travaux d'études les distractions les plus choisies.

C'est ainsi que les fêtes ont succédé aux fêtes ; les réceptions et les banquets aux soirées. Les villes voisines elles-mêmes, Béziers, Cette [sic], Nîmes, avaient tenu, et avec quel chaleureux accueil, à recevoir les étudiants français et étrangers.

Il est donc certain que les délégués emporteront du 10^e Congrès en même temps que la conviction de voir dans un proche avenir leurs efforts aboutir, le souvenir, et cela compte, d'une charmante hospitalité. »

Lors des fêtes, aucune occasion de s'amuser n'est manquée à l'image de celle-ci, qui date d'avril 1927, à Strasbourg³.

« Au cours du banquet inaugural, un congressiste facétieux s'amusa à gonfler un de ces petits engins en caoutchouc qu'on appelle...pas français. Le ballonnet improvisé fit aussitôt le tour de la table, puis passa à une autre pour aller échouer, enfin dégonflé, sur l'assiette du président du Conseil, qui prit fort bien la chose. Les Anglais, il s'agit de savoir les prendre... »

Les congrès internationaux apportent aussi leur lot d'anecdotes. En août 1929, Jean Léon, président de l'A.G.E.R., se rend au Congrès de la Confédération Internationale des

² PREVOST L., « Après Montpellier – Compte-rendu du X^e Congrès de l'Union Nationale des A. d'Etudiants », *L'A* n° 1 J. 1^{er} décembre 1921, p. 4

³ [sans auteur] « Echos du Congrès », *L'A* n° 11 Merc. 25 mai 1927, p. 4

Etudiants⁴. En introduction de son compte-rendu publié dans *L'A*, il souligne le scepticisme général des étudiants au sujet de l'utilité des congrès. Et, il poursuit ainsi :

« C'est bien là une opinion, et je dois avouer que je l'aurais facilement partagée avant ma participation au Congrès de Budapest. Aujourd'hui je suis revenu de mon erreur. [...] Loin de moi l'idée de vouloir vous faire croire que le XI^e Congrès de la C.I.E. consistait à réunir quelque 300 étudiants ascètes, qui se seraient volontairement imposé l'obligation de consacrer quinze jours de leur vie d'étudiant à travailler en silence pour le plus grand bienfait de la cause internationale universitaire. Il y a de bons moments dans l'histoire d'un Congrès d'étudiants... Et s'il vous arrive parfois de vous rendre en Europe Centrale, je vous conseillerai d'endosser le costume breton, qui vous fera prendre pour un Suisse et bénéficier de la plus-value de la monnaie de ce pays. C'est ainsi qu'à Salzburg, malgré nos vives protestations, mon camarade Robert et moi avons dû nous incliner devant la compétence d'un gérant de café qui nous a gracieusement rendu 67 fr. 50 sur un modeste billet de 10 fr. que nous lui avons remis en échange de 2 excellents cafés arrosés d'une petite fine. L'opération imposée n'était nullement mauvaise. »

Cela dit, et après quelques descriptions des contrées traversées, J. Léon consacre le dernier tiers de son article au résumé des questions traitées au congrès... pour les lecteurs que ça intéresse !

En juin 1932⁵, alors que l'ambiance au sein de l'Union Nationale et lors des derniers congrès s'est dégradée, Mussat nous donne sa définition de l'esprit étudiantin :

« [...] il est des mots sur lesquels il faudrait tout de même s'entendre. "Esprit étudiantin", "gaieté étudiantine", bravo ! Seulement pas d'équivoque. Si cela signifie trois douzaines de vitres cassées, des bris stupides, des gestes imbéciles, la grande majorité des étudiants rigole devant ces grands mots qui cachent de si petites choses. Non, je crois que l'esprit étudiantin est bien autre chose : entre l'étudiant apache et l'étudiant gigolo, il existe l'étudiant moyen, qui ne peut pas rougir d'être dans son Association Générale comme dans l'Union Nationale.

Cet étudiant-là sait boire et chanter ; il sait dépenser l'excès de force que donne la jeunesse ; il porte avec fierté le béret de velours ; il s'amuse de la tête des bourgeois horrifiés, mais aussi il travaille plus qu'on ne le pense, il passe des examens, il a un but : sa situation. C'est pour cet étudiant-là qu'est publié *L'A*. »

L'A offre, au début des années trente, nombre d'articles sérieux sur les congrès, ses vœux et ses dissensions. Mais en 1933, le journal consacre une demi page d'anecdotes relatives au congrès de Pau. Plusieurs délégations se réunissent à Bordeaux avant de partir pour Tartas puis Pau. C'est Quito, par ailleurs excellent caricaturiste, qui signe l'article intitulé « le congrès...et sa muse⁶ ». En voici quelques extraits :

« A Bordeaux, les gilets et le chapeau bretons firent sensation. Certains croyaient à une mascarade. On leur prouva le contraire en poussant un vigoureux "Brogoz Mazadou" et Conan se chargea de détromper un pays [sic] émigré là-bas, en taillant avec lui une petite bavette bretonne. »

« Les délégués Rennais posèrent un peu aux régionalistes farouches. Ils rebâchèrent tellement sur l'air de "La Paimpolaise" »

⁴ LEON J., « Laius officiel – Confédération Internationale des Etudiants. Impressions du Congrès de Budapest », *L'A* n° 3 J. 16 janvier 1930, p. 7

⁵ MUSSAT A., « Numéro douze », *L'A* n° 12 J. 23 juin 1932, p. 11

⁶ QUITO, « Le congrès... et sa muse », *L'A* n° 10 J. 4 mai 1933, p. 8

Nous voulons notre indépendance
Et le cidre comme boisson
qu'ils furent pris au mot. On leur supprima le vin. A partir de ce moment, ils arrêtèrent leur refrain et se retirèrent de " La Fédération des Provinces opprimés ", société fictive et humoristique lancée par un étudiant strasbourgeois.

Certaines délégations avaient un caractère tout spécial. C'est ainsi que les étudiants de Rennes avaient arboré divers costumes bretons. On pouvait reconnaître le chapeau de Quimper, à large ruban de velours, les gilets Bigouden noirs avec de lourdes broderies oranges.[...]

Les joueurs du Paris-Université-Club se firent dès leur arrivée remarquer par leur allure bizarre. Les uns boitaient, les autres avaient le bras en écharpe. La plupart étaient coiffés de canotiers dans lesquels étaient plantées des tulipes et autres fleurs. Ces éclopés n'en remportèrent pas moins la victoire dans le match de rugby du dimanche suivant. »

« Comme toujours les chansons estudiantines retentirent durant tout le congrès. Cette année, on remarqua " A Recouvrance ", vieille chanson brestoise qui fut lancée par les délégués Rennais et que tout le monde apprit rapidement.

Les agents de Pau furent d'une patience remarquable, en particulier lorsque, à la porte du vin d'honneur offert le jeudi à l'Hôtel Continental, les étudiants se mirent " à régler " la circulation, et à créer des embouteillages en barrant la voie pour astiquer les clous des passages cloutés. »

« En général, la tenue des délégués fut très correcte. Il y eut bien comme toujours quelques exceptions. Certains étudiants se figurent que, parce qu'ils sont en dehors de chez eux, tout leur est permis. C'est ainsi que certains sportifs marseillais, au banquet du samedi soir, se tinrent comme les derniers des goujats. Et l'on peut se demander qui est le plus à blâmer : d'étudiants qui manquent de tenue, ou d'un président qui ne dit pas un seul mot pour ramener le chahut à des limites raisonnables.

Ce fut Laffite, vice-président de l'U.N. et président de Bordeaux qui eut le courage d'intervenir. »

Cette fausse note montre que certains confondent exubérance et excès. Le chahut doit avoir des « limites raisonnables ». Encore faut-il pouvoir définir ces limites. Et les récits de congrès qui s'amuse se multiplient. Au cours des années trente, cette facette joyeuse des rassemblements de l'Union Nationale prend de plus en plus de place, au moins dans les articles de *L'A*. Au congrès de 1934, les Rennais sont à nouveau costumés⁷ :

« C'est le torse bombé, le pas assuré et la g... grande ouverte que les onze membres de notre délégation prirent contact avec Marseille.

Auparavant, lors de leur passage à Paris, revêtus de splendides costumes bretons tous différents, ils avaient fait les délices du " badaud parisien ", de réputation mondiale.

Les réactions plurent (pleuvoir) :

" Tiens des Tchécoslovaques... " – " Tu es fou, c'est une troupe de toréadors... " – " Oh ! dis, chéri, regarde les jolis costumes suisses " – " Vois-tu, Eugénie, ces jeunes gens costumés en Bretons d'avant-guerre... " – " A quelle société de musique appartiennent-ils ? "

J'en passe et des meilleurs... »

En 1937, le congrès a lieu à Vichy. La une de *L'A* est consacrée à la présentation de plusieurs anecdotes illustrant une fois encore l'esprit estudiantin⁸. Une nouvelle occupation des étudiants nous est dévoilée :

⁷ [sans auteur] « Début de congrès », *L'A* n° 8 J. 26 avril 1934, p. 9

⁸ [sans auteur] « Vichy ? On n'en a cure... – Le congrès s'amuse », *L'A* n° 9 [avril 1937], p. 1

« Les drapeaux

C'était une habitude fort appréciée par les délégations que de s'approprier un drapeau. Pourquoi ? Pour avoir un trophée, tout simplement. Et plus le drapeau était difficile à prendre, plus il avait de la valeur.

En quittant les couloirs de la mairie de Clermont, un groupe aperçoit une splendide panoplie de drapeaux. Il y en avait cinq, très haut placés, qui avaient l'air de nous narguer... Courte-échelle, et que je te hisse ! et voilà les drapeaux à bas.

La concierge n'entend pas que ses drapeaux s'enfuient : elle court après l'un, mais deux autres prennent d'autres chemins, et, voulant courir aux deux autres, elle laisse échapper le premier, etc., si bien que les cinq crânent dans la rue.

Deux heures après. Discours du maire.– “ ... Et d'abord, les drapeaux que vous avez pris à la mairie, voulez-vous les rendre ?

– Hou ! Hou ! A poil ! Non ! Non ! vocifèrent cent voix.

– Eh bien alors, je vous les donne... ” »

Toujours à Vichy et pour finir sur les congrès, l'article de *L'A* laisse imaginer quelle peut être la réaction d'un habitant confronté aux congressistes :

« L'Etudiant vu par le Vichyssois

LUNDI.– “ Les étudiants sont des jeunes gens très gais, très gentils ; ils donnent de la vie à la ville. ”

MARDI.– “ Hum ! Les étudiants ? Il y en a de très gentils, et aussi de véritables énergumènes. ”

MERCREDI.– “ Cette nuit encore, ils m'ont empêché de dormir. Ah ! les salauds ! ”

JEUDI.– “ Ils m'ont emporté ma poubelle ! Ils ont tiré ma sonnette et, quand j'ai montré le nez, ils m'ont traité de cocu ! ”

VENDREDI (s'épongeant le front).– “ Quousque tandem aburetis. ”

SAMEDI (résigné).– “ Ah ! les vaches ! ”

DIMANCHE (rajeuni).– “ Enfin seul ! ” »

En congrès, mais également ailleurs, le dynamisme des étudiants est donc bien visible, voire audible !

B. Les monômes et autres manifestations « folkloriques »

Restons encore en congrès avant d'aller voir ce qui se passe à Rennes pour parler des monômes. Sous ce terme se cache un défilé, souvent indiscipliné, habituellement joyeux, des étudiants à travers les rues de leur ville. En 1919, Louis Prévost participe au congrès de Strasbourg en tant que délégué de l'A.G.E. de Rennes. Il en rapporte la description d'un monôme plutôt inhabituel⁹ :

« [...] il est un fait auquel je ne puis penser sans émotion et que je m'en voudrais de passer sous silence. Il me fut raconté par un étudiant alsacien tandis que nous montions à Sainte-Odile, comme l'exige toute visite en Alsace. [...] Pendant 48 ans, en effet, depuis l'année fatale, jusqu'à l'année glorieuse, les étudiants d'Alsace ont tenu à l'honneur de pratiquer une coutume presque religieuse. Comme pour se prouver à eux-mêmes leur fidélité à la France, et aussi comme pour répondre de l'autre côté de la frontière à l'acte d'hommage fait par les étudiants de Paris au monument d'Alsace-Lorraine, chaque année, au jour convenu, ils se rendaient solennellement à la statue de Kléber qui dominait la grande place de Strasbourg et y déposaient une palme. Malheureusement ils étaient sous le

⁹ PREVOST L., « Le Congrès de Strasbourg », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, pp. 1 et 2

joug et jamais au grand jour la police allemande qui étroitement les surveillait n'eut toléré de leur part un tel acte patriotique qui à ses yeux n'était qu'un acte de rébellion. Alors ils attendaient minuit et le grand monôme silencieux pouvait pieusement se dérouler dans les rues de Strasbourg sans crainte d'être trahi. Quelques habitants dans le secret, entrouvrant alors leur fenêtre et les larmes aux yeux pouvaient entendre doucement défiler le pieu pèlerinage de ceux qui n'oubliaient pas. Ah ! comme à nous étudiants français, pour qui le monôme n'est qu'un long cri bruyant et que l'expansion joyeuse de notre jeunesse comme ce monôme au silence contraint, malgré sa touchante et haute signification nous paraît douloureux et lugubre ! »

A Rennes, chaque rentrée universitaire est marquée par une intense activité. Dans chaque corporation, les étudiants se regroupent en assemblée générale pour procéder à l'élection du nouveau bureau. Voilà quelle peut être l'ambiance en de telles circonstances :

« Grosse ambiance, des plus sympathiques ! Gueulantes énormes, discours aussi virulents que substantiels donnèrent aux bizuths une impression des plus favorables sur l'activité corporative à laquelle dorénavant ils allaient se consacrer.

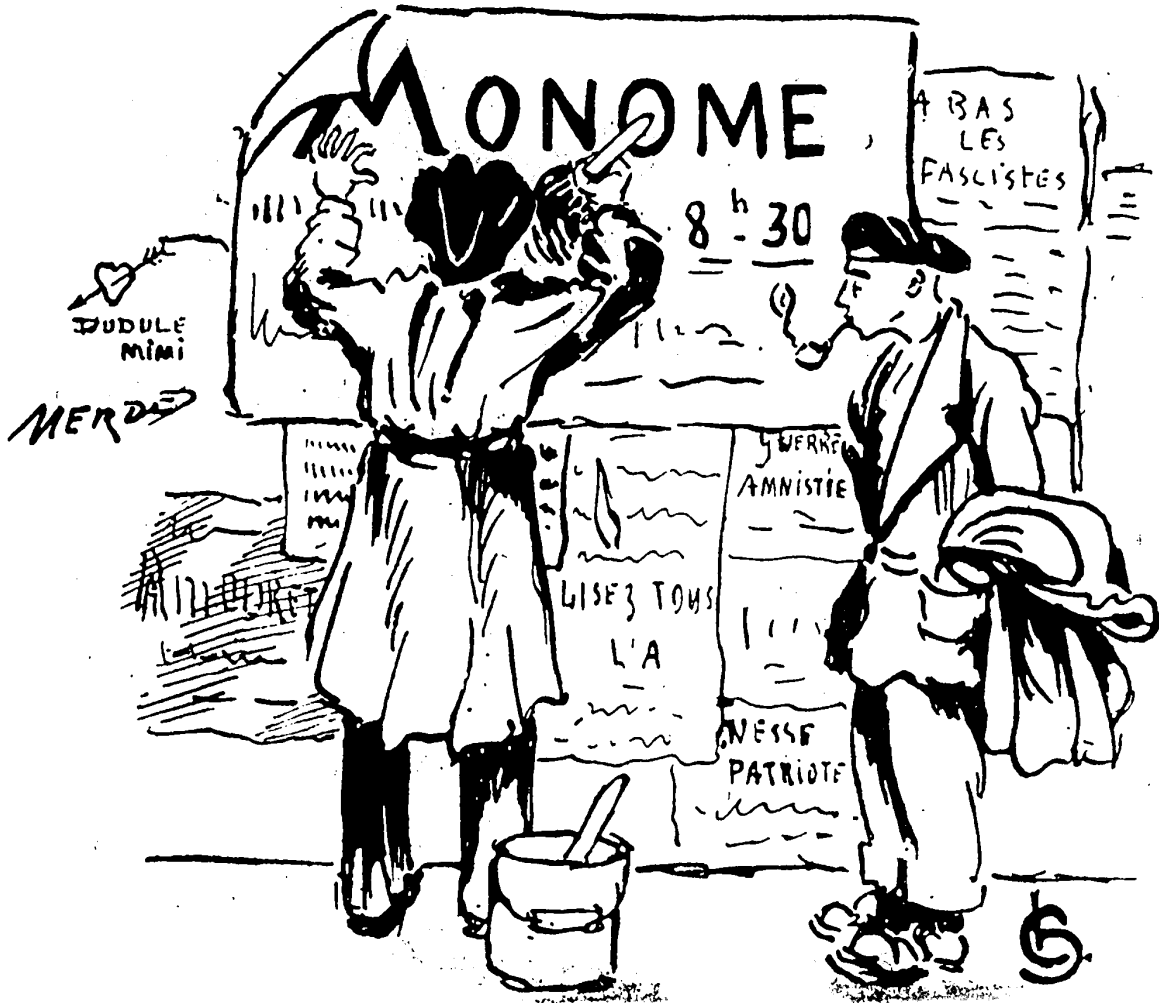
Le soir le traditionnel monôme des juridiques réveilla la cité, plongée amoureusement dans " les délices de Capoue ", puis se rendit à l'Ecole d'Agriculture, où une réception des plus accueillantes était réservée, pour sceller l'amitié juridico-agricole. Fortes libations furent faites, moult chansons et monologues furent débités, à la grande joie de tous ceux qui faisaient de ce premier voyage leur premier souvenir estudiantin¹⁰. »

L'A.G.E.R. change également son équipe dirigeante. Puis, elle lance un monôme réunissant les étudiants de toutes les facultés. Il est tellement représentatif qu'il marque aussi le début de chaque numéro de *L'A*. Le bi-mensuel de l'Association Générale des Etudiants de Rennes, en effet, possède pour illustrer son titre, le dessin d'un monôme composé de dix étudiants coiffés du béret et la bouche grande ouverte d'où sort sûrement une chanson. Le dessinateur est un certain Jamet.

L'étudiant qui ouvre la marche (à droite) est l'étudiant en droit. Il tient un lampion et, sous le bras, un livre titré « les plaideurs », une balance (de la justice) et une toque de juge (ou un mortier). Derrière lui vient l'étudiant en médecine ou carabin. Il porte un clystère et des forceps tenant un cœur. Suit l'étudiant en lettres avec une grande plume comme symbole et un cheval ailé sous le bras. Ce Pégase pourrait bien symboliser l'étudiant en histoire. Vient ensuite le scientifique, un ballon dans la poche de sa blouse et regardant à travers une lunette. L'étudiant en pharmacie ou potard tient une fontaine de poison. Il en asperge le carabin. Derrière lui, l'étudiant en notariat, un crayon sur l'oreille, porte des dossiers où apparaît l'inscription « succession étude n° ». L'étudiant des beaux-arts avance d'un pas décidé avec, à la main, un pot de peinture de « bleu de Prusse », un pinceau, un porte-plume et une gomme (?). Suit l'agricole, élève à l'Ecole Nationale d'Agriculture. Il tient sous le bras un poireau et un porcelet et s'appuie sur une canne, vieux symbole étudiant. Vient ensuite l'élève suivant les cours préparatoires à l'entrée aux grandes écoles. Une cheminée d'usine dans la poche, il porte le voilier symbolisant l'Ecole Navale. Enfin, fermant la marche, l'étudiant en architecture porte équerre, té et carton à dessin. Il tire derrière lui une maquette sur roulette de l'hôtel de ville de Rennes.

¹⁰ [sans auteur] « Bureau de la corporation du droit », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 4

Illustration 3
Le cri du jour, c'est... monôme.



Dès la première rentrée de l'après-guerre, le 20 décembre 1919 à 19h30, 600 étudiants se réunissent place de la mairie pour un monôme dans les rues de Rennes¹¹. Le défilé s'ébranle, animé par une fanfare et mené par la « police » formée de trois étudiants costumés. Les étudiants qui portent des transparents sont encadrés par des porteurs de torches. Il y a aussi deux lanternes et des feux de bengale. La vieille tradition, interrompue par la guerre, revit. Et la ville aussi car les étudiants y mettent un peu de bonne humeur. L'un d'eux se demande d'ailleurs si « Rennes, sans les étudiants, serait [...] autre chose qu'une ville ensevelie, qu'un Pompéï pétrifié ?¹² ».

A la rentrée 1920, un appel est lancé dans les colonnes de *L'A* pour le monôme¹³. Il précise que « chacun sera porteur d'un lampion qu'il se procurera. Les différents attributs de chaque corporation illustreront les différents segments du cortège : blouses de carabins, blouses des agriculteurs, togas du droit, blouses des beaux-arts, blouses des potards, etc... L'Association se charge des transparents qui précéderont chaque groupement ».

Et c'est « le samedi 18 décembre, par 2 degrés au-dessous de zéro¹⁴ » que 400 étudiants défilent. « Le monôme se [termine] aux alentours du bassin de la place du Palais où le Président [invite] l'assistance à se délester vésicalement avant de passer au Coq absorber la tournée générale qui y [est] offerte par l'Association. » Mais pour certains, cette « tournée » n'est pas la seule. Ainsi le 28 novembre 1925¹⁵ :

« [...] à l'issue du cortège, deux “ Escholiers ” entrèrent chez un commerçant “ ad bibendum ”. Et, dame ! Chacun a ses opinions sur l'élégance adéquate aux jours de fête : ils avaient pensé, eux, que le noir habille bien. A ces excellents clients, le cafetier fit grise mine, tant qu'ils durent vider les lieux en se payant... sa cafetière. »

A la rentrée 1924, le président Colas-Pelletier rappelle aux délégués « que le monôme doit être gai, mais il faut exclure les transparents trop obscènes, afin de ne pas émouvoir la rumeur publique ». En 1927, un article ironique de *L'A*¹⁶ évoque les « exhibitions manifestement contraires [...] à la pudeur des foules ». Une nouvelle fois, mention est faite d'étudiants « en train de polluer la pièce d'eau » de la place du Palais. Par ailleurs, quelques lignes nous laissent imaginer la teneur des transparents : celui des agriculteurs représente « une vache au mamelles évidentes et démesurées » et celui de la pharmacie expose une femme nue. A cela il faut ajouter les chants et autres chahuts pour avoir un aperçu global de ces jours de monôme.

Et parfois, le défilé emprunte les transports en communs :

« On dit que... le directeur des tramways électriques tempête, indigné, contre l'exubérance démesurée des agris qui, sous l'impulsion d'ardeurs chahuteuses, ont déchaîné des mouvements de tangage, de roulis, des soubresauts qui font câbrer les trams et menacent de les faire dérailler¹⁷. »

Cependant, l'année 1932 marque l'arrivée des bus à Rennes. Elle est perçue comme une « menace » :

¹¹ Le serre-file, « Le monôme du 20 décembre », *L'A* n° 2 L. 12 janvier 1920, p. 1

¹² Pic, « Retour », *L'A* n° 1 J. 25 novembre 1920, p. 2

¹³ [sans auteur] « Le Monôme de Rentrée », *L'A* n° 2 J. 9 décembre 1920, p. 1

¹⁴ [sans auteur] « Les Etudiants Rennais ont du poil quelque part – Le Samedi 18 Décembre, par 2 degrés au-dessous de zéro, un monôme énorme en longueur, en clameur et en couleur parcourt les rues de la ville », *L'A* n° 3 J. 6 janvier 1921, p. 3

¹⁵ [sans auteur] « Une belle manifestation de solidarité. Les suites du monôme », *L'A* n°1 J. 17 décembre 1925, p. 1

¹⁶ Toc, « Pudicité de l'Ouest », *L'A* n° 1 J. 15 décembre 1927, p. 3 et ANNEXE 2

¹⁷ [sans auteur] « On dit que... », *L'A* n° 1 J. 4 décembre 1930, p. 2

« C'est la lutte du moteur à explosion contre le rhéostat, autrement dit de M. Morin contre le Conseil municipal.

Lequel l'emportera ? Peu nous importe ! Nous constatons simplement que les étudiants ont été gravement atteints dans leurs prérogatives imprescriptibles. Comment ! ce sont les autos cars et bus qui maintenant font leur monôme de rentrée, et avant que l'Association Générale ait fait le sien ! C'est tout simplement scandaleux. Ah ! voilà bien ce que deviennent les traditions ! Qu'est donc devenu le savoir-vivre de nos pères.

Le plus terrible, c'est que les étudiants sont désarmés devant les bus. Au moins, ils peuvent avec les trams tirer la corde du trolley, descendre en marche sans payer et sans risquer de se casser le cou ; avec les nouveaux engins, c'est impossible.

Je crois donc que le simple bon sens comme l'intérêt commandent à tous les camarades de repousser les bus, comme dangereux pour le maintien des traditions et de notre porte-monnaie... Prosaïque question de gros sous ? Peut-être.

J'espère donc fermement que, grâce aux efforts conjugués des étudiants et du Conseil municipal, il ne tardera pas à s'élever un petit monticule sur lequel sera écrit :

CI GIT BUS.

N.D.L.R. – Le rédacteur en chef de *L'A* et ses collaborateurs s'associent volontiers à cette protestation. La disparition des tramways fera en même temps disparaître une des sources les plus fécondes de plaisanteries humoristiques et journalistiques rennaises.

Que deviendront-nous alors, grands dieux !¹⁸ »

Au sujet de cet article, il faut retracer la « polémique autour de la première ligne de bus.¹⁹ »

« La création de la première ligne de bus rennaise remonte à novembre 1932.

Un ancien carrossier, M. Pierre Morin, décide de lancer sans autorisation une ligne entre la République et l'Octroi de Nantes.

Il écoperas de 600 contraventions en 45 jours pour stationnement non autorisé place de la République et sera condamné à payer 5 amendes de 2 f pour mise en service d'une voiture de place sans autorisation.

Finalement, M. Morin abandonne et la Compagnie des Tramways Electriques, qui avait mis en service le 25 novembre 1932, une ligne de bus entre le quartier de Redon et le boulevard Sévigné, reprend la ligne exploitée par M. Morin. »

Outre le monôme général qui, comme son nom l'indique, rassemble tous les étudiants de la ville, il existe aussi les monômes corporatifs auxquels participent les membres d'une seule discipline. Ainsi, par exemple, à la rentrée 1929²⁰, les « juridiques » se rendent en monôme rue de Saint-Brieuc, à l'Ecole Nationale d'Agriculture où a lieu « une cordiale réunion d'amitié juridico-agricole, joyeusement marquée par des laïus vibrants, et par des chants ardents ». Et à leur tour, « les Agris, suivant une vieille tradition, [rendent] leur première visite officielle à la cité rennaise, en un monôme particulièrement animé. Puis, selon la bonne coutume, ils [sont] reçus par les juridiques, à la Maison des Etudiants ».

¹⁸ [sans auteur] « Protestation – Il y'a de l'A... bus », *L'A* n° 1 J 1^{er} décembre 1932, p. 1

¹⁹ *Un siècle de transports collectifs à Rennes*, plaquette éditée par Rennes District pour l'exposition de 1997 sur ce thème.

²⁰ [sans auteur] « L'A vit », *L'A* n° 1 J. 5 décembre 1929, p. 7

Autre tradition de début d'année, le bizutage est un ensemble d'épreuves et de brimades qui permet d'incorporer les nouveaux étudiants tout juste sortis du lycée. Si ces « bizuts » sont régulièrement mentionnés dans les colonnes de *L'A*, ce n'est pas le cas des épreuves auxquelles ils sont soumis lors des rentrées. Il est pourtant à peu près certain que chaque corporation organise son propre bizutage. Mais le secret semble ne pas devoir être dévoilé. Les écrits sur le sujet sont donc rares. Voici cependant la description de la rentrée chez les élèves des beaux-arts de Rennes en 1933²¹.

« Les Beaux-Arts sont rentrés

C'est toujours avec une grande joie que les Beaux-Arts attendent la rentrée de leurs jeunes rapins ; si des figures soigneusement rasées, si le snobisme présent ont remplacé les chevelures abondantes, les barbes hirsutes et le laisser-aller d'autrefois, le "bleu" malgré tout appréhende cette vie d'atelier qu'il va affronter avec une joie mêlée de quelque épouvante.

En effet, une fois la présentation faite, une fois la correction achevée, une fois le maître sorti, la ruche, dans laquelle le nouveau venu se sent encore bien isolé, se met à bourdonner dans toute son indépendance ; les planches se recouvrent d'un brouhaha assourdissant, les figures se marquent d'une joie intense : le nouveau est décidément prisonnier, et l'on va rire.

Connaissance lui est faite du "massier", parfois peu consciencieux, et du chef-cochon, aux allures farouches et terrifiantes, projetant vers lui, figé comme une statue dans le sanctuaire des anciens, des flots d'eau destinés, sinon à le refroidir dans ses élans artistiques, du moins à lui former le caractère.

Alors commence le long questionnaire de ses talents, de sa morale et de ses espoirs devant le jury des respectueux anciens à la tenue débraillée et aux blouses maculées. La séance terminée, grâce lui est faite pour apprendre à copier des chapiteaux toscans, dessiner des volutes, tenir un pinceau, pour avoir la gloire d'être chargé de tracer des ombres sans jamais profiter de leur fraîcheur, ou pour tourner sur le fond d'un godet un bâton d'encre de Chine jusqu'à ébullition de l'eau.

Pour autant, il n'est pas encore considéré comme faisant partie de l'atelier ; aussi doit-il payer à tous l'apéritif, pendant lequel il sera invité poliment à poser nu sur une table pour chanter le bienfait du nectar qu'il offre et se conformer aux différents rites et coutumes, accompagnés du fameux chant des Pompiers. Au reste, en cas de refus de sa part, il devrait retrouver le compas à volutes chez Sexer et Colombo, faire tous les libraires pour acheter du mastic à papier, etc. Il lui serait même interdit de participer "au baptême", qui est l'origine de cette camaraderie si légendaire qui ne se perdra jamais tout le long des carrières et qui doit le sacrer membre de cette *Corpo* aux vieilles coutumes.

Enfin, lorsqu'il sera ancien, il se consolera de ces épreuves et exercera sa verve vengeresse sur de pauvres rapins, auxquels il fera connaître les délices de leur situation, pendant que commence pour lui le *labor improbus*. »

L'esprit étudiant se trouve donc aussi dans ces rites du bizutage. Mais il apparaît alors bien secret. En d'autres occasions, il s'offre non plus seulement aux seuls étudiants mais à la population de la ville. Ainsi, lors des festivités tous sont invités à s'amuser.

²¹ S. D., « Les Beaux-Arts sont rentrés », *L'A* n° 2 J. 21 décembre 1933, p. 2

II. LES FESTIVITES

L'organisation de festivités entre pleinement dans les fonctions d'une Association Générale comme celle de Rennes. Elle répond, en effet, à deux buts de l'A : entretenir de bonnes relations de camaraderie entre les étudiants et faire œuvre de bienfaisance. Ainsi, les bénévoles, s'ils alimentent pour une part la caisse de l'Association, profitent également à divers groupements caritatifs. Mais ce qui compte dans les lignes qui suivent, c'est de s'amuser. Et les occasions sont nombreuses : carnivals, revues théâtrales, bals,...

A. Le Mardi-Gras et la Mi-Carême

Le mardi-gras est mis à profit par les étudiants pour mettre en scène quelques facéties. Mais la première place revient sans conteste à la mi-carême. En effet, les festivités organisées à cette occasion par les étudiants prennent rapidement de l'ampleur. Et elles deviennent l'un des quelques grands rendez-vous annuels qui, à Rennes, attirent les foules. L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais en retire un surcroît de notoriété.

Décidément, le dynamisme des étudiants rennais s'illustre dans tous les domaines dès la première année d'après-guerre. La réussite de leur monôme général a rassuré les plus pessimistes : preuve est faite de leur entrain et de leur organisation malgré quatre ans sans pratique. Ils pensent alors tout logiquement à mettre sur pied la mi-carême, comme le faisaient, avant-guerre, leurs prédécesseurs. Seules les finances leur manquent. Ils en appellent donc au soutien des commerçants rennais par l'intermédiaire de leur journal.

Par ce dernier, les étudiants préparent aussi la population aux fêtes du mardi-gras. La venue à Rennes d'un certain Poupinel, président de l'Œuvre des « Escargots Tuberculeux », est annoncée. Le 17 février, les étudiants costumés mettent en scène une réception à la gare, prononcent des discours et forment un défilé à travers la ville²². Bref, bonne humeur et dérision sont au rendez-vous. Et ce n'est qu'un aperçu de ce que doivent être les fêtes de la mi-carême.

Celles-ci se déroulent le samedi 13 et le dimanche 14 mars. Le défilé par les rues, très attendu, ne réunit pas moins de trente-trois chars. Le chiffre est à la hauteur de l'effort fourni par les étudiants. La Reine et ses demoiselles d'honneur, accompagnées du Comité de l'Association Générale, sont reçus à l'hôtel de ville par le maire, M. Janvier. Le caractère officiel teinté de paternalisme d'une telle réception est typique de l'époque. Les festivités et l'A n'en gagnent que plus de prestige²³.

Le Mardi-Gras

L'année 1920 est donc marquée par la renaissance des fêtes du mardi-gras et de la mi-carême. Dissociions les deux pour avoir une vue d'ensemble de chacune d'elles sur la période de l'entre-deux-guerres. Commençons par le mardi-gras.

En 1921, dans ses numéros 3 et 4, le journal *L'A* prépare ses lecteurs à la manifestation. De récents travaux de voirie, place de la gare, ont abouti à la suppression d'un urinoir. Les étudiants se proposent de le remplacer. Ainsi, le 8 février, a lieu l'inauguration du

²² [sans auteur] « Les fêtes du Mardi-Gras », *L'A* n° 5 L. 23 février 1920, p. 3

²³ [sans auteur] « Les fêtes de la Mi-Carême », *L'A* n° 7 L. 22 mars 1920, p. 1

nouveau lieu d'aisance. Le président de l'A.G.E.R., coiffé d'un chapeau haut-de-forme et ceint de son écharpe, Vespasienne et l'empereur Vespasien comptent parmi les « personnalités » présentes à la cérémonie. Une musique ajoute encore une note de gaieté. Le midi, un banquet rassemble plus de cent couverts dans les salons Gaze. Cette tradition d'avant 1914 est donc reprise. Le maire de Rennes fait partie des notables présents. L'après-midi, la population est dans les rues et participe, pour une part, au bal qui clôt la journée²⁴.

En 1922, les festivités échappent de justesse à la compression budgétaire et à la concentration des efforts pour la préparation de la mi-carême. Une quinzaine d'étudiants motivés improvisent une manifestation en deux jours. Et le 28 février, place de la Mairie, les Rennais peuvent assister au combat opposant les Mousquetaires à la Société d'Escrime Rennaise. Un banquet a lieu, ainsi qu'un bal qui accueille un peu plus de 1 400 personnes²⁵. En 1923, un sujet d'actualité inspire les étudiants : la mission Haard – Audouin – Dubreuil vient d'accomplir la traversée du Sahara en auto-chenilles. On annonce leur passage à Rennes. Avant²⁶ et après²⁷ la manifestation, les colonnes de *L'A* s'ouvrent largement aux reportages parodiques et aux commentaires humoristiques. De cette façon, le journal participe pleinement à l'événement et lui donne un relief particulier.

En 1925, *L'A*²⁸ présente le mardi-gras douze jours avant. Le soir du lundi 23 février, une retraite aux flambeaux est prévue. Le lendemain, le thème des réjouissances est un fait divers : une femme coupée en morceaux et jetée dans la Vilaine. Le « Haut Parquet de Mézidon » est attendu à la gare, puis doit embarquer au gué-de-Baud pour opérer des fouilles dans la rivière. *L'A* annonce le grand bal des Lices en clôture.

Les années suivantes, diverses personnalités sont mises à l'honneur lors des fêtes du mardi-gras. En 1931, ce sont Costes et Bellonte qui inspirent les étudiants. L'année précédente, les deux aviateurs ont fait parler d'eux en réalisant la première liaison sans escale Paris-New York. Pour le mardi-gras rennais, ce sont « les deux héros de l'air, Lacosse et Kellonte [qui] tenteront la traversée aérienne de la Vilaine !²⁹ »

Mais tout a une fin et l'année 1933 marque celle des facéties traditionnelles du mardi-gras. La crise est là apportant son lot de problèmes budgétaires. L'A.G. de Rennes choisit de concentrer ses forces pour la mi-carême. Seul un bal costumé marquera donc ce jour gras devenu bien maigre³⁰. Il faut dire que les fêtes de la mi-carême profitent d'une dimension et d'une renommée bien supérieures auprès des Rennais.

La Mi-Carême

En 1921, pour sa deuxième édition d'après-guerre, la mi-carême part avec un léger handicap : elle n'a pas sa reine ! « Les jeunes filles de Rennes ne sont pas capables, paraît-il, d'élire parmi elles des représentantes ainsi que cela est traditionnel partout³¹. » Qu'à cela ne tienne, il y aura un roi : Sa Majesté Carnaval I^{er}. Pour présenter les festivités, le journal *L'A* tient lieu de programme officiel. Il paraît sur huit pages, au lieu des six habituelles, et son prix passe de 25 à 50 centimes. Quelques lignes offrent un aperçu du contexte festif rennais³². Bien sur, il s'agit d'un point de vue étudiant mettant en avant mardi-gras et mi-carême. Mais le fond n'est pas très éloigné de la réalité et d'autres écrits sur le sujet :

²⁴ [sans auteur] « Ce que fut le Mardi-Gras », *L'A* n° 6 J. 17 février 1921, pp. 1 et 2

²⁵ *L'A*, « Un Mardi-Gras rapidement improvisé qui fut réussi », *L'A* n° 7 J. 2 mars 1922, p. 1

²⁶ [sans auteur] « Le Mardi-Gras à Rennes. La mission Haard-Audouin-Dubreuil à Rennes », *L'A* n° 5 J. 7 février 1923, p. 1

²⁷ *L'A* n° 6 J. 22 février 1923, pp. 1 et 2

²⁸ *L'A*, « Mardi-Gras 1925 », *L'A* n° 5 J. 12 février 1925, p. 1

²⁹ Géant Ptolémée, « Mardi-Gras 1931 », *L'A* n° 5 J. 12 février 1931, p. 3

³⁰ A. C., « Le Mardi-gras est mort. Vive la Mi-Carême », *L'A* n° 6 J. 23 février 1933, p. 9

³¹ [sans auteur] « La question de la Reine », *L'A* n° 7 J. 3 mars 1921, p. 2

³² [sans auteur] « Remerciements », *L'A* n° 7 J. 3 mars 1921, p. 3

« Si Rennes est d'aspect ordinairement morose, il est inexact de dire qu'elle n'aime pas les fêtes. Elle en est sevrée. Dès qu'on lui en offre, naturellement, elle s'y précipite. Nous l'avons bien vu au Mardi-Gras dernier. Une population ne peut demeurer du Premier de l'an à la Saint Sylvestre sans une journée de détente. A Rennes, il n'y a pas une seule journée de détente générale. Plus de Fête des Fleurs, plus rien. Il y a des fêtes particulières, des fêtes sportives, des fêtes de quartiers qui s'adressent à une fraction. Il n'y en a pas qui s'adresse au total des habitants. Il n'y en a pas...sauf la Mi-Carême. Et nous savions bien qu'en organisant celle-ci nous trouverions partout le meilleur accueil. »

A Rennes, en effet, l'organisation de la mi-carême est assumée par les étudiants et leur Association Générale. Mais les finances de cette dernière n'y suffirait pas. Il faut donc chercher d'autres modes de financement. Les commerçants sont particulièrement sollicités. Ils participent financièrement à la réalisation des chars. En contrepartie, leur publicité y est apposée. Ils offrent aussi, semble-t-il, les lots de la tombola. Les billets sont mis en vente dès le mardi-gras et chacun peut alors rêver du gros lot : un bœuf gras ! Ainsi, pour cette mi-carême, la somme versée par les commerçants dépassent 2 500 francs, soit presque le double de 1920. A cela s'ajoutent la subvention de 1 500 francs de la municipalité. C'est donc un budget de 4 000 francs qui est réuni³³. La fête peut commencer !

Les réjouissances débutent le samedi soir 5 mars par une retraite aux flambeaux. Des fanfares, des porteurs de torches ou de lanternes vénitiennes, un char d'artifice assurent l'ambiance sonore, sinon musicale, et visuelle. Le lendemain a lieu le défilé. En voici l'ordre prévu par le programme (en pages 4 et 5) :

Peloton de Cavalerie	Rallye-cor [Agri.]
Fanfare d'Artillerie	Panneau du journal l'A
Musique des Mutilés	Landeau du Président de l'Association Générale des Etudiants
Char de S. M. Carnaval I ^{er}	Voiture fleurie
La Pythie de Delphes [Lettres]	Le Char de Bacchus
La Citroën [I.P.B.]	La crise du logement [P.C.N.]
Char des Celtes Osismiens [étud. finistériens]	Musique du 41 ^e d'Infanterie
La Médecine soulageant l'humanité [Médecine]	Cavaliers de Marceau
Groupe d'Artilleurs	Inauguration du stade municipal [commerçants sportifs]
Voiture fleurie	Le poète Touzinaud chez les Peaux-Rouges [Médecine]
Musique Henri IV	Le départ pour la chasse au Tigre [Pharmacie]
Groupe de Richelieu	Le Harem [Médecine]
La pendaison d'un mercanti au Moyen Age [Droit]	Char du cochon gras
Edison communiquant avec les morts [Sciences]	Musique de l' <i>Indépendante</i>
La conférence de Londres [Lycéens]	Tartarin et la tarasque
La taverne du Chat qui miaule [Beaux-arts]	Char du bœuf gras
Cérès [Agriculture]	Voiture-ambulance

Le défilé est donc composé de chars tirés par des chevaux, de groupes de piétons, de groupes de cavaliers et d'ensembles musicaux. Notons que le rallye-cor allie ici les caractères équestre et musical. Il est, en effet, formé d'une douzaine de joueurs de cor de chasse à cheval. Presque tous sont des élèves de l'Ecole d'Agriculture. La population s'est amassée le long du parcours et réagit au passage des groupes. La journée s'achève par le bal des Lices dont l'entrée coûte 3 francs.

³³ [sans auteur] « La fête des Fleurs », *L'A* n° 12 J. 19 mai 1921, p. 2

De cette journée, les étudiants et les Rennais peuvent conserver un « souvenir ». Un album de photographies des chars est édité par M. Guillot, photographe rue du Pré-Botté³⁴. La publicité en est faite dans *L'A* du jeudi 17 mars 1921 (n° 8), en page 1, sous la forme d'une courte annonce.

Cette deuxième édition d'après-guerre de la mi-carême étudiante est une réussite. Les bénéficiaires dépassent 1 000 francs et alimentent deux caisses : celle des œuvres de bienfaisance de la ville, comme l'année précédente, et la caisse du restaurant coopératif universitaire. Elle semble même avoir valeur d'exemple. En effet, si l'on en croit *L'A*, le succès du carnaval a pour conséquence directe la renaissance de la fête des Fleurs, annoncée pour mai³⁵. Cette autre grande manifestation rennaise, née à la fin du siècle dernier, a été interrompue par la guerre. Pour sa réapparition, l'aide de l'A.G.E.R. est logiquement sollicitée. Mais les étudiants soulignent l'importance de l'effort qu'ils viennent de fournir. Et ils rappellent que la fin de l'année signifie pour eux le temps des examens. Pour ces raisons, ils ne peuvent apporter qu'un concours limité.

En 1922, contrairement à l'année précédente, une Reine est élue. Dans *L'A*, un article³⁶ annonce que « les temps sont changés. Rennes se modernise, [les étudiants ont] trouvé 29, oui 29 candidates, qui n'ont pas craint les “qu'en dira-t-on” pour accepter gracieusement [leur] invitation. » Pour le défilé du 26 mars, trente chars sont prévus. Et *L'A* se dispense désormais de compte-rendu détaillé puisque la presse quotidienne locale, et l'Ouest-Eclair en particulier, s'en charge.

En 1923, le septième numéro de l'organe de l'A.G.E.R. présente « la police du cortège », le « programme général³⁷ », trois photos de « sa majesté la Reine et ses Demoiselles d'honneur » et un article sur « les chars³⁸ ». La police du cortège est annoncée sous la forme d'un règlement de 14 articles. On apprend ainsi que la participation au défilé est réservée aux membres de l'A ou à des personnes présentées par des membres de l'Association. La formation du cortège se fait sur le Champs de Mars. Chaque char est sous la responsabilité d'un commissaire à cheval. Les chars sont rassemblés en trois groupes et chaque groupe placé sous la responsabilité d'un commissaire. Le commissaire général est à la tête du dispositif. Les spectateurs eux-mêmes sont invités à se soumettre au règlement, notamment pour des raisons de sécurité.

Le programme annonce, quant à lui, la « traditionnelle » retraite aux flambeaux du samedi soir animée par la musique du 41^e Régiment d'Infanterie. Le lendemain, les festivités débutent, à 10 h, par la réception du comité de l'A.G. de Nantes, invité pour l'occasion. Le cortège est prévu l'après-midi. Vers 17 h, doit avoir lieu la réception à la mairie. Puis, vers 18 h, les comités des Associations de Nantes et de Rennes sont attendus dans les locaux de *L'Ouest-Eclair*, accompagnés de la Reine et des demoiselles d'honneur. Elles doivent recevoir, des mains de M. E. Desgrées du Loù, la dot qui leur est offerte par le journal. Enfin, le soir, les réjouissances prendront fin avec le bal.

Ainsi, d'une année à l'autre, les fêtes de la mi-carême se succèdent et se ressemblent, au moins sur un point : les étudiants quêtent puis défilent joyeusement. Pourtant, l'humour de la jeunesse peut choquer. Ainsi, en 1927, l'affiche apposée sur les murs de la ville et annonçant la mi-carême n'est pas du goût de tout le monde. Elle représente un buste de femme nue. L'Association se défend et dénonce cette nouvelle expression de la « pudibonderie locale³⁹ ». Mais en 1933, la cavalcade du mardi-gras succombe et la mi-carême souffre de la crise. Les étudiants se plaignent de n'avoir « pas trouvé l'aide et l'appui

³⁴ BMR – 44 315 : « Souvenir de la Mi-Carême “ des Etudiants ” - 1921 », album photographique

³⁵ *L'A*, « Après la Mi-Carême, avant la Fêtes des Fleurs », *L'A* n° 8 J. 17 mars 1921, p. 1

³⁶ Hans Hanfoutan et Henri Canan, « Avant la Mi-carême », *L'A* n° 8 J. 16 mars 1922, p. 1

³⁷ [sans auteur] « La police du cortège » et « Programme général », *L'A* n° 7 J. 8 mars 1923, p. 1

³⁸ [sans auteur] « Sa majesté la Reine et ses Demoiselles d'honneur » et Le Char rieur, « Les chars », *L'A* n° 7 J. 8 mars 1923, p. 3

³⁹ *L'A*, « Pudibonderie locale », *L'A* n° 8 J. 24 mars 1927, p. 4

qui leur étaient nécessaires » notamment de la part du public. « Malgré tout, la longue cavalcade des chars et des groupes costumés a parcouru la ville dans tous les sens⁴⁰ ».

Mais déjà en 1932, les étudiants s'interrogeaient :

« Qu'est-ce que notre Mi-Carême ? Dans la plupart des villes universitaires, c'est une fête municipale à laquelle les étudiants prêtent leur concours. Ici, c'est le contraire : c'est une fête des étudiants à laquelle la ville prête son concours. Ne me dites pas que c'est la même chose ; nous pourrions vous opposer des chiffres : nous recevons une subvention de 1 000 francs. »

En 1937, les modifications soulignées semblent plutôt positives. Le défilé compte ainsi une voiture, une Renault-1907 prêtée par les établissements Pierrot. En outre, le cortège est immortalisé sur pellicule. Et il est prévu de projeter le film sur l'écran de l'Excelsior à la rentrée des vacances de Pâques⁴¹. En attendant, *L'A* offre à ses lecteurs une « mi-carême illustrée » sous forme de dix photos de chars et de membres de la commission des fêtes⁴².

Malgré tout cela, le carnaval étudiant semble souffrir d'un déficit d'image. Plusieurs indices le laissent penser en 1938. Le commissaire des fêtes signe une véritable mise en garde « à propos de la mi-carême⁴³ ». Ferragu dénonce le détournement trop fréquent d'une partie de l'argent versé par les commerçants et destiné à la construction des chars. Désormais, les deux ou trois étudiants, désignés dans chaque corporation pour quêter, seront munis de cartes et de billets de souscription permettant leur contrôle. « Ces étudiants auront comme récompense de leur travail les 10 % de la somme perçue. » L'argent collecté sera remis à l'Association Générale pour être redistribué en parts égales aux différentes corporations. Celles-ci devront remettre un devis de leur char afin d'être contrôlées.

L'objectif de la commission des fêtes est clair : utiliser au mieux et surtout intégralement, l'argent de la quête afin de ne plus voir de chars « minables » et des commerçants rennais « dégoûtés » de donner. La volonté est de « remonter le prestige de la Mi-Carême, (et il faut espérer que nous y arriverons) ». Quelques jours avant le début des festivités, un appel est lancé « aux étudiants » par le biais de leur journal⁴⁴ :

« Le bureau de l'A.G. et la Commission des fêtes demandent instamment à *tous* les étudiants de faire tous leurs efforts pour que soit réussie cette Mi-Carême.

On leur demande d'abord et surtout de ne pas transformer le défilé et la fête en orgie et en beuverie sans nom. [...] »

Un autre abus, celui d'alcool, est souligné ici pour être corrigé. En outre, il apparaît que tous les étudiants ne s'impliquent pas dans la préparation et le déroulement de la fête. Le président de l'A.G.E.R. lui-même, signe un article encourageant les étudiants à participer aux festivités⁴⁵. Il est vrai qu'en cette année 1938, la mi-carême s'intègre dans un vaste programme, en France, en faveur du sanatorium des étudiants tuberculeux. Malgré toutes les mesures prises, les recommandations et les encouragements, le succès n'est pas complet et la déception se lit dans *L'A*⁴⁶. En 1939, sans le savoir, les Rennais voient se dérouler la dernière mi-carême avant la guerre.

⁴⁰ Claude, « La Mi-Carême », *L'A* n° 9 J. 6 avril 1933, p. 4

⁴¹ [sans auteur] « Mi-Carême 1937 », *L'A* n° 8 J. 11 mars 1937, pp. 1 et 2

⁴² « Mi-Carême illustrée », *L'A* n° 8 J. 11 mars 1937, p. 10

⁴³ Le Commissaire des Fêtes, « A propos de la Mi-Carême », *L'A* n° 4 J. 17 février 1938, p. 12

⁴⁴ [sans auteur] « Aux étudiants », *L'A* n° 6 J. 24 mars 1938, p. 3

⁴⁵ LOYER J.- P., « Mi-Carême », *L'A* n° 6 J. 24 mars 1938, p. 12

⁴⁶ Jean Frederik, « Les fêtes de la Mi-Carême », *L'A* n° 7 J. 31 mars 1938, p. 1 et LOYER J.- P., « Regards en arrière », p. 9

B. Les bals, revues théâtrales, émissions de radio...

Depuis longtemps, Rennes traîne la réputation d'être une ville tranquille voire triste. Pourtant, ses habitants n'ont que l'embarras du choix lorsqu'il s'agit de profiter des occasions de se divertir. Si la fréquentation des bals représente l'activité la plus courue, les Rennais se déplacent aussi pour les pièces de théâtre, concerts, films cinématographiques, etc. Les étudiants ne sont pas les derniers à profiter de toutes ces distractions. Et ils se placent même souvent au premier plan lorsqu'il s'agit de les organiser. On n'est jamais mieux servi que par soi-même !

Les matinées et soirées

La première vocation de l'A.G.E.R. et des corporations qui la composent est de regrouper les étudiants, d'entretenir entre eux des liens de camaraderie. C'est donc d'abord dans cette optique que s'élaborent les diverses réunions d'étudiants. Ainsi en décembre 1919, l'association des étudiants en lettres « a recommencé depuis quelques temps déjà ses “ five o'clock teas ” intimes avec plus d'entrain que jamais ». Les carabins, eux, se retrouvent pour un punch, le 27 novembre, dans les salons Gaze, le soir de l'examen et avant le départ de beaucoup d'anciens⁴⁷. Il semble bien que ce soit des habitudes d'avant-guerre qui soient reprises ici.

Sur toute la période, les littéraires restent attachés à leurs « thés ». Ils permettent de se rencontrer entre étudiants mais aussi, parfois, de côtoyer les professeurs lorsqu'ils sont invités. Il faut se rappeler que les effectifs dans les facultés sont faibles. Par conséquent, ces réunions revêtent un caractère presque familial. Voici un extrait du compte-rendu d'un thé des littéraires. Nous le devons à la plume de Pierre-Jakez Hélias caché alors sous le pseudonyme de Le Pohu⁴⁸ :

« Le thé du 5 décembre a rendu à la vie une corporation qui n'avait pas su auparavant retrouver dans ses individus le vieil instinct grégaire. On pourrait dire que les délices de la table ont fait ce que n'avaient pu réaliser ni les appels aux assemblées générales, ni les diverses convocations ; s'il ne s'agissait, en l'occurrence, d'un simple thé, chose d'un attrait bien faible et d'une bien pâle séduction. Mais où serait le mérite des étudiantes et des étudiants s'ils n'avaient daigné révéler leur existence et manifester leur solidarité que pour l'amour d'un festin de Trimalcion ?
[...] »

Les thés ne sont cependant pas l'apanage exclusif des étudiants de la place Hoche puisque les juristes ou les étudiants en sciences organisent des thés dansants. La formule du punch n'est pas non plus uniquement réservée aux étudiants en médecine. Mais chez eux, le punch annuel offert aux professeurs est un rendez-vous important. Il a généralement lieu en janvier ou février. Dans *L'A* on peut ainsi lire à propos de celui du 8 janvier 1922 : « C'est une tradition. Tous les ans, invariablement, la Corpo de Médecine rassemble professeurs et étudiants autour d'un punch. Tous les ans il y a foule. C'est une bonne tradition⁴⁹. »

D'autres réjouissances sont plus largement ouvertes puisqu'elles s'adressent aussi à la population rennaise. C'est le cas des nombreux bals organisés, tout au long de l'année, par les étudiants des différentes corporations. Ces matinées ou soirées dansantes se déroulent la plupart du temps dans les salons Gaze, rue Poullain-Duparc. Mais d'autres salles les accueillent comme les salons de l'hôtel Duguesclin, place de la gare, ou ceux de l'Hôtel

⁴⁷ Aleph, « En zig-zag dans les Facultés – Nouvelle des “Lettres” » et Le concierge de la colonne, « La colonne des carabins », *L'A* n° 1 L. 22 décembre 1919, p. 3

⁴⁸ Le Pohu, « Le thé des lettres », *L'A* n° 2 J. 17 décembre 1936, p. 6

⁴⁹ [sans auteur] « Corporative de Médecine – Le punch », *L'A* n° 6 J. 16 février 1922, p. 4

Moderne, quai Laménais. Certains des bals sont présidés par les directeurs d'école ou doyens de faculté.

Dans certains cas, les cartes d'entrée doivent être retirées auprès de « dames patronnesses » dont la liste est publiée dans *L'A* ou les quotidiens locaux. Il faut alors montrer patte blanche pour faire partie de l'assemblée triée sur le volet. Mais ces dames patronnesses ont une autre fonction lors des soirées. Paradoxalement, elle est dévoilée ici parce qu'elles ne l'ont pas assumée. Ainsi, le 9 février 1925, suite à un bal, le « Comité regrette que les dames patronnesses se soient “ encroûtées ” sur leurs chaises au lieu de présenter les jeunes-gens aux jeunes-filles⁵⁰. »

L'Association Générale organise aussi ses bals. On a déjà évoqué ceux qui mettent un terme aux festivités du mardi-gras ou de la mi-carême. D'ailleurs, les autres grandes fêtes rennaises, comme celle des fleurs, s'achèvent aussi par un bal qui se tient, en général, aux Lices. Les bals de l'A sont généralement marqués d'un caractère beaucoup plus officiel que les bals des corporations et bénéficient du patronage de hautes personnalités. En outre, ils sont organisés au profit d'œuvres de bienfaisance. Cette pratique est répandue à l'époque. Parfois, ce sont à des concerts que l'A.G.E.R. convie le public. Ainsi, le 2 février 1920, l'A organise une soirée-concert dans la salle de l'Alhambra-Ciné-Palace rennais. Elle est placée sous la présidence d'honneur de M. Janvier, maire de Rennes et de M. Gérard-Varet, recteur d'académie. Les bénéficiaires doivent alimenter la caisse du « comité de secours aux indigents⁵¹ ». Le 30 avril 1921, le bal de l'Association se tient dans les salons Gaze⁵².

A partir de 1923, c'est dans les salons de l'Hôtel de Ville que se tient le grand bal annuel de l'A⁵³. Ce n'est pourtant que l'année suivante qu'est mentionné le caractère « traditionnel » de cette manifestation : « L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais reprend ainsi une vieille coutume interrompue depuis la guerre : autrefois, en effet, le bal de l'A avait lieu chaque année à la Mairie et connaissait un brillant succès⁵⁴ ». Le compte-rendu de *L'A* laisse imaginer l'ambiance mondaine qui y règne : « M. Daniel, maire de Rennes, et notre Président *Colas-Pelletier* étaient au haut de l'escalier d'honneur à recevoir leurs invités parmi lesquels on remarquait un grand nombre de personnalités rennaises ». Lors de cette soirée en faveur du sanatorium universitaire, 3 000 francs sont récoltés.

Rapidement, un deuxième bal annuel organisé par l'A.G.E.R. s'ajoute à celui de l'Hôtel de ville, toujours au profit du sanatorium. Mais à la fin des années trente, leur prestige semble s'être atténué. A ce titre, l'annonce, en 1938⁵⁵, du premier bal de l'A signée Jean Loïc, est parlante :

« Je sais qu'il est une vieille légende au sein des milieux “ biens ” de Rennes que le bal de l'A est une orgie sans nom, pas tout à fait le bal de l'Internat, mais... [...] Un bal n'est pas pour nous qu'un simple sujet à débauche : les deux soirées que nous faisons chaque année sont décidées pour donner quelques ressources à notre sanatorium. »

L'animation de tous ces bals est assurée par des orchestres. Les musiciens qui les composent sont la plupart du temps des étudiants. Dès 1920, deux d'entre eux, Boisnière et Blanc dirigent un jazz-band et recrutent par le biais de *L'A*⁵⁶.

En 1924, l'annonce d'un bal est accompagnée de la photo d'un orchestre nommé Les Cunelli⁵⁷. On y voit six musiciens dont cinq portent le béret des étudiants. Le créateur de la

⁵⁰ 1 J 40 : Registre, séance du 9 février 1925

⁵¹ [sans auteur] « Deux soirées en perspective », *L'A* n° 3 L. 26 janvier 1920, p. 1

⁵² [sans auteur] « Les bals », *L'A* n° 10 J. 21 avril 1921, p. 1

⁵³ [sans auteur] « Bal de l'Hôtel de Ville », *L'A* n° 3 J. 11 janvier 1923, p. 8

⁵⁴ [sans auteur] « Le Bal de “l'A” », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1924, p. 3

⁵⁵ Jean Loïc, « Le premier bal de l'A », *L'A* n° 2 J. 20 janvier 1938, p. 2

⁵⁶ [sans auteur] « Appel », *L'A* n° 5 L. 23 février 1920, p. 2

formation est Jean Le Cun, étudiant en médecine. En 1926, l'orchestre s'illustre en animant des bals donnés en faveur du sanatorium des étudiants, à Rennes, Laval, Fougères et Vitré⁵⁸. A titre de récompense, l'année suivante, Le Cun est nommé membre honoraire du sanatorium par l'Union Nationale⁵⁹.

La relève des Cunelli est annoncée en décembre 1926 : « Les Eudelli, orchestre d'étudiants, saura continuer l'œuvre si bien menée par les Cunelli. Déjà ils ont fait leurs preuves et ils seront dignes de leurs aînés⁶⁰ ». C'est pourtant une autre formation d'étudiants-musiciens qui va marquer de son empreinte les années à venir, sous le nom de Lily's Orchestra. Ce « nouveau jazz d'étudiants » naît également à la rentrée 1926. Il se compose alors d'un pianiste, de deux violonistes, d'un joueur de banjo et d'un batteur⁶¹. Le groupe devient rapidement incontournable. Il anime la très grande majorité des bals donnés par les corporations ou l'Association Générale, à Rennes ou ailleurs. En 1933, un article de *L'A*⁶² souligne un succès sans équivoque :

« Dans le *Phare de la Loire* du 19 décembre nous avons découpé cet entrefilet d'un article sur le bal des étudiants nantais. Nous pouvons assurer qu'il n'est pas signé par le chef de publicité du Lily's Orchestra.

Le Comité avait fait venir de Rennes quatorze étudiants, médecins, pharmaciens, ingénieurs, avocats ou notaires... futurs, qui ayant la passion de la musique joyeuse se groupèrent et formèrent un orchestre que, naturellement pour être à la mode, ils nommèrent " Lily's Orchestra ". Ils s'habillèrent de blanc, mirent tantôt une cape d'argent, tantôt un chapeau de paille, et déchaînés, d'un déchaînement pourtant mesuré, ils emplirent les vastes salles des accords de leurs instruments et des rafales de leur jazz, se détachant sur un fond de velours beige.

Jehan Rutelli et ses Escholiers ont vraiment du talent. Ils l'ont prouvé amplement dans leurs sketches d'entr'acte où une gaîté folle s'alliait avec une sentimentalité qui mettait une légère note attendrie d'un effet très heureux. »

Le Lily's Orchestra est encore mentionné en 1937.

Vers 1930, les étudiants de l'Ecole Nationale d'Agriculture dansent sur les musiques de leur Agri-jazz. Les notes produites par ce dernier sont sans doute plus harmonieuses que celle de l'autre formation musicale des « Agris » : le Rallye-cor. Ce groupe de joueurs de cor de chasse se produit la première fois lors de la mi-carême 1921. Son initiateur pourrait en être un certain Vieux Jacques, « grand trompeur » et maître « des nombreux adeptes qu'il a créés chez les Agricoles en fondant l'Eléphant d'Arvor⁶³ ». Le Rallye-cor a une place à part puisqu'il n'a pas pour fonction d'animer des soirées dansantes. Il « sonorise » en revanche très bien les monômes ou autres manifestations de chahut !

Il semble que l'année scolaire 1937-1938 soit marquée par l'arrêt de l'activité du Lily's Orchestra. En effet, à la fin de l'année, un nouvel « embryon de jazz » est en formation. Et la naissance du Tip-Top, aidée par « l'appui moral et financier de l'A.G.E.R. », est officialisée dans *L'A* en janvier 1939⁶⁴.

⁵⁷ [sans auteur] « Si vous voulez vous amuser – Allez voir, allez entendre les Cunelli », *L'A* n° 10 J. 15 mai 1924, p. 3

⁵⁸ [sans auteur] « Les Bals pour le Sanatorium », *L'A* n° 8 Merc. 21 avril 1926, p. 5 et [sans auteur] « Dans la région », *L'A* n° 9 Merc. 12 mai 1926, p. 7

⁵⁹ [sans auteur] « Un qui s'en va – Jean Le Cun », *L'A* n° 10 J. 5 mai 1927, p. 4

⁶⁰ [sans auteur] « Les Eudelli », *L'A* n° 1 Merc. 1^{er} décembre 1926, p. 3

⁶¹ [sans auteur] « Lily's Orchestra », *L'A* n° 2 Merc. 15 décembre 1926, p. 7

⁶² [sans auteur] « Lily's Orchestra », *L'A* n° 4 J. 26 janvier 1933, p. 1

⁶³ Art Gil, « Notion sur le cor », *L'A* n° 5 J. 21 février 1924, p. 5

⁶⁴ Zizique, « Enfin, on l'a !... », *L'A* n° 3 J. 19 janvier 1939, p. 2

Les revues théâtrales

Le dynamisme des étudiants s'exprime encore sous d'autres formes. Les revues théâtrales qu'ils organisent et présentent au public rennais en sont un exemple. Le mouvement est lancé par les élèves de l'École d'Agriculture en 1928. Puis, l'année suivante, vient le tour des étudiants en pharmacie qui montent une « grande revue pharmaceutique et estudiantine ». Son titre, « En vert et contre tous », fait référence à la couleur verte que les potards portent sur leur béret d'étudiant. Les maîtres d'œuvre du projet sont Henri Vacher et Julien Tanguy dit Zimmer, tous deux étudiants en pharmacie. Outre la publication de la scène III⁶⁵, *L'A* propose un compte-rendu signé Did'⁶⁶ dont voici quelques extraits :

« Comme le disait René Benjamin : “ Les revues d'école ont un rôle social. ” Elles ont le grand mérite de permettre aux étudiants de dire bien haut et sans amertume ce qu'ils pensent de leurs professeurs et aux professeurs de faire connaissance avec leurs petits ridicules, sans que, d'ailleurs, ils puissent s'en scandaliser une minute ; enfin elles réjouissent les spectateurs par leurs astuces pleines d'une verve jeune et bon-enfant.

C'est un genre auquel le public rennais n'était pas habitué avant l'an dernier et félicitons-le dès l'abord d'avoir fait si bon accueil à ces manifestations de franche gaîté.

L'an dernier, les Agris ont eut le courage de présenter au grand public une revue d'école faite et jouée entièrement par eux [...].

Les Potards ont relevé le gant et à leur tour, ils ont, en l'espace de quelques semaines, composé, monté et présenté une revue pleine de fraîcheur et d'esprit qui a été très applaudie samedi soir 16 février, aux salons Gaze.

[...]

Rien n'a été passé sous silence ! Il fallait parler des professeurs, du personnel, des étudiantes, des étudiants, du Comité, des pharmaciens de la ville et de leur clientèle, de l'A.G. et du journal *l'A* (où les potards occupent une place si vivante). »

En mars 1931, l'Association Générale se lance aussi dans l'aventure d'une revue. René Herbault, le commissaire des fêtes de l'année passée, apporte son expérience en coordonnant les préparatifs. La revue « Hop l'A » bénéficie aussi de l'énergie et des talents de parolier et d'acteur de Zimmer. Des artistes de la ville mettent même leurs compétences au service des étudiants pour ce qui est annoncé, par le journal de ces derniers, comme « un nouveau succès pour l'A.G.E.R.⁶⁷ ».

En 1932, les 8, 9 et 10 avril, une nouvelle revue de l'Association Générale est présentée aux Rennais. Sous le titre « Boum ! vois l'A », elle est jouée au théâtre municipal de Rennes⁶⁸. Il faut ensuite attendre avril 1938 pour que l'A.G.E.R. monte une nouvelle revue : « L'A tout pique ». Deux séances, les samedi 2 et dimanche 3, ont lieu au théâtre municipal⁶⁹. L'année suivante, l'Association présente une nouvelle revue, « entièrement écrite et interprétée comme la précédente par des étudiants⁷⁰ ». « L'A Rennes joyeuse » est à l'affiche au théâtre municipal les samedi 25 et dimanche 26 mars.

⁶⁵ [sans auteur] « “ En vert et contre tous ” – Revue pharmaceutique représentée le 16 février 1929 », *L'A* n° 6 J. 21 février 1929, p. 4

⁶⁶ Did', « En vert et contre tous », *L'A* n° 6 J. 21 février 1929, p. 2

⁶⁷ [sans auteur] « Un nouveau succès pour l'A.G.E.R. », *L'A* n° 8 J. 26 mars 1931, p. 11

⁶⁸ [sans auteur] « La cité universitaire – Scène extraite de la grande revue locale “Boum, vois l'A” », *L'A* n° 8 J. 21 avril 1932, p. 1 et Jephthé, « Représentations triomphales », p. 2

⁶⁹ Le Comité, « Notre revue », *L'A* n° 7 J. 31 mars 1938, p. 10 et

J. F., « Notre revue – L'A tout pique », *L'A* n° 8 J. 5 mai 1938, p. 9

⁷⁰ Le Comité, « Notre revue – L'A Rennes joyeuse », *L'A* n° 8 J. 23 mars 1939, p. 1

Radio-Rennes

Les étudiants font également du bruit sur... les ondes. En effet, sans complexe, certains d'entre eux s'emparent du nouveau support que représente la radio. En mars 1930, l'organe des étudiants rennais⁷¹ fait paraître l'annonce suivante :

« Samedi 22 mars
A Radio-Rennes P.T.T., à 20 h 30
Soirée radiophonique organisée par le journal l'A.
Comédie, Disques, Sketch radiophonique. Tous à l'écoute. »

Le 6 décembre, une nouvelle « soirée radiophonique estudiantine » a lieu. *L'A*⁷² publie un compte-rendu des deux heures d'émission. Leurs auteurs appartiennent à la troupe estudiantine le « Pou qui hurle ». D'autres émissions suivent. Mais en mars 1931, une polémique les concernant s'engage et va s'éterniser. Dans le numéro 7 de *L'A*⁷³, un article dénonce la volonté de censure de la Chambre de Commerce parue dans un article de *L'Ouest-Eclair*. Le numéro 8 de l'organe de l'A.G.E.R.⁷⁴ reprend le débat :

« Dans notre dernier numéro, nous avons stigmatisé comme il convenait la ridicule prétention émise par la Chambre de Commerce de contrôler le texte et les rimes des chansons qui font le plaisir bi-mensuel des auditeurs de Radio-Rennes.[...]

Les Etudiants Rennais – les premiers en France – organisent depuis l'année dernière des soirées radiophoniques avec le concours du “ Pou qui hurle ”, société créée à cet effet au sein de l'A.G.E.R. C'est ainsi qu'ils jouèrent le 7 mars le fameux “ Boubouroche ” de l'immortel Courteline. Personne n'y trouva à redire. Les auditeurs furent satisfaits, les acteurs aussi. Je dois cependant ajouter par souci d'exactitude, que le “ Pou qui hurle ” avait reçu deux jours auparavant une lettre de la Direction des P.T.T. demandant de procéder aux coupures nécessaires pour permettre aux “ oreilles jeunes ” l'audition de cette comédie.

[Suit une argumentation sur le refus de principe de toucher à une œuvre.]

L'autre soir, l'“ assemblée des Amis de Radio-Rennes et des pères de famille réunis ” vint, au cours de la discussion, à passer en revue les programmes des semaines écoulées. Naturellement, la question de “ Boubouroche ” fut immédiatement soulevée par un monsieur aux allures graves qui, d'une voix émue et indignée, protesta contre la diffusion de cette pièce, laquelle serait, d'après lui, “ *immorale et contraire aux bonnes mœurs* ”. Dans votre candeur naïve, vous avez déjà pensé que tous les assistants lui éclatèrent de rire au nez. C'est mal connaître l'esprit du Conseil d'administration. Chacun opina du bonnet et en moins de deux Courteline fut jugé, pesé et précipité aux enfers. [...]

Si ces pères de famille, évidemment anonymes, avaient un brin de bon sens, au lieu de faire, au nom d'une vertu contestable, un tapage insensé, ils se contenteraient d'envoyer leurs gosses au lit et, pour leur sauvegarde personnelle, de tourner leurs condensateurs d'une manière adéquate à recevoir les concerts de postes plus pudibonds. [...] »

Dans le numéro 9 de *L'A*⁷⁵, c'est le rédacteur en chef du journal qui monte au créneau : Gaston Tannou renouvelle les critiques à l'encontre du conseil d'administration de

⁷¹ [sans auteur, sans titre] *L'A* n° 6 J. 6 mars 1930, p. 1

⁷² Jephthé, « A Radio-Rennes – la soirée radiophonique estudiantine », *L'A* n° 2 J. 18 décembre [1930], p. 2

⁷³ TANNOU J. F., « A propos d'un article de “L'Ouest-Eclair” – Réponse à la chambre de Commerce », *L'A* n° 7 J. 12 mars 1931, p. 3

⁷⁴ [sans auteur] « Notre chronique locale – Toujours à propos de Radio-Rennes », *L'A* n° 8 J. 26 mars 1931, p. 3

⁷⁵ [sans auteur] « A Radio-Rennes », *L'A* n° 12 J. 25 juin 1931, p. 2

Radio-Rennes. Puis d'autres articles contre la censure sont publiés. Et le débat « autour de Radio-Rennes » rebondit une fois encore en janvier 1932⁷⁶. De toute évidence, la verve des étudiants n'est pas du goût de tout le monde. Elle choque avant tout « les pères de famille ». Or ceux-ci semblent particulièrement intransigeants lorsqu'ils définissent et défendent les « bonnes mœurs ».

Le problème, dans le cadre de Radio-Rennes, est que les productions estudiantines sont audibles par l'ensemble de la population, par un public qui n'est pas forcément averti. Ce n'est pas le cas, par exemple, des revues qu'on peut choisir d'aller voir ou pas. Le deuxième point est qu'une censure des textes en amont est beaucoup plus aisée. Et les membres du conseil d'administration ne s'en prive pas. Dans le journal *L'A*, les facéties du mardi-gras ou les revues, il n'existe qu'une auto-censure faite par les étudiants. Mais il est sûr, et d'autres cas nous l'on montré, qu'y demeurent certains traits mal perçus, au moins par une partie des Rennais.

Mais la provocation fait aussi partie de l'esprit estudiantin. Et l'étudiant a d'autres atouts pour se distinguer du commun des « pékins ». Il s'est donné des symboles. Son béret est le plus visible.

⁷⁶ G. F. T., « Un débat qui s'éternise. Autour de Radio-Rennes », *L'A* n° 3 J. 28 janvier 1932, p. 2

III. LES SIGNES EXTERIEURS D'ETUDIANTS

Dans l'imagerie d'Epinale, l'étudiant porte la barbe, tient une canne et fume la pipe. Parfois, un béret noir, doté d'un ruban circulaire coloré, le coiffe. Toute une symbolique accompagne ce couvre-chef. D'autres signes distinctifs existent, issus de temps plus ou moins anciens et attachés à l'étudiant et à son Association Générale : le drapeau et les écharpes.

A. Le béret ou la faluche

S'il est un attribut caractéristique et distinctif de l'étudiant français, il s'agit sans conteste de son béret de velours noir. L'origine de ce couvre-chef estudiantin remonte à juin 1888. Cette année là, une petite délégation française se rend à Bologne pour une rencontre internationale d'étudiants. Elle en rapporte le béret noir de la région. Immédiatement adopté à Paris, il va se répandre dans toutes les villes universitaires de France. A Rennes, un document exceptionnel atteste de l'existence du béret étudiant, sept mois seulement après Bologne. Il s'agit d'un rapport de police⁷⁷ relatant une manifestation pour le moins originale :

Rapport.

J'ai l'honneur de rendre compte à Monsieur le Commissaire Central que des élèves du Lycée ont adopté la même coiffure que les étudiants et acheté des bérets exactement semblables.

Aujourd'hui pour protester contre ce mode de coiffure que les étudiants veulent se réserver à eux seuls, ceux-ci se sont formés en groupe d'environ 200 et sont allés attendre les élèves à la sortie du Lycée à 4 heures du soir. Là, ils ont crié sur les élèves en les poursuivant sur les quais. Arrivés au pont de Berlin, une bousculade, sans être trop violente, s'est produite entre étudiants et lycéens et le béret de l'externe Haméon, âgé de 16 ans, demeurant chez ses parents rue Chateaurenault, 4, a disparu ; il suppose qu'il a été jeté dans la rivière.

La police a fait dissiper ce rassemblement qui se composait à ce moment d'environ 300 personnes rue de Berlin.

Des renseignements que j'ai pu recueillir après avoir rétabli l'ordre, il résulte que depuis hier matin, une cinquantaine de Lycéens (externes et internes) portent le béret qui n'a aucune distinction de celui des Facultés. Ce matin, M. le Proviseur, prévoyant sans doute une protestation de la part des Étudiants, aurait engagé les élèves à faire disparaître les rubans de diverses nuances et à ne laisser autour du béret, que le petit galon doré. Les élèves s'y sont conformés mais malgré cela, les étudiants voulant absolument qu'il n'y ait qu'eux à porter cette coiffure comme l'exigent leurs camarades des autres villes, demandent à ce que les élèves en adoptent une autre complètement distincte de la leur ; ils déclarent vouloir recommencer

⁷⁷ AMR – R 82 : Rapport de police 1889

leur manifestation tous les jours jusqu'à ce qu'ils obtiennent satisfaction.

Rennes, le 19 février 1889,
L'Inspecteur de police,

signature

Un détail est à noter : l'existence attestée des « rubans de diverses nuances » autour du béret. Celui-ci, en effet, comprend un large bord sur lequel est fixé un ruban de couleur. Et chaque discipline universitaire a sa couleur. Nous y reviendrons.

En mars 1912, dans le journal *Le Cri des Ecoles*⁷⁸, un article titré « Et nos bérets ? » lance un appel pour qu'ils soient reportés par les étudiants rennais. C'est donc qu'à cette date, le béret ne coiffe plus les étudiants mais n'est pas complètement tombé dans l'oubli. Et l'appel est entendu puisque le numéro suivant du *Cri*⁷⁹ annonce :

« V'là l'béret !

A la bonne heure ! Voilà qui fait bien augurer de l'avenir ; à peine notre appel avait-il eu le temps d'être entendu aux quatre coins de la ville qu'on lui répondait déjà avec enthousiasme.

Le premier pas est fait, encore un petit effort et il ne sera pas un seul escolier qui n'ait son béret. Ils sont déjà presque une centaine ; demain, ils peuvent être mille.

Décernons un bon point aux camarades du P.C.N. Les premiers ils ont arboré la "bouze" et nous savons qu'ils recrutent activement des adeptes autour d'eux, parmi leurs camarades des autres Facultés.

Retardataires ! Hésitants ! rendez-vous immédiatement chez votre chapelier (voir adresses à la 4^e page du *Cri*) commandez-lui un béret et arborez-le crânement samedi à la Retraite aux flambeaux, dimanche à la Cavalcade, et les jours suivants... »

Et en première page de ce même numéro 18, un dessin représente un étudiant en sabots, coiffé du béret et fumant la pipe devant l'hôtel de ville de Rennes.

Après la guerre, *L'A*, dès sa première parution, nous offre des mentions du béret estudiantin. La première, dont nous avons déjà parlé, saute aux yeux dès l'entête : c'est le dessin du monôme des dix étudiants. Nous trouvons aussi le compte-rendu du congrès de l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France. Il a lieu à Strasbourg où les « bérets français de velours noir au ruban de soie rouge, rose, bleu, violette, jaune, blanc, vert, réalisaient un coloris brillant, original et pittoresque⁸⁰ ». Mais les Français ne sont pas les seuls à posséder une distinction vestimentaire. Les étudiants étrangers venus en délégations portent leur propre attribut :

« A côté des Ecosais en costume national, jambes nues et jupe traditionnelle, c'étaient les Suisses aux larges bérets noirs ornés d'une épaisse plume blanche, gracieux panache qui leur donnait un air presque féminin. Puis venaient les Anglais, délégués de la Faculté de théologie protestante, en robe noire, les Polonais en uniforme gris-vert assez semblable à celui de uhlands, les Norvégiens, coiffés d'une barette noire au gland battant la joie, les Belges, un bonnet d'astrakan, etc. »

Mais revenons à Rennes et aux couleurs des rubans circulaires du béret noir. On pourrait penser qu'étant national, le béret estudiantin répond à des normes nationales.

⁷⁸ [sans auteur] « Et nos bérets ? », *Le Cri des Ecoles* N°17, 3 mars 1912, p. 1

⁷⁹ [sans auteur] « V'là l'béret ! », *Le Cri des Ecoles* N°18, 17 mars 1912, p. 2

⁸⁰ PREVOST L., « Le Congrès de Strasbourg », *L'A* n° 1 L.22 décembre 1919, pp. 1 et 2

Pourtant, certains détails le concernant sont fixés à l'échelon local. C'est ainsi que, le 19 janvier 1923, lors d'une séance de délibération, l'Association Générale des Etudiants Rennais règle un litige opposant les étudiants des beaux-arts et ceux d'architecture. « Après longue discussion on adopte pour les Beaux-arts le ruban bleu actuel avec passepoil d'argent en haut et en bas. La masse d'Architecture reste avec le bleu actuel. Admis à l'unanimité⁸¹. »

Outre l'information sur la couleur de deux disciplines, ces quelques lignes soulignent le rôle que joue l'Association dans les décisions concernant la coiffure traditionnelle. Et les statuts de l'A.G.E.R. de 1923 le confirment. Sous le titre de chapitre « insignes », l'article 46 stipule que « tout étudiant qui s'inscrit à l'Association a droit au port du béret ceint d'un ruban dont les couleurs doivent être conformes au modèle fixé par une délibération du Comité. » Est-ce à dire que ceux qui n'adhèrent pas à l'Association Générale ne peuvent pas porter le béret ? Toujours est-il qu'une fois encore, l'A.G. se veut incontournable dans la gestion des questions, de toutes les questions, concernant les étudiants. Quant aux couleurs, quelles sont-elles ? Au début de l'année 1923, dans les colonnes de *L'A*⁸²,

« le comité de l'A.G. rappelle que les couleurs des rubans de béret des diverses corporatives ou sections sont les suivantes :

Droit : rose pompadour

Médecine : grenat

Sciences : rouge

Notariat : violet

I.P.B. : rouge et blanc (bandes horizontales)

Agriculture : rouge et vert (bandes horizontales)

Architecture : bleu

Beaux-Arts : bleu à double liseré argent

Pharmacie : vert

Lettres : jaune

Les élèves des grandes Ecoles portent un calot noir à passepoil rouge, avec un X en or. »

Ces couleurs de rubans circulaires sont donc celles retenues à Rennes. Mais elles sont aussi, du moins pour une part d'entre elles, en vigueur dans d'autres villes universitaires. En effet, les rencontres entre étudiants français, lors des congrès de l'U.N.E.F. notamment, entraînent sans doute une certaine uniformisation du béret. Cependant, aucune codification stricte n'existe.

Et c'est la porte ouverte aux changements de couleurs et aux contestations. C'est le cas en janvier 1930, quand le délégué de l'école d'architecture intervient lors d'une séance de délibération de l'Association Générale de Rennes⁸³ :

« Briand prend la parole au sujet de la couleur du ruban de béret des Archis sur le blason de la salle des fresques. Léon défend la couleur "sable", couleur symbolique de l'architecture. Briand prétend avoir seul le droit au bleu pâle et demande cette couleur sur le blason au lieu du noir traîtreusement employé par les élèves des Beaux-Arts qui en sont les auteurs. Avis favorable du comité pourvu que l'Architecture prenne à sa charge les modifications et en garantisse l'intégrité artistique. »

Notons que Léon, étudiant en droit et président de l'A, emploie, selon toute vraisemblance, le terme « sable » dans son sens héraldique : il désigne alors la couleur noire et non du beige clair. Mais d'où lui vient cette information ? Pour répondre, nous pouvons imaginer que des élèves d'architecture d'autres villes portent le noir comme couleur de filière. Mais ce n'est pas sûr.

⁸¹ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 19 janvier 1923

⁸² [sans auteur] « Les couleurs corporatives », *L'A* n° 4 J. 25 janvier 1923, p. 8

⁸³ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 8 janvier 1930

En plus des couleurs, des insignes viennent préciser l'appartenance de l'étudiant à telle ou telle corporation ou discipline. Mais il est difficile d'en cerner l'origine dans le temps et il faut être attentif au moindre indice. A la fin de la liste des couleurs ci-dessus, précision est donnée d'un insigne, le X en or des élèves des grandes Ecoles. Pourquoi alors ne pas donner la description des insignes des autres disciplines s'ils existent ? Peut-être parce que les insignes sont connus par tous et, de ce fait, n'appellent ni précision ni contestation, ce qui ne serait pas le cas des couleurs. Alors, quels sont ces insignes ?

Dans *L'A* du 10 mars 1926⁸⁴, nous trouvons le dessin d'un visage d'étudiant coiffé du béret. Ce n'est certes pas le premier dessin d'étudiant en béret que *L'A* propose, mais celui-ci possède une précision intéressante. Le béret porte sur le velours, juste au-dessus du ruban circulaire, une balance. On peut affirmer, sans grand risque d'erreur, qu'il s'agit là de la représentation d'un étudiant en droit portant l'insigne de sa discipline, à savoir la balance de la justice. En effet, le juriste du monôme d'en-tête de *L'A* porte, à la main, la même balance.

Pourtant, le dessin du béret à la balance est repris en juin 1926⁸⁵ pour illustrer le compte-rendu de la balade du notariat. Cela veut-il signifier que les étudiants en notariat arborent aussi cet insigne ? Ou tout simplement, était-il plus commode d'utiliser un dessin déjà existant pour représenter un étudiant sans trop se soucier de la valeur de l'insigne.

Dans le numéro d'avril 1926 de *L'A*⁸⁶, le célèbre Colas-Pelletier est représenté ceint de l'écharpe de président de l'A.G.E.R. et tenant un journal *L'A* et son béret. Ce dernier porte une tête de mort sur deux fémurs croisés qui est donc l'insigne des étudiants en médecine puisque Colas-Pelletier en est un. Notons que le dessin, signé Morisot, est daté de juin 1924.

En 1933⁸⁷, une série de dessins, légendés et signés par Quito, a pour sujet les insignes. Y sont mentionnés le serpent du caducée et la dent, vraisemblablement insignes respectifs des potards et des dentistes. La « balance juridique » et « les cornues scientifiques » sont explicitement attribués par leur qualificatif. Le dessin du « rapin », élève aux Beaux-arts devant sa toile, est accompagné d'un té et d'une équerre qui sont peut-être ses insignes. Mais si l'on se réfère au dessin d'en-tête de *L'A*, l'élève en architecture porte sous le bras un té et une équerre. Dans la mesure où élèves aux beaux-arts et en architecture fréquentent à Rennes la même école, on peut penser qu'ils partagent aussi le même insigne. Ils se distinguent tout de même, nous l'avons vu, par leur ruban de béret. Enfin, le dernier insigne est une faux dont nous n'avons pas la véritable signification pour l'époque. Sa légende propose simplement de lui donner une autre attribution en demandant pourquoi « tous les étudiants [n'auraient-ils pas] LA FAUX les 15 derniers jours du mois ? »

En mai 1936, un article paru dans *L'A* souligne le fait que les insignes corporatifs ne sont pas forcément fixés sur le béret et que les étudiants n'ont pas le monopole des signes distinctifs⁸⁸ :

« Depuis l'apparition des nouvelles [sic] insignes de la corporation médicale, les P.C.B. (qui anticipent un peu) et les carabins, se voient en somme jouer le rôle de trains, si l'on considère les regards effarés des pékins vers les boutonnières des étudiants. Et l'on entend trop souvent, hélas ! : « Encore une croix de feu ! C'est un camelot ! » avec le dédain que l'on rencontre dans certains milieux. Cela va plus loin encore. Plusieurs camarades se sont vus injuriés publiquement ou même victimes de coups [...].

Mais renseignez-vous donc avant d'agir, et apprenez à reconnaître les insignes corporatifs avant que de les assimiler aux insignes politiques.

⁸⁴ *L'A* n° 6 Merc. 10 mars 1926, p. 3

⁸⁵ M., « La ballade du Notariat », *L'A* n° 12 Merc. 30 juin 1926, p. 2

⁸⁶ *L'A* n° 8 Merc. 21 avril 1926, p. 1

⁸⁷ *L'A* n° 11 J. 18 mai 1933, p. 1

⁸⁸ COLLIN H., « A propos d'insignes », *L'A* n° 10 J. 14 mai 1936, p. 12

Les juristes portent la balance, les khâgneux, la chouette, les taupins n'abandonnent pas leur X. Eh bien ! les carabins et les P.C.B. porteront " la tête de mort " avec la même fierté qu'auparavant. »

Progressivement, les insignes se diversifient et se multiplient. Ils ne désignent plus simplement les disciplines universitaires mais peuvent représenter l'Association Générale. Ainsi, en 1925, le comité de l'A.G.E.R. se vote un insigne. Au congrès de Pau, en 1933⁸⁹, les « échanges d'insignes étaient une grande occupation et en partant les délégués en avaient chacun une bonne trentaine ; la loi de l'offre et de la demande se faisait là encore sentir une fois de plus. C'est ainsi que la cigogne de Nancy et l'insigne du Rennes-Étudiant-Club, dont le nombre était limité, avaient la grosse cote. » Nous voyons ici qu'un insigne peut représenter le club sportif auquel l'étudiant appartient ou sa ville. Mais il peut aussi être le résultat d'un échange. L'insigne prend alors un sens que seul son nouveau possesseur connaît : souvenir de la personne avec qui s'est fait l'échange, souvenir du lieu ou simple valeur esthétique ou matérielle...

Les insignes de discipline se multiplient aussi, ce qui permet de nouvelles précisions. Le texte qui suit en est un exemple :

« [On dit] que de mon temps, les P.C.B. n'avaient pas le droit de porter l'insigne de médecine, même à l'envers. Le Petit Cochon Blanc est-il donc détrôné ? Les carabins – les vrais – ne trouvent plus à acheter l'insigne de leur corpo. P.C.B., si vous voulez éviter la réquisition, n'affichez pas cette distinction illégale ! »

Bien que cet article soit daté de mai 1945⁹⁰, osons le considérer valable pour les dernières années précédant la guerre. En effet, la précision « de mon temps » laisse penser que son auteur a connu l'Université avant cette année 1944-1945. Le texte est à rapprocher de celui de mai 1936, cité plus haut, qui donne la « tête de mort » comme insigne des carabins mais aussi des P.C.B. Quelques années plus tard donc, le « cochon » permet de distinguer les seconds des premiers.

Un autre insigne est porté sur le béret et plus précisément sur le ruban circulaire. Il s'agit de l'étoile. Elle correspond à une année universitaire effectuée par l'étudiant. Il est ainsi facile, d'un simple coup d'œil, de différencier un bizuth à une étoile d'un ancien à quatre ou cinq étoiles. La question est de définir précisément à quel moment cet insigne est apparu à Rennes. Dans *L'A*, les photos d'étudiants en béret sont rares et leur médiocre qualité rend très difficile la lecture de tels détails. Ce n'est qu'en 1938⁹¹ qu'un dessin atteste de l'existence d'insignes sur le ruban circulaire. Cependant, l'imprécision des traits empêche de conclure avec certitude qu'il s'agit bien d'étoiles. Le dessin représente aussi des insignes placés sur le velours.

Après la Seconde Guerre mondiale, des textes parus dans *L'A* font référence aux étoiles, mais aussi à d'autres caractéristiques de la faluche. Nous semblons dépasser alors la limite de notre étude. En fait, nous n'allons retenir que les éléments relatifs à la période de l'entre-deux-guerres. Ainsi, en février 1945, un article « à propos de la faluche⁹² » est signé du président de l'A.G.E.R., F. Le Goux. L'auteur y mentionne « la photo du Comité de l'A.G.E.R., année 1923 – l'année de Colas-Pelletier – ». Le Goux est « frappé de la sobriété des faluches d'alors : une étoile par année ; le ruban de délégué pour le Comité ; les quatre rubans réglementaires pour les présidents de corpo. C'est tout : aucune breloque, aucune fanfreluche ». Ce document attesterait donc de la présence des étoiles en 1923. En outre, il évoque une distinction réservée à quelques-uns des porteurs de bérets : les rubans.

⁸⁹ Quito, « Le congrès... et sa muse », *L'A* n° 10 J. 4 mai 1933, p. 8

⁹⁰ [sans auteur] « On dit », *L'A* n° 11 V. 4 mai 1945, p. 2

⁹¹ *L'A* n° 10 16 juin 1938, p. 4

⁹² LE GOUX F., « A propos de Faluche. Retour à la sobriété classique », *L'A* n° 7 J. 22 février 1945, p. 1 et

Illustration 4
Prosper Lebizu, étudiant – La Faluche (Histoire sans parole).



Des rubans, nommés aussi traversières, sont portés par les délégués et les présidents de corporation. Placés sur le velours, ils le traversent de part en part. Des dessins de 1924⁹³ représentent des bérets dotés d'un tel ruban. Mais quelle en est la couleur ? Les délégués portent-ils tous la même qui représenterait l'Association Générale ? Les présidents de corpo portent-ils la couleur de leur discipline et celle de délégué, les deux autres rubans pouvant être blanc et noir, couleurs de Rennes ? Difficile de répondre. Le président de l'A.G.E.R., quant à lui, porte sur son béret un large ruban composé des couleurs de toutes les disciplines et de celles de la ville de Rennes⁹⁴. On devine ce ruban présidentiel sur la photo du carnaval de 1938 paru dans *L'A*⁹⁵. Mais, une fois encore, le manque de document empêche d'établir avec précision l'origine de ces distinctions.

Enfin, une autre question dont la réponse pose problème est celle du port du béret. Est-il « vissé » quotidiennement sur la tête de tous les étudiants ou n'est-il arboré que ponctuellement, lors de circonstances particulières et par une fraction seulement des étudiants ? Reste-t-il en vigueur pendant toute la période de l'entre-deux-guerres ou connaît-il des moments d'abandon ? Quelques textes permettent de répondre au moins partiellement à ces interrogations.

En juin 1921, la balade de fin d'année de l'Association Générale prend le train. « Les wagons vomissent cent cinquante bérets⁹⁶ » à Dinan. Voilà donc une occasion de porter le couvre-chef estudiantin. L'article 47 des statuts de 1923 est plus précis : « Le port du béret est obligatoire dans les fêtes et manifestations où l'Association agit officiellement ». L'obligation est claire mais rien ne prouve qu'elle soit respectée, d'autant plus qu'elle n'est qu'occasionnelle. C'est peut-être ce qui explique qu'il faille parfois rappeler aux étudiants de porter la coiffure traditionnelle. Ainsi en 1925⁹⁷, le président Colas-Pelletier lance cet « appel aux étudiants » :

« Les délégués des plus grandes villes universitaire seront dans nos murs pour la réunion du bureau de l'Union Nationale du 31 janvier au 5 février.

[...]

Il est nécessaire que les étudiants rennais montrent à tous qu'à Rennes, les étudiants sont des types énormes !!!

Tous en béret pendant 5 jours.

A la gare en monôme, le samedi à 14 h. 41.

Tous animés du plus pur esprit estudiantin et la chanson aux lèvres. »

En mai de la même année, la balade de fin d'année de l'Association doit prendre la direction de Nantes. *L'A*⁹⁸ précise pour l'occasion : « Prière très instante de porter le béret ». En mai 1928, toujours pour annoncer la balade de fin d'année, on peut lire que « le port du béret est spécialement recommandé. Les sifflets et mirlitons seraient de bon goût, de même que la correction à l'égard des chauffeurs auxquels il est particulièrement recommandé de ne pas payer à "boire"⁹⁹ ».

Mais ces rappels répétés sont sans doute suivis différemment selon la corporation à laquelle on appartient. Les littéraires, par exemple, ont la réputation de rester en retrait de la

⁹³ *L'A* n° 12 J. 26 juin 1924, p. 1

⁹⁴ témoignage de M. Le Goux

⁹⁵ *L'A* n° 7 J. 31 mars 1938, p. 3

⁹⁶ Jobic, « Balade en prose! », *L'A* n° 1 J. 1^{er} décembre 1921, p. 3

⁹⁷ COLAS-PELLETIER, « Appel aux étudiants », *L'A* n° 4 J. 29 janvier 1925, p. 5

⁹⁸ PICQUENOT P., « Ballade de fin d'année à Nantes – Programme général », *L'A* n° 10 J. 14 mai 1925, p. 3

⁹⁹ [sans auteur] « Association Générale des Etudiants Rennais – Ballade de "l'A". Année scolaire 1927-1928 », *L'A* n° 11 J. 31 mai 1928, p. 8

vie estudiantine rennais. Ils sont, par là même, peu enclin à porter le béret de velours¹⁰⁰. En 1929, un étudiant en lettres signe le compte-rendu de la balade de fin d'année de l'A. Il apporte un nouveau témoignage de la rareté des « jaunes » lorsqu'il décrit le rassemblement qui précède le départ de Rennes : « Peu à peu apparaissent les différentes couleurs : rouge, vert, bleu et jaune (oui Monsieur : jaune ; la race n'est pas encore éteinte, et j'en sais qui portent la couleur – si symbolique soit-elle – avec une triomphale dignité)¹⁰¹ ».

Monômes, bals, réceptions, fêtes de la Mi-Carême, balades sont donc autant d'occasions de porter le béret de velours. Les congrès en sont d'autres. Mais là, le béret peut être remplacé, sur la tête d'un Rennais, par un chapeau breton. C'est le cas en 1933 à Pau, nous l'avons vu précédemment¹⁰². De ce congrès, le compte-rendu de *L'A* nous apprend aussi que les bérets « des Lillois tiraient sur le vert, car c'est, contrairement à la plupart des autres facultés, la coiffure habituelle. »

Mais en 1936, plusieurs articles parus dans *L'A* nous laissent penser que le couvre-chef des étudiants est passé de mode. De « propos » publiés dans le journal *Strasbourg-Université* et relatifs au « déclin du mysticisme estudiantin » est extraite cette conclusion¹⁰³ :

« Partout en France, il y a quelques années à peine, primait le béret de velours aux rubans multicolores et aux nombreux insignes !

Aujourd'hui, tout cela tend à disparaître. Pourquoi ? Par le manque d'intérêt que l'étudiant porte aux manifestations de la vie estudiantine.

Aujourd'hui, l'étudiant veut se donner un genre "sérieux", en faisant abstraction du genre "Bohème" qu'il porte inné en lui, puisqu'il est jeune.

Nous aimons tous voir sur l'écran les bohémiens tziganes ivres de leur liberté. Pourquoi ne serions-nous pas des bohémiens à notre façon, des bohémiens étudiants ?

Remettons en honneur notre vieux béret, adjoignons-lui même des cannes en bambou si nous le voulons. Etudiants, rigolons et chantons.

Soyons nous-mêmes. »

Sur le même thème, en décembre 1936, dans sa « revue de la presse estudiantine¹⁰⁴ », *L'A* cite son confrère nantais *La Bohème* de novembre 1936 : « [...] ce numéro contient une Défense de la Faluche, par Frère Jean des Entommeurs. Puissent les autres journaux estudiantins imiter la Bohème dans ce sens ! » Et *L'A*¹⁰⁵ donne l'exemple en publiant un article sur « la résurrection de la faluche ».

Mais avant d'aller plus loin, ouvrons une parenthèse pour souligner cette première mention, dans nos sources, du mot faluche. Ce terme est vraisemblablement originaire de la région lilloise où il désigne une sorte de pain rond ou « galette ». Par analogie, il désigne le béret de velours noir des étudiants. Un étudiant rennais le nommait bien « bouze » en 1912 ! L'influence des Lillois ne doit pas étonner, puisque la faluche est pour eux « la coiffure habituelle ». Mais de quand date cette dénomination ? Son apparition tardive dans nos sources laisse penser qu'elle est plutôt récente : cinq ans, dix ans, sans doute guère plus. En tout cas, le terme est désormais adopté.

Si à Rennes on parle de « résurrection de la faluche », c'est pour lancer un appel. Le béret n'est porté que lors des monômes, de la Mi-Carême ou des sorties. Et même en ces occasions, tous les étudiants ne l'ont pas. Certains souhaiteraient donc voir Rennes suivre l'exemple de Lille et donner « à la Faluche une place qu'elle mérite ». Le message est reçu.

¹⁰⁰ G. (des Lettres) C. Lui, « A propos du Bal des Lettres », *L'A* n° 5 J. 7 février 1923, p. 8

¹⁰¹ BOUYNOT Y., « La ballade de l'A », *L'A* n° 12 J. 13 juin 1929, p. 1

¹⁰² Quito, « Le congrès... et sa muse », *L'A* n° 10 J. 4 mai 1933, p. 8

¹⁰³ LEROY M., « Revue de la presse estudiantine », *L'A* n° 8 J. 26 mars 1936, p. 9

¹⁰⁴ [sans auteur] « Aux confrères de l'A et aux lecteurs de l'A », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 9

¹⁰⁵ M. L., « La résurrection de la faluche », *L'A* n° 1 J. 3 décembre 1936, p. 2

En effet, quinze jours plus tard, toujours dans les colonnes de *L'A*¹⁰⁶, « un ruban jaune », se réjouit que la faluche soit... « renée », que les étudiants n'aient plus honte d'elle et la portent dans les rues de Rennes. Et il poursuit :

« Remercions-en les bizuths juridiques, qui ont lancé le mouvement pro-faluchard, le jour même où l'A paraissait. Chose étrange, et que je dois proclamer, la campagne de presse et la manifestation juridique étaient absolument indépendantes, je dirai même ignorantes l'une de l'autre. Ceci pour prouver que le port de la Faluche était une revendication générale. »

Mais l'enthousiasme va être de courte durée car, dès le mois de janvier, le béret estudiantin passe de nouveau plus de temps au placard que sur la tête de ses propriétaires¹⁰⁷. Un an après, en janvier 1938¹⁰⁸, « un Dur à Cuir » rappelle que la faluche n'est pas « un vague couvre-chef que [l'on porte] les jours de monômes, pour [se] distinguer entre Corps, et qui le reste du temps reste enfermée au fond d'un tiroir où elle sert de pâture aux mites ». Le port de la faluche doit être régulier pour permettre à l'étudiant de se distinguer du « pékin ».

D'après ces divers exemples, il semble possible de conclure que le béret a pu être arboré régulièrement à Rennes, au moins par une partie des étudiants. Néanmoins, sur l'ensemble de la période 1919-1940, il apparaît que la coiffe estudiantine n'est portée que lors de circonstances particulières, comme le préconisent d'ailleurs les statuts de l'Association Générale. Dans un cas comme dans l'autre, l'attrait qu'exerce la faluche sur les étudiants varie selon les individus, les corporations et les années.

B. La bannière de l'Association Générale et les écharpes

Le 20 décembre 1919, le premier monôme d'après-guerre s'ébranle. « Alors, très digne, apparaissait la bannière de l'A, et le bureau tout entier, en frac, en tube, écharpé aux couleurs nationales, et les présidents des “Corpo” écharpés aux couleurs correspondant à leur Faculté¹⁰⁹ ». Si cette description sert d'introduction, c'est parce qu'elle appelle plusieurs remarques. Nous mettrons ainsi un lien entre le béret étudiant et les costumes et écharpes des représentants d'associations. Mais commençons par évoquer la bannière.

Elle est donc sortie pour ce premier monôme d'après-guerre de l'Association. Mais, elle semble quelque peu défraîchie car un appel « aux midinettes » est passé dans les colonnes de *L'A* en février 1920. Les « petites ouvrières » sont sollicitées pour broder une nouvelle bannière¹¹⁰. En 1926, il en faut une nouvelle et c'est par « acclamation que les délégués votent l'achat d'une bannière pour l'Association des Etudiants de Rennes¹¹¹ ».

Cette bannière, symbole de l'Association Générale, revêt une importance comparable au béret puisque, comme lui, elle trouve place dans les statuts de l'A.G.E.R. de 1923¹¹². Dans ces derniers, l'article 48 stipule que « la bannière de l'Association ne peut être déployée qu'après vote du Comité et autorisation du Commissaire de Police ». Mais, l'autorisation du Commissaire n'est sans doute pas nécessaire lorsque la bannière voyage.

¹⁰⁶ Un ruban jaune, « Renée », *L'A* n° 2 J. 17 décembre 1936, p. 3

¹⁰⁷ M. L., « Renée se meurt. Renée n'est pas morte... », *L'A* n° 4 J. 21 janvier 1937, p. 2

¹⁰⁸ Un Dur à Cuir, « La faluche », *L'A* n° 2 J. 20 janvier 1938, p. 9

¹⁰⁹ Le serre-file, « Le monôme du 20 décembre », *L'A* n° 2 L. 12 janvier 1920, p. 1

¹¹⁰ [sans auteur] « Aux midinettes », *L'A* n° 5 L. 23 février 1920, p. 2

¹¹¹ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 26 avril 1926

¹¹² PIV : Statuts et Règlement de l'A.G.E.R. 1923

Car elle voyage. En 1929, par exemple, elle est au congrès de Toulouse¹¹³. « Toutes les Associations défilèrent, drapeau en tête, au son de plusieurs musiques. Le drapeau de l'A.G.E.R. était crânement porté par notre ami Kernéis que l'on avait choisi

Pour sa grande bravoure et pour sa haute taille... »

En mai 1933, les étudiants rennais sont en grève. Lors de la manifestation du 4, « le drapeau de l'Association est déployé ». Ces exemples nous donnent une idée des circonstances dans lesquelles la bannière de l'Association Générale de Rennes peut être déployée. Ces circonstances revêtent un caractère officiel voire même solennel. Le vote du Comité et l'autorisation du commissaire de police, préalables à la sortie du drapeau, soulignent d'ailleurs la dimension officielle. Et ils font de cette sortie un moment exceptionnel.

Outre la bannière qui la représente lors de certains défilés, l'A.G.E.R. possède ses armes à partir de 1928. Elles sont l'œuvre de M. d'Haucourt, professeur de droit et conseiller à la Cours d'appel de Rennes. L'homme a été l'un des promoteurs de l'Association Générale et il y est parfois invité pour faire des conférences aux étudiants¹¹⁴. En janvier 1928, il parle de La Chalotais et des rapports des Etudiants avec la police au XVIII^e siècle¹¹⁵. Mais ce n'est pas tout :

« M. d'Haucourt ne vint pas rue Saint Yves seulement en conférencier. Sa sollicitude pour l'Association Générale lui a inspiré un projet : très versé dans l'art héraldique, il a voulu que l'A.G. eût ses armes et qu'elles fussent peintes sur les murs de sa maison comme il convient. Il nous en livra l'autre soir la maquette : au centre, l'écharpe violette de l'A coupe les armes de Rennes et de la Bretagne ; tout autour on peut voir les armes des différentes corporations : droit, sciences, pharmacie, médecine, lettres, agriculture, grandes écoles, architecture, beaux-arts. Comptez : vous trouverez le chiffre neuf, et M. d'Haucourt l'a ainsi choisi en souvenir des neuf muses.

Mais à toute armoirie il faut une devise. M. d'Haucourt en a trouvé une et elle s'impose " Age quod agis ". Le jeu de mots A.G. n'est pas en conformité avec les exigences de la grammaire héraldique et le conseil ne laisse pas d'être excellent. [...] »

Dans le texte ci-dessus, un détail nous ramène au monôme de 1919 dont nous parlions plus haut : l'écharpe. Le texte précise qu'il s'agit de « l'écharpe violette de l'A ». Or nous avons vu qu'en 1919, les membres du bureau de l'A.G. de Rennes étaient écharpés « aux couleurs nationales », c'est-à-dire, selon toute vraisemblance, bleu, blanc, rouge. Il y a donc eu changement. L'écharpe portée par le président de l'A.G.E.R. est désormais violette. Un article de *L'A*, relatif à la grève du 4 mai 1933, nous le confirme. Ce jour-là, les étudiants défilent « groupés derrière leur Comité aux bérets surchargés d'insignes, derrière l'écharpe violette de Lejeune et l'écharpe rouge de Chapel ». Lejeune est alors président de l'Association Générale des Etudiants Rennais et Chapel président de la corporation du droit.

Par ailleurs, l'attribut présidentiel se transmet d'un président à l'autre lors de la passation de pouvoir. Le 19 janvier 1926, par exemple, Colas-Pelletier, après presque quatre ans passés à la tête de l'A.G.E.R., remet l'écharpe présidentielle à Asse, élu président le soir même¹¹⁶. Quant aux lignes suivantes, extraites d'un article d'avril 1931¹¹⁷, elles nous

¹¹³ J. T., « Le Congrès de l'U.N. à Toulouse », *L'A* n° 9 J. 18 avril 1929, p. 4

¹¹⁴ Copyright by Razaïou, « Les conférences de l'A », *L'A* n° 4 Merc. 10 février 1926, p. 4

¹¹⁵ [sans auteur] « Les conférences de *L'A* », *L'A* n° 4 J. 26 janvier 1928, p. 7

¹¹⁶ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 19 janvier 1926

¹¹⁷ [sans auteur] « A travers l'A.G.E.R. – Le président nous quitte », *L'A* n° 9 J. 30 avril 1931, p. 11

apprennent le départ de Le Gentil, président de l'A. « Dans quelques jours, il reviendra passer l'écharpe à son successeur et repartira à jamais, emportant dans sa poche, à titre de consolation, le diplôme de président honoraire qu'il pourra faire encadrer ! »

Au sein de l'A.G.E.R., d'autres personnages portent une écharpe. Ainsi, les vice-présidents en sont dotés à partir d'un vote du comité en décembre 1924¹¹⁸. Puis les « Généraux » ont aussi droit à la leur, en février 1925¹¹⁹. A ce titre, le commissaire des fêtes porte l'écharpe. Mais peut-être ne s'en pare-t-il que le jour des fêtes de la Mi-Carême qu'il a la charge d'organiser. Une photo de 1938, dont nous avons déjà parlé, montre ce commissaire et son écharpe.

Quant aux présidents des différentes corporations, ils arborent également, en certaines occasions, une écharpe. Sa couleur est celle de la corpo, de la discipline : rouge pour le droit, par exemple. Et il y a là un lien évident avec le béret étudiantin. La couleur du ruban circulaire de ce dernier est identique à celle de l'écharpe et donc de la discipline. Cette couleur disciplinaire est d'ailleurs aussi arborée sur la toge par les professeurs d'Université. Et le rapprochement doit être fait entre les écharpes et les traversières qui ornent les bérets des présidents ou des délégués. Tout indique, en effet, qu'un glissement s'opère des uns vers les autres.

Ainsi, toujours lors du monôme de 1919, apparaît « le bureau tout entier, en frac, en tube, écharpé aux couleurs nationales ». En 1921, le journal *L'A* montre « ce que fut le Mardi-Gras¹²⁰ » à l'aide de photographies. On y voit le président de l'A.G.E.R. en costume et chapeau haut-de-forme, ceint de l'écharpe. En 1927, une tenue présidentielle identique, mais dessinée cette fois, apparaît dans *L'A*¹²¹.

A grande occasion, grande tenue : le président de l'Association ne porte pas le béret et l'écharpe indique sa fonction. Par la suite ou en d'autres occasions, le béret doté d'une traversière coiffe le président, le membre du bureau ou le président de section de l'Association Générale. Outre son port plus pratique que le haut-de-forme et l'écharpe, le béret symbolise l'étudiant. Et la traversière joue le même rôle que l'écharpe en indiquant la fonction de son propriétaire. Mais les deux peuvent encore être arborées simultanément.

Dans cette partie consacrée au folklore étudiantin, il aurait été possible de multiplier encore les récits de congrès, de chahuts ou de fêtes, les anecdotes réelles, enjolivées ou totalement imaginaires. *L'A*, « le premier journal du monde (par ordre alphabétique) » en contient des dizaines. Mais c'est par centaines et même plus que les expériences sont vécues individuellement par les étudiants. Mises bout à bout, elles composent « l'esprit étudiantin ».

La dimension folklorique, nous l'avons répété, fait partie intégrante du mouvement associatif et corporatiste des étudiants de l'entre-deux-guerres. Elle en complète l'aspect utilitaire. Cette dimension est ancienne mais a peut-être trouvé une raison supplémentaire d'exister. Elle permet à la jeunesse des écoles d'exorciser ses souvenirs de guerre, ses difficultés quotidiennes et sa crainte de l'avenir.

¹¹⁸ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 27 novembre 1924

¹¹⁹ ADIV – 1 J 40 : Registre, séance du 9 février 1925

¹²⁰ [sans auteur] « Ce que fut le Mardi-Gras », *L'A* n° 6 J. 17 février 1921, pp. 1 et 2

¹²¹ *L'A* n° 1 J. 15 décembre 1927, p. 3

CONCLUSION

De 1919 à 1940, le mouvement associatif des étudiants français se révèle particulièrement actif. Il présente plusieurs caractéristiques qu'il est possible de résumer par un terme : le corporatisme. L'Association Générale des Etudiantes et Etudiants Rennais offre un exemple de ce corporatisme estudiantin de l'entre-deux-guerres.

Le mouvement associatif plonge ses racines dans les dernières années du XIX^e siècle. Alors que l'enseignement supérieur émerge véritablement, les étudiants prennent conscience qu'ils forment un corps. Ils éprouvent alors logiquement le besoin de renforcer les liens qui les unissent et d'entretenir ce corps. Pour ce faire, dans chaque ville universitaire, les étudiants des différentes facultés se réunissent au sein d'une Association Générale. Celle des étudiants rennais voit le jour en 1887. Elle ne semble cependant pas réussir à maintenir la cohésion de la jeunesse des écoles. Cette dernière ne retrouve un début d'unité que vers 1910, notamment autour de son Foyer.

Après la Première Guerre mondiale, l'A.G.E.R. (re)naît. Le conflit que les étudiants ont vécu les a marqués et leur a donné une maturité nouvelle. Ils ont pour but, comme avant-guerre, de se regrouper. Mais cette fois, la solidarité et l'entraide apparaissent presque vitales. Elles permettent aux étudiants de surmonter ensemble les difficultés matérielles du quotidien et la crainte de l'avenir. A Rennes et ailleurs, les membres des Associations Générales s'activent pour obtenir aides et avantages matériels et financiers. Dans une atmosphère paternaliste, ils s'entourent du soutien des autorités municipales ou universitaires.

Au-delà de l'échelon local, l'Union Nationale des Associations d'Etudiants de France bénéficie alors d'une véritable participation des Associations Générales qui la composent. Ce n'était pas le cas avant la guerre. Et l'U.N. bénéficie de la reconnaissance des autorités gouvernementales et de leur aide. Les réalisations en faveur des étudiants se multiplient alors : bourses, restaurants, cités universitaires, sanatorium...

Les intérêts estudiantins sont désormais mieux pris en compte et les étudiants peuvent, dans une certaine mesure, participer aux réformes universitaires qui les concernent directement. La défense de leurs intérêts est d'ailleurs au cœur de leur mouvement associatif. Il entraîne un changement de ton sensible vers la fin de la période. Les vœux polis et respectueux communiqués aux autorités ne sont plus toujours entendus. Le recours à la grève est alors une solution. Et un syndicalisme estudiantin est déjà en germe. Il faut cependant souligner que l'apolitisme prôné par leur mouvement permet aux étudiants de s'adresser aux autorités quelles que soient leurs appartenances idéologiques. Mais il est avant tout une garantie pour la cohésion du mouvement, à l'U.N.E.F. comme à Rennes.

Cependant, les étudiants ne restent pas prostrés dans une attitude sérieuse et préoccupée. L'esprit estudiantin est joyeux. L'A.G.E.R. propose à ses membres toute une série de distractions. Elle fait vivre dans ce domaine un héritage de la période d'avant-guerre, période « folklorique » comme elle est parfois qualifiée. Au-delà des chahuts et des monômes plus ou moins indisciplinés, il est même proposé aux étudiants de l'A de Rennes d'organiser des festivités. Parmi celles-ci, la plus remarquable est sans conteste le carnaval de la Mi-Carême. Mais elle ne doit pas occulter les autres manifestations dues à l'humour et à la jeunesse des étudiants. Dans ce registre, il faut citer une réalisation exceptionnelle : *L'A*, le journal de l'A.G.E. de Rennes.

Le mouvement associatif et corporatiste des étudiants rennais est donc marqué, dans les années vingt et trente, par une assez large représentativité du milieu estudiantin, par la défense des intérêts de ce milieu, par une dimension nationale au sein de l'U.N. et par un caractère folklorique. Ces caractéristiques générales qu'elle partage avec les autres Associations Générales d'Etudiants de France, font de l'A.G.E.R. un exemple du corporatisme estudiantin de l'entre-deux-guerres.

Mais en 1939, la guerre est déclarée. Les Allemands entrent dans Rennes en 1940 et occupent les lieux de vie des étudiants. La Faculté de Droit, par exemple, est réquisitionnée. Les juristes suivent donc leurs cours parmi les statues du musée qui retrouve sa première

fonction ou près d'un corps humain décapité et conservé dans un liquide à l'Ecole de Médecine¹. La Maison de la rue Saint-Yves n'échappe pas à l'occupation et la vie associative des étudiants s'endort à nouveau.

En 1944, quelques étudiants relancent l'activité de l'A.G.E.R. et le succès est immédiat et massif. Le corporatisme reprend sa place mais pour très longtemps. Les choses ont changé, le monde n'est plus le même. La politique prend de l'importance dans le milieu étudiant. Le syndicalisme qui perçait déjà avant la guerre, se développe. Bientôt, l'étudiant corporatiste, l'étudiant « folklorique », l'étudiant porteur du béret sera dépassé. La révolte de mai 1968 n'est pas loin.

¹ Témoignage de M. Piron

ANNEXES

ANNEXE 1

« L'étudiant français en 1922 », *L'A* n° 10 , 25 mai 1922, p. 2

J. Aussel, président de l'Union Nationale des Etudiants, inaugure le congrès de 1922 par ces mots :

« Une des marques distinctives de l'étudiant de notre époque est justement une parfaite entente de son intérêt, au sens propre du mot, liée à une exacte compréhension de la vie réelle. Moins romanesque, je ne dis pas moins idéaliste que ses aînés, le jeune homme qui fréquente nos facultés se défie du rêve, des chimères, se garde de la molle insouciance comme du pire des abandons. Il n'a point renoncé à toute fantaisie. Un brin de panache flotte toujours au-dessus de son béret, mais tel que je le connais, tel que j'aime à le fréquenter sur les bancs de nos salles de cours, dans les bibliothèques [...], dans nos réunions amicales où il vient chercher un délassement à ses labeurs, il apparaît comme un réaliste, aussi différent des héros de la vie de Bohême que ceux-ci diffèrent de ce pauvre diable de Panurge, leur lointain devancier. Il est grave : la formation de son esprit sans cesse attiré par les faits, la dure épreuve de la guerre, les difficultés créées par le renchérissement de la vie ont fait de lui un homme pratique ayant déjà le sens des affaires, des siennes tout au moins. [...]

[...] le relèvement de la France dépend en grande partie du rôle que joueront demain les jeunes gens sortis de nos facultés [...]. Quels seront demain les hommes doués à la fois du goût de l'action et des lumières qu'il suppose, sinon les jeunes gens qui fréquentent nos Grandes Ecoles et nos Facultés ? Aussi n'aspirons-nous qu'à devenir dignes du magnifique rôle qu'on nous assigne. L'Union Nationale des Associations d'Etudiants veut et doit exercer de ce côté une influence de plus en plus décisive. Il est de toute nécessité qu'une commission se charge, au sein de notre Congrès de rechercher et de définir la part qui doit revenir aux intellectuels et aux carrières libérales dans la reconstruction de notre pays. Cette préoccupation, hautement patriotique, donnera un sens noble à toutes nos revendications. Notre point de vue n'est pas celui d'un égoïsme étroit, toute la générosité de nos vingt ans proteste contre une conception aussi mesquine.

Notre idéal, au contraire, est d'apporter une contribution de plus en plus large à la reconstitution de la France nouvelle. Si nous réclamons que notre sort ou plutôt, notre condition soit améliorée, c'est que nous voulons empêcher le dépeuplement de nos Facultés et l'abandon de nos laboratoires, menacés de mort si les âpres difficultés de l'existence continuent à détourner les jeunes gens de l'étude et du patient labeur intellectuel.

De même si nous voulons qu'on nous aide à fortifier les liens qui nous rattachent les uns aux autres, c'est que nous pensons que c'est là une des conditions de cette union de cœur entre tous les Français, si nécessaire à notre prospérité et à notre action dans le monde. Si enfin [...] nous demandons à figurer dans les conseils d'Université, c'est que nous voyons dans ce rapprochement entre les maîtres et les élèves un des gages les plus certains de cette continuité dans l'effort qui doit relier les jeunes générations aux précédentes, pour le plus grand resplendissement de la science et de la culture française [...]. »

ANNEXE 2

« Pudicité de l'Ouest », *L'A* n° 1 J. 15 décembre 1927, p. 3

M. le Maire à M. l'abbé Bethléem

Mon cher Maître,

Afin que vous ne soyez pas trop mécontent de vos élèves de Bretagne, j'ai pris la liberté de vous rapporter les mesures que nous prîmes pour protéger notre bonne ville contre l'invasion débordante d'une pornographie à l'éclosion de laquelle notre jeunesse présente, hélas! un terrain de culture des plus favorables, passez-moi l'expression.

Depuis longtemps on voyait les étudiants former chaque année un monôme pour fêter la rentrée des écoles, et cette manifestation était le prétexte d'exhibitions manifestement contraires au cahier des charges de la Messagerie Hachette, autant qu'à la pudeur des foules. Voici d'ailleurs une lettre que j'ai sous les yeux et que j'ai conservée depuis deux ans.

« Monsieur le Maire,

« Etant de service l'autre soir au petit bar, aux fins de critique théâtrale, sociale et rédhibitoire, je longuais la place du Palais, lorsque mon attention fut attirée dans les formes réglementaires par une nuée d'étudiants qui cernaient le bassin. Un passant m'ayant dit qu'il s'agissait du monôme traditionnel et adéquat, je m'approchai et ayant réussi à risquer mon képi entre deux épaules de carabins, j'aperçus un spectacle qui choquait mes opinions hydrologues et édilitaires : ces jeunes gens étaient en train de polluer la pièce d'eau, pour permettre au Piéton de *l'Ouest-Eclair* de la traiter de " bassine ", ce qui est aussi contraire aux bonnes mœurs qu'aux intérêts de la municipalité. Devant leur nombre et leur attitude décidée, je n'osai les exhorter à " rentrer ça " et m'en fus retrouver la patronne qui partagea mon indignation.

AGENT 2222. »

D'autres plaintes me sont parvenues, telles celles d'une vieille demoiselle qui habite seule faubourg de Fougères et que la fidélité d'un petit chien console de la muflerie des hommes. Cette vénérable personne s'était dérangée exprès, après avoir avalé son dîner, pour venir assister à la manifestation estudiantine. Or, le premier transparent qu'elle vit la remplit d'horreur : c'était celui des élèves de l'Ecole Nationale d'Agriculture, qui représentait une vache aux mamelles évidentes et démesurées. Le transparent de la pharmacie provoquait les regards par l'exposition d'une femme nue et d'instruments dont l'hydrothérapie déprave l'imagination et affole les Rennais, habitués à la pudicité. Je vous fais grâce du reste, mais tiens à votre disposition des chants qu'a conservés la mémoire d'une brave tenancière de kiosque w.-c. qui pleure sa quiétude et son innocence perdue.

Ce qu'il y avait peut-être de plus scandaleux, c'est l'invasion classique de certains établissements du quartier de la gare, les conventions onéreuses que de jeunes débauchés imposaient à ces commerçants qu'immortalisa Courteline et les traitements auxquelles étaient soumises de pauvres filles pressées par le besoin.

Nous souvenant que les pouvoirs dont nous sommes investis comportent des charges d'âmes, et pleinement conscient de notre responsabilité, sinon de pasteur, du moins de berger du troupeau rennais, nous avons mis le holà à ces excès. La pudeur de nos concitoyens sera cette année protégée, d'abord par les agents chargés de suivre les étudiants jusque dans leurs pérégrinations nocturnes, au lieu de se confiner dans la poursuite des voleurs qui ne présente qu'un médiocre intérêt, puis par un arrêté dont voici la substance :

1° Interdiction de tout transparent pouvant troubler la circulation urbaine et la pureté des âmes ; 2° interdiction des lanternes vénériennes ; 3° interdiction des chants interrupteurs de sommeils bourgeois ; 4° interdiction des coalitions de consommateurs et usagers tendant à la

ruine du commerce local. Sous toutes réserves, Messieurs les commissaires et agents de police sont chargés de veiller au bon ordre du défilé et à l'exécution de l'arrêté, notamment en ce qui concerne les nudités des transparents. La police devra fournir les mouchoirs pour cacher les seins. Nos agents se feront un devoir, j'en suis sûr, de protéger efficacement la sécurité (du moins morale) des braves gens décidés à mener une existence vertueuse.

Croyez, mon cher maître, que nous saurons assurer la quiétude aux bons bourgeois de notre cité.

Nous implorons votre bénédiction.

En Mairie de Rennes,

le 5 décembre 1927.

P.c.c. : Toc.

ANNEXE 3

« A propos du Bal des Lettres », *L'A* n° 5 J. 7 février 1923, p. 8

« Pour la première fois depuis les guerres médiques, l'Association corporative des Etudiantes et Etudiants de Lettres de la Faculté de Rennes est descendue des hauteurs olympiennes où elle planait. Compatissante à nos misères humaines, elle a organisé mercredi 31, dans les salons Gaze, un bal auquel nos bon camarades Lelièvre et Perrier ont donné la puissante impulsion de leur jeune enthousiasme et de leur goût si sûr.

Gros succès [...]

Que ceux qui reprochent trop facilement aux habitués de la place Hoche de se tenir à l'écart de l'Association s'imprègnent de ce succès. Si les bérets jaunes ne font pas foule aux manifestations tumultueuses des étudiants, si leur présence se fait un peu désirer à la Maison, il n'en est pas moins probant que dans toutes les occasions utiles ils sont là et le Comité sait qu'il peut compter sur eux. A vrai dire, l'esprit de la Faculté, l'esprit littéraire pousse peu aux vastes chahuts. D'autre part, nos camarades fournissent une somme de travail considérable et nécessairement continue pour passer leurs examens. Entre tous, le digne président, Michel Forget, peut prouver à tous qu'une agrégation de Lettres ne se prépare pas en musardant sur les quais ou ailleurs. Enfin, les littéraires sont assez peu nombreux, par rapport aux autres Facultés ou Ecoles. Ce sont là des arguments que l'on pourrait opposer à ceux qui seraient tenté de parler de ce qu'ils ignorent, si toutefois une défense se faisait sentir. [...] »

ANNEXE 4

« A propos de la faluche – Retour à la sobriété classique », *L'A* n° 7 J. 22 février 1945, p. 1

Dans notre dernier numéro, un de nos rédacteurs dénonçait la manière tendancieuse dont on enseigne l'histoire : il s'agissait de l'origine de la faluche dont certain pédagogue rennais voudrait faire une invention parisienne remontant à 1930 ! Ignorance ou mauvaise foi ?

En tout cas, nous tenons à la disposition de tous la photo du Comité de l'A.G.E.R., année 1923 – l'année de Colas-Pelletier –. Tous les membres portent la faluche.

Et ceci, d'ailleurs, conformément au Règlement Général de l'Association – bien antérieur à 1930 – qui édicte :

Art. 120. – Tout étudiant qui s'inscrit à l'Association a droit au port du béret ceint d'un ruban dont les couleurs doivent être conformes au modèle fixé par une délibération du Comité, au port de l'insigne de l'A.G.E.R., et de l'insigne de sa corporation.

Art. 121. – Le port du béret est obligatoire dans les fêtes ou manifestations où l'Association agit officiellement.

La lecture de ces deux articles sera profitable à tous, aussi bien aux historiens partiiaux (le sage n'affirme rien qu'il ne prouve) qu'aux faluchards :

Car il y est dit clairement que le port de la faluche est la prérogative des membres actifs de l'A.G. et non de n'importe quel étudiant. Avis aux bizuths qui s'achètent trop souvent une faluche avec la même désinvolture qu'un chapeau mou. La loi prévoit des sanctions au port illégal d'uniforme ou d'insigne ; et tout membre du Comité, sur présentation de sa carte, a le droit de vérifier qu'un faluchard est bien membre de l'A.

Deuxième point : lorsqu'on regarde une photo comme celle dont je parlais plus haut, on est frappé de la sobriété des faluches d'alors : une étoile par année ; le ruban de délégué pour le Comité ; les quatre rubans réglementaires pour les présidents de corpo. C'est tout : aucune breloque, aucune fanfreluche. La tenue est uniforme et réglementaire. Et, croyez-moi, cela a beaucoup plus d'allure que ces musées ambulants que l'on connaît aujourd'hui.

Il est d'ailleurs facile d'expliquer comment on est arrivé à cette surcharge de médailles et quincailleries de toute sorte :

Tout le mal vint du bizuth : les anciens, avec leur étoile annuelle et les quelques insignes estudiantins qu'ils conquéraient dans les congrès, en devenant membres d'honneur des A.G. étrangères, eurent bientôt des faluches assez garnies qui firent pâlir d'envie le bizuth à une étoile. Celui-ci, par émulation, pousse son amour du clinquant jusqu'à se couvrir de tout ce que renfermaient d'hétéroclite les tiroirs de sa propriétaire. En définitive, il se couvrit surtout de ridicule, et on en arriva à ces décorations qui n'ont rien d'estudiantin.

Plus près de nous, depuis la libération, ce sont les insignes militaires – surtout américains – qui sont à la mode. Leur port est rarement justifié, et il est regrettable de voir parfois des anciens imiter les bizuths dans la voie de la surcharge et du mauvais goût.

Le goût, c'est mon affaire (!). Laissez-moi vous parler en son nom et vous rappeler à un peu plus de sobriété. Ç'a été un des étonnements de nos camarades de l'A.G. de Caen, venant nous rendre visite, il y a un mois, que cette anarchie des insignes sur les faluches rennaises :

« A Caen, nous disaient-ils, ce ne serait pas toléré ; seuls les insignes étudiantins ont leur raison d'être. » Nous sommes entièrement de leur avis. Mais sera-t-il besoin d'instituer une commission d'épuration des faluches ?

Je ne le pense pas. J'espère que mon appel sera entendu. Gardons seulement les distinctions réglementaires (étoiles, rubans) et les insignes étudiantins. Un minimum d'héraldique pour celui qui veut montrer qu'il est de Morlaix ou de Pondi, mais inutile de porter sur sa tête tout l'armorial de Bretagne.

La faluche y gagnera en vraie élégance, et peut-être certains pékins auront-ils moins tendance à prendre cette coiffure traditionnelle pour un déguisement de mardi-gras. Peut-être aussi certains amateurs de trophées (la chasse à la faluche est moins casse-gueule que celle au casque boche) seront-ils moins tentés de garnir leur panoplie au moyen de faluches dérobées à la sortie des cinémas.

Je sais que cet amour exagéré des décorations ne sévit pas uniquement chez les étudiants. Mais comme doit s'opérer le retour à l'ordre, donnons l'exemple, revenons à la sobriété et rendons les galons auxquels nous n'avons pas droit.

F. Le Goux,
Président de l'A.G.E.R.
Carabin et artilleur hippo.

ANNEXE 5

« Insignes », *L'A* n° 1 S. 10 novembre 1945, p. 4

Les faluches Rennaises ont toujours été un modèle de fantaisie. Je ne veux pas chercher à savoir ici s'il faut s'en réjouir ou s'en affliger. Toutefois s'il est certain que la fantaisie est souvent de bon goût, il y a des limites en tout.

Je ne vous citerai que deux exemples.

J'avais repéré l'an passé un étudiant en P.C.B. (un bizuth à une étoile). Une étoile, c'est peu me direz-vous ? Je crois que mon bizuth avait eue la même pensée, alors il avait corsé un peu le tableau...

Outre son petit cochon, il avait exhibé sur son couvre-chef : un parapluie, une chouette et une abeille impériale... et l'inévitable tête de mort !...

Ca faisait très bien ! Pour tout homme sensé, cet attirail signifiait que notre bizuth était déjà carabin, que de plus il préparait en même temps que Normale Supérieure Sciences, Normale Supérieure Lettres, et même l'Ecole Centrale. J'ai connu des gens très forts, même en bluff, mais pas encore à ce point !

L'année passée, il existait aussi un notaire qui était avec sa traversière tricolore, rien moins que membre du bureau de l'U.N.

Allons, Messieurs, ne soyez pas ridicules dans un pays où le ridicule tue. Ne vous attribuez donc pas des rubans de délégués ou de président de corporation, sous prétexte que le violet va bien à votre genre de beauté.

Afin de vous éviter de tomber dans ces erreurs, je vous conseille très vivement de ne porter que les insignes correspondantes [sic] aux études que vous poursuivez ou que vous avez poursuivies, et n'essayez pas de vous faire passer pour un gnouiffard alors que vous êtes un petit bizuth de P.C.B.

Voici d'ailleurs les insignes des corpos et leur signification. Pour quelques-uns aussi je rappelle les couleurs des corpos.

Droit : couleur rouge groseille ; insigne : balance.
Sciences : couleur violet académique ; insignes : palmes sur fond violet, cornue et ballon pour les chimistes ; marteau des géologues.
Lettres : couleur jaune ; insignes : palmes sur fond rouge.
Médecine : couleur velours grenat ; insignes : tête de mort, tête de mort sur hermine, squelette.
Pharmacie : couleur velours vert ; insigne : caducée de santé.
Agris : couleurs vert et rouge ; insignes : gerbe de blé et faucille, épis de maïs.
Beaux-Arts : couleur bleu ciel ; insigne : palette.
Conservatoire : couleur bleu ciel ; insigne : lyre.
Archis : couleurs bleu et violet ; insignes : équerre et compas.
Dentaires : couleur velours violet ; insigne : dent.
P.C.B. : couleur blanc et velours grenat ; insigne : cochon jaune.
Notariat : couleurs rouge et violet ; insigne : plume d'oie sur livre ouvert.

Grandes Ecoles : couleurs rouge et jaune ; insigne : taupe calot noir à liseré rouge. – X de Polytechnique. – G. et parapluie de Normale Sup. Sci et abeille impériale de Centrale. –

Chameau des mines de Saint-Etienne. – Deux marteaux croisés : Mines de Paris. – Un compas, un marteau : Mines de Nancy – Equerre, marteau des Travaux publics. – Ancre de Navale. – Aigle planant de l'aéronautique. – Saint-Cyr, calot fond rouge, revers bleu ; casoard et grenade courte enflammée. – H.E.C., calot bleu marine liseré vert ; caducée du commerce. – Khagne, chouette.

Maintenant, je rappelle pour les corporations dont la couleur est double, que ces deux couleurs sont d'égale largeur et placée horizontalement l'une au-dessus de l'autre ; pour les étudiants appartenant à deux corporations qu'ils ont choisi une corporation en achetant une carte de l'Association et que, par conséquent, ils doivent porter le ruban de cette corpo ; ils peuvent toutefois rappeler qu'ils appartiennent à une autre en plaçant un biais à la couleur de cette dernière corpo ; biais d'une largeur maximum de 5 m/m, placé sur le ruban de la faluche.

Je rappelle enfin que seuls ont droit à des rubans « traversières » [...] les délégués, présidents de corporation ou présidentes, et les membres du bureau de l'A.G.

Pour ce qui est de la fantaisie permise sur la faluche qu'elle n'aille pas jusqu'à autoriser à porter un insigne sous prétexte qu'il est « celui du régiment de mon grand oncle ».

J. R. P.

ANNEXE 6

« Le béret », *L'A* n° 12 J.21 juin 1928, p. 4

De l'armoire qui baïlle sa vie
Ma main extirpe lentement
Sous un tas de nippes jaunies
Mon bon vieux béret d'étudiant.

Le velours onctueux s'effrite
S'écorche en maints et maints endroits
Prend des tons chauds et gras de frites
Sur la doublure et sur l'endroit.

Ce n'est qu'une crasseuse loque
Jaune, verdie, d'humidité
Et ses trous chantent en soliloque
Sa crasse et son humilité.

Son ruban verdâtre a des teintes
De vieux murs d'hospice lépreux
Sa soie grince encore une plainte
En froissant le bandeau galeux.

Qu'il est superbe en sa misère :
Mécène de rêve infini
Ripailles et veillées austères
Il a tout vécu, tout subi.

MAX.

ANNEXE 7

BUREAUX ET COMITES

1919

A.G.E.R.
Président Delalande
Vice-présidents Mlle Erard
Le Tonturier
Marcovitch
Laurence (étudiant américain)
Secrétaire général Brebant
Secrétaire adjoint Prévost
Trésorier Clech
Trésorier adjoint Rébillard

1919-1920

A.G.E.R.
Président : Raoul FELIX

LETTRES

Membres d'honneur M. le Doyen et MM. les professeurs et maîtres de conférences de la Faculté
Secrétaires généraux honoraires MM. Jeudon, croix de guerre, médaille militaire et Kreutzberger, colonel en retraite, officier de la Légion d'honneur, étudiants tous les deux
Secrétaire général M. Lesage, mutilé de guerre, médaille militaire (classique)
Secrétaire adjoint M. Broustail, croix de guerre (agrég.)
Trésorière Mlle Cam (histoire)
Délégués au comité de l'A MM. Guzille, croix de guerre (classique) et Lequet (classique)

MEDECINE

Président Chesnais
Vice-président Lejeune
Secrétaire Dagorne
Secrétaire adjointe Mlle Regnault
Délégués à l'A.G. Félix et Nivolle

A.G.E.R.

Président	F. Hervé, médaille militaire, croix de guerre (8 cit.), interne des Hôpitaux.
Vice-présidents	L. Prévost, licencié en droit, étudiant en doctorat, avocat stagiaire à la Cour d'Appel (Questions universitaires. Relations avec les A.G. et l'U.N.). R. Dagorne, étudiant en médecine (Journal, Fêtes).
Trésorier	Folleau, étudiant en agriculture
Trésorier adjoint	Sollier, étudiant en sciences.
Secrétaire général	H. David, étudiant en médecine
Secrétaires adjoints	Boulo, étudiant en pharmacie Marchal, étudiant en architecture, étudiant en lettres
Délégués	Cussec et Moysan (Droit), Gendrot (Beaux-Arts), Guérin (Pharmacie), Lemée (Sciences), Liégeois (Agriculture), Rouvrais (Notariat), Thiriet (Institut Polytechnique), Trelluyer (Grandes Ecoles).

COMITE DU JOURNAL

Rédaction	R. Dagorne
Rédacteurs en chef	Aubert, Bagot, Chauveau, David, Marchal, Morin, Prévost
Administration	Gouez (abonnement) Hays (publicité) Trelluyer (vente)

DROIT

Président	Me Chauveau, avocat stagiaire à la Cour d'Appel
Vice-présidente	Mlle Brismontier
Vice-président	M. Cordier
Secrétaire	M. P. Desgrées du Loü
Trésorier	M. Brismontier
Délégués à l'Association Générale	Me Prévost, avocat stagiaire à la Cour d'Appel, M. Moysan, M. Cusset
Délégué au Restaurant Coopératif	M. Moysan

MEDECINE

Délégués à la corporative de médecine	PCN - Colas-Pelletier, Moinet 1 ^e année - Lancelot, Berty 2 ^e année - David, Sabatier 3 ^e année - Vinot, Le Cam 4 ^e année - Hervé, Bertrand
Délégués à l'Association Générale	Hervé, Dagorne, David
Délégué au Restaurant Coopératif	Chauvière

NOTARIAT

Président	Simon
Vice-président	de la Tribouille
Trésorier	Bourdais
Secrétaire	Morin
Délégué à l'A	Rouvrais

SCIENCES

Présidente	Mlle Klein
Président	M. Sollier
Secrétaires	Mlle Cabours, M. Lemée
Trésoriers	Mlle Auffret, M. Hervio
Délégués à l'A	Sollier, Lemée
Délégué au Restaurant Coopératif	M. Bollet

A.G.E.R.

Président d'honneur	F. Hervé, président de l'année 1920-1921
Président	L. Prévost
Vice-présidents	R. Dagorne (Médecine) F. Aubert (Droit) [Petitjean (Droit)]
Secrétaire général	de Pincé (Pharmacie)
Secrétaires adjoints	J. Pascalie (Agriculture) et T. Lemonnier (Beaux-Arts)
Trésorier	M. Colas-Pelletier (Médecine)
Trésorier adjoint	J. Bollot (Sciences)
Délégués	J. Le Chapelain (Lettres), Roulleau (Sciences), L. Prévost et A. Tréguier (Droit), G. Morin [A. Le Cam] (Médecine), A. Hista (Pharmacie), J. Vilcoq et E. Baudry (Agriculture), J. Hardouin (Architecture), M. Morin (Notariat), G. Aubrée (I.P.B.)

JOURNAL

Directeur-rédacteur en chef	R. Dagorne
Publicité	Ferdinand Hays (Droit)
Vente	Gendron (Médecine), Créhalet (P.C.N.).
Abonnements et trésorerie	Thiriet (Droit)

AGRICULTURE

2 ^e année : Président	Vilcoq
Vice-président	Simon
Secrétaire	Dupas
1 ^e année : Président	Baudry
Vice Président	Hiron
Secrétaire	Vernier

DROIT

Président	Cordier
Vice-présidente	Mlle Voisard
Vice-président	Petitjean
Secrétaire	Fornier
Trésorier	Cahierre

LETTRES

Président	Michel Forget
Secrétaire	Bobon
Trésorière	Mlle D. Laurent
Assesseurs	Mlle Gourdon, Le Chapelain

NOTARIAT

Président	Béon
Vice-président	Trébert
Vice-présidente	Mlle Rébillon
Trésorier	Boulanger
Secrétaire	Robic

PHARMACIE

Président	Grall
Vice-président	Cadiou
Secrétaire	Classe
Trésorière	Mlle Garandel

ARCHITECTURE

Massier	Lemoine
---------	---------

BEAUX-ARTS

Président	Lemonnier
-----------	-----------

INSTITUT POLYTECHNIQUE

Président	Descure
Secrétaire	Bettel
Trésorier	Le Frais

MEDECINE

Président	Vinot
Vice-président	Sabatier
Secrétaire	Gauchet
Trésorier	Berty
Bibliothécaire	Créhalet
Secrétaire adjoint	Le Cam jeune
Préposé aux fêtes	Gendron

SCIENCES

Président	Roulleau
Présidente	Mlle Cahour
Secrétaires	Leluen, Mlle Destugue
Trésoriers	Castex, Mlle Godbille

A.G.E.R.

Président	Colas-Pelletier (Médecine)
Vice-présidents	Sollier (Droit) Milon (Sciences)
Trésorier général	Baudry (Agriculture)
Secrétaire général	Bédel (Notariat)
Trésorier adjoint	Berthy (Médecine)
Secrétaire adjoint	Lebrac (Pharmacie)
Délégués	Laroche (Droit), Lelièvre (Lettres), Avare (Beaux-Arts), Heck (Architecture), Catho (Institut Polytechnique de Bretagne), X. (Grandes Ecoles), Delabie (Agriculture), Souques (Sciences) Pinard, Pigeon, Savouret, Jambon (Médecine)
Bureau de la Commission sportive	Colas-Pelletier, Baron (Médecine) et Gast (Agriculture)
Gérant du Cercle	Souques

Déléguées féminines

LETTRES	Mlles Léonec et Bruneau
SCIENCES	Mlle Dastugne
DROIT	Mlle Voisard
I.P.B.	Mlle Mary
PHARMACIE	Mlle Poullain

ARCHITECTURE

Massier	Lemoine
---------	---------

AGRICULTURE

Président	Baudry
-----------	--------

BEAUX-ARTS

Président	Lemonnier
-----------	-----------

DROIT

Président	Cordier
Vice-présidente	Mlle Voisard
Vice-président	Macé
Secrétaire	Dorlhac
Trésorier	Reliquet

I.P.B.

Présidente	Mlle Mary
Vice-président	Huon
Secrétaire	Pagot
Trésorier	J. Granier

LETTRES

Président	Forget
Vice-président	Terrier
Assesseurs	Mlle Bruneau, Hervé
Trésorière	Mlle Léonnec

MEDECINE

Président	Berthy
Délégués physiques [P.C.N. ?]	Menon, Fougères

NOTARIAT

Président	Collet
Vice-président	Auffray
Trésorier	Montfort
Secrétaire	Pichot

PHARMACIE

Président	Le Cun
Vice-président	Dauet
Secrétaire	Guillou
Trésorière	Mlle Poullain

SCIENCES

Président	Roulléau
Vice-président	Milon
Secrétaire	Leluan
Trésorier	Castex

A.G.E.R.	
Président	Colas-Pelletier
Vice-président	Cast Cailli
Trésorier général	Ménez
Trésorier adjoint	Martinet
Secrétaire	Parthenay
Secrétaire adjoint	Francès
Commissaire des fêtes	Hista
Commissaire aux sports	Gast, Hista
C.O.I.	Le Crac, Serre, Guerion
Président de la commission journalistique	Colas-Pelletier
Déléguées féminines au Comité	Mlle Robert (Sciences) et son adjointe, Mlle Bothel (Lettres)

JOURNAL

Rédacteur en chef	M. Bodard des Loges
Gérant	Cavellat
Administrateur-trésorier	Picquenot

AGRICULTURE

1 ^e année	Martin Bossu Delage de la Rochetterie
2 ^e année	Président Glaudard Vice-président Varin Trésorier Cossec
Ruche	Gérant Gilles Trésorier Lefèvre Piro Magasinier Mimile Laveillon

MEDECINE

Président	Y. Gouriou, interne des hôpitaux
Vice-président	Le Cun (Jean)
Trésorier	Baron (André)
Secrétaire	Blottière

NOTARIAT

Président	Poulain
Vice-président	Busson
Secrétaire	Mlle Paulin
Secrétaire adjoint	Lejeune
Trésorier	H. Amard

ARCHITECTURE

Massier	Le Moine
---------	----------

BEAUX-ARTS

Président	Mahé
-----------	------

DROIT

Président	Veaux
Vice-présidente	Mlle Voisard
Vice-président	Huchet
Secrétaire	Esnault
Trésorier	Serre

I.P.B.

Président	Sée
Vice-président	Salladain
Secrétaire général	Lesage de la Haye
Trésorier	Sagette

PHARMACIE

Président	Depincé
Vice-président	Jossé
Secrétaire	Tostivint
Trésorière	Mlle Bois-Berthelot

SCIENCES

Président	Duclos
Vice-président	David
Secrétaire	Bouzat
Trésorier	Le Bourhis
Vice-présidente	Mlle Robert
Secrétaire	Mlle Tromeur
Trésorière	Mlle Pochat

LETTRES

Président	Forjet
Vice-président	Chevrier
Trésorière	Mlle Bothereil

A.G.E.R.	
Président	Marcel Colas-Pelletier, vice-président de l'U.N., président sortant
Vice-présidents	Paul Picquenot (Droit) Bossu (Agriculture)
Secrétaire général	Le Ménager (Sciences)
Trésorier général	Le Gallo (Pharmacie)
Secrétaire adjoint	Julien (Droit)
Trésorier adjoint	Serre (Droit)
Commissaire général des sports	Lebreton (Pharmacie)
Commissaire philanthropique	Dayot (Médecine)
Commissaires d'ordre intérieur	Julien (Droit), Nicolas (Médecine), Moraud (Droit)
Commissaire générale des fêtes	Le Ménager (Sciences)
Commissaires adjoints	Lesage (I.P.B.), Lemoux (Beaux-Arts)
Commission théâtrale et artistique	Ronsin (Beaux-Arts), Derrouch (Architecture)
Commission professionnelle, des chambres et restaurants	Blottières (Médecine)
Bibliothécaire	Boutruche (Lettres)
Président de la Commission journalistique et gérant de l'A	Colas-Pelletier
Rédacteur-en chef	Blottière
Administrateur-trésorier	Picquenot
Membres du Comité	Bourdet (Sciences), Vallet (Agriculture), Buche (Agriculture), Gade (Notariat)
Déléguées à l'A.G.	Mlle Lenoble (Lettres) et Mlle Flandrin (Droit) son adjointe

AGRICULTURE

Corporative	Président	Bossu	GRANDES ECOLES	Président	Delaquaize
	Vice-président	de la Rocheterie		Vice-président	Leroy
	Trésorier	Morel		Trésorier	Ballard
1 ^e année	Président	Buche			
	Vice-président	Lambert	I.P.B.		
	Trésorier	Dubois	Président	Sée	
Ruche	Gérant	Couderc	Vice-président	Salladin	
	Trésorier	Sanséau	Trésorier	Lesage	
	Magasinier	Brocard	Délégués à l'A.G.	Lesage	

ARCHITECTURE

Massier	Lemoine
Délégué à l'A.G.	Derrouch

BEAUX-ARTS

Président	Dupont [François Marc]
Secrétaire	François [Eude Paul]
Délégué à l'A.G.	Rousin [Ronsain Jean]

DROIT

Président d'honneur	Veaux
Président	Gouaislin
Vice-présidente honoraire	Mlle Voisard
Vice-présidente	Mlle Flandrin
Vice-président	Prodhomme
Secrétaire	Nicolas
Secrétaire adjoint	de Kerprigent
Trésorier	Bertrand
Délégués d'années	Bougerie, de Kerprigent, Nicolas, Bertrand
Délégués aux sports	Aupinel
Délégués à l'A.G.	Picquenot, Serre, Julien

NOTARIAT

LETTRES

Président	Robert [Sorin]
Vice-présidente	Mlle Lenoble [Mme Hagen]
Secrétaire	Hervé [Paul Charlier]
Secrétaire adjointe	Mlle Robert
Trésorière	Mlle Paslier [Mlle Simon]
Délégués à l'A.G.	Bourdet, Le Métruche, [Robert]

MEDECINE

Président	Baron
Vice-président	Blottières
Trésorier	Coudroy
Secrétaire	Nicolas
Commissaire aux fêtes	Dayot
Commissaire aux sports	Benoist
Délégués à l'A.	Colas-Pelletier, Blottières, Dayot

Président Le Goff
Secrétaire Lemoine
Trésorier Patté
Délégués à l'A.G. Sordes
Délégué aux sports Corlay

PHARMACIE

Président Josset
Vice-président Gatel
Secrétaire Adam
Trésorière Mlle Andrieux
Délégués à l'A.G. Le Gallo, Lebreton

SCIENCES

Président Duclos
Vice-présidents Mlle Tromeur, David
Secrétaires Mlle Le Mée, Nédelec
Trésoriers Mlle Le Métayer, Le Paslier
Délégués à l'A.G. Bourdet, Le Ménager

A.G.E.R.

Président	Colas-Pelletier (Médecine)
Vice-présidente	Mlle Robicault (Sciences)
Vice-présidents	Picquenot (Droit), Dubois (Agriculture) et Le Cun (Médecine)
Secrétaire général	Aupinel (Droit)
Trésorier général	Lebreton (Pharmacie)
Secrétaire adjoint	Cahour (Sciences)
Trésorier général	Bertrand (Droit)
Commissaire général des fêtes	Le Cun (Médecine)
Commissaires d'ordre intérieur (C.O.I.)	Cotrel et Miossec (Notariat)
Bibliothèque	Sorin (Lettres)
Délégué aux sports	Lebreton (Médecine)
Commissaire philanthropique	Le Paslier (Sciences)
Commissaires artistiques	Ronsin (Beaux-Arts), Couesnon (Architecture)
Commissaire aux conférences	Dandin (Lettres)
Commissaire aux chambres	Pélissier (Pharmacie)
Membres du Comité	Camus (Agriculture), Mingotti (Agriculture), Le Louet (Beaux-Arts), Adam (Pharmacie)

AGRICULTURE

1 ^e année	Président	Camus
	Vice-président	Frappier
	Trésorier	Berbey
	Délégués à l'A.G.	Dubois, Mingotti
2 ^e année	Président	Dubois
	Vice-président	Carli-Basset
	Trésorier	Fortin
	Délégué à l'A.G.	Camus
Ruche	Gérant	Warnet
	Trésorier	Bouthor
	Magasinier	Dememay

MEDECINE

Président	Le Cun
Vice-président	Blottière
Secrétariat	Nicolas
Trésorier	Coudray
Délégué à l'A.	Colas, Le Cun, Lebreton

NOTARIAT

Président	de Ragueneil
Vice-président	Ferron
Secrétaire-trésorier	Hervault
Délégués à l'A.G.	Cotrel, Miossec

BEAUX-ARTS

Président	Dupont
Vice-présidents	Barré, Eudes
Trésorier	Dufresne
Délégués à l'A.G.	Ronsin, Le Louet

PHARMACIE

Président	Adam
Vice-président	Le Dosseur
Secrétaire	Saveau
Trésorière	Mlle Dupuis
Délégués à l'A.	Adam, Pélissier, Lebreton

DROIT

Président	Asse [Nicolas]
Vice-présidente	Mlle Barbot
Vice-président	Julien
Secrétaire	Nicolas [Louet]
Trésorier	Loysel
Secrétaire adjoint	Hillion [Moulière]
[Trésorier adjoint	Hillion]
Membre	Moulière
Délégués à l'A.G.	Picquenot [Asse], Bertrand, Aupinel

SCIENCES

Président	Le Paslier
Présidente	Mlle Cahour
Vice-présidente	Mlle Cadare
Vice-président	Cheneau
Secrétaire	Esparbit
Trésorier	Lefebvre
Délégués à l'A.G.	Le Paslier, Cahour

LETTRES

Président	Sorin
Présidente	Mme Hagen
Trésorière	Mlle Simon
Secrétaire	Paul Charlier
Délégués à l'A.G.	Sorin, Dandin

1926-1927

A.G.E.R.

Président	Asse (Droit)
Vice-présidents	Dercheu (Agriculture) Le Cun (Médecine) Aupinel, commissaire général des fêtes (Droit)
Vice-présidente	Mlle Suzanne Huet
Secrétaire général	Dauget (Notariat)
Secrétaire adjoint	Flatrès (Pharmacie)
Trésorier général	Cotrel (Droit)
Trésorier adjoint	Dioré (Pharmacie)
Membres du Comité	Corlay (Notariat), Deshayes (Médecine), Paoli, commissaire sportif (Sciences), Nouvel (Sciences), Lebreton (Pharmacie), Judas (Agriculture), Bonnot (Agriculture), David (Architecture), Bouynot (Lettres), Decharmes (Lettres), François (Beaux-Arts), Etesse (Médecine), X... (Grandes Ecoles)

MEDECINE

Président	Charpentier
Vice-président	Taillard
Secrétaire	Guillemet
Trésorier	Boschet
Bibliothèque	Menon

1927-1928

A.G.E.R.

Président honoraire	Aupinel (Droit)
Président	Léon (Droit)
Vice-présidente	Mlle Simon (Lettres)
Vice-présidents	Bonnal (Agriculture) Flatrès (Pharmacie) Etesse, commissaire général des fêtes (Médecine)
Trésorier général	Dioré (Pharmacie)
Trésorier adjoint	Gloaguen (Pharmacie)
Secrétaire général	Glémo (Droit)
Secrétaire adjoint	Pinel (Médecine)
Commissaire adjoint des fêtes	Guillemet (Médecine)
Commissaires à l'ordre intérieur	Huet (Notariat) Boiteau (Beaux-Arts) Lamourec (Architecture)
Commissaire aux conférences	Cozannet (Droit)
Commissaire philanthropique	Baron (Sciences)
Commissaire à la bibliothèque	Colas (Lettres)
Commissaire général des sports	Cormier
Membres du comité	Mlle Maumon et Le Calvez (Lettres), Lamballais et Trémollières (Grandes Ecoles), Théault (Notariat), Morand (Droit), Brugère et Héranger (Agriculture)

1928-1929

A.G.E.R.

NOTARIAT

Trésorière	Bourgeois [Mlle Serph-Dumagnau]
Délégué à l'A.G.	Gaudu [Chalugour]

A.G.E.R.

Président	Léon [Le Gentil]
Vice-présidents	Le Gentil, Poirier, Herbault [Coatanlem (Président en pharmacie)]
Vice-présidente	Mlle J.-C. Simon
Secrétaire	Schmitt
Trésorier	Picot [Tiengout (Sciences)]
Trésorier adjoint	Tiengout [Duparc (Droit)]
Commissaire général des fêtes	Herbault
Commissaire des sports	Le Gentil
Bibliothécaire et commissaire aux conférences	de Crozant
Commissaires de l'ordre intérieur	Cheminant et Coatanlem
Commissaire au bar	Raulo
Commissaire philanthropique	Le Goff
Membres	les présidents des associations de médecine, pharmacie, droit, lettres, agriculture, sciences, architecture, notariat, grandes écoles, chirurgie dentaire et Nel (Médecine), Le Gentil, Tanguy et Le Goff (Pharmacie), Herbault, Picot et Duparc (Droit), de Crozant et Thoraval (Lettres), Schmitt et Mousset (Agriculture), Briand (Architecture), Cheminant (Notariat), Roger (Grandes Ecoles)

L'A DES ANCIENS

Président	M. René Ladam
Vice-présidents	MM. Colas-Pelletier et Jean Léon
Secrétaire	Me Chaudet
Secrétaire adjoint	Me Perdriel
Trésorier	M. Bossu
Comité d'honneur	le recteur d'académie de Rennes les doyens et directeurs des grandes écoles le maire de Rennes
Comité de propagande	MM. Caille, Fred Aubert, Sollier, Delalande et Menez

AGRICULTURE

Président Poirier

ARCHITECTURE

Président David

CHIRURGIE DENTAIRE

Président Raulo

DROIT

Président Savidan

GRANDES ECOLES

Président Renaud

LETTRES

Président Lejeune

MEDECINE

Président Etienne

NOTARIAT

Président Lavollée Fernand

Trésorier Collineau

Secrétaire adjoint Ugirin

PHARMACIE

Président Coatanlem

Vice-président Vacher

Trésorière Mlle Sauvage

Secrétaire Boussonguant

Bibliothécaire Bouvet

SCIENCES

Président Lamballais

A.G.E.R.

Président	Félix Le Gentil (Pharmacie) [Lemonnier]
Vice-présidente	Mlle Boudan (Lettres)
Vice-présidents	Marceil (Agriculture) Gruel (Médecine) Duparc (Droit)
Secrétaire général	Sauton (Droit)
Secrétaire adjoint	Tanguy (Pharmacie)
Trésorier général	Tiengou (Sciences)
Trésorier adjoint	Lejeune (Lettres)
Commissaire général des fêtes	Duparc
Commissaire aux sports	Lemonnier (Agriculture)
Délégué aux conférences	Le Marchand (Médecine)
Rédacteur en chef de l'A	Pierre Jan (Médecine)
Administrateur de l'A	Cochet (Lettres)
Commissaire au bar	Le Screign (P.C.N.)
Commissaire à l'ordre intérieur	Lardoux (Notariat), Le Floch (Chirurgie dentaire)

L'A DES ANCIENS

Président	M. Sollier
Trésorier	M. Bossu

AGRICULTURE

1e année	Président	Boussingault [Pierre Jung]
	Vice-président	Tharraud [Boulvin]
	Trésorier-secrétaire	Poulet [Bourdoy]
Barman		Orbichon [Heude]
Bibliothécaire		Lecler [Gessat]
Commissaire au Cercle		Aullin [Arué]

A.G.E.R.

Président Tiengou (Sciences)
 Présidente Mlle Boudan (Lettres)
 Vice-présidents Boussaingaut (Agriculture)
 Moru (Médecine) [André Hémary]
 Vice-président, commissaire des fêtes Le Floch (Chirurgie dentaire)
 Vice-présidente Mlle Grall (Sciences)
 Secrétaire général Le Clech (Droit)
 Secrétaire adjoint Delalande (P.C.N.)
 Trésorier général Le Fouillé (Pharmacie) [Lejeune (Lettres)]
 Trésorier adjoint Lejeune (Lettres) [Beauvais (Pharmacie)]
 Commissaire des sports Thépaut (Droit)
 [Commissaire philanthropique Cadoret (Beaux-Arts)]
 Rédacteur en chef du journal l'A Mussat (Lettres)
 Administrateur du journal l'A Latouche (Droit)

BEAUX-ARTS

Président Cadoret

DROIT

Président Hemeury
 Vice-présidente Mlle Antoine
 Vice-président A. Chevalier

LETTRES

Président Faugeras
 Délégués à l'A.G. Lejeune, Thoraval

PHARMACIE

Président Chabay [Chabrey]
 Vice-président Lévyer
 Trésorière Mlle Perrot
 Secrétaire Allard
 Délégués à l'A.G. Baert, Le Fouillé, Rouault, [Beaujan, Beauvais]
 Bibliothécaire Mlle Patureau
 Délégué au sport Bellec

A.G.E.R.

Président d'honneur	Tiengou (Sciences)
Président	Lejeune (Lettres)
Vice-présidente	Mlle Boudan (Lettres)
Vice-président	Forest (Agriculture)
Vice-président, chargé de l'ordre intérieur	Rème (Architecture)
Vice-président, commissaire des fêtes	Sérandour (Notariat)
Secrétaire général	Alfred Chevalier (Droit)
Secrétaire adjoint	Guil (Chirurgie dentaire)
Trésorier général	Beauvais (Pharmacie)
Trésorier adjoint	Heullant (Notariat)
Rédaction du journal l'A	Perquis (Droit)
Administration du journal	Goulven (Droit)
Secrétariat de rédaction	Lemarchand (Médecine)
Commission artistique	Chapel (Droit)
Commission des comptes	Levayer (Pharmacie)
Sports (Rennes-Etudiants-Club)	Conan (Droit)
Bibliothèque	Ters (Lettres)
Membres du Comité	Pitois et Bouthellier (Médecine), Miclet et Renoult (Agriculture), Redouté (Notariat), Gayet et Rouault (Sciences), Vaillant (Pharmacie), Guillou et Deshayes (Beaux-arts, Conservatoire), Duros (Grandes Ecoles), Mussat (Lettres), Le Floch (Chirurgie dentaire)

AGRICULTURE

1 ^e année	Président	Renoult
	Vice-président	Barrault
	Secrétaire-trésorier	Vaudremer
	Commissaire du Cercle	Navucet
	Barman	Thoreau
	Bibliothécaire	Velay
Président	Forest	

LETTRES

Président	F. Ters
-----------	---------

PHARMACIE

Président	René Lavayer
-----------	--------------

A.G.E.R.

Président honoraire	Lejeune	
Président	Bouic (Médecine)	
Vice-présidents		Rème (Architecture) Renoult (Agriculture)
Vice-président commissaire des fêtes		Heullant (Notariat)
Trésorier	Beauvais (Pharmacie)	
Trésorier-adjoint	Le Moal (Pharmacie)	
Secrétaire général	Bernard Le Douarec (Droit)	
Commission artistique	Droalen (Droit)	
Rédacteur en chef du journal L'A		Armand Le Douarec (Médecine)
Administrateur du journal L'A		Goulven (Droit)
Commission des comptes		Rocher (Sciences)
Commission des annales		Le Vaillant (Pharmacie)
Bibliothécaire	Jaffré (Lettres)	
Président du R.E.C.	Parlier (Education physique)	

AGRICULTURE

1 ^e année	Président	Duval
	Vice-président	Pfister
	Trésorier	Nivet
Barman		Flandrin
Bibliothécaire		Le Pers

A.G.E.R.

Président Armand Le Douarec (Médecine)
 Vice-président Droalen (Droit)

AGRICULTURE

Président Duval
 Délégués Pfister, Sugier (Président des Bizuths)

ARCHITECTURE

Président Clau

BEAUX-ARTS

Président Guilloux
 Délégué Briand

CHIRURGIE DENTAIRE

Président Henry
 Délégué Moy (vice-prés.)

DROIT

Président Droalen
 Vice-président Duhamel
 Vice-présidente Mlle Graff
 Secrétaire Vocher
 Délégués Audureau, Dachencq, Trégoat, André, Fabre

GRANDES ECOLES

Président Graff

LETTRES

Président Le Mazou
 Délégués Robert, Dupuy, Jaffray

MEDECINE

Président Le Douarec
 Vice-président Blanchet
 Secrétaire Le Guern
 Délégués Carric, Maros

NOTARIAT

Président Hévin
 Délégués Gadby, Nicolas

PHARMACIE

Président Ménager
 Vice-président Harmonic
 Secrétaire Launay
 Délégués Quessette, Ranou, Bellec

SCIENCES

Président Le Goff
 Délégué L Borgne

P.C.B.

Président Le Bihan
 Délégués Clacquin, Delor

A.G.E.R.

Président Pierre Henry
 Vice-présidents Jean-Pierre Gasnier et Lesage
 Secrétaire général Launay
 Secrétaire adjoint Le Goff
 Trésorier général R.-Y. Le Mazou
 Trésorier adjoint Le Chat
 Commission des fêtes Gasnier
 Commission artistique Jeanne

Commission du journal l'A

Rédacteur en chef Lebois
 Administrateur Leroy

Commission des comptes

Président Le Borgne

Commission des Annales Blévin

Commission de la Biblio. Morvan

Commission philanthropique

Primel (P.)
 Le Mestric (V.P.)

R.E.C. Pique

Commission de l'ordre intérieur

Président Le Pape
 Vice-présidents Masson et Le Guern
 Président d'honneur Le Sage

Restaurant

Administrateurs Masson et Le Pape

Membres délégués des différentes corporations

Gasnier (Président Droit), Lesage (Président Médecine), Jaguin (Président Pharmacie), Sugier (Président Agri), Morvan (Président Lettres), Lechat (Président Notariat), Coudron (Président P.C.B.), Henry (Président Dentaire), Le Goffe (Président Sciences), Le Mercier (Président Beaux-Arts), Graff (Grandes Ecoles), Clot (Président Architecture)

AGRICULTURE

Président Sugier
 Vice-président Didier
 Secrétaire-trésorier Henry Jean
 Commissaire du Cercle et délégué aux sports Teissier
 Barman Corcoral
 Bibliothécaire Crozet
 1^e année Président Teissier Raymond
 Vice-président de Troggof
 Trésorier Beck
 Barman Pigelet
 Bibliothécaire Naef
 Commissaire du Cercle Bourgeois

CHIRURGIE DENTAIRE

Président Henry
 Vice-présidente Mlle Le Bellec
 Vice-président Boudin
 Secrétaire Jumelais
 Secrétaire adjointe Mlle Lucas
 Trésorier Ratier
 Trésorier adjoint Daniel
 Délégué aux sports Faligot
 Délégué à l'A.G. Moy
 Conseil int. Lépinec, Menand, Bernod

DROIT

Président honoraire Duhamel
 Président Gasnier
 Vice-présidente Mlle Gontier
 Vice-président Le Pape
 Secrétaire Boché
 Délégués Lemestric, Abgral, Masson, Geffriaud, Figue, Ollivier
 Sports Le Falchier

A.G.E.R.

Président	R.-Y. Le Mazou (Lettres)
Vice-présidents	Teissier (Agris) Flaud (Droit) Boudin (Chirurgie dentaire)
Trésorier général	Le Goffe (Sciences)
Trésorier adjoint	Blancart (Notariat)
Secrétaire général	Amicel (Pharmacie)
Secrétaire adjoint	Albaret (Médecine)
Commission des fêtes	
Président	Boudin (Chir. dent.)
	Vice-président : Ruellou (Droit)
	Membres : Tensorer (Droit), Taillanter (Médecine), Le Bled (Chir. dent.)
Commission artistique	Briand (Beaux-Arts), Le Pape (Droit)
Commission philanthropique	Douet (Droit)
Commission des comptes	Le Borgne (Sciences)
Commission des annales	Chouammier (P.C.B.)
Journal <i>L'A</i>	Gorguès et Leroy (Lettres)

DROIT

Président	Jean-Pierre Gasnier
Vice-présidente	Mlle Thérèse Comte
Vice-président	Guy Duquenne
Secrétaire	Rio
Secrétaire adjoint	Tensorer
Trésorier	Louis Le Pape
Commissaire aux sports	L'Hégaret
Délégués à l'A	Louis Le Pape, Ruellou, Jacques Flaud, Marcel Le Pape, Alain Douet

LETTRES

Président	Leroy
Présidente	Mlle Marsault
Vice-président	Bottier
Vice-présidentes	Mlles Girard et Rouillier
Trésorier	Le Verger
Trésorière	Mlle Kervahut
Secrétaire-archiviste	Hélias
Secrétaire adjointe	Mlle Troalen
Délégués	Perrin, Rochefort, Le Mazou

A.G.E.R.

Président	Jules-Pierre Loyer (Médecine)
Vice-présidents	Richard (Droit) Roblot (Agris) Ferragu (Chirurgie Dentaire)
Secrétaire général	Quentel (Pharmacie)
Secrétaire adjoint	Mlle Le Goulard (P.C.B.)
Trésorier général	Pierre Mevel (Lettres)
Trésorier adjoint	Perret (Notariat)
Commission des Fêtes	
Président	Ferragu
Vice-président	Briand (Beaux-Arts)
Commission artistique	Albaret (Médecine), Devorcines (Droit)
Commission philanthropique	Baguelin-Lebroc (Pharmacie)
Commission de l'ordre intérieur	Charrieau (Médecine)
Journal <i>L'A</i>	Dubois (Médecine), Delalande (Droit)
R.E.C.	Le Guyader (Médecine)
Commission des Finances	
Président	Hélias (Lettres)

COMITE DES ETUDIANTES

Présidente	Mlle Penverne (Sciences)
Vice-présidentes	Mlle Pallier (Droit) Mlle Porée (Lettres) Mlle Brulé (Médecine)
Trésorière	Mlle Tanguy (Pharmacie)
Secrétaire	Mlle Le Goulard (P.C.B.)

A.G.E.R.

Président honoraire	Jules-Pierre Loyer
Présidente	Viviane Mazoyer (Droit)
Président	Jean Quentel (Pharmacie)
Vice-présidents	Normand (Agris) L'Hégaret (Droit) Ferragu (Dentaire)
Secrétaire général	René Rio (Droit)
Secrétaire adjoint	Henriette Le Bousse (P.C.B.)
Trésorier général	Charles Galès (Médecine)
Trésorier adjoint	André Facque (Notariat)

CHIRURGIE DENTAIRE

Président	Morvan
Présidente	Mlle Laurent
Vice-président	Daniel
Trésorier	Cartron
Secrétaire	Boisson
Délégués à l'A	Morvan, Boudin
Délégué suppléant	Ferragu
Délégué au sport	Urvoas

DROIT

Président	J. Legaut
Présidente	V. Hazoyer
Vice-président	Rio
Délégués à l'A	O Ninine, Albanel, Janvier, Massart, Cougard
Délégué suppléant	Leroy

LETTRES

Président	Hamon
Présidente	Mlle Dihlemmer

MEDECINE

Président	J.-F. Dubois
Présidente	Mlle Brulé
Vice-président	Y. Poirier
Trésorier	Ch. Galès
Secrétaire	Bourris
Délégués à l'A	Galès, F. Raoux, Tanguy
Délégué suppléant	J.-L. Avertain
Délégué au sport	M. Charriau

NOTARIAT

Président	Facque
Vice-président	Rupied
Délégué à l'A	Jégu

PHARMACIE

Président	Le Marié
Présidente	Mlle Galaine
Vice-président	Trochu
Délégués à l'A	Bellat, Ollivier, Gaultier
Délégué suppléant	Hammony

A.G.E.R.

Président	Muzellec (Pharmacie)
Vice-présidente	Mlle Julot (Pharmacie)
Vice-présidents	Ponselle (A.E.N.A.R.) Froger (Médecine) Le Goff (Sciences)
Secrétaire général	Manuel (Droit)
Secrétaire adjoint	Martin (P.C.B.)
Trésorier	Salliou (Droit)
Trésorier adjoint	Le Roux (Notariat)

LETTRES

Président	Gibrat
Présidente	Simone Le Lann

TABLE DES ILLUSTRATIONS

ILLUSTRATION 1 30

Le président de l'A.G.E.R., **Colas-Pelletier**, en 1924. *L'A* n° 8 mercredi 21 avril 1926, p. 1

ILLUSTRATION 2 76

M. Deleusme-Bétin, président du Stade-Rennais-Université-Club. *L'A* n° 11 jeudi 10 juin 1920, p. 2

ILLUSTRATION 3 87

Le cri du jour, c'est... monôme. *L'A* n° 1 samedi 2 décembre 1922, p. 1

ILLUSTRATION 4 107

Prosper Lebizu, étudiant – **La Faluche** (Histoire sans parole). *L'A* n° 10 jeudi 16 juin 1938, p. 4

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	4
PREMIERE PARTIE : ORIGINES, CONTEXTE ET ORGANISATION DE L'ASSOCIATION GENERALE DES ETUDIANTS DE RENNES	7
I. L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR A RENNES A PARTIR DU XIX^e SIECLE	9
A. Aux origines	9
Emergence de l'enseignement supérieur et naissance des associations d'étudiants	9
Une ou des A.G.E.R. ?	11
Facultés, écoles et instituts rennais	13
B. La population estudiantine de Rennes de 1919 à 1940	14
Remarques	15
Les étudiants à l'Université et dans la ville	17
II. L'A.G.E.R. : ORGANISATION ET ADMINISTRATION	20
A. Dans les textes	20
Les membres, les corporatives et l'Association Générale	20
Les effectifs de l'A	22
La réforme des statuts	23
B. Dans les faits : les relations au sein de l'Association	25
Les filles de l'A.G.E.R. ...	25
Les anciens de l'A.G. ...	26
... et les autres	27
III. L'A.G.E.R. : UN TOIT ET UNE VOIX	31
A. Son siège : la Maison des Etudiants	31
La Halle-aux-Toiles	31
De la rue Chalais à la rue Saint-Yves	34
B. Son journal : <i>L'A</i>	35
Le journal, ses auteurs, ses lecteurs : succès et déboires	36
« <i>L'A</i> , organe de l'A.G. ... est pourtant organe des jeunes ! »	39
DEUXIEME PARTIE : L'A.G.E.R. ET L'U.N.E.F.	44
I. L'A.G.E.R. AFFILIEE A L'UNION NATIONALE DES ETUDIANTS DE FRANCE	46
A. L'amélioration de la vie matérielle	46
Contexte difficile et solidarité	46
Les restaurants d'étudiants	49
La Cité Universitaire	52
Le « Comité d'entr'aide aux étudiants mobilisés »	53
B. Le congrès travaille	54
Les commissions et leurs vœux	54
Les tensions et la désunion de l'Union	58
II. LA DEFENSE DES INTERETS ESTUDIANTINS	60
A. L'avenir professionnel	60
L'orientation professionnelle et le B.U.S.	60
La grève	62
B. L'apolitisme affiché	64
III. UN CORPS SAIN	69
A. Le Sanatorium des Etudiants tuberculeux	69
B. Le sport chez les étudiants	72

Le sport universitaire en France	72
A Rennes : S.R.U.C. et R.E.C.	75
TROISIEME PARTIE : LE MAINTIEN DU FOLKLORE	80
I. « L'ESPRIT ESTUDIANTIN »	82
A. Le congrès s'amuse	82
B. Les monômes et autres manifestations « folkloriques »	85
II. LES FESTIVITES	91
A. Le Mardi-Gras et la Mi-Carême	91
Le Mardi-Gras	91
La Mi-Carême	92
B. Les bals, revues théâtrales, émissions de radio...	96
Les matinées et soirées	96
Les revues théâtrales	99
Radio-Rennes	100
III. LES SIGNES EXTERIEURS D'ETUDIANTS	102
A. Le béret ou la faluche	102
B. La bannière de l'Association Générale et les écharpes	110
CONCLUSION	113
ANNEXES	116
TABLE DES ILLUSTRATIONS	146
TABLE DES MATIERES	148
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	151

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

I - Sources manuscrites ou dactylographiées

1-Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV)

Série J : documents entrés par voie extraordinaire

1 J 40 : Association Générale des Etudiants Rennais. Registre des délibérations 1922-1934

Série M : (Préfecture) administration générale et économique du département

4 M : police administrative - sûreté générale

4 M 234 : associations loi 1901 - 5 registres de déclaration - Rennes (1902-1925)

Récépissé de déclaration de l'A.G.E.R. n° 203 : 19 avril 1919

4 M 237 : correspondance, statuts (1901-1938)

cahier de listes de subventions accordées par la préfecture

2-Archives Municipales de Rennes (AMR)

Série I : police - hygiène publique - justice

I 81 : associations - clubs et cercles - loteries et jeux de hasard...

Série M : édifices communaux - monuments et établissements publics

M 269 : Maison des Etudiants : rue Saint-Yves 1911-1941

Série R

R 82 : Université de Rennes et facultés - généralités - bibliothèque universitaire et Maison des étudiantes et étudiants

3-Préfecture d'Ille-et-Vilaine (PIV)

Statuts de l'A.G.E.R., 1919

Statuts et Règlement général de l'A.G.E.R., 1923

II - Sources imprimées

1-Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV)

Série Per : périodiques

1 Per 1075 : *Le Cri des Ecoles* (Rennes). 19 décembre 1910 - 2 mai 1914

2 Per 161 : Rapports annuels du Conseil de l'Université - Université de Rennes 1919-1925 [Il manque l'année 1919-1920]

2 Per 876 : A.G.E.R. Annuaire de 1932. Imp. de L'Ouest-Eclair

3 Per 629 : Association Générale des Etudiants - *Bulletin artistique et littéraire* (Rennes) n° 1 de janvier et n° 2 d'avril 1898

2-Bibliothèque Municipale centrale de Rennes (BMR)

34 735 : Association Générale des Etudiants de Rennes - Extraits des statuts 1904

44 315 : « Souvenir de la Mi-Carême "des Etudiants" - 1921 », album photographique

3-Bibliothèque Universitaire de Rennes, place Hoche (BURH)

182 300 : Rapports annuels du Conseil de l'Université - Université de Rennes

Année scolaire 1918-1919, Imprimeries réunies (Société Coopérative), 22 rue de Nemours, Rennes, 1920, 95 p.

Année scolaire 1920-1921, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1921, 38 p.

Année scolaire 1922-1923, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1924, 65 p.

Année scolaire 1923-1924, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1925, 64 p.

Année scolaire 1924-1925, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1926, 60 p.

Année scolaire 1925-1926, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1927, 65 p.

Année scolaire 1926-1927, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1928, 64 p.

Année scolaire 1927-1928, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1929, 90 p.

Année scolaire 1928-1929, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1930, 79 p.

Année scolaire 1929-1930, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1931, 90 p.

Année scolaire 1930-1931, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1932, 102 p.

Année scolaire 1931-1932, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1933, 99 p.

Année scolaire 1932-1933, Fr. Simon, succ^r. de A. Le Roy, imprimeur breveté, 38, bd Laënnec, Rennes, 1934, 101 p.

Année scolaire 1933-1934, Imprimerie Brevetée Francis Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1935, 94 p.

Année scolaire 1934-1935, Imprimerie Brevetée Francis Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1936, 97 p.

Année scolaire 1935-1936, Imprimerie Brevetée Francis Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1937, 88 p.

Année scolaire 1936-1937, Imprimerie Brevetée Fr. Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1938, 87 p.

Année scolaire 1937-1938, Imprimerie Brevetée Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1939, 90 p.

Année scolaire 1938-1939, Imprimerie Brevetée Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1940, 76 p.

Année scolaire 1939-1940, Imprimerie Brevetée Simon, 38, bd Laënnec, Rennes, 1941, 76 p.

4-Bibliothèque Universitaire de Rennes, Villejean (BURV)

19 209 : Rennes - Ecole des Beaux-Arts, Cinquantenaire 1881-1931, livre d'or

III - Sources microfilmées

1-Bibliothèque Municipale centrale de Rennes (BMR)

2 Mi 871 : L'A, bi-mensuel de l'A.G. des Etudiants (de Rennes) 22 décembre 1919 - 17 décembre 1925

2 Mi 872 : *L'A*, bi-mensuel de l'A.G. des Etudiants (de Rennes) 14 janvier 1926 - 18 décembre 1930

2 Mi 873 : *L'A*, bi-mensuel de l'A.G. des Etudiants (de Rennes) 15 janvier 1931 - 12 décembre 1935

2 Mi 874 : *L'A*, bi-mensuel de l'A.G. des Etudiants (de Rennes) 9 janvier 1936 - 21 décembre 1945

2-Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine (ADIV)

4 Mi 69 : *L'A*, bi-mensuel de l'A.G. des Etudiants (de Rennes)

R1 : du 22 décembre 1919 au 17 décembre 1925

R2 : du 14 janvier 1926 au 18 décembre 1930

R3 : du 15 janvier 1931 au 12 décembre 1935

R4 : du 9 janvier 1936 au 21 décembre 1945

IV - Ouvrages généraux

ARNAUD Pierre, « Naissance d'une Fédération. Enjeux de pouvoir autour du sport scolaire (1919-1939) » pp. 27 à 64, in Actes du 116^e Congrès national des sociétés savantes (Chambéry, 1991), *Jeux et sports dans l'histoire*, T. 1, Paris, Editions du CTHS, 1992

BOURDE Guy et MARTIN Hervé, *Les écoles historiques*, Paris, Le Seuil, coll. Point Histoire, 1990, 415 p.

BORELLA François et de LA FOURNIERE Michel, *Le syndicalisme étudiant*, Paris, Le Seuil, 1967, 188 p.

HELIAS Pierre Jakez, *Le Quêteur de Mémoire. Quarante ans de recherches sur les mythes et la civilisation bretonne*, Paris, Plon, coll. Terre Humaine, 1990, 422 p.

MEYER Jean (dir.), *Histoire de Rennes*, Toulouse, Privat, 1972 (réimpression 1984), 496 p.

PROST Antoine, *Histoire de l'enseignement en France*, Paris, Armand Colin, coll. U, 2^e édition, 1970, 526 p.

SAINCLIVIER Jacqueline, *L'Ille-et-Vilaine 1918-1958. Vie politique et sociale*, Rennes, PUR, coll. « Histoire », 1996, 480 p.

Académie de Rennes - Célébration du V^e centenaire de la fondation de l'Université 1461-1961, Rennes, Imprimeries Simon, 160 p.

Un siècle de transports collectifs à Rennes, plaquette éditée par Rennes District pour l'exposition de 1997 sur ce thème

V - Témoignages oraux

M. Piron était étudiant en première année à la Faculté de Droit de Rennes en 1938

M. Le Goux était étudiant en PCB à Rennes en 1938, puis carabin et président de l'A.G.E.R. en 1945.

VI - Pour en savoir plus

DANIEL Dominique et LESERVOISIER Jean-Luc, *Aspects du milieu et du mouvement étudiant à Rennes 1945-1968*, DES d'histoire contemporaine, Rennes, 1970, dir. de recherche M. Denis

- Groupe Histoire de l'Université du Temps Libre du Pays de Rennes, *Les loisirs à Rennes entre 1919 et 1939 ou vingt ans de vie rennaise*, Mémoire Université du temps libre et du troisième âge de Bretagne, vol.2, éditions U.T.A.T.L. de Bretagne U.T.L. du Pays de Rennes
- MONCHABLON Alain, *Histoire de l'UNEF de 1956 à 1968*, Paris, PUF, 1983, 205 p.
- MOULE Camille, SAINCLIVIER Marcel, THIVEND Pierre, *L'Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Rennes. Un siècle d'Histoire 1896-1996*, Oberthur Graphique, Rennes, 1998, 396 p.
- SEGURA Manuel, *La faluche, une forme de sociabilité estudiantine*, Mémoire de maîtrise en histoire, Poitiers, 1994, dir. de recherche Mlle Pietri
- CADIOU Georges, *La grande histoire de l'athlétisme en Bretagne*, Brest, Le Télégramme Editions, 1996, 184 p.